



ARCHIWUM
LEGIONÓW
i N. K. N.

Nr 1649

SIKORSKI

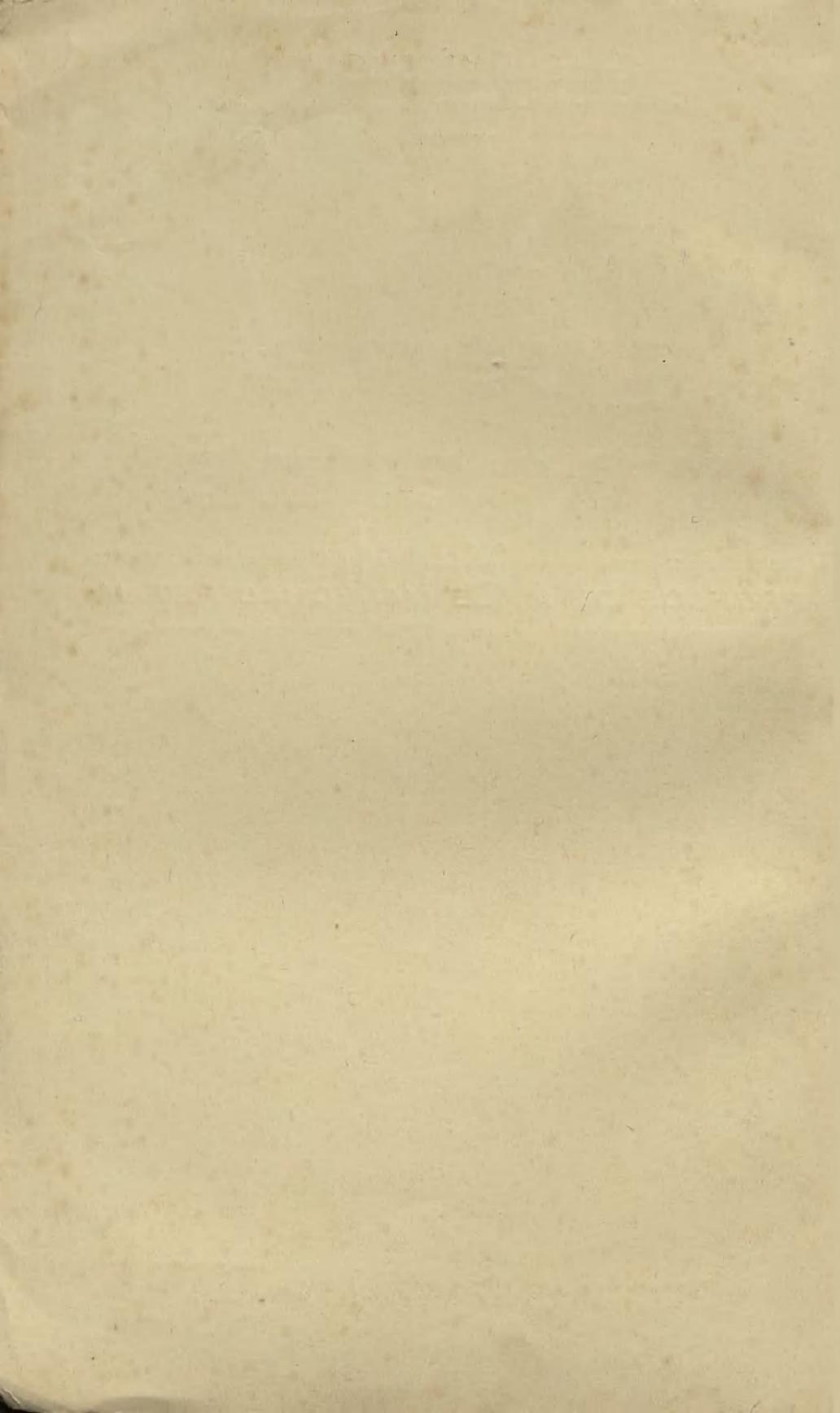
re de la guerre de Pologne

La guerre moderne

PRÉFACE DE M. LE MARÉCHAL PÉTAINE



ÉDITIONS BERGER-LEVRAULT



B.-L.
Major. 20 %
1^{er} Février 1937

LA GUERRE MODERNE



*Il a été tiré de cet ouvrage
25 exemplaires sur vélin pur fil Lafuma
numérotés de 1 à 25.*

1649

109-1597

GÉNÉRAL W. SIKORSKI

Ancien Président du Conseil et Ministre de la Guerre de Pologne

LA
GUERRE MODERNE

SON CARACTÈRE
SES PROBLÈMES

Préface de M. le Maréchal Pétain

PARIS
ÉDITIONS BERGER-LEVRAULT

5, Rue Auguste-Comte (VI^e)

1935

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation
réservés pour tous pays.

PRÉFACE

C'est à la fois le problème général de la guerre et le problème concret de la défense nationale qu'embrasse le général Sikorski dans une étude ample et élevée, appuyée sur une vaste documentation.

Nulle équivoque n'est possible sur le but que s'assigne l'auteur : Loin de se rallier à certaines théories racistes, qui représentent la guerre comme une fatale nécessité pour le genre humain, le général Sikorski s'applique, au contraire, à rechercher, d'une façon réaliste, les moyens propres à maintenir l'état de paix.

Examinant la situation internationale actuelle et analysant avec clairvoyance les facteurs politiques et sociaux qui la déterminent, il découvre et expose avec précision les multiples causes de guerre qui menacent encore le monde. Il est ainsi amené à conclure qu'aussi longtemps qu'une solidarité internationale positive n'aura pas remplacé le jeu politique issu des rivalités impérialistes, nationales et sociales, on ne peut considérer la paix que comme une suspension d'armes plus ou moins durable.

Dans ces conditions, il ne convient pas de s'abandonner aux illusions pacifistes. Qu'elles soient généreuses ou simplement commodes, ces illusions ont d'abord pour

effet de favoriser la politique de chantage des peuples belliqueux. En outre, elles ouvrent la voie à un véritable défaitisme moral au sein des nations conciliantes et pacifiques.

C'est qu'en réalité, la paix n'est pas un ouvrage spontané de la nature. La paix est un bienfait qui réclame des obligations, des sacrifices, des efforts virils. En l'état actuel des relations internationales, la paix ne se peut maintenir qu'en fonction de la force. Seule la force est de nature à contenir et à écarter une guerre que rendraient inévitable les profondes rivalités persistantes entre les États. Telle est, à l'heure actuelle, la véritable justification de la Force.

Mais cette Force, il faut l'organiser.

La seule communauté de fait, dans le monde moderne, c'est la patrie. Ce n'est que dans le cadre de la patrie que chaque communauté nationale, trouvant à évoluer selon ses tendances, peut se réaliser selon ses propres lois.

C'est à l'Armée que revient, dans chaque pays, quel qu'en soit le régime, la mission de protéger et de défendre la communauté nationale.

Ainsi après avoir décrit les grandes lignes de la structure militaire de l'État, le général Sikorski est amené à exposer les conditions auxquelles doit satisfaire l'organisation de la force armée pour être adaptée aux exigences d'une guerre moderne.

La fortification des frontières, une couverture solide, la défense du territoire contre les avions, la préparation de la mobilisation du pays tout entier, telles sont les garanties de base qu'un peuple désireux de se développer en toute sécurité doit commencer par se procurer.

Cependant les barrières défensives les plus solides

seraient inefficaces, si elles n'étaient défendues et soutenues par des forces militaires suffisamment nombreuses et qualifiées. Le salut du pays repose en définitive sur ses armées de terre, de mer et de l'air, appuyées sur des organisations défensives permanentes, et alimentées en temps de guerre par toutes les ressources nationales.

De nos jours, les forces armées modernes, sans renoncer au bénéfice du nombre, qui fut la principale préoccupation des nations de 1870 à 1918, s'orientent de plus en plus vers la recherche de moyens matériels caractérisés par la vitesse et la puissance. C'est ainsi que la Marine construit des bâtiments légers et des cuirassés, que l'Armée de l'Air s'équipe en appareils d'un rayon d'action sans cesse croissant, que les armées de Terre s'enrichissent d'éléments motorisés et mécanisés.

L'utilisation de ces forces nouvelles, en combinaison les unes avec les autres, pose des problèmes nouveaux, délicats et complexes, d'organisation et d'emploi tactique. Favorisant l'attaque brusquée et les actions de surprise, ces progrès sont de nature à ouvrir de nouvelles voies à l'art de la guerre.

Sur cet ensemble de problèmes planent des questions capitales : celle des relations entre Gouvernement et Commandement ou encore celle du Commandement unique en cas de coalition.

Passant tour à tour de l'analyse à la synthèse, le général Sikorski montre comment chaque État doit s'appliquer à trouver des solutions répondant à ses institutions ainsi qu'à son tempérament propre.

Éminemment représentatif de cette Pologne, dont la mission dans l'histoire fut toujours de défendre les valeurs qui sont à la base même de la civilisation occidentale, le général Sikorski est bien dans la tradition, pure-

ment polonaise, de ce connétable Jean Tarnowski, qui, au XVI^e siècle déjà, réprouvait la guerre d'agression.

En polonais du XX^e siècle, le général Sikorski écrivait récemment : « La cause des puissances occidentales et des États restaurés en vertu du traité de Versailles est notre cause, comme la cause polonaise est leur cause. »

Ces points de vue sont également ceux de la France.

Ph. Götting

6-5-55

INTRODUCTION

Ce livre est le fruit de réflexions guidées par une expérience qui s'étend déjà sur une période de plusieurs lustres et par des études d'ordre technique.

Si j'y insiste sur la menace d'une nouvelle guerre, c'est pour en écarter la possibilité. Et c'est dans le même esprit qu'en me référant à des faits objectivement bien connus, j'y analyse les efforts accomplis en vue de la consolidation de la paix.

Tous les moyens accessibles sont bons pour lutter contre la guerre qui fait le malheur de l'humanité. Mais en politique, comme ailleurs, le mieux est souvent l'ennemi du bien. Ce serait sans doute un immense progrès dans la vie des nations que d'arriver à rendre efficaces des garanties internationales de sécurité, d'exclure ou tout au moins de limiter sérieusement les possibilités d'une agression, et de mettre ainsi effectivement la guerre hors la loi. Mais ce serait un beau résultat que d'y arriver pas à pas, avec le temps. Ne serait-il pas insensé, en effet, de supposer que la nature humaine, lentement façonnée par une histoire millénaire, fût capable de se transformer totalement en l'espace de quelques dizaines d'années? Or la condition nécessaire d'une évolution aussi souhaitable restera encore longtemps la force, une force convenablement organisée au service des droits acquis. Celui qui cherche à détruire cette force, tout en tolérant l'accroissement constant des éléments qui se préparent ouvertement à la

revanche, celui-là, consciemment ou non, détruit les plus sûres assises de la paix et prépare le terrain au triomphe de la violence et de ses excès.

La recherche d'une formule capable de résoudre le problème de la sécurité internationale n'entre pas dans le dessein que je me proposais en écrivant cet ouvrage. Le lecteur attentif y trouvera cependant une réponse à cette question, chaque fois que m'y amène l'étude des possibilités techniques d'ordre militaire (1).

Je me permettrai toutefois d'indiquer, en passant, que dans une Europe en état de siège par le fait de nations qui s'insurgent contre la situation résultant des traités, la paix ne peut être maintenue que par la force, représentée par l'ensemble des nations qui s'élèvent contre ces tendances. Seule, notamment, une politique française positive, décidée, indépendante, peut atténuer les dissonances qui se sont accusées depuis plusieurs années dans l'œuvre de l'unification de l'Europe parmi les anciens Alliés, dont certains sont allés jusqu'à grossir les rangs des partisans d'une révision des traités. Seule, une France forte par elle-même et par ses alliances, et parmi ces dernières l'alliance franco-polonaise, constitue dans les conditions actuelles une contre-partie efficace aux menaces de guerre qui vont croissant en Europe avec le réarmement du troisième Reich.

Pour rester ainsi sur le terrain de la seule réalité, et sans nier pour cela la grandeur des fins visées par l'assemblée genevoise, on déduira de l'expérience qui s'est poursuivie pendant quinze ans que d'autres voies que celles qui ont été pratiquées jusqu'à présent paraissent s'imposer. Je n'ai cessé d'ailleurs de m'élever contre des méthodes qui se sont avérées impuissantes, non seulement à organiser la paix, mais même à garantir un semblant de *statu quo*. Pour être efficaces, ces méthodes doivent être profondé-

(1) Voir, notamment, chap. II, § 1 (II^e partie).

ment modifiées; c'est la tâche qui incombe en premier lieu à toutes les nations que ces procédés menacent dans leur existence même.

Les considérations développées dans la deuxième partie de cet ouvrage, sur le caractère éventuel d'une guerre moderne et les problèmes essentiels que pose la défense nationale, ne sont pas œuvre de pure imagination. Les prévisions y sont basées sur des faits *et ne sont valables que pour le présent et le proche avenir.*

L'utilité et la force de l'armée consistent avant tout dans son aptitude au combat. Il lui faut par suite s'adapter au progrès technique, dans toutes celles de ses réalisations dont l'expérience est complète et qui sont susceptibles d'un emploi immédiat. C'est pourquoi nous passons sous silence les possibilités ouvertes à l'art militaire par les dernières découvertes contemporaines des sciences physiques, et particulièrement celles qui, ne justifiant pas d'une application industrielle, restent encore dans le domaine d'un lointain avenir au point de vue qui nous occupe. Il en est ainsi notamment de la conduite à distance des torpilles, des chars et des avions, qui relève encore uniquement du laboratoire. De même la synchronisation des ondes électromagnétiques d'émission et de réception et leur sélection restent un problème à résoudre.

Il serait tout aussi dangereux cependant de sacrifier à la routine que de se laisser aller, en matière d'art militaire, à une imagination fantaisiste. Telle que nous l'avons conçue, l'organisation de la défense nationale, dans son ensemble, rompt délibérément avec les cadres où elle restait confinée jusqu'à présent. En orientant les recherches de la science militaire vers les voies nouvelles qui lui sont imposées par un progrès technique et industriel indiscutable, le présent ouvrage envisage les réalisations pratiques qu'elle comporte dès maintenant.

Les bases essentielles de l'art militaire, même après la

guerre de 1914-1918, sont restées immuables en principe. Il n'en est pas moins vrai que les conceptions stratégiques et tactiques ont subi de profondes modifications aux points de vue théorique et pratique. Mais il n'est pas sûr qu'il sera toujours possible aux armées, telles qu'elles se présentent actuellement, dans leur diversité et avec le matériel dont elles disposent, de mener une guerre moderne telle qu'elle est prévue par certains de leurs techniciens. L'organisation contemporaine de la défense nationale dépend, en effet, non seulement du progrès technique, mais aussi des moyens financiers mis à sa disposition. Des considérations d'ordre budgétaire contraignent, en règle générale, la défense nationale à utiliser un matériel vieilli qui limite nécessairement la modernisation de l'armée. Il en résulte de sérieux inconvénients en ce qui concerne l'instruction du soldat, mais c'est un mal qu'il est difficile d'éviter. On pourrait sans doute y remédier partiellement en organisant dès le temps de paix la production industrielle de guerre prévue pour démarrer en bloc en période de tension politique inquiétante. Simultanément, l'instruction du soldat serait poussée de telle sorte qu'il se rende rapidement maître de son arme et des méthodes tactiques convenables. Il est clair qu'à cet égard le problème de la défense nationale est particulièrement difficile à résoudre pour tous les États mal pourvus au point de vue matériel. Les États riches et fortement industrialisés s'organisent dès aujourd'hui pour une guerre moderne, dure, coûteuse et extrêmement menaçante pour toutes les nations qui ne s'y seraient pas convenablement préparées.

Si l'on en croit les déclarations de certains pays, qui ne se cachent pas d'envisager le recours aux armes les plus meurtrières pour faire triompher leurs revendications, les sentiments humanitaires n'auront point de place dans une guerre moderne. Y compter serait commettre une faute tragique. Car cela équivaldrait, pour les peuples de bonne volonté, à se livrer la corde au cou à ceux des adversaires

qui, sans égard pour les prescriptions internationales, se préparent à utiliser, en cas de guerre, tous les moyens possibles de destruction, de meurtre et d'anéantissement.

Telles sont les raisons pour lesquelles je souhaite que cet ouvrage serve d'avertissement salutaire et qu'il contribue pour sa faible part à constituer cette force qui, en la consolidant, servirait uniquement la paix.

Varsovie, juin 1934.

Wl. SIKORSKI.

PREMIÈRE PARTIE

SOUS LA MENACE
D'UNE NOUVELLE GUERRE

CHAPITRE I

LA GUERRE EST-ELLE POSSIBLE ?

Depuis qu'il y a des hommes et que l'on connaît leur histoire, la guerre semble être l'une des normes de leur existence. On pouvait croire que les dernières expériences à cet égard allaient avoir pour effet de dresser contre elle tous les peuples de l'univers. Il n'en est rien. Il suffit de quelques années pour que certains d'entre eux déclarent à nouveau que la guerre est une inéluctable fatalité et même, dans certaines circonstances, une nécessité dans les relations entre les peuples.

En 1918, apparut un plan visant à l'organisation internationale de la paix. Ce n'était pas là une idée neuve. Il répondait cependant aux circonstances du moment et semblait devoir poser les premières bases d'une organisation de ce genre. La Société des Nations, instituée par le traité de paix de 1919, fut conçue comme une sorte de tribunal des nations dont l'action devait tendre avec le temps à introduire dans la vie internationale le règne du droit.

Au moment même de sa création, elle fut privée pourtant de ce qui pouvait décider de sa valeur effective. On lui dénia le droit de sanction que Woodrow Wilson reconnaissait au début et à juste raison comme la seule garantie de son efficacité. Sous la pression des difficultés rencontrées dans son propre pays, seul de son avis à la Conférence de la paix, Wilson dut abandonner son projet de force armée internationale; il déclarait publiquement, le 14 février 1919, que la Société des Nations devait se contenter de sa force morale. Quant aux forces matérielles, disait-il, « la Société des Nations n'y saurait recourir qu'à la der-

nière extrémité, car la Société des Nations est un instrument de paix et non de guerre (1) ». Depuis lors, la cause de la paix ne cesse d'être compromise; les efforts pour y remédier restèrent sans résultats concrets et le problème positif d'une organisation de la sécurité internationale ne fit aucun pas jusqu'en 1934.

L'idée de la création d'une armée internationale sous l'égide de la Société des Nations, renouvelée et présentée au nom de la France, en 1932, par M. Tardieu, fut abandonnée quelques mois après. Ce projet, qui entrait dans le cadre de la thèse française du désarmement, fut combattu par l'Allemagne qui le considérait comme une utopie. Les techniciens allemands déclarèrent à cette occasion qu'une armée, placée sous l'égide de la Société des Nations, même si elle devait être réalisée, serait incapable de se mesurer avec un adversaire puissamment armé et résolu à la guerre. Les projets qui tendaient à monopoliser au profit de la Société des Nations l'aviation militaire de tous les pays n'y trouvèrent aucun écho. Il en fut de même en ce qui concerne l'idée de faire jouer le rôle d'armée internationale à l'armée suisse; elle n'est pas réalisable, ne serait-ce que parce que l'armée suisse ne se prête pas dans son état actuel à un rôle de ce genre. Les Suisses n'ont ni Haut Commandement, ni effectif, ni matériel, ni instruction collective, ni esprit offensif. On ne les voit pas bien envahissant un pays, même au nom de la Société des Nations.

Toutes les mesures envisagées en vue d'un désarmement universel déçurent également. Elles prirent vite à Genève l'allure d'un désarmement unilatéral des puissances alliées victorieuses, et parmi ces dernières surtout de la France.

(1) Le discours prononcé le 29 décembre 1933 par le président Roosevelt à Washington, marque une continuité remarquable dans les vues politiques du pouvoir exécutif aux États-Unis : « La compréhension doit être le terrain sur lequel croîtront les fruits de l'amitié... L'appel adressé par Wilson au monde pour bannir toute guerre future enflamma l'imagination des masses. Avantages politiques, prestige personnel, expansion nationale, tels furent les soucis au milieu desquels la Société des Nations vit le jour; dès son enfance, elle en supporta le lourd handicap. Malgré tout, grâce à la Société des Nations, directement ou indirectement, tous les États du monde ont tâtonné pour trouver un moyen meilleur que ceux utilisés jusque-là pour régler leurs différends... »

Toutes les négociations qui s'effectuèrent dans ce sens pendant les quinze dernières années ont eu pour conséquence le fait accompli du réarmement du III^e Reich et la menace d'une nouvelle guerre.

Il a de même été impossible de se mettre d'accord jusqu'à présent à Genève sur une définition de la guerre d'agression, qui pourtant avait été mise unanimement hors la loi. Il n'est point jusqu'aux tendances qui se proposaient de réglementer la guerre qui ne restèrent sans effet. Le Protocole de Genève, qui constituait une tentative sérieuse pour l'organisation de la paix basée sur l'arbitrage obligatoire, l'aide multiple en cas d'agression et le désarmement progressif, s'avéra comme un essai prématuré : admis en séance plénière de la Société des Nations et signé par les représentants de dix États, il fut rejeté peu après en raison de l'opposition de la Grande-Bretagne.

Le pacte de la Société des Nations admet en revanche l'éventualité de la « guerre légale ». En vertu de l'article XV du pacte, les États en conflit, s'ils rejettent la médiation du Conseil, récupèrent après un délai de trois mois leur entière liberté d'action. Bien plus, en vertu du paragraphe 7 de cet article, « les membres de la Société des Nations se réservent le droit d'agir comme ils le jugeront utile pour défendre le droit et la justice », dans tous les cas où les mesures adoptées par le Conseil auront été acquises à la majorité des voix et non à l'unanimité... Or, dans l'état actuel des relations internationales, l'unanimité constituerait de toute évidence une exception difficile à réaliser.

Quant à l'article XVI du pacte, prévoyant des sanctions économiques (1) au cas d'une guerre illégale, contre tout

(1) Le blocus économique, qui pourrait sans doute être assez efficace, est subordonné à la décision des puissances maritimes. Or, parmi ces dernières, ni les États-Unis, ni le Japon ne font partie de la Société des Nations. Il n'est pas mauvais d'ailleurs de rappeler à ce sujet que le blocus des Puissances centrales proclamé en 1914 par les puissances de la Quadruple Entente ne donna de résultats qu'en 1917. La tentative de blocus par la guerre sous-marine entreprise par l'Allemagne échoua définitivement vers la fin de 1917 en dépit de ses succès initiaux. Il semble bien en résulter que les sanctions économiques, même si la Société des Nations en avait la pleine disposition.

État qui outrepasserait les obligations contenues dans le pacte de la Société des Nations, il est rédigé d'une façon trop générale pour justifier une application pratique. Il laisse notamment aux membres de la Société des Nations le soin de décider individuellement de la qualité d'agresseur et des sanctions à appliquer, ce qui équivaut à rendre impossible une action d'ensemble. Les accords qui suivirent ne furent pas pour modifier cette situation. C'est ainsi que le pacte Briand-Kellogg, signé à Paris le 27 août 1928, bien qu'il présentât théoriquement un certain progrès sur le pacte de la Société des Nations, n'introduisit, tout en flétrissant une fois de plus la guerre, ni l'arbitrage obligatoire, ni les sanctions qui eussent pu en assurer le fonctionnement; en cas de mauvaise volonté de l'un quelconque des signataires, il se montrerait tout aussi inopérant que les accords précédents. Universel mais peu précis, ce pacte de non-agression possède une signification plutôt morale que politique. Il ne contient aucune garantie positive ni suffisante pour les pays pacifiquement disposés. Il est même plutôt de nature à leur nuire en affaiblissant leur vigilance et leur énergie défensive, tout en permettant indirectement à l'adversaire de se préparer à une agression.

Dans ces conditions, l'organisation de la paix prend l'aspect d'un mythe qui revêt sans cesse des formes nouvelles. Les innombrables pactes et accords conclus ces dernières années sont tout au plus susceptibles d'ajourner, mais non d'éliminer un nouveau conflit armé (1).

Le conflit sino-japonais, qui dure depuis 1931, est particulièrement édifiant à ce sujet. Le 24 février 1933, l'Assemblée générale de la Société des Nations flétrit à l'unanimité de ses membres l'action japonaise en Mandchourie — à l'exception, bien entendu, du représentant japonais soutenu par le représentant du Siam. Le Japon eut cepen-

pourraient ne pas avoir plus d'effet que par le passé. Inopérantes à l'égard des États forts, elles n'agiraient que sur les pays économiquement mal pourvus et particulièrement défavorisés par leur situation géographique.

(1) Tel est le cas notamment du pacte à quatre et du pacte de non-agression signé le 26 janvier 1934 par l'Allemagne et la Pologne.

dant recours à la force pour régler son conflit avec la Chine; aucune sanction n'intervint. L'article XVI demeura lettre morte. Bien plus, le Gouvernement japonais parut se trouver justifié dans son action — et c'est le sens de sa réponse au rapport de la Commission Lytton — par la note Kellogg de juin 1928 qui proclamait « le droit de défense, en tant que base de la souveraineté des États, inclus dans tous les traités existants... (ce droit) pouvant s'étendre et s'étendant souvent au delà des limites juridiques territoriales de l'État qui l'applique ».

La preuve fut ainsi faite que la Société des Nations est impuissante à empêcher un conflit armé, même dans le cas exceptionnel où ses décisions sont avalisées par l'unanimité des voix de ses membres, réunis en Assemblée plénière.

Faut-il en déduire la faillite de l'idée représentée par l'institution genevoise? Nous ne le croyons pas. En tant que garantie collective et armature morale d'une paix universelle, la Société des Nations pourrait être une institution extrêmement utile et désirable. Mais, à la suite de l'absence persistante de trois grandes puissances à Genève, si la Société des Nations, contrairement aux intentions de ses créateurs, n'a d'autre raison d'être que de servir d'instrument à quelques gouvernements, au lieu de constituer un tribunal international indépendant, on ne voit pas comment l'Assemblée genevoise pourrait récupérer son prestige perdu et se maintenir comme l'un des plus souhaitables facteurs de l'équilibre mondial. En tout cas, aussi longtemps que l'arbitrage n'aura pas été institué dans les relations internationales, et qu'il ne sera pas appuyé par la force, la Société des Nations se montrera impuissante à empêcher une nouvelle guerre.

Aujourd'hui, comme il y a mille ans, le problème du droit dans les relations internationales est inséparable du problème de la force, dont la signification — remise en question après chaque guerre — domine les relations internationales d'une façon indubitable. Il n'est, en attendant, d'autre garantie de sa souveraineté, pour un État ou un groupement d'États, que la force qui reste encore

l'ultima ratio regum (1). Il n'est d'autre part de situation de droit — qu'il s'agisse d'un régime intérieur quel qu'il soit ou d'un statut défini par des traités et des accords internationaux, régimes ou statuts imposés, acceptés, maintenus ou défendus — que celle qui est consacrée par la force.

Si légitimes que soient les efforts qui tendent à limiter ou même à supprimer dans la vie internationale et sociale l'usage de la violence, il ne semble pas, en effet, qu'ils puissent aboutir à instituer un droit sans contrainte. A défaut d'une législation internationale de droit commun, universellement acceptée et dont l'avènement ne paraît pas se rapprocher, c'est la force qui décide de la paix ou de la guerre.

Or l'évolution de la politique internationale depuis l'armistice ne démontre-t-elle pas jusqu'à l'évidence, quelles que soient les combinaisons envisagées par les parties aux prises, que c'est encore et uniquement d'un équilibre convenable des forces qu'ont dépendu et dépendent toujours les chances de guerre ou de paix? Cette politique s'accompagne, il est vrai, — du côté des États qui ne se cachent pas d'envisager la guerre d'agression comme l'un des moyens capables de faire triompher leurs revendications — d'une propagande habile et d'une action systématique en vue de détruire ce qui pouvait rester de conscience internationale.

Il en résulte qu'indépendamment des résultats que peut obtenir le système genevois, cette situation de fait exige des mesures appropriées, et en premier lieu l'union et la consolidation par alliances des États résolus à maintenir la paix (telle, en particulier, une alliance ou un rapprochement sensible entre la France et l'Empire britannique). Une collaboration active de tous ces États sur le terrain international, appuyée sur une force armée moderne (2), forte dans son ensemble mais limitée dans chaque État en particulier, serait seule de nature à amener,

(1) Les Soviets l'ont, en particulier, très bien compris.

(2) Voir II^e partie, chapitre II, § 2.

avec le temps, la réalisation des fins initiales que se proposait la Société des Nations.

*
* *

Il était assez logique, en présence des faits acquis, que l'Allemagne représentât après la guerre le type même de l'impérialisme national le plus exalté. La protestation permanente qu'elle n'a cessé d'élever, dès sa signature, contre le Traité de Versailles suffit à expliquer la continuité de sa politique depuis quinze ans. Quel que fût son gouvernement, de Stresemann à Hitler, la révision des traités resta le dogme qui inspira toutes ses démarches; dogme commun à toutes les classes sociales et qui donna à la politique du Reich un caractère nettement national. Hier, comme aujourd'hui, il n'était pas un parti en Allemagne, y compris le parti communiste, pour lequel la déclaration du ministre Bauer, faite au nom du Cabinet du Reich à la veille de la signature du traité, ne constituât un postulat invariable de la politique du Reich (1). Il n'y eut de même pas un traité, pas un accord politique ou économique passé avec le Reich, qui ne comportât implicitement ou explicitement les réserves incluses dans cette déclaration (2). Le seul fait nouveau, en matière de politique extérieure, est la mise en évidence par le chancelier Hitler des ressorts réels de la politique allemande (si habilement masqués par les gouvernements républicains), en rompant le 14 novembre 1933 avec le système genevois de collaboration internationale.

(1) « Le gouvernement de la République allemande est prêt à signer le traité de paix, sans cependant reconnaître par cet acte que le peuple allemand ait été l'auteur de la guerre, et sans accepter d'obligations résultant des articles 227 à 230 du traité de paix. »

(2) Dans sa note du 20 juillet 1925, le Gouvernement allemand considérait « comme naturel qu'il ne soit point question d'écarter à tout jamais la possibilité d'adapter par des conventions pacifiques les traités existants aux situations changées ». Deux mois plus tard, le même Gouvernement précisait que « l'entrée éventuelle de l'Allemagne dans la Société des Nations ne doit pas être interprétée comme une reconnaissance des allégations formulées pour servir de base aux obligations internationales de l'Allemagne et qui comportent une responsabilité pour le peuple allemand ».

Le III^e Reich s'est détourné avec mépris du pacifisme; il n'admet désormais la collaboration des nations étrangères qu'à la condition qu'elle contribue à la restauration de la puissance allemande, et qu'elle serve sa politique de force (*Machtpolitik*).

En réalité, la continuité de la politique étrangère de l'Allemagne reste basée sur l'ancienne tradition de la « Wilhelmstrasse », dont le personnel qui servait naguère la politique de Stresemann n'a pas été changé par M. Hitler. Son porte-parole actuel, le baron von Neurath, représentait déjà la République de Weimar, il fut aussi ministre des Affaires étrangères dans le Gouvernement de M. von Papen, et, ce qui est assez remarquable, dans celui de M. von Schleicher. Mais cette continuité repose à vrai dire surtout, comme il en fut toujours, sur une solide armature militaire, dont l'influence sur la politique intérieure était secrète, à cette époque, mais loin d'être négligeable. Il n'y a pas grand'chose de changé en Allemagne, en effet, par rapport à l'époque où régnait Guillaume II et à celle où le général Ludendorff exerçait en fait pendant la guerre une véritable dictature. Dans la jeune République de Weimar, proclamée, selon les propres paroles de Scheidemann « pour remplacer la monarchie déchuë, et seulement parce qu'il fallait bien mettre quelque chose à sa place... et qui ne devait son existence qu'à une sorte de malentendu » (1), l'élément militaire maintenait habilement ses positions; les généraux Grœner et von Seeckt y étaient les auxiliaires précieux du président Ebert et du ministre Noske. C'est sous les auspices des gouvernements socialistes, les plus favorables pourtant à la cause de la paix, que le général von Seeckt fit adopter son système militaire qui portait à son maximum de puissance la Reichswehr, tout en restant dans le cadre du Traité de Versailles (2). Ce programme fut repris avec habileté

(1) Extrait d'un exposé de Scheidemann publié à Paris, par le *Capital* du 17 décembre 1933.

(2) Si l'on considère qu'à cette époque la France occupait Mayence et Coblençe, et qu'elle tenait Francfort-sur-le-Main, Darmstadt et le bassin de la Ruhr, l'œuvre du général von Seeckt était un acte de foi riche en consé-

comme argument par le général von Schleicher à propos du plan de réarmement bien connu; il servit, en effet, de base à l'accord genevois des cinq en date du 11 décembre 1932, qui reconnaissait à l'Allemagne « une égalité théorique des droits en matière d'armement » (1). La facilité avec laquelle put s'accomplir, juste avant la révolution national-socialiste, le coup d'État des généraux von Schleicher et von Hammerstein, mit en évidence l'influence du Haut-Commandement de la Reichswehr qui, aujourd'hui, collabore étroitement, comme on le sait, avec le Gouvernement du III^e Reich (2).

On trouve par ailleurs l'expression symbolique de cette collusion des éléments civil et militaire dans l'hommage solennel rendu à Potsdam par le maréchal Hindenburg et le chancelier Hitler aux créateurs du militarisme prussien, Frédéric I^{er} et Frédéric II, au moment où débuta cette « ère nouvelle ». En fait, l'état-major général allemand, sous un autre nom, reste, comme par le passé, l'un des facteurs décisifs de la politique intérieure et extérieure du Reich (3).

Un autre trait indiscutable de la mentalité allemande est la valeur conférée à l'idée de force dans toutes les mani-

quences pour l'avenir. Il est bon d'ajouter que les sociaux-démocrates votaient régulièrement le budget de la Reichswehr. Aux reproches que leur faisaient les communistes « d'obéir au ministre de la Reichswehr », Scheidemann fit la riposte suivante : « Lorsqu'il s'agit de la défense de la nation allemande et de la patrie germanique, nous suivrions plutôt dix fois le ministre Græner qu'une seule fois les communistes. »

(1) La conviction des négociateurs que cet accord, si important au point de vue international, n'aurait qu'une valeur morale sans signification pratique, est caractéristique de l'idéologie et de la politique contemporaines.

(2) Le rôle assumé par la Reichswehr, au cours des événements de juin et juillet 1934 en Allemagne, fut comme on le sait décisif. L'exécution du général von Schleicher et du capitaine Rœhm fait pendant aux décisions qui subordonnèrent l'armée brune à la Reichswehr. Le désaveu partiel infligé par le « Führer » aux formations révolutionnaires qui l'avaient porté au pouvoir, et la consécration éclatante conférée aux forces régulières du Reich, constituent ainsi l'une des étapes de l'évolution naturelle de la situation intérieure du III^e Reich.

(3) Après l'éviction des généraux von Seeckt et von Hammerstein, partisans d'une collaboration intime avec l'U. R. S. S., les milieux dirigeants de la Reichswehr ont adopté (pour combien de temps?) le plan Rosenberg, qui consisterait à isoler la France, à s'entendre avec l'Angleterre et à démembrer la Russie soviétique.

festations de la vie nationale, quelles qu'elles soient. Il n'est donc pas étonnant que le livre du chancelier Hitler, « *Mein Kampf* », y soit devenu un véritable évangile; la force y est représentée comme la source unique du droit et comme l'un des facteurs principaux de la vie internationale, et par suite de la révision du Traité de Versailles. Un coup de force, opéré dans des circonstances favorables, en vue de récupérer tout ou partie des territoires revendus, jouirait probablement en Allemagne d'une approbation quasi unanime de l'opinion publique, s'il était avéré que les solutions pacifiques n'y peuvent pourvoir. Cette unanimité de la nation allemande, parce qu'elle fut sous-estimée dans les États d'Occident, facilita considérablement le jeu du Reich à Genève dans sa lutte pour la révision. Locarno en fut la première étape (1). La suivante fut l'entente de M. Mussolini et de M. Mac Donald, en vue de la révision générale des traités sous la direction des quatre puissances. L'accord de Locarno avait ouvert la voie au système des accords unilatéraux, sous la pression de la politique allemande. Il n'y eut plus dès lors d'accord international, politique ou économique, qui ne fût envisagé par l'Allemagne sous cet angle. Les concessions successives obtenues de cette façon par le Reich ne laissèrent pas de renforcer progressivement à l'intérieur les tendances pangermanistes. C'est ainsi que le journal officiel du parti hitlérien pouvait écrire récemment : « L'Allemagne est le nœud vital et le centre de gravité de l'Europe. La France, l'Angleterre, la Pologne et la Petite Entente ne sont que des nations secondaires. » Comme en 1914, mais plus ouvertement encore, on proclame sans cesse en Allemagne la nécessité d'un changement radical de la carte d'Europe.

(1) Voici ce qu'écrivait à ce propos le *Neuer Vorwärts* en février 1934 : « Le 6 mai 1925, Stresemann invita quelques journalistes pour leur faire un exposé de sa politique à l'égard de la France. C'était à l'époque où l'on préparait Locarno. Le ministre nous déclara que les pertes territoriales à l'ouest étaient pour le moment impossibles à éviter, mais qu'à l'est, en revanche, la révision des traités était non seulement possible, mais nécessaire. Obtenir la possibilité de cette révision à l'est, reprendre le Corridor et la Haute-Silésie, tel était le sens de son accord avec la France. Ce but devait être atteint au plus tard dans quatre ou cinq ans. »

Il s'agit en l'espèce de substituer à la paix de Versailles la paix allemande. Que donnerait cette substitution? Les accords conclus en 1918 par l'Allemagne, à Brest-Litowsk et à Bucarest, l'indiquent sans équivoque possible :

« L'Italie occupée jusqu'à Gênes; la petite mais glorieuse Belgique servant à l'Allemagne de voie d'accès à la mer du Nord; la Hollande, la Suisse, les États scandinaves, la Pologne entièrement placés sous la dépendance de Berlin; l'Angleterre dépouillée de ses colonies et la France de ses bassins miniers; les Balkans et la Turquie soumis à l'Allemagne au titre de voie d'accès en Asie (1). »

Ce programme paraît répondre aux intentions du III^e Reich, sans d'ailleurs les épuiser. Mais le seul fait qu'elles existent et qu'elles soient proclamées par une puissance aussi importante que l'Allemagne n'est-il pas de nature à consacrer, comme une conséquence fatale dans la vie internationale, le règne de la force?

* *
* *

On s'abuserait singulièrement sur la signification réelle de la politique internationale actuelle et de ses ressorts intérieurs en supposant que le déplacement d'équilibre, intervenu après l'avènement du III^e Reich, a sérieusement modifié le fond des choses dans la situation de fait créée en Europe et dans le monde par la guerre de 1914-1918 et les traités qui l'ont suivie. Les mobiles sont restés les mêmes, si la tactique a changé.

A jeter notamment un bref coup d'œil sur un passé récent, on constate qu'il existait il n'y a pas si longtemps, entre l'Allemagne et les Soviets, une certaine communauté de vues politiques, qui s'exprimait par un effort commun pour la révision des traités de paix. Il va de soi que chacun de ces partenaires l'entendait à sa façon : les Soviets pour consolider et étendre le communisme, l'Allemagne pour reconstituer le Saint-Empire. Une telle divergence dans les

(1) Extrait du discours prononcé par le général Ezio Garibaldi à la Chambre des Députés italienne, le 22 mai 1933.

fins était assez de nature à provoquer dans l'avenir de sérieux conflits; en attendant, il s'agissait de démolir le *statu quo* et pour cela d'enlever toute efficacité aux institutions visant à établir une solidarité ou une communauté de vues internationale.

L'enjeu commun était la révision du Traité de Versailles. Mais ce n'était qu'une étape et tandis que la révision des traités apparaissait à l'Allemagne comme un but immédiat et l'une des bases de son unité nationale, elle était considérée par l'U. R. S. S. comme un moyen et l'un des éléments de sa politique extérieure.

Les motifs qui inspirèrent l'U. R. S. S. n'ont en effet rien de commun avec ceux qui opposent les partisans du *statu quo* et de la révision des traités en Europe. Ils sont en revanche la conséquence logique de sa conception de la souveraineté. Fondée sur la force, la souveraineté qui s'y exerce est une souveraineté de classe, une souveraineté sociale, qui constitue le principe essentiel d'une politique extérieure à longue échéance. Aux rivalités nationales comportant des alternances de guerre et de paix, la conception soviétique substitue la rivalité sociale qui, dans l'état actuel de la civilisation, comporte elle aussi les mêmes alternances sous les espèces de guerres révolutionnaires.

La position morale et politique de la III^e Internationale se trouve donc aux antipodes de l'idéologie de Genève. La paix telle que la conçoit la III^e Internationale n'est évidemment pas compatible avec les notions fondamentales qui inspirent les actions politiques des différents régimes qui se partagent l'Europe.

Dans l'esprit de ses dirigeants, la Fédération soviétique fondée sur une souveraineté de classe est à l'avant-garde de la révolution universelle, qui doit s'opérer par la force. L'armée rouge est non seulement l'instrument forgé pour la défense de l'Union soviétique, elle est la force au service de l'internationale communiste (1). Son but est la « libé-

(1) A l'occasion du 16^e anniversaire de la création de l'armée rouge, le C. C. du parti communiste français publiait l'ordre du jour suivant : « ... Le 16^e anniversaire de l'armée rouge n'est pas seulement pour nous un jour de fête, c'est aussi et surtout un jour de rassemblement de nos forces pour accen-

ration » de l'humanité, comme le fut celui de la Révolution de 1789, alors que les citoyens français étaient appelés sous les drapeaux pour porter au delà des frontières leur idéal révolutionnaire, les armes à la main. De même, l'armée soviétique est destinée tôt ou tard, dans l'esprit de ses dirigeants, à porter hors des frontières de l'U. R. S. S. les étendards victorieux du communisme. Il ne convient pas de s'en étonner; mais il faut bien le constater.

Ainsi, deux tendances fondamentales, présentant chacune une solution originale du problème des rapports hiérarchiques entre les diverses souverainetés, se partagent le monde et se trouvent à l'origine du conflit dont on pourrait formuler de la façon suivante les positions extrêmes :

Pour les uns, l'exercice de la souveraineté nationale s'affirme comme le moyen privilégié, et même mystique, par lequel s'exprime intérieurement et extérieurement la solidarité des intérêts spirituels et matériels de toute collectivité : la communauté nationale est la condition de son établissement aux points de vue social, politique et économique, et l'unité irréductible sur quoi se fonde la vie internationale.

D'autre part, selon la thèse adverse, il n'est de vie internationale que dans la mesure où la souveraineté nationale est subordonnée à une forme déterminée de souveraineté sociale, imposée par la force et basée sur les intérêts matériels, communs et internationaux du Travail.

Autrement dit, dans un cas la vie internationale est soumise à l'évolution des impérialismes nationaux, dans l'autre elle l'est à l'évolution d'un impérialisme social.

Entre ces deux pôles, où l'on pourrait reconnaître, entre autres, d'un côté l'Allemagne, l'Italie ou le Japon, de l'autre les Soviets, on trouvera toutes les positions intermédiaires par lesquelles s'explique notamment l'hétérogénéité des pouvoirs représentés dans les tractations internationales, et qui exclut de pays à pays toute équiva-

tuer l'action de masse, pour renforcer l'organisation de notre parti communiste. C'est là surtout pour nous le gage de nouvelles victoires. » (*Humanité* du 25 novembre 1934, n° 12856.)

lence entre représentants et représentés, entre leurs fins et leurs responsabilités.

Provoquée par la guerre, et des événements ou facteurs de toute nature qu'il serait trop long d'énumérer ici, la crise mondiale, politique et économique, est donc en réalité une crise de la souveraineté.

Parmi les groupements humains, peu différenciés au point de vue national et social, du nord-est de l'Europe et de l'Asie, elle a favorisé l'avènement de la Fédération soviétique. En Europe centrale et occidentale, où la nation répond à une notion très différenciée, à une formation et à des traditions millénaires, cette même crise a eu pour effet d'exalter chez certains la volonté de puissance et l'impérialisme national, en favorisant l'avènement de dictatures fascistes et de démocraties conservatrices plus ou moins autoritaires.

Ces divergences fondamentales semblaient peut-être moins apparentes au moment où l'U. R. S. S. prenait une part active à la lutte contre les traités, dans le camp des révisionnistes. Mais il pouvait paraître plausible à cette époque à ses dirigeants que les seuls bénéficiaires d'un conflit armé eussent été les Soviétiques.

L'arrivée au pouvoir du système hitlérien en Allemagne et l'éventualité d'un conflit armé en Extrême-Orient ont eu pour conséquence de modifier radicalement la tactique des groupes d'États rivaux, sans écarter cependant les possibilités d'une guerre, qui pourrait éclater dans l'avenir, si l'on n'y pourvoit pas, sur ce terrain politique et social, en Asie et même en Europe.

*
* *
*

De l'aveu public et répété des dirigeants italiens, la politique italienne envisage la révision du statut territorial établi par le Traité de Versailles, avec le sentiment qu'il n'a pas reconnu à la nation italienne le rang qu'elle se croit destinée à occuper dans le monde.

Sans entrer dans le détail de la politique du fascisme italien dont le réalisme peut trouver ses justifications dans

notre époque troublée, nous nous bornerons à examiner, en ce qui concerne ses conceptions sur la guerre et la paix, les principes qu'il défend, à la lumière de l'exposé fait par M. Mussolini lui-même : « Le fascisme (1), écrit le Duce, en ce qui concerne, d'une manière générale, l'avenir et le développement de l'humanité, et abstraction faite de toute considération de politique actuelle, ne croit ni à la possibilité, ni à l'utilité d'une paix perpétuelle. Il repousse le pacifisme qui cache une fuite devant la lutte, et une lâcheté devant le sacrifice. La guerre seule porte au maximum de tension toutes les énergies humaines et imprime une marque de noblesse aux peuples qui ont le courage de l'affronter. Toutes les autres épreuves ne sont que secondaires et ne placent jamais l'homme en face de lui-même, dans l'alternative de la vie ou de la mort (2). »

C'est dans un sens à la fois chimérique et brutal quant à l'usage de la force, et en s'inspirant de considérations relatives à une expansion raciale quasi mystique que se prononce M. Hitler : « Personne ne peut douter que ce monde sera encore exposé dans l'avenir aux combats les plus durs livrés pour l'existence de la civilisation. En fin de compte, c'est toujours l'instinct passionné de conservation qui remporte la victoire. Il fait fondre comme neige au soleil

(1) B. MUSSOLINI, *Le Fascisme, Doctrines et Institutions*. Paris, 1933, Denoël et Steele.

(2) Le discours prononcé par M. Mussolini vers la fin d'août 1934, à l'occasion des grandes manœuvres, devant 5.000 officiers de réserve (ainsi que la nouvelle loi militaire promulguée récemment en Italie), marque une continuité, qui ne se dément pas, dans la pensée et les actes du Duce. Citons-en notamment les passages suivants :

« ... Personne, en Europe, ne veut la guerre, mais l'idée en flotte dans l'air : elle peut éclater d'un moment à l'autre.

« A la fin de juillet, une situation imprévue s'est présentée, semblable à celle de 1914. Si nous n'avions pas envoyé des divisions à la frontière, des complications se seraient produites qui n'auraient pu se résoudre que par la voix du canon. Il ne faut pas être prêt à la guerre demain, mais aujourd'hui. Nous devons devenir une nation militaire, et même militariste, nous ajoutons guerrière. La vie politique, économique et spirituelle de la nation doit se baser sur ses nécessités militaires...

« Puisque certaines nations s'élèvent et que d'autres descendent, il reste que, malgré la bonne volonté, les conférences, les protocoles, la guerre accompagnera, au cours des siècles, le sort des nations. Le peuple entier est prêt aujourd'hui à répondre comme un seul homme en cas de besoin. »

de mars ce qu'on appelle « l'humanité », mixture de sottise, de lâcheté, de présomptueuse prétention. C'est dans l'éternel combat que le genre humain est devenu grand; dans la paix éternelle il va à sa ruine (1). » On ne peut douter que des affirmations de ce genre ne fassent ouvertement appel à la violence... Qu'il nous suffise donc de constater que dans l'état actuel des relations politiques et économiques, au point de vue international, comme avant la guerre de 1914, l'éventualité d'un conflit armé à plus ou moins longue échéance se maintient à l'état latent d'année en année.

Il serait d'ailleurs tout à fait étrange, contraire à toute logique et aux lois historiques les plus élémentaires, qu'usant de la force à l'intérieur, les écoles dirigeantes des pays à régime dictatorial, y compris l'U. R. S. S., crussent à la possibilité de règlements pacifiques à l'extérieur entre nations ou impérialismes rivaux, en dehors de *trêves* plus ou moins durables et déterminées par les nécessités du moment.

Aussi bien, le seul fait qui compte est non point l'établissement de ces règlements en tant que tels, mais les tendances qu'ils accusent, entre autres, en Europe : d'une part la volonté de stabiliser la paix de Versailles, d'autre part celle de la réviser.

Or, un état de possession contesté ne pouvant engendrer que des *trêves*, ces dernières ne suppriment pas les rivalités, elles les équilibrent tout au plus. Il s'agit d'un équilibre de forces. Équilibre instable, à la merci des conjonctures politiques et économiques. Les accords conclus dans cet esprit ne mesurent donc que des chances de *trêves* et de guerre.

Rien ne mérite plus d'être précisé, par suite, que la notion de la paix telle qu'on s'efforçait de l'organiser à Genève, et qui se proposait de n'être point une *trêve* : reconnaissons simplement qu'il n'y était point question de *la paix*, mais de *conceptions rivales de la paix* : paix de Versailles, paix française, paix allemande, paix soviétique, etc., conceptions qui sont, jusqu'à nouvel ordre,

(1) A. HITLER, *Mein Kampf* (Mon combat). Édition allemande, 1933 (traduction).

irréductibles et dont un remaniement territorial quelconque déplacerait sans la supprimer l'irréductibilité foncière.

Il convient dès lors de se demander quelle valeur réelle, quant aux possibilités d'une paix de droit commun, représentent les accords ou traités conclus soit d'État à État, soit à la Société des Nations.

Il est clair qu'en dehors de leur valeur tactique de trêves provisoires, ils n'en ont aucune, sinon de donner des gages à l'opinion publique. Pour être valable en effet, même relativement, tout accord politique ou économique international devrait participer d'un état de fait légal librement accepté par tous les intéressés. Ce qui n'est pas le cas : toute possibilité de règlement légal est exclue, du fait que c'est le principe même de cette légalité qui est mis en cause et subordonné tantôt à la volonté de puissance d'impérialismes nationaux, tantôt à celle d'impérialismes sociaux.

Il n'est pas douteux, d'autre part, que des nations comme la nation française et la nation anglaise qui, par la force des choses, s'opposent aujourd'hui à des tendances impérialistes, ont toujours montré dans les moments difficiles que l'unité nationale n'était pas chez elles un vain mot ; leur instinct patriotique est alors servi par une ténacité et un caractère à toute épreuve. Mais cela ne suffit pas pour éviter la guerre. La politique de leurs gouvernements amena pendant quinze ans leurs hommes d'État à asseoir la paix sur des équivoques ; elle eut pour effet d'exaspérer chez les autres la tendance à la revanche. Si bien qu'une entente générale européenne ne paraît plus guère possible que sous la menace d'un danger pouvant mener à sa disparition la civilisation occidentale.

A l'intérieur de l'Europe cependant, tous les pays auxquels l'indépendance fut restituée en vertu du traité de Versailles feraient bloc contre toute tentative de révision. Et « si le seul fait de l'existence de chaque Allemand est en soi une protestation contre les traités de paix » (1), l'existence de tout Polonais, de tout Tchèque, Serbe ou

(1) *Frankfurter Zeitung*, janvier 1933.

Roumain, est en soi une protestation contre toute tentative de révision territoriale. Il n'est pas douteux notamment que la Pologne et les autres pays visés ne soient fermement résolus à l'unanimité ou à l'immense majorité de leur population, à s'opposer les armes à la main à toute tentative qui, dans l'état actuel des relations internationales et sous quelque prétexte que ce soit, aurait pour but une amputation quelconque de leur territoire.

Le mot d'ordre de la révision imposée, et non volontairement acceptée, est donc nettement un mot d'ordre de guerre. La signification de ce fait ne fut sans doute pas appréciée parfaitement par les initiateurs du pacte à quatre. Alors qu'il devait cimenter l'union, si désirable à tant d'autres égards, de l'Italie et de la France comme l'un des gages d'une consolidation progressive des relations européennes, ce mot d'ordre transforma le pacte à quatre en machine de guerre. Dirigé d'une part contre la Société des Nations, il visait de l'autre à détruire les alliances qui unissaient à la France les pays du centre et de l'est européen. Il s'agissait bien dans l'esprit de ses initiateurs d'un nouveau partage de l'Europe, mais il portait cette fois sur un groupement de cent millions d'hommes. Il est clair, pour ce qui nous occupe, que cette nouvelle combinaison de forces n'eût pas été de nature à favoriser la paix à longue échéance.

La récente attitude des Soviets, sous la pression des événements d'Extrême-Orient et de l'orientation nouvelle de la politique allemande, si nettement indiquée dans le mémoire Hugenberg, paraît toutefois devoir constituer provisoirement une garantie d'équilibre pour les pays limitrophes. En cas de conflit, l'isolement de l'U. R. S. S. pourrait en effet signifier la fin du régime soviétique. On ne s'étonnera donc pas jusqu'à nouvel ordre du revirement politique de la III^e Internationale. Un article de la *Pravda* du 10 mai 1933 résume assez bien la volte-face de Moscou et les motifs qui l'inspirèrent : « *Le désir de révision est celui d'un nouveau partage du monde* (1) qui s'opérerait

(1) La *Pravda* n'ignorait pas le plan Rosenberg qui vise en premier lieu l'U. R. S. S.

au détriment de l'un des deux camps impérialistes. La paix dictée par une nouvelle coalition victorieuse serait encore une paix obtenue par la violence. Le mot de révision est simplement le nom différent d'une nouvelle guerre mondiale, plus horrible encore et plus cruelle. Le prolétariat, bien qu'il soit l'ennemi déclaré de la paix de Versailles, ne peut se ranger du côté des puissances impérialistes qui, dans le déchaînement d'une nouvelle guerre, *se donnent pour but un nouveau partage du monde.* »

La sollicitude soviétique pour les solutions pacifiques paraît devoir être aussi durable que l'intérêt qu'elle porte au maintien du *statu quo*. Elle est évidemment en raison directe de sa stabilité intérieure et de sa situation politique. Cet état de fait, avantageux pour le moment, peut se prolonger sans doute encore quelque temps; mais il est à la merci des événements et notamment d'un renversement quelconque de l'équilibre actuel des forces, dont l'éventualité n'est, sans doute, pas absolument exclue. Toutefois, il paraît indiqué, en attendant, d'exploiter la situation comme il convient et sans s'exposer à être dupes. Le changement de front de l'U. R. S. S. pourrait être aussi l'indice de changements plus profonds. Dans ces conditions, et sous cette réserve, l'entrée de l'U. R. S. S. à la Société des Nations ou dans un système de défense régional (tel que le pacte oriental) comme le préconise la France, pourrait être non seulement utile mais salutaire pour prolonger l'état de paix. Il serait toutefois prématuré d'y voir la principale garantie d'une stabilité durable de l'Europe.

En ce qui concerne les pactes ou les accords conclus avec des États à régime non communiste, on sait en effet quelle est la manière de voir de l'Union soviétique. Elle paraît devoir se conformer à ces paroles de Lénine, que rien dans la politique des Soviets ne semble avoir infirmé jusqu'à présent : « Acceptons toutes les obligations que l'on pourrait nous demander, mais lorsque sonnera l'heure de la décision, n'oublions pas que l'honneur d'un communiste consiste à ne les remplir que dans la mesure où elles répondent aux intérêts du prolétariat. »

A ce point de vue, le renouvellement du traité de Berlin,

les pactes de non-agression signés par l'Union soviétique et son entrée à la Société des Nations, bien qu'ils soient contradictoires en principe, participent de la même tactique si clairement définie par Lénine. Si l'on considère d'autre part les budgets formidables consacrés par les Soviets à l'armement et les investissements massifs mis dans l'industrie lourde, dont le démarrage à plein rendement est encore à échéance de quelques années à cause des difficultés de la situation intérieure, on retrouvera aisément les éléments positifs de la politique pacifique actuelle de l'Union soviétique.

*
* *

Parmi les anciens Alliés, le seul pays qui se soit prononcé résolument dans toutes ses démarches internationales pour le maintien des traités conclus de 1919 à 1922, c'est la France. L'accord de Locarno, de même que les plans de désarmement Édouard Herriot et Paul-Boncour, restaient encore à certains égards dans le cadre des traités. Et même la reconnaissance théorique de l'« égalité des droits » à l'Allemagne dans le domaine de l'armement n'altère point la continuité foncière de la politique française. Elle s'est traduite par une tendance permanente, au cours des quinze dernières années, à la consolidation du traité de Versailles, au prix de certains compromis et de concessions. Une seule fois, elle sembla vouloir abandonner cette voie, à l'occasion du « pacte d'entente et de collaboration » dont l'initiative revient à M. Mussolini (18 mars 1933). Paraphé le 7 juin, le « pacte d'entente et de collaboration des quatre puissances » ne fut toutefois jamais signé. La résolution de la Commission des Affaires étrangères de la Chambre (automne 1933) paraît devoir en exclure pour l'avenir la ratification. Le changement intervenu dans la politique française à l'égard des Soviets semble jouer dans le même sens.

Il est difficile d'admettre en effet que la France se résignerait à subir l'arbitrage d'une sorte de Sainte Alliance sur le modèle de celle qui opéra après 1815.

Sans doute, la continuité réelle de la politique française a été, du moins jusqu'à ces derniers temps (1), moins la conséquence d'un plan d'action positive, que d'une tendance de l'opinion publique cristallisée autour de la formule : « Pas de guerre, pas d'armements », et engendrée elle-même par l'instinct de conservation. Quoi qu'il en soit, il faudrait une mauvaise foi évidente pour ne pas reconnaître que ni la nation française, en raison de cet état d'esprit, ni son armée ne nourrissent à l'égard d'aucun pays la moindre intention d'agression. Elles constituent en revanche pour l'Europe la plus sérieuse des garanties pour une trêve durable. Quiconque cherche aujourd'hui à désarmer la France favorise consciemment ou inconsciemment l'éventualité d'une nouvelle guerre. C'était, récemment encore, une condition du maintien de la V^e partie du Traité de Versailles. Dans l'avenir, ce postulat peut encore reprendre sa valeur à la suite de la réglementation et de la limitation des armements du III^e Reich.

*
* *

A moins de liquider un passé qui ne date pas d'hier, il faut bien admettre que le maintien de la paix et d'un *statu quo*, chèrement payé par quatre ans de guerre, ne sont réalisables que par l'organisation d'une force suffisante pour défendre cette paix et pour rendre normale dans l'avenir la vie internationale.

C'est en vain qu'on en appellerait, en effet, au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, aux droits historiques, ethniques, économiques, sociaux, etc..., si l'on ne possède pas des éléments de force suffisants pour défendre ces droits fermement : la faiblesse même de l'adversaire éventuel ne peut être seule une garantie de sécurité. L'arbitrage *post factum*, dont les droits de l'une des parties constitueraient la base légale, ne peut de toute évidence être

(1) Elle a été, comme on le sait, profondément modifiée sous la pression des circonstances (réarmement du Reich), en vue de l'organisation d'un front commun des nations pacifiques contre la guerre.

accepté par l'autre partie, qui met précisément ces droits en question. Autrement dit, il ne peut s'agir de légalité où manque la matière légale, où les points litigieux sont résolus par les parties, où il n'y a ni lois, ni juges, ni sanctions.

Aussi longtemps que les collectivités humaines, sociales ou nationales et l'homme même ne seront pas capables d'accepter les sacrifices mutuels que comporte une paix véritable, ils seront infailliblement amenés à en appeler à la force pour régler leurs différends. La guerre leur paraîtra une calamité moindre que le renoncement aux intérêts spirituels, moraux et matériels représentés par les communautés dans lesquelles ils s'incarnent.

Il est notamment, pour une nation qui se veut telle, un malheur plus grand que la guerre, c'est de perdre ses droits à une existence indépendante suivant un statut national. Que le sentiment national n'est pas un leurre, l'exemple de la Pologne en est la preuve. Cent cinquante ans d'esclavage ne sont pas parvenus à y altérer ce sentiment. L'histoire de la Pologne peut servir d'exemple pour montrer que, quels que soient les précédents sur lesquels elle se fonde, lorsqu'elle est privée de ses droits à une existence autonome, une nation qui se veut telle est condamnée à vivre dans la révolte, d'une vie diminuée qui pèse d'une même façon sur la vie de tous ses citoyens.

Mais l'on n'efface pas plus le passé que l'on ne dirige à sa guise le présent. Comme par le passé, à l'heure actuelle, il n'est pas d'autre garantie d'existence, pour tout État ou groupement d'États, que la force et l'union.

Aussi longtemps que le problème du désarmement ne se posera pas comme un problème de droit commun international, le monde restera divisé et toute collectivité, nationale ou fédérale, sera contrainte de pourvoir elle-même à sa sécurité.

Or, rarement au cours de l'histoire, les intérêts respectifs des nations ou des groupements d'États et de nations se sont opposés avec pareille violence. Jamais les différends qui les divisent n'ont mis en jeu de plus vastes moyens d'action, ni suscité des haines aussi tenaces. Mais les risques

de guerre encourus sont en raison directe de la puissance même de ces facteurs et de ces moyens. Aussi bien, seules les conséquences redoutables qu'elle entraînerait ont éloigné jusqu'à présent l'éventualité d'une nouvelle guerre.

Telle quelle, dans le monde d'aujourd'hui, la paix n'est rien autre qu'une suspension d'armes. Elle ne se prolongera qu'autant que ses partisans seront en état de s'unir et de la défendre, au besoin par la force. On peut désirer la paix, la défendre ou l'imposer; elle ne s'achète pas, quel que soit le prix qu'on y mette.

CHAPITRE II

L'EUROPE EN ÉTAT DE SIÈGE ET LE CONFLIT D'EXTRÊME-ORIENT

1. *Le réarmement du Reich.*
 2. *La politique de l'équilibre et la paix armée.*
 3. *La situation politique et militaire en Extrême-Orient. Le caractère intégral d'une guerre moderne.*
-

1. Le réarmement du III^e Reich.

En dehors des facteurs multiples d'ordre intérieur, tels qu'une tradition commune (langage, mœurs, coutumes), et des intérêts qui s'y rattachent, une des lois historiques les plus constantes est que l'évolution d'un peuple se précipite toujours dans le sens d'un renforcement de l'unité nationale, sous la pression de facteurs extérieurs. L'Allemagne n'échappe pas à la règle. La cristallisation s'y est faite autour des revendications contre le Traité de Versailles. Il n'est sans doute plus un Allemand qui ne soit convaincu de la totale irresponsabilité du Reich en ce qui concerne les origines de la guerre de 1914-1918, et qui n'estime que les frontières actuelles « ne brûlent et ne saignent » (*die brennende Blutgrenze*). Ces convictions leur paraissent justifier plus que jamais les principes politiques d'un Frédéric II, d'un Bismarck, d'un Clausewitz, d'un Ludendorff, d'un Frietsch, qui glorifient la guerre comme le seul instrument de la puissance nationale, susceptible de recréer la grande Allemagne. C'est ainsi que la formule du professeur Banse : « seule la

guerre peut conduire l'Allemagne de la misère actuelle à un avenir prospère », semble avoir été élevée à la hauteur d'un dogme par les dirigeants du III^e Reich.

Une déclaration récente de Gottfried Bem (janvier 1934) dans le *Berl. Börsenzeitung* illustre assez bien cet état d'esprit : « Un siècle de grande lutte va commencer... Nous sommes même déjà en pleine période de destruction : le tonnerre s'accouplera avec la mer, le feu avec l'eau ; avec la même rigueur implacable, les dernières générations de la race blanche se jetteront l'une sur l'autre. Il ne reste donc qu'une chose à faire : éduquer des cerveaux, de grands cerveaux, qui sauront défendre l'Allemagne. Des cerveaux féroces, des mâchoires foudroyantes. Criminel est celui qui voit l'humanité nouvelle dans un rêve, qui imagine l'avenir au lieu de le forger ; car l'homme nouveau devra pouvoir combattre... Il n'y aura jamais plus de paix en Europe!... »

Les mobiles qui inspirèrent au chancelier Hitler le décret (1) du 7 avril 1933, mis en vigueur le 30 janvier 1934, en vue de réaliser l'unité de la nation allemande, ne prêtent de même à aucune équivoque, si l'on se réfère aux principes qu'il ne cesse d'affirmer : « Si le peuple allemand avait possédé, au cours de son évolution historique, *cette unité grégaire* (2) dont ont profité d'autres peuples, l'Empire allemand serait sans doute aujourd'hui le maître de la sphère terrestre. L'histoire est incapable d'établir si, de cette façon, on n'aurait pas pu voir se réaliser ce que tant de pacifistes aveugles espèrent mendier

(1) Ce texte, d'une importance capitale, est le suivant :

ART. I. — La représentation populaire des États particuliers est supprimée.

ART. II. — a) Les droits souverains de ces États sont reportés au Reich ;
b) Les Gouvernements des États sont subordonnés au Gouvernement central du Reich.

ART. III. — Les présidents d'État sont subordonnés au ministre de l'Intérieur du Reich.

ART. IV. — Le Gouvernement du Reich peut créer de nouvelles lois constitutionnelles.

ART. V. — Le ministre de l'Intérieur du Reich est chargé de prendre toutes les mesures et d'émettre tous les décrets nécessaires pour l'exécution de cette loi.

ART. VI. — Ce décret entre en vigueur le jour même de sa publication.

(2) C'est moi qui souligne.

aujourd'hui en geignant et en pleurnichant : une paix, non pas étayée sur les palmes qu'agitent, en se lamentant, des pleureuses pacifistes, mais fondée par l'épée victorieuse d'un peuple de maîtres qui aurait pris le monde pour le mettre au service d'une culture supérieure (1). »

Ces déclarations de principe n'auraient pas d'autre importance en soi, et nous n'en aurions certes pas fait cas, si elles étaient isolées, et si l'on n'en trouvait pas une confirmation singulière dans les faits. Sans doute, maints hommes d'État allemands, et M. Hitler lui-même, ont protesté de leurs intentions pacifiques; certains accords récents avec des pays voisins sembleraient en faire foi. Faut-il en conclure que, dans l'état actuel de la situation politique et économique, le III^e Reich préférerait obtenir satisfaction à ses revendications raciales, politiques et économiques par voie pacifique plutôt qu'en provoquant la guerre? Ainsi posé, le problème paraît insoluble. Le III^e Reich admettrait fort bien en effet que son programme d'expansion s'accomplît sans effusion de sang et sans frais; il s'efforce d'y arriver par la politique. Mais il ne condamne pas pour cela l'usage de la violence, le cas échéant, et comme son programme ne se range pas précisément parmi les entreprises d'ordre philanthropique, que d'autre part ses voisins ne paraissent pas admettre sans réserves ses intentions, il prépare méthodiquement l'instrument qui doit servir sa volonté de puissance.

Le seul fait nouveau est qu'il n'y a plus, à cet égard, deux Allemagnes, comme le pensaient encore il y a quelques années certains politiciens et non des moindres, mais une Allemagne. En fait, cette innovation ne change rien à la continuité de la politique allemande; elle en accélère simplement la réalisation.

Dès 1921, la constitution de Weimar (art. 8 et 79 de la Constitution, *Wehrgesetz* du 23 mars 1921) avait jeté les bases de la puissance militaire du Reich, en supprimant l'autonomie des États en matière de défense nationale, et en conférant dès le temps de paix le commandement en

(1) *Mein Kampf*, p. 437-438. Édition 1933.

chef (*Oberbefehl*) de l'armée au président du Reich (*Oberbefehlshaber*). En vertu de cette loi, le président du Reich peut déléguer ses fonctions au ministre de la Reichswehr (*Kraftdelegation an Stelle des Reichspräsidentes*). En réalité, le commandement incombe pour les armées de terre au chef de la direction de l'armée (*Chef der Heeresleitung*), pour la marine au chef de la direction de la marine (*Chef der Marinenleitung*). En temps de guerre, les officiers généraux titulaires de ces deux hauts emplois assument le commandement en chef des forces armées de l'État. Avec l'unification définitive du Reich, décrétée par le chancelier Hitler, qui supprime ce qui subsistait encore des particularismes d'États, notamment en Bavière, ce système est devenu beaucoup plus simple que celui qui existait avant la guerre (1), il facilite la tâche de l'État-Major général qui, sous le nom de *Truppenamt* (2), a été lui aussi entièrement réorganisé et unifié.

*
* *

(1) Voir chap. IV.

(2) Il résulte notamment de la comparaison entre l'organisation actuelle du *Truppenamt* et celle du Haut-Commandement allemand en 1914 que le bureau central est maintenant représenté par la section T. 2 (organisation). La section des opérations, des chemins de fer et places fortes a été remplacée par la section T. 1; la section des armées étrangères par la section T. 3 (statistique); la section de l'instruction par la section T. 4. Enfin la section géographique et la section historique ayant été transférées au ministère de l'Intérieur, une section spéciale dite section de la Société des Nations a été incorporée au *Truppenamt*.

En définitive, le « *Truppenamt* » qui a remplacé l'ex-Grand-État-Major est dirigé par un Général major, auquel sont directement adjoints 3 officiers; il comprend 5 sections :

1° *Section T. 1* (opérations et topographie) : 14 officiers.

Cette section se subdivise en trois fractions :

a) *Heeresabteilung* (opérations), qui traite les questions suivantes :

- Conduite et emploi des troupes.
- Protection des frontières, défense nationale, fortifications.
- Ravitaillement.
- Questions de politique militaire.
- Exploitation des renseignements politiques.

b) *Heeresvermessungstelle* (topographie), organe de liaison avec le service géographique de l'ancien Grand-État-Major passé en bloc au ministère de l'Intérieur.

Suite de la note page suivante.

2. LA REICHSWEHR. — La reconnaissance de l'égalité des droits, en ce qui concerne l'armement du Reich, semble

c) *Transportgruppe*, créé en remplacement de l'ancien bureau des transports, qui a été supprimé.

2° *Section T. 2* (organisation) : 14 officiers.

Budget.

Organisation de la Reichsheer.

Mesures législatives et administratives.

Effectifs.

Avancement, mutations, congés.

3° *Section T. 3* (armées étrangères) : 15 officiers.

France.

Grande-Bretagne.

Belgique, Hollande, Suisse.

États-Unis d'Amérique, Chine, Japon.

Russie.

Pologne et États Baltes.

Section du Chiffre (chiffrement et décryptement).

4° *Section T. 4* (instruction) : 12 officiers.

Instruction de l'armée.

5° *Section V. H. (Völkersbund Abteilung, Gruppe Heer)* : 7 officiers.

Section de la Société des Nations.

FORMATION DES OFFICIERS D'ÉTAT-MAJOR. — En vertu du traité de Versailles, l'École de formation des officiers destinés au Grand-État-Major allemand, l'Académie de guerre, a été supprimée. La sélection et l'instruction des officiers destinés à servir dans les états-majors n'en sont pas moins poursuivies par le Haut-Commandement allemand. La sélection a lieu à la suite d'un concours qui, par bien des points, rappelle le concours d'admission à la *Kriegsakademie* d'avant guerre; il a lieu une fois par an, au siège de chaque région militaire (*Wehrkreis*) et porte, de ce fait, le nom d'examen de région (*Wehrkreisprüfung*).

Les sujets de composition dudit examen sont les mêmes pour toutes les régions et sont fournis par l'organe de la Direction de l'Armée, l'Office des troupes (*Truppenamt*), qui correspond au Grand-État-Major d'avant guerre.

Les officiers reçus à l'examen de *Wehrkreis* sont préparés aux fonctions d'officier d'État-Major.

Jusqu'en 1928, ils recevaient cette instruction à l'E.-M. de leur division d'origine ou de la région de corps d'armée dont elle dépend. Depuis cette date, ils ont été groupés alternativement, une année dans les états-majors dépendant du *Gruppenkommando* (commandement) de l'Est, l'année suivante dans les états-majors du *Gruppenkommando* de l'Ouest.

Le stage d'état-major semble durer deux ans, interrompu par des séjours dans la troupe.

Au cours des stages, une sélection est opérée parmi les stagiaires, comme cela avait lieu avant la guerre, entre les officiers reçus à la *Kriegsakademie*.

Les meilleurs stagiaires sont détachés à la *Heeresleitung* à Berlin, où ils suivent des cours communs analogues à ceux de l'ancienne *Kriegsakademie*.

En fait, la catégorie d'officiers d'avant-guerre, dite officiers du Grand-État-Major, ou vulgairement « *Stäbler* » (brevetés d'E.-M.), existe encore, mais sous la dénomination camouflée de « *Führerghilfe* » (auxiliaires des chefs).

n'avoir plus désormais d'autre signification que de régulariser un état de fait existant; c'est une pure formalité. La création de petites unités nouvelles de toutes armes avait déjà porté en 1933 l'effectif total de l'armée active à 180.000 hommes (au lieu de 100.000). En avril 1934, il dépassait déjà 200.000 hommes (1). Il n'est pas exagéré de prévoir pour 1935 que cet effectif atteindra 400.000 hommes (2).

L'armement de la Reichswehr, tel qu'il avait été établi en 1919, dépassait en réalité de 50 % les limites autorisées en quantité et qualité, sans compter les dépôts secrets d'armes et de matériel de guerre du *Grenzschutz*. Contrairement aux clauses du Traité de Versailles, chaque bataillon d'infanterie comporte une section de pièces antichars et de lance-mines légers (M. W. 18).

Chaque escadron est pourvu de 9 mitrailleuses légères (M. G. 13); chaque régiment de cavalerie comporte « un escadron lourd » qui comprend une section de mitrailleuses lourdes, une section de lance-mines et une section de transmissions. Les divisions de cavalerie sont dotées d'automobiles blindées. L'artillerie a été entièrement modernisée et réorganisée. L'artillerie de défense contre avions est en voie de réorganisation.

Quant à sa qualité, la Reichswehr est une armée d'élite qui dispose d'un corps d'officiers, de sous-officiers et de soldats sélectionnés, complété par des éléments choisis parmi de nombreux volontaires en vertu du pouvoir discrétionnaire des chefs. Homogène à tous les points de vue, instruit suivant les nécessités modernes, le corps d'officiers

(1) D'après le budget du III^e Reich pour 1934 (1^{er} avril 1934-31 mars 1935) publié dans le *Journal officiel* du 26 mars 1934, les dépenses pour l'armée de terre étaient évaluées à 654,6 millions de marks, c'est-à-dire 172 millions, soit 35 % de plus qu'en 1933. Les dépenses par rapport à 1933 se sont accrues de 26 % (119,2 millions) pour l'entretien des troupes, de 38 % pour l'habillement, de 33 %, pour le casernement et de 31,9 % pour la remonte.

(2) Ces effectifs seront réalisés grâce aux recrues nouvelles, qui ont été incorporées le 1^{er} avril 1934, et dont les contrats d'engagement sont conclus pour dix-huit mois. Une deuxième incorporation, prévue pour le mois d'octobre 1934, devait amener les effectifs de la Reichswehr au niveau de 300.000 hommes par d'autres engagements d'un an. Pour l'année 1935, il est prévu une troisième incorporation qui portera les effectifs à 400.000 hommes.

de la Reichswehr a été entièrement adapté aux nécessités de la guerre moderne.

Il est clair, enfin, que ces données fragmentaires, qu'il est facile à chacun de contrôler, par l'examen du budget et les manifestations de la vie quotidienne sans rien de mystérieux, sont probablement au-dessous de la réalité. La force réelle et la valeur toute moderne de l'armée allemande ne se dévoileront entièrement que le jour où elle entrerait en guerre.

*
* *

3. LA SCHUPO ET L'ARMÉE TERRITORIALE. — Il existe comme on le sait, en Allemagne, en dehors de l'armée active, une police d'État, la *Schutzpolizei* ou Schupo. Elle est composée de troupes, casernées et armées d'une façon moderne, qui atteignent un effectif de 100.000 hommes. Dès l'avènement de M. Hitler au pouvoir, la Schupo fut réorganisée de façon à s'ajuster exactement à l'organisation territoriale de la Reichswehr : ses états-majors furent portés de deux à sept (inspections de police). En violation flagrante du Traité de Versailles et du pacte rhénan (Locarno), deux de ces états-majors ont été installés dans la zone démilitarisée (Dusseldorf et Francfort-sur-le-Main). La création d'unités de *Schutzpolizei*, tout au long de la frontière française, contraire elle aussi aux accords et traités précités, témoigne nettement du rôle que la police militarisée jouerait en temps de guerre, comme couverture (1).

L'armée brune. — L'une des plus importantes lacunes du système militaire allemand était jusqu'à présent le manque de réserves nombreuses et convenablement exercées. Si la doctrine du général von Seeckt fut celle de l'offensive foudroyante à l'aide d'armées d'élite réduites, c'est qu'elle était imposée par les circonstances; elle n'a été qu'une étape et le point de départ d'un développement systéma-

(1) Des détachements de police, armés et exercés militairement (*Landespolizei*) sont en fonction dans toutes les villes importantes, telles que Trèves, Mayence, Coblenze, Cologne, Aix-la-Chapelle et Dusseldorf.

tique en vue de la nation armée. L'art militaire allemand s'est toujours basé, en effet, sur l'utilisation de masses humaines aussi nombreuses que possible, comme en 1870 et en 1914. Conformément à cette tradition, le Gouvernement du III^e Reich, qui n'a pas dérogé à la règle, a adopté résolument le principe de Guillaume I^{er} en vertu duquel « l'armée prussienne sera dans l'avenir le peuple prussien en armes ».

Les réserves comprenaient, en 1918, 21 classes d'anciens combattants, de la classe 1901 à la classe 1921; mais les plus jeunes atteindraient aujourd'hui trente-quatre ans. L'Allemagne ne pourrait donc compter actuellement que sur les sept dernières classes d'anciens combattants, environ 1.500.000 hommes; cet effectif sera dans quelques années réduit à fort peu de chose, et utilisable surtout dans les services de l'arrière.

Aussi bien, après avoir introduit la préparation militaire obligatoire (1) des jeunes gens et mis sous le contrôle de l'État les Sociétés sportives, le III^e Reich entreprit l'organisation de l'armée brune, qui comprend les *Schutzstaffel* (S. S.) dont les membres font des stages périodiques dans l'armée régulière, et les *Sturmabteilungen* (S. A.). Ceux-ci absorbèrent dernièrement les jeunes classes du *Stahlhelm* et leur effectif total serait, d'après le capitaine Rœhm, à cette époque chef d'État-Major de l'armée brune et ministre du Reich sans portefeuille, de 2.500.000 hommes en cas de mobilisation (2).

Les formations actives d'assaut (*Aktive Fins-S. A.*) semblent compter, après leur réorganisation en été 1934, environ un demi-million d'hommes; les formations de protection actives d'infanterie (*Aktive Fins-S. S.*) environ 200.000 hommes; les formations mécanisées S. A. et S. S. plus de 250.000 hommes; le corps automobile environ 100.000 hommes; les formations de cavalerie, la gendarmerie de campagne (*Feldjäger Korps*), etc..., environ

(1) Tous les jeunes gens ayant terminé leurs études secondaires sont astreints à passer quatre mois dans les camps de travail et six semaines dans les S. A.

(2) Cf. le discours du capitaine Rœhm à Berlin, le 7 décembre 1933.

60.000 hommes; au total, plus de 2.100.000 hommes (voir le tableau hors texte donnant le schéma d'organisation de l'armée brune). L'armée brune, composée de troupes à pied et à cheval, ainsi que d'unités mécanisées, d'un corps automobile et d'une aviation, possède ses propres détachements de liaison avec tout le matériel technique nécessaire, T. S. F. incluse, à la disposition du commandement supérieur. Elle dispose en outre de compagnies et de bataillons de pionniers, et d'un service sanitaire organisé militairement. Nous avons donc affaire à une armée territoriale, dont le plan est grandiose et le caractère celui d'une milice.

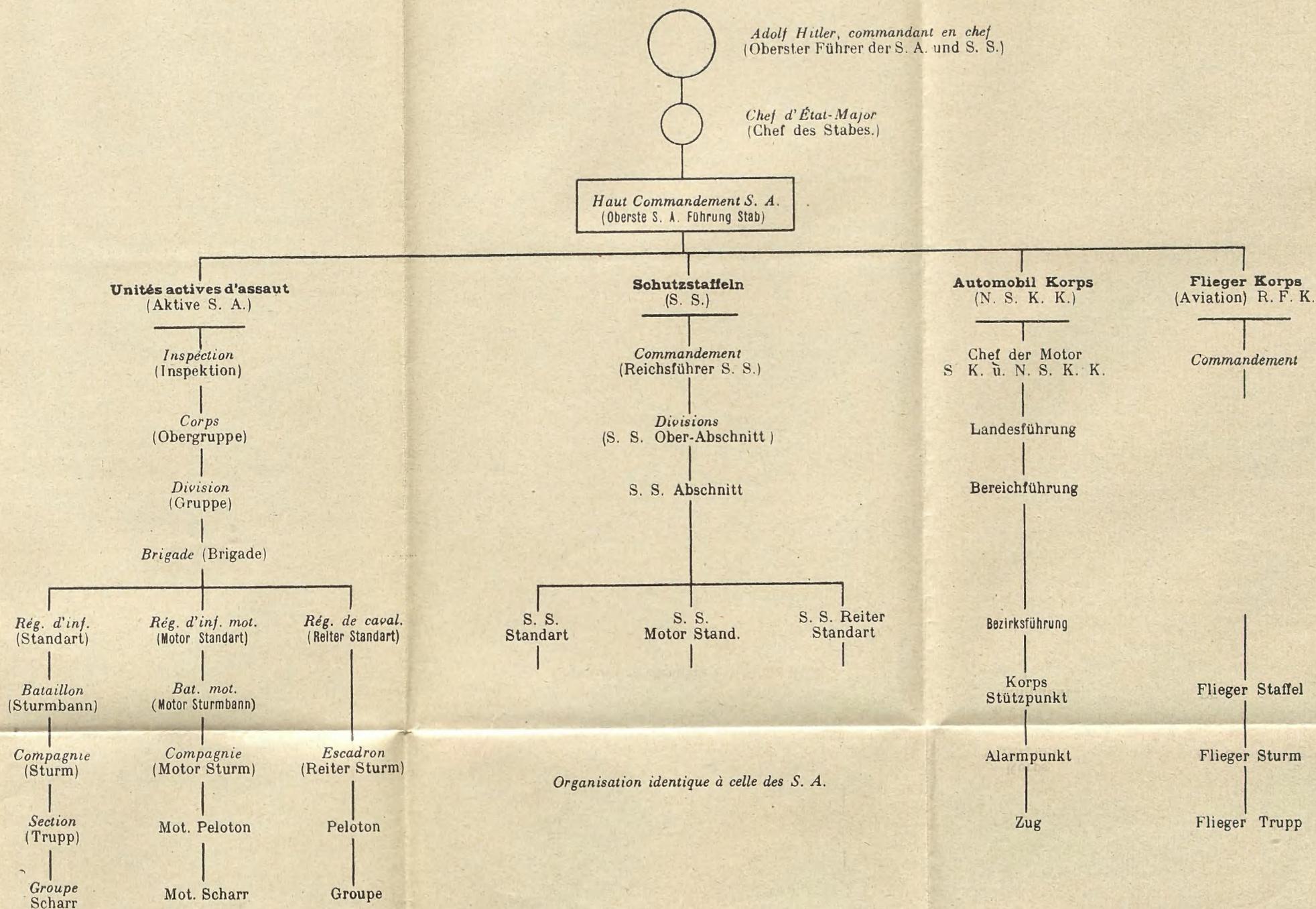
Il est clair que la Reichswehr servira de base à la mobilisation en cas de guerre (1). Elle pourra disposer de réserves instruites dans ses propres rangs, ainsi que dans ceux de la police (actuellement 300.000 hommes). Elle va utiliser aussi les volontaires qui ont effectué un stage dans ses rangs.

Dès le début de l'année 1934, elle pouvait déjà, par voie de convocation individuelle, appeler sous les armes jusqu'à 1.500.000 hommes. Mais ce n'était pas suffisant pour soutenir, le cas échéant, une guerre de longue durée; les troupes recrutées par la Reichswehr ne sont destinées à servir, en effet, que de troupes de choc en vue d'opérations foudroyantes. L'armée brune est par suite destinée à compléter la Reichswehr mobilisée et à assurer la couverture des frontières du pays.

Ces formations, paramilitaires en principe, mais formées militairement en fait, sont réparties à l'intérieur du pays en sept *Obergruppen*, qui correspondent aux sept régions militaires. Les cinquième et sixième groupes sont affectés aux régions théoriquement démilitarisées des provinces de l'ouest. Il y a aussi un huitième groupe représenté par les formations hitlériennes en Autriche.

(1) Il résulte, d'autre part, des documents présentés au Reichstag par des députés communistes, bien avant 1933, que la mobilisation comportait une organisation secrète, assurée par les « officiers civils ». Ces derniers en tant qu'officiers de région (*Kreisoffiziere*) avaient pour mission d'organiser dans tous les détails la mobilisation des hommes en état de porter les armes dans leur région.

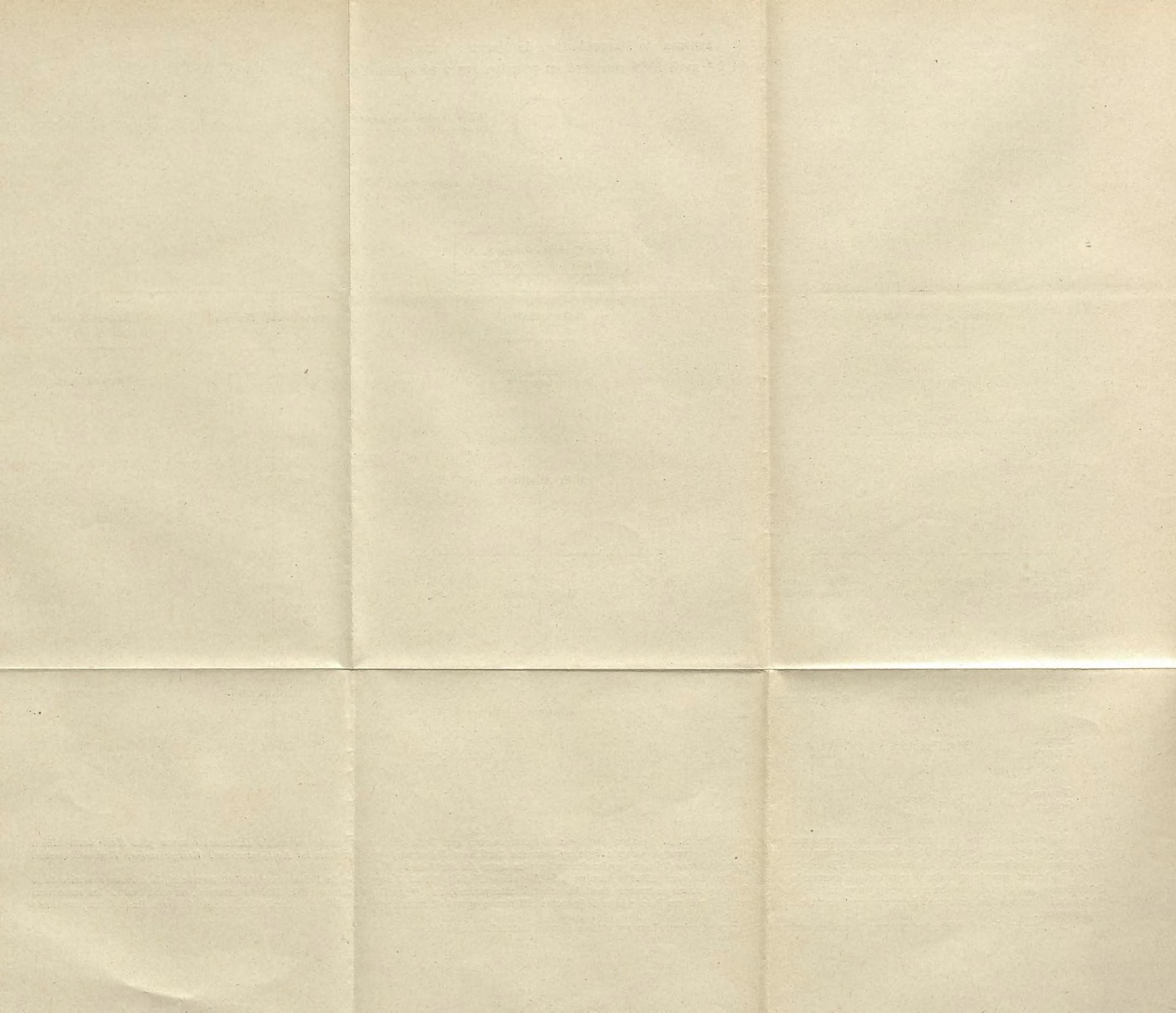
Schéma de l'organisation de l'armée brune.
État du 1^{er} avril 1934 conservé en principe après réorganisation.



La première réserve de l'armée brune est formée par les membres des S. A. âgés de trente-six à quarante-cinq ans. Cette réserve organisée en unités distinctes compte plus d'un demi-million d'hommes. Les classes dépassant l'âge de quarante-cinq ans font partie des réserves de seconde ligne, soit environ 3 millions d'hommes, organisés dans les *Kyffhäuserbund*, *Kriegervereine*, *Regimentsvereine*, *Waffenringe*, *Marinevereine*, *Kolonialverbände*, etc... L'encadrement de ces réserves est fourni par les classes les plus âgées du *Stahlhelm*.

En tenant compte en outre d'organisations comme le *Reichsbund für Offiziere* (150.000 membres), la *Technische Nothilfe* (200.000 membres), le *Bahnsschutz* (40.000 membres), la colonne sanitaire de la Croix-Rouge (un demi-million de membres), les volontaires instruits dans les camps de travail (dont les effectifs atteignaient, au 1^{er} avril de l'année 1934, 340.000 hommes), on peut évaluer les ressources réelles de l'Allemagne en personnel. Leur renouvellement est assuré par le Troisième Reich; la seule jeunesse hitlérienne compte dans ses rangs 4 millions et demi d'adolescents de dix à dix-sept ans, organisés militairement.

L'utilisation de ces différentes réserves humaines varierait évidemment suivant leur âge et leur degré d'instruction militaire.



Chacun de ces *Obergruppen* (1) (dont la formation rappelle celle d'un corps d'armée) comprend trois *Gruppen* (divisions), répartis selon les besoins de la mobilisation. Les sous-groupes sont répartis dans le même but en régions, qui correspondent aux « *Landwehrbezirke* » d'avant la guerre. Les *Standarte* S. A. portent tous les mêmes numéros que les régiments de l'ancienne armée impériale et de ceux qui furent formés pendant la guerre. Le commandement des *Obergruppen* est stationné dans les mêmes centres que les divisions régulières : Berlin, Dresde, Munich (transféré dernièrement à Hanovre, pour des raisons stratégiques), Munster, Stuttgart (transféré à Francfort pour les mêmes raisons), Stettin et Königsberg.

Sans surestimer la valeur de combat de l'armée brune, on peut admettre qu'il suffirait de bien peu de choses et de très peu de temps pour lier en un tout organique des éléments qu'on s'est jusqu'à présent contenté de juxtaposer, mais dont la fusion constituerait l'une des plus considérables machines de guerre de notre temps.

Il est assez difficile d'autre part d'admettre que cette organisation officiellement paramilitaire (2) soit nécessaire uniquement par des besoins de politique intérieure, surtout lorsqu'on constate qu'elle s'accompagne de la construction intensive depuis plusieurs années d'un réseau de routes et de voies ferrées dont l'intérêt économique est relatif, mais dont la signification stratégique saute aux yeux. Le programme établi en 1933 par le Gouvernement du III^e Reich comporte notamment la construction de deux autostrades dont l'une va de Lubeck à Bâle par Hanovre, Francfort-sur-le-Main et Karlsruhe, et l'autre de Königsberg à Munich et aux frontières sud, par Dantzig, Stettin, Berlin, Leipzig et Nuremberg. Ces deux voies doivent être coupées par les autostrades : Hambourg-Berlin,

(1) *Obergruppe* = corps d'armée; *Gruppe* = division; *Untergruppe* = brigade; *Standarte* = régiment; *Sturmbann* = bataillon; *Sturm* = compagnie.

(2) On sait que le gouvernement du III^e Reich tend à introduire le service obligatoire de six mois, qui, avec la préparation militaire et les cours de perfectionnement, suffiraient pour former annuellement 400.000 recrues bien exercées et aptes au combat.

Hanovre—Berlin, Francfort-sur-le-Main—Leipzig—Karlsruhe—Munich, et complétées par des autostrades transversales de l'est à l'ouest, de Berlin et Leipzig sur Breslau et Beuthen.

Or, même si la construction de ce réseau de 12.000 kilomètres de routes à grand trafic n'a pas été envisagée dans un but stratégique, en reliant directement les centres industriels et administratifs aux frontières, elle est de nature à faciliter considérablement la mobilisation et la concentration de l'armée allemande.

Il en résulte que dans l'état actuel de son organisation militaire et paramilitaire, en appliquant à la Reichswehr le système de la mobilisation individuelle, et à l'armée territoriale celui de la mobilisation générale, l'Allemagne peut facilement détrippler la Reichsheer, et mobiliser progressivement plusieurs millions d'hommes.



En ce qui concerne l'armement, dès 1933 l'armée allemande possédait déjà un armement moderne. Elle ne manquait même ni d'artillerie lourde, ni de chars blindés. L'industrie lourde allemande avait, en effet, dès 1919, transporté sa production de guerre à l'étranger. C'est ainsi que Krupp avait acquis la majorité des actions de la maison suédoise Bofors apte à fabriquer des canons de gros calibre; les établissements Erhart de Dusseldorf s'associèrent dans le même but avec les établissements Smit à Rotterdam. Actuellement, l'industrie de guerre a repris les fabrications en Allemagne même (1).

(1) L'artillerie lourde à Essen, Augsburg et Dusseldorf; les chars à Eisenach et à Leipzig, les munitions chez Krupp et ses filiales, dans les établissements A. E. G., chez Werner à Berlin, chez Siemens, Bergmann, Kochkienzle, et chez Schichau à Elbling (Prusse orientale). En ce qui concerne le matériel moderne, dès 1933 les usines Daimler lançaient un nouveau type d'automobile blindée lourde, servie par cinq hommes (deux chauffeurs et trois mitrailleurs). Les ateliers Rheinmetal à Dusseldorf-Derendorf, spécialisés dans la construction du canon de 80^{mm}, ont presque doublé leur personnel (de 190 à 350 ouvriers). Ils produisent actuellement un nouveau type de mitrailleuse lourde (calibre 20^{mm}) utilisable contre tout objectif aérien et

En ce qui concerne la mise en marche de l'industrie de guerre allemande, l'examen du budget militaire du Reich est particulièrement instructif. Le Gouvernement du III^e Reich a notamment affecté, en 1934, 80 millions de marks à la réserve du matériel militaire, soit une augmentation de 192 % sur l'année précédente. Si l'on y ajoute que les sommes affectées à l'entretien des armes sont passées de 50 millions de marks à 137,7 millions il semble bien qu'il suffirait de peu de temps à l'Allemagne pour posséder un matériel de guerre entièrement modernisé.

Si l'on considère, d'autre part, que le budget militaire, qui oscillait jusqu'en 1933 autour de 700 millions de marks, a été élevé cette année à 894,3 millions (augmentation de 26 %), il semble plausible que des sacrifices si lourds pour une nation en mauvaise posture économique ne sont pas faits sans intention bien arrêtée. Ce n'est pas tout; il convient d'y ajouter 210 millions affectés à l'aviation, 250 millions à l'armée brune, 190 millions à la police d'État, plus les crédits consentis à la *Technische Nothilfe* et à l'Inspection générale des voies de communication. La somme totale consacrée par le III^e Reich à l'organisation de ses forces armées dépasse actuellement 1 milliard 600 millions de marks (près de 10 milliards de francs).

Tous ces préparatifs méritent d'autant plus d'éveiller l'attention des voisins du Reich que l'objectif principal de l'armée d'opérations allemande est, comme on le sait, en premier lieu, de paralyser la mobilisation de l'adversaire en cas de guerre. Comme il résulte d'autre part de maintes déclarations que l'Allemagne n'a pas l'intention de s'embarrasser du droit des gens, et qu'elle ne se fera pas scrupule d'employer tous les moyens, y compris la guerre chimique et bactériologique, il faut s'attendre

terrestre, et se déplaçant sur tous terrains. La « *Berlin-Karlsruhe Industrie werke* », spécialisée dans la fabrication des fusils Mauser, inactive en 1930, occupe actuellement 3.000 ouvriers. Le « *Berlin-Maschinenbau* » (torpilles), qui exportait jusqu'en 1931 22 % de sa production, n'en exporte plus que 16 %, tandis que les actions émises par cette Société sont montées à huit fois leur valeur d'émission.

à une invasion brusque, sans déclaration de guerre officielle, ce qui donnerait à l'Allemagne, dans l'esprit de ses dirigeants, l'avantage de la surprise stratégique et toutes les chances d'une décision rapide. La mise sur pied massive et progressive de formations de renforcement, par échelons successifs, est prévue néanmoins; comme elle demande beaucoup de temps et de matériel, sa réalisation présenterait des risques sérieux, si la vigilance de l'adversaire ou des adversaires n'est pas en défaut.

*
* *

4. L'INDUSTRIE. — Il n'est guère possible de préciser aujourd'hui ce que peut ou pourra être la valeur quantitative et qualitative des stocks de mobilisation en Allemagne. Le Gouvernement du III^e Reich dispose comme il l'entend du budget, sans se prêter à des discussions publiques au sein du Parlement. Il lui est donc facile de garder le secret sur ses approvisionnements, ses stocks de matières premières et la mobilisation industrielle. Il ne manque pas toutefois d'indices sérieux permettant de présumer que le démarrage de l'industrie de guerre allemande serait très rapide. La commission interalliée de contrôle avait déjà signalé en son temps qu'il suffirait d'une année à l'Allemagne pour récupérer sa puissance de production industrielle de 1917-1918. Depuis le 1^{er} décembre 1933 l'industrie allemande s'est résolument engagée dans cette voie (1).

Au sein du ministère de la Reichswehr notamment, le *Waffenamt* s'est attaché avec une remarquable continuité de vues à adapter l'industrie civile aux nécessités militaires.

La persévérance avec laquelle l'Allemagne travaille d'autre part, depuis la guerre, à se rendre indépendante de l'étranger dans le domaine des matières premières mérite

(1) Rappelons que dans les deux dernières années de la guerre, elle produisait, en moyenne et par mois, environ 2.000 canons, 14.000 mitrailleuses lourdes et 200.000 fusils.

en particulier d'attirer l'attention. Elle y a déjà réussi en ce qui concerne l'industrie chimique, à l'exception de l'arsenic et de l'iode. Elle manque encore de nickel, du manganèse, de fer, de zinc, de cuivre et de plomb, métaux qui, en revanche, sont importés d'une façon massive et anormale depuis 1933 (1).

Le Reich s'est rendu indépendant de l'étranger pour la production du soufre, de l'acide sulfurique, du bicarbonate de soude, de l'acide chlorhydrique et du camphre. Par un procédé spécial d'électrolyse, les Allemands produisent aujourd'hui leur propre aluminium sans importation de bauxite. Le benzol tiré du goudron de houille ou du coke et les huiles minérales extraites de l'antracite brun de Leuna ou de la lignite vont bientôt suppléer en totalité les carburants liquides et les huiles minérales dont la pénurie s'est fait sentir cruellement en Allemagne pendant la grande guerre.

La production de l'azote synthétique rend superflu le recours aux nitrates du Chili. L'azote, qui en temps de guerre est l'élément essentiel de la fabrication des explosifs et de certains gaz de combat, tient aujourd'hui la première place parmi les produits chimiques fabriqués en Allemagne. L'industrie allemande de l'azote est la première du globe, puisque sa production atteint presque 50 % de la production mondiale. Pour la cellulose, le Reich tient la seconde place. Son industrie chimique occupe près de 350.000 ouvriers, et est de beaucoup la plus puissante sur le continent européen.

Le plus vaste cartel de l'Allemagne et du monde est la « *Interessengesellschaft der deutschen Farbenindustrie A. G.* »; son capital par actions est officiellement de 1.200.000 marks, mais sa richesse réelle est au moins égale au double de cette somme; il groupe des centaines d'usines et de mines actuellement en pleine activité. Méthodique-

(1) L'importation du nickel par exemple a augmenté de 94 % et celle du fer de 70 % en huit mois. Cette importation massive de matières premières est une des principales causes de la situation catastrophique du Reich au point de vue de la balance commerciale; elle ne semble pouvoir être motivée que par les fabrications d'armement.

ment soutenues et subventionnées par le Gouvernement, ces usines sont outillées pour la fabrication des explosifs et des gaz toxiques. Il ne faut pas oublier, en effet, que la guerre chimique est considérée en Allemagne comme une « guerre allemande ». Les expériences et les essais, dirigés par les professeurs Haber et Hauslian, en liaison intime avec le ministre de la Reichswehr, ne permettent plus de conserver le moindre doute à ce sujet. L'Allemagne se prépare résolument à la guerre aéro-chimique et bactériologique.

*
* *

5. L'AVIATION MILITAIRE. — En 1918, il existait en Allemagne 35 usines d'aviation qui ont construit, pendant la guerre, un total de 50.000 appareils, et 25 usines de mécanique dans lesquelles, à la même époque, on effectua le montage de 48.000 moteurs. Actuellement il y a en Allemagne 11 usines d'avions et 7 fabriques de moteurs en pleine activité. Toutes les grandes usines d'avions, Junkers, Dornier, Rohrbach, Heinkel, Arado, étaient dès 1924 propriétaires de firmes étrangères qu'ils avaient fondées surtout en vue d'une utilisation essentiellement militaire et qu'ils ont en partie gardées, depuis que les fabrications ont pu reprendre en Allemagne même avec intensité.

Grâce à cette organisation, les Allemands purent continuer, après les hostilités, à perfectionner et à développer leur aviation de guerre, en dépit des prescriptions qui tendaient à la limiter, et en dépit de l'activité de la Commission Interalliée de Contrôle. D'ailleurs, les obligations qui les paralysaient dans ce domaine cessèrent d'exister en 1926. Aussi sommes-nous témoins, aujourd'hui, d'un fait unique. Un peuple privé du droit de posséder une aviation de guerre propre, construit les types les plus récents et les plus perfectionnés d'avions militaires, et en fournit des modèles à un très grand nombre de pays étrangers, sinon sous forme d'appareils tout montés, du moins sous celle de licences accordées notamment à la Russie soviétique, à la Turquie, au Japon, à la Suède, au Dane-

mark, à la Hollande, à l'Italie, et même à l'Angleterre et à l'Amérique.

Il serait, par conséquent, difficile de supposer que le Reich pût manquer d'avions en cas de guerre, étant donné que l'industrie aéronautique allemande, puissante mais déficitaire, n'a pu subsister que grâce aux subventions officielles. Le Gouvernement du Reich ne possédait que trop de moyens pour imposer à la production aéronautique ses directives. Il faut donc tenir pour certain que les avions allemands, à utilisation commerciale, sont construits de façon que des modifications minimales puissent les rendre propres au combat et aptes au service de guerre. Dans l'état actuel des choses, l'Allemagne peut disposer déjà d'une flotte aérienne composée d'environ 800 avions de bombardement de moyen ou gros tonnage, ainsi que de 600 avions utilisables à des missions d'observation, de reconnaissance et de combat.

Cependant, à notre époque, la course aux records dans le domaine de la science et des dernières découvertes techniques a une importance capitale pour la sécurité du pays. Aussi, ce n'est pas seulement le nombre, mais la qualité, qui décidera de la valeur de l'aviation militaire. C'est à quoi tend le perfectionnement des appareils allemands d'après la guerre, qui ont obtenu maints succès dans les concours internationaux.

Il est de fait que l'aviation allemande, qui a résolu le problème de la combustion interne (Diesel léger), vise à prendre la tête de l'aviation mondiale, surtout en ce qui concerne la construction d'appareils métalliques en dur-alumin d'une très grande puissance (1).

(1) C'est ainsi que l'ingénieur Dornier termina en 1927 la construction du plus puissant avion qui ait existé jusqu'à ce jour : le « Superwal » qui obtint douze records mondiaux.

Qu'il se prêtât à une utilisation militaire, le Japon en donna la preuve en l'achetant comme avion de bombardement. En 1929, on travaillait à l'achèvement d'un autre géant du même genre à 12 moteurs de 500 HP chacun, susceptible de prendre en charge 100 passagers en dehors des 72 tonnes représentées par son équipage et les réserves nécessaires d'huile et d'essence. Sa vitesse serait de 180 kilomètres à l'heure, et son rayon d'action de 1.000 kilomètres.

Un autre grand constructeur allemand d'avions, Junkers, fabrique un

Les avions géants du genre « Superwal », G. 31, « Roland » ou « Romar », et les avions de transport du type K. 38 et Junkers 52 formeraient l'aviation allemande de bombardement.

Leur utilité en temps de guerre est d'autant plus probable qu'ils sont aptes à transporter et à lancer des explosifs et des gaz, de nuit comme de jour (1).

Il semblerait qu'en raison du peu d'utilisation de l'avion type de chasse dans le service civil, l'Allemagne dût provisoirement y renoncer. Il n'en est rien. Elle possède un des meilleurs biplaces de chasse du monde, le Junkers K. 47 camouflé dans le service civil sous le numéro de série A. 48 (2). D'autre part, la maison Heinkel possède un choix de prototypes de monoplaces de chasse, tels que le

appareil tri-moteur de 1.650 chevaux (1^{er} G. 34) spécialement destiné aux vols de nuit et adapté à deux fins comme hydravion et avion ordinaire. C'est un perfectionnement du tri-moteur Junkers G. 24 de 900 HP qui put transporter, pendant les vols d'essais, 2 tonnes de charge sur un parcours de 1.000 kilomètres et à une vitesse de 208 kilomètres à l'heure. Le G. 31 ne nécessiterait pas de grosses modifications pour devenir un avion de bombardement ou un avion de chasse multiplace. Ce type, amélioré et blindé (K. 30), est employé en Suède comme avion de bombardement.

Junkers annonce aussi un avion du même genre à quatre moteurs, de 2.500 HP qui, sous les dehors d'avion postal rapide, est le prototype de l'avion de reconnaissance, à l'exemple de certains autres modèles de Junkers, tandis que le S. 48, avion biplace de sport, est le meilleur type qui soit d'avion de chasse. Nous retrouvons des avions de combat du même modèle, construits par Junkers en Suède, en Turquie et en U. R. S. S.

Enfin, l'ingénieur Rohrbach a construit l'avion tri-moteur Roland qui a battu 32 records du monde et qui peut transporter 2 tonnes. Un autre type, le *Romar*, est le plus grand hydravion allemand; à trois moteurs, d'une force de 2.100 HP, il peut enlever 12 passagers, 5 hommes d'équipage et 1.100 kilos de marchandises outre sa réserve d'essence pour un vol de 4.000 kilomètres. Les usines danoises de Rohrbach ont construit des hydravions militaires du même type pour le Japon et la Turquie, qui les classent dans la catégorie des avions de bombardement.

(1) Les techniciens militaires allemands attribuent, comme on le sait, un rôle de premier plan à l'aviation de bombardement, qui, en dehors de ses missions spéciales, doit coopérer étroitement avec l'armée de terre mécanisée et motorisée.

(2) Blindé, en tant qu'avion militaire, dans les succursales de la Société Junkers en Suède à Bofors, il a été vendu en grande quantité à l'Union soviétique et au Japon. Armé de trois mitrailleuses, il peut atteindre la vitesse de 310 kilomètres à l'heure et s'élever à 4.000 mètres en huit minutes; son plafond est de 9.000 mètres.

H. D. 43 et le H. E. 70, dont la vitesse maxima est de 360 kilomètres à l'heure.

Enfin ce n'est plus un secret pour personne que le plan de développement de l'aviation militaire, adopté par le général Gœring, commissaire général pour l'aviation du Reich, comporte un budget de 210 millions de marks (en augmentation de 168,3 % par rapport à l'année 1933). D'après une déclaration publique du général Gœring, le Reich tend en effet à accroître son aviation, jusqu'à une limite qui atteindrait les quatre cinquièmes des forces aériennes réunies de la France, de la Belgique, de la Pologne et de la Petite Entente. Provisoirement, elle doit égaler, dès 1934, les forces aériennes totales de la France. On sait, d'autre part, que le général von Blomberg est un partisan décidé d'une forte armée de l'air.

Les considérables achats à l'étranger de produits utilisés dans la fabrication du matériel d'aviation (surtout aux États-Unis) et la production des usines spéciales allemandes, qui a presque quadruplé, sont assez révélateurs de l'importance qu'attribue le Gouvernement du Reich à la réalisation accélérée du plan Gœring.

Il est bon d'ajouter qu'une puissance aérienne telle que celle dont le Reich poursuit l'achèvement, trouverait dans ses installations, sa capacité d'entretien et sa situation centrale en Europe, des avantages la rendant d'autant plus redoutable que son rayon d'action ne serait pas uniquement limité aux États voisins.

*
* *

6. LA DÉFENSE AÉRIENNE. — L'activité fiévreuse de la « *Reichsluftschutzband* », ou Société de défense aérienne du Reich, créée par le général Gœring, est légitimée en Allemagne par la phobie d'une attaque aérienne. On ne voit guère, parmi les puissances européennes, se contentant toutes jusqu'à présent de mettre à l'étude des dispositifs de défense aérienne, quelle serait celle qui se disposerait à attaquer le Reich; on peut donc se demander si l'agresseur éventuel ne serait pas celui qui entreprend d'une façon

si active d'assurer sa propre défense. La D. A. T. du Reich est en effet presque entièrement réalisée. Avec le concours actif de la population entière, des exercices et des manœuvres fréquentes ont lieu sous la direction et le contrôle du Gouvernement. Le réseau de guet et d'alarme, comprenant entre autres les *Flugwache*, le *Flugwachkommando*, les *Warnzentrale*, etc., organisés par la Reichswehr, couvre tout le pays. Les postes de guet et de défense contre avions sont munis d'écouteurs perfectionnés, d'appareils de télépointage et de projecteurs fabriqués en quantité massive par les usines Zeiss.

Les transmissions sont assurées par les postes et télégraphes. Les centraux téléphoniques importants et les postes centraux d'alarme sont placés, au moins en partie, dans des abris bétonnés spécialement aménagés contre les gaz toxiques et les bombes.

Des abris collectifs ont été mis en construction à Berlin, Potsdam, Stuttgart, Breslau, Cologne, Dresde, Leipzig, Karlsruhe, Mannheim, Warnemünde, etc...

*
* *
*

7. LA MARINE DE GUERRE. — Aux termes du Traité de Versailles, la marine allemande devait disposer de :

6 bâtiments de ligne, type *Schleswig-Holstein* (12.000 tonnes) construits de 1902 à 1906, et modernisés de 1919 à 1926;

5 croiseurs modernes, type *Leipzig* et *Emden* (6.000 tonnes) construits de 1925 à 1929 (1);

12 torpilleurs de 800 tonnes, type *Altis* et *Albatros*, construits de 1926 à 1928 (2).

(1) Les Allemands ne possèdent pas encore le sixième croiseur prévu de ce type, et maintiennent en service trois anciens croiseurs, type *Berlin*, de valeur médiocre.

(2) Ils renoncèrent à la construction des 12 torpilleurs de 200 tonnes que leur a encore concédés le traité, ne leur accordant pas une grande valeur, en cas de guerre. Après discussion avec la Conférence des Ambassadeurs, ils les ont remplacés par d'anciens torpilleurs, type 1907-1913, modernisés au cours des dernières années.

La marine de guerre allemande dispose, en plus, d'une quantité importante de navires d'un tonnage inférieur : dragueurs de mines, navires-écoles d'artillerie, bateaux en service hydrographique, ainsi que des vaisseaux de ligne d'une construction plus ancienne, en réserve, qui ont été tolérés, à titre complémentaire, par la Conférence des Ambassadeurs.

Le Reich disposera d'autre part, dans quelques années, de 8 cuirassés d'un nouveau type, de 8 croiseurs et de 16 torpilleurs de 800 tonnes (1).

Pour 15.000 matelots dont 10.000 seulement peuvent être classés dans les effectifs de combat, la marine allemande possède 14 amiraux et 941 officiers de tous grades; elle emploie un personnel de 1.874 fonctionnaires, 1.649 employés auxiliaires et 10.227 ouvriers permanents.

Que signifient ces chiffres, qui diffèrent si peu des effectifs de 1912, s'ils ne décèlent pas la tendance évidente du Reich à conserver des cadres nombreux en vue de la restauration de la puissance maritime allemande d'avant-guerre (2)?

En présence du réarmement de l'Allemagne, qui ne fait plus à l'heure actuelle le moindre doute, les signataires du Traité de Versailles pouvaient envisager plusieurs métho-

(1) Le nouveau cuirassé allemand (Panzerkreuzer A. Ersatz *Preussen*) pour la mise en chantier duquel une première tranche de crédits fut votée par le Reichstag en 1929, nous permet de nous rendre compte de ce que seront ces bâtiments de guerre dont il est le premier exemplaire. C'est un vaisseau de 10.000 tonnes, d'une vitesse de 26 milles à l'heure, armé de 6 pièces de 28^{mm} placées dans deux tourelles blindées, de 8 pièces de 15^{cm}, de 4 canons contre avions de 88^{mm}, de 4 tubes lance-torpilles (jumelés) de 50^{cm}. Tout en n'étant pas encore fixé définitivement, son rayon d'action sera très élevé; il doit atteindre 10.000 milles. Sa valeur tient avant tout à sa grande vitesse, à son armement puissant et à son rayon d'action étendu, malgré son tonnage relativement faible. Ses autres qualités sont la richesse en matériel moderne et le perfectionnement récent qui consiste à souder les plaques de blindage au lieu de les river, d'où une économie considérable du poids général. En dehors du *Deutschland*, deux cuirassés du type A, l'*Amiral Sheer* et l'*Amiral Spée* doivent être lancés en 1934.

(2) Le budget affecté à la marine de guerre allemande a été porté cette année à 236,2 millions de marks (en augmentation de 87,4 % sur l'année précédente) dont 108 millions de marks pour la construction de nouvelles unités.

des (1). Ils auraient pu entre autres penser à appliquer les sanctions prévues par le traité... Encore aurait-il fallu qu'ils fussent solidaires; à défaut de sanctions, cette solidarité aurait, d'ailleurs, suffi en elle-même pour freiner le réarmement du Reich et assurer une trêve prolongée en Europe.

En réalité, le contraire est précisément arrivé. Certaines grandes puissances ont reconnu en principe le droit moral de l'Allemagne à l'égalité dans le domaine des armements, sans préciser en même temps leur étendue. Des arguties périlleuses ont été émises, qui servent au III^e Reich de prétexte pour un réarmement fiévreux. Il sera bien difficile de le limiter, désormais; ce qui n'est pas pour écarter l'éventualité de la guerre à plus ou moins longue échéance.

Les Allemands se préparent depuis longtemps à une guerre courte débutant par des offensives violentes et brusquées. Elle doit être commencée soudain par des troupes d'élite, comprenant des unités de combat mécanisées, opérant en liaison étroite avec une armée de l'air puissante; elle frappera assez rapidement pour paralyser la mobilisation de l'adversaire et rendre impossible l'organisation d'une défense sérieuse. L'instrument principal de cette stratégie serait la Reichswehr, sauvée de toutes les crises politiques intérieures du Reich et complétée par ses propres réserves brillamment instruites.

Depuis l'instauration du III^e Reich, ce programme non seulement n'a pas subi de modification, mais a été considérablement amélioré et élargi. La Reichswehr, par l'augmentation certaine de ses effectifs, est devenue un puissant instrument de guerre moderne. On a fait aussi tous les efforts possibles pour améliorer la préparation de la mobilisation. On s'est surtout préoccupé d'augmenter et organiser les réserves humaines, si bien qu'elles semblent

(1) On peut citer pour mémoire, comme l'une de ces méthodes, le contrôle des armements par une Commission internationale. Rappelons, à ce sujet, que c'est au moment où la Commission interalliée de Contrôle était en fonctions en Allemagne, que furent construites (et découvertes fortuitement un peu plus tard) les fortifications modernes situées près de la frontière polonaise en Prusse orientale.

atteindre déjà l'énorme total de cinq millions d'hommes. On a entrepris également le gigantesque travail de reconstruire la puissante aviation allemande de 1918; la force de l'aéronautique atteindra au cours de l'année 1935 le chiffre imposant de 2.500 avions de combat de types différents.

Aujourd'hui (fin 1934), les Allemands peuvent, en triplant les effectifs de la Reichswehr par l'appel des réserves instruites, mettre sur pied une armée admirablement préparée au combat — une armée de choc — d'environ 600.000 hommes. Elle comprendrait donc environ 30 divisions. Cette armée aurait pour mission d'exécuter une offensive foudroyante, en liaison avec une puissante armée de l'air. L'armée de choc trouverait un soutien dans les troupes de formation mises sur pied en cas de guerre, dans la police militarisée, le *Grenzschutz*, les différentes formations hitlériennes, les unités du service du travail (*Arbeitsdienst*) et les organisations spéciales telles que les *Motorstaffel*, *Motorsturm*, *Fliegelsturm* *Reibersturm*, etc... ainsi que la *Technische Nothilfe*.

Environ 30 divisions de formation issues de ces unités de 2^e série, aptes à la guerre de position, pourraient, dès à présent et à partir du deuxième jour de la mobilisation, assurer la couverture des frontières du Reich.

Au cours du premier trimestre 1935, quand les Allemands auront porté les effectifs de la Reichswehr à plus de 300.000 hommes en augmentant simultanément leurs stocks de matériel, ils seront en état de mettre sur pied au moins 45 divisions de 1^{re} série et le même nombre de divisions de 2^e série, soit environ 90 divisions.

Ainsi, la puissance militaire de l'Allemagne, si redoutable en 1914, sera reconstituée.

2. La politique de l'équilibre et la paix armée.

Il paraît difficile à première vue de concilier les démarches qui semblent inspirer la politique du Chancelier Hitler; elle porte d'un côté le masque de Bellone, de l'autre

celui de la paix. M. Nadolny n'avait-il point déjà dit à Genève qu'en cas de besoin, M. Hitler comme feu M. Stresemann et même mieux que lui, saurait user du langage de Kant (1)? Et puis M. Hitler est un politicien suffisamment averti pour comprendre que dans la situation actuelle, le III^e Reich, en raison de sa situation tant intérieure qu'extérieure, ne se trouve pas encore en état de réaliser son programme par la force. Le plan quadriennal qui vise l'autarchie économique, et dont le but principal paraît être la préparation du Reich à la guerre, est en cours d'exécution. Les foyers révolutionnaires clandestins ne sont pas encore éteints et pourraient être dangereux en cas de conflit armé. Il suffirait de peu de chose pour que l'isolement du Reich devînt total, s'il cherchait à provoquer la guerre immédiatement. Remarquons, en passant, que l'isolement actuel du Reich, provoqué d'ailleurs par la politique agressive de ses dirigeants, est, faute de mieux, une des plus sûres garanties de paix pour l'Europe.

De même qu'à l'époque du comte Schlieffen, l'Allemagne doit toujours envisager l'hypothèse défavorable de la guerre sur deux fronts. D'un côté la France et la Belgique auxquelles pourrait, comme en 1914, se joindre l'Angleterre. De l'autre, la Pologne et la Tchécoslovaquie aptes à jouer dans l'Est européen le rôle qu'y assumait dans le passé la Russie. L'attitude nettement anticommuniste du III^e Reich a eu d'autre part pour conséquence certains accords franco et polono-soviétiques qui rendent pratiquement inopérant le traité de Rapallo renouvelé à Berlin. L'amélioration simultanée des relations soviéto-roumaines et l'accord de Londres (2) constituent enfin avec les précé-

(1) En tant qu'auteur du « Traité sur la paix éternelle ».

(2) Le 3 juillet 1933, les représentants de l'U. R. S. S., de la Pologne, de la Roumanie, de la Turquie, de la Lettonie, de la Perse, de l'Afghanistan (auxquels se joignit plus tard la Finlande) signèrent à Londres une convention, qui établissait d'une façon assez précise la définition de l'agresseur. On reconnut comme agresseur l'État qui, après ou sans déclaration officielle de guerre, aura attaqué le territoire d'un autre État, ou qui aura donné un appui sur son propre territoire à des bandes armées se livrant à une attaque contre un autre État. Cette formule répond à celle que M. Politis proposait au Comité de sécurité, réuni en 1933 à la Conférence du Désarmement, mais que cette dernière déclara ne pouvoir accepter.

dents les éléments d'une stabilité relative et d'un répit d'une certaine durée.

Du côté polonais, l'accord signé avec les Soviets entraîne pour le moment une certaine amélioration de la position stratégique de la Pologne, en lui permettant de consolider en cas de besoin la défense de ses frontières occidentales.

Du côté français, la rectification des frontières opérée en 1918, et notamment la réintégration des régions de Metz et Strasbourg dans le système fortifié du Nord-Est de la France, ont augmenté la sécurité de ce pays.

Simultanément exposé à l'Est et à l'Ouest, au cas d'une guerre d'agression, le III^e Reich devrait donc disposer d'une puissante armée de terre et de l'air. Sa D. A. T. devrait être en état de défendre efficacement le bassin de la Ruhr, les usines de Rhénanie et de Haute-Silésie, et même les centres industriels de Saxe. Une action aérienne d'ensemble et simultanée des escadres aériennes françaises, belges, polonaises et tchécoslovaques, même sans faire entrer en ligne de compte les flottes aériennes anglaises et soviétiques sur ces centres industriels, pourrait en cas d'hostilités entraver sérieusement les fabrications de guerre de l'Allemagne. Il n'est donc pas étonnant qu'en vertu du principe germanique bien connu : « il appartient aux forts de tirer l'épée au moment choisi », le III^e Reich, sans négliger les tractations politiques, consacre tous ses efforts à se réarmer.

Pour le moment, M. Hitler utilise au mieux de ses intérêts le principe dit de la « *Gleichschaltung* », en l'appliquant à l'Autriche (1). Il pratique les mêmes méthodes partout

(1) En raison de l'opposition des puissances occidentales à l'Anschluss, les méthodes que le Reich appliquera en Autriche seront sans doute analogues à celles qu'il a déjà employées à Dantzig, ville qui, tout en restant théoriquement une « Libre », est entièrement aux ordres du III^e Reich. L'état de guerre clandestin et officieux, couvant depuis quelque temps entre le III^e Reich et l'Autriche, en est un indice. La déclaration commune de l'Angleterre, de l'Italie et de la France du 14 février 1934, affirmant contre l'Allemagne l'intangibilité de l'indépendance de l'Autriche, constitue une preuve éclatante qu'il y a là un danger de guerre menaçant l'Europe. En effet, la tentative de coup d'État national-socialiste à Vienne et l'assassinat du Chancelier Dollfuss le 25 juillet 1934 ont failli provoquer le conflit armé. Des corps d'armée italiens mobilisés firent alors leur apparition sur la frontière autrichienne, en Carinthie et en Tyrol.

où se trouvera une minorité germanique accessible à l'idéologie du national-socialisme allemand. Il va de soi que, s'il arrivait à ses fins par voie pacifique, sans rencontrer d'obstacles, ce qui paraît toutefois assez douteux, la formation d'un nouvel empire germanique de la Mer du Nord à l'Adriatique ne serait qu'une question de temps. S'il réussissait, notamment, à trouver un terrain d'entente avec l'Italie, et à s'allier la Hongrie restaurée, après avoir rallié l'Autriche, tout en portant l'armement du Reich à sa plus grande puissance, il pourrait se croire alors en état d'imposer ses lois à l'Europe.

En attendant, les hommes d'État allemands et certains politiciens cherchent à mettre à profit le manque de cohésion politique des puissances occidentales; ils semblent croire à la possibilité de gagner à leur plan d'extension orientale leur voisin immédiat, la Pologne. Tout en cherchant à s'assurer ainsi la neutralité bienveillante de cette dernière puissance au sujet de l'Anschluss, ils s'imaginent qu'il suffirait de lui faire entrevoir la possibilité d'une expansion vers l'Est, pour obtenir d'elle une rectification des frontières communes. Le III^e Reich ne paraît en effet avoir nullement renoncé à reprendre un jour ou l'autre cette question, dont l'objet est de récupérer la Poméranie polonaise et la Haute-Silésie.

Une nouvelle politique fut cependant entreprise par le Chancelier du Reich dès l'année 1933. On s'engagea des deux côtés, le 14 novembre 1933, à ne pas employer la force dans le cas d'un conflit entre les deux nations. Le protocole signé par l'Allemagne et la Pologne le 26 janvier 1934 et conclu pour une durée de dix ans, reconnaît le pacte Briand-Kellogg comme base des rapports mutuels, en imposant aux deux parties l'obligation de négocier directement et de régler à l'amiable toutes les questions en litige. Le 7 mars 1934 fut signé à Varsovie l'accord économique polono-allemand rétablissant les relations normales dans ce domaine. Ses clauses abolissent toutes les mesures de représailles et de contingentement ayant leur origine dans la guerre douanière, dont le bilan était du reste favorable à la Pologne.

Considérés en eux-mêmes, ces faits contribuent sans doute à une normalisation souhaitable des relations germano-polonaises. Mais il serait prématuré de s'en exagérer l'importance aussi longtemps que ne sera prouvée par des actes l'entière bonne foi des parties contractantes.

Mais ne s'agit-il pas plutôt d'isoler la Pologne et d'orienter son attention vers d'irréalisables conquêtes orientales, pour faciliter à « la nation sans espace » la prise de possession de terres polonaises ?

Ce plan allemand ne manque pas d'une astuce assez poussée, mais la Pologne serait bien naïve de ne pas y voir le prologue de son propre effondrement : il s'agit simplement de la neutraliser en attendant de la vassaliser sous une forme ou sous une autre. Tout Polonais de bon sens comprend d'instinct que la consolidation des frontières occidentales de sa patrie est la condition *sine qua non* de son indépendance, de sa sécurité et de son avenir en tant que puissance européenne.

Faudrait-il rappeler aux partisans polonais d'une entente cordiale avec le III^e Reich — ces incorrigibles rêveurs heureusement peu nombreux — l'expérience qui en fut faite déjà en 1790, et qui aboutit aux partages ?

Les engagements politiques actuels du III^e Reich rappellent à s'y méprendre la tactique employée il y a cent cinquante ans par la Prusse. Conçue dans cet esprit, cette tactique aurait aujourd'hui pour effet de renverser les alliances de la Pologne, ou tout au moins de rendre inopérantes les conventions militaires qui pourraient jouer en cas de guerre, et en même temps de mettre en œuvre tous les moyens de désarmement moral susceptibles de neutraliser et d'isoler l'adversaire.

La nation polonaise a besoin de la paix et la désire. Elle sait apprécier, unanimement, comme elles le méritent, toutes les démarches tendant à rendre *normales* ses relations avec l'Allemagne. Même si elle devait rester provisoire, une telle amélioration est souhaitable aussi bien au point de vue de la paix européenne que dans l'intérêt des amis et alliés de la Pologne. Mais, instruit par l'expérience, il n'est pas un Polonais qui ne se rende compte qu'un par-

prochement polono-allemand, acheté au prix d'un affaiblissement de la force défensive de la Pologne, et au détriment de son alliance avec la France, serait pis qu'une erreur politique, un suicide.

*
* *

Au point de vue militaire, la puissance du III^e Reich s'accroîtra singulièrement pendant la période dite des années creuses, qui correspond aux années de moindre natalité de la guerre. D'après les calculs du Dr Burgdoerfer (1), la natalité se serait abaissée pendant les années 1915-1919 de 44 % en France, de 39 % en Allemagne, de 37 % en Belgique, de 27 % en Italie et de 17 % en Grande-Bretagne.

Les conséquences de cet état de fait se feraient particulièrement sentir dans les États où domineraient surtout les hommes âgés de plus de quarante ans. Actuellement, à nombre égal d'hommes d'âge mûr, l'Allemagne compterait 22.218.000 hommes âgés de vingt à trente-neuf ans, contre 12.719.000 Français du même âge (2). Bien que la dénatalité atteigne en Allemagne aussi un chiffre important, elle est moindre qu'en France, et n'y a pas la même importance militaire, étant donnée l'organisation spéciale de l'armée allemande (armée de métier à effectifs restreints).

D'ailleurs l'Allemagne n'aurait actuellement pas assez d'armes pour enrôler toutes ses recrues : il lui suffirait d'en incorporer les meilleures en assez grand nombre pour s'assurer une marge de supériorité sur ses adversaires éventuels.

Les pays menacés par l'Allemagne souffriront d'une

(1) *Revue de l'Alliance Nationale* (Berlin, 1933).

Le nombre d'hommes âgés de vingt à trente-cinq ans se répartirait en Europe de la façon suivante, d'après les essais de statistique allemands, évidemment incertains et très tendancieux :

	en 1930	en 1940	en 1950
Allemagne	3.211.000	1.898.000	2.559.000
France	1.647.000	889.000	1.554.000
Italie	1.948.000	1.474.000	2.023.000
Pologne	1.641.000	1.089.000	1.789.000

(2) *L'Ordre nouveau*. Paris, juin 1933.

crise d'effectifs que leur adversaire éventuel ne connaîtra pas au même degré. La situation sera particulièrement grave au début de la couverture, assurée surtout par l'armée active qui aura un effectif réduit en proportion de la diminution du contingent; elle sera moins critique dès que les réservistes rejoindront, puisqu'en général il y a plus de réservistes qu'il n'en faut pour mettre sur pied les armées de campagne. Il s'agit donc de parer surtout à une crise de sécurité pendant les premiers jours de la couverture.

Quels sont les moyens d'y remédier? On peut sans doute prévoir soit une augmentation de la durée du service actif, soit une augmentation du nombre des militaires de carrière.

La première solution a de gros inconvénients politiques; la deuxième en a d'aussi grands, d'ordre budgétaire. Pourrait-on y recourir? Si non, il faudra soit rapprocher de la frontière tous les corps actifs (inconvénients multiples pour le casernement en temps de paix, l'instruction, la mobilisation et l'entretien de l'esprit militaire dans l'intérieur du pays), soit préparer le rappel des réservistes des régions frontières dans un délai extrêmement court, en pleine paix, avant couverture, au premier indice faisant craindre une agression.

L'une ou l'autre de ces solutions, peut-être toutes deux ensemble, seront nécessaires, car l'obligation de couvrir le moindre village de la frontière nationale et d'empêcher l'ennemi de faire aucune incursion à l'intérieur du territoire national, même sous forme de raid passager, est la mission idéale de la couverture. Dans ce but, la couverture doit avoir des effectifs proportionnés à la longueur de la frontière à rendre inviolable, et elle ne peut descendre au-dessous d'un minimum d'hommes déterminé par un calcul assez rigide.

Cette mission sera d'ailleurs considérablement facilitée dans les pays qui disposent de fortifications permanentes et de moyens de guerre modernes, plus efficaces que des effectifs nombreux.

En effet, un barrage frontal continu et prêt d'avance, s'il disposait d'un matériel très perfectionné (puissance de feu, abris, défense anti-gaz et anti-aérienne, communica-

tions, transmissions, observation de jour et de nuit, obstacles et armement contre les chars, etc...) pourrait assurer l'imperméabilité de la frontière dans la plupart des circonstances, même avec un effectif strictement calculé. Pour les cas où ce barrage serait forcé par une attaque ennemie imprévue ou très puissante, des réserves de couverture assez nombreuses, très mobiles (motorisées, transports auto ou aériens, etc...) et douées d'une grande capacité offensive, courraient à la contre-attaque sans perte de temps, afin de rejeter l'envahisseur hors du territoire national.

Cette méthode nouvelle dispenserait de consacrer à la défense proprement dite de la frontière des effectifs aussi élevés que dans les conceptions antérieures; elle est logique dans la guerre moderne et elle est efficace. L'inconvénient est qu'elle demande des fortifications permanentes et une grande quantité de matériel moderne, d'où dépenses budgétaires considérables. Les États aux prises avec la crise d'effectifs des « années creuses » 1935 n'adopteront peut-être pas tous cette solution coûteuse; les moins riches essaieront de trouver des hommes au lieu de trouver des fonds, mais leur sécurité sera moins bien assurée contre une irruption possible de détachements mécanisés et de grandes unités ennemies motorisées.

Quoi qu'il en soit, s'il ne se produit entre temps aucun fait nouveau d'ordre international, de nature à stabiliser l'état de paix (1), les États à faible natalité seront sans

(1) On ne peut évidemment écarter *a priori* la possibilité d'un rapprochement franco-allemand que pourrait engendrer, sous l'impulsion de la politique nouvelle et féconde inaugurée par une France sûre d'elle-même, de son immense prestige et de sa force, une sorte de Locarno oriental où entreraient les États Baltés, l'U. R. S. S., la Pologne, l'Allemagne, la Petite Entente et la France, complété par un pacte méditerranéen groupant les Balkans, la Turquie, la Petite Entente, l'Italie, la France et l'U. R. S. S. Ces plans qui, pour le moment, ne sont encore que des projets, restent non seulement subordonnés à l'acceptation de l'Allemagne, mais encore à l'évolution de la situation intérieure des pays intéressés et des crises de régime qu'ils subissent. Les changements qui pourraient se produire à cet égard permettent d'envisager toutes sortes de solutions possibles, peu compatibles entre elles, telles que la constitution d'un bloc des États antirévionnistes susceptible de prolonger la trêve, une Europe unifiée, étroitement limitée à ses intérêts européens sur le modèle américain, ou tout au contraire, ce qu'il ne faut pas souhaiter, mais ce qui reste, hélas! assez plausible, une Europe profon-

doute contraints, pour assurer leur sécurité, à défaut des fonds nécessaires pour constituer une couverture moderne, de prolonger le temps de service actif, d'augmenter les cadres professionnels et de renforcer les unités de couverture au moyen de périodes supplémentaires de réservistes. Toutes mesures qui sont, de toute évidence, subordonnées à la situation de politique intérieure des États intéressés.

3. La situation politique et militaire en Extrême-Orient.

A l'origine du conflit latent d'Extrême-Orient, où s'opposent et s'enchevêtrent inextricablement les intérêts nippons, chinois, soviétiques, européens et américains, se trouve le fait brutal d'un peuple de plus de 70 millions d'habitants, à raison de 800 habitants au kilomètre carré dans certaines régions, que son unité nationale, son ambition, son développement économique et militaire en moins d'un demi-siècle, ont rendu l'arbitre éventuel des destinées asiatiques.

L'expansion territoriale, particulièrement dans les régions asiatiques voisines, semble aux hommes d'État nippons le seul remède à cette densité démographique, dont l'un des inconvénients est d'acculer la population à une misère croissante. Une mystique nationale, non sans liens avec une vieille tradition, en est issue et s'exprime par des mots d'ordre de ce genre : « L'expansion nippone sur le continent est la condition du salut du Japon et de celui de l'Orient (1). » A cet effet, il appartient au Gouvernement japonais de prendre les mesures nécessaires « pour occuper la Sibirie orientale qui se trouve naturellement soumise aux influences nippones ». Le général Sato, de son côté, estime que « des régions telles que la Mandchourie, la

dément divisée entre les groupements d'États rivaux, en proie à la fièvre des armements, et simultanément exposés à la guerre extérieure et à la guerre civile.

(1) Général ARAKI, *Le problème japonais à l'époque de Siowa.*

Mongolie et la Sibérie orientale, en tant que « lieux sacrés qui virent naître leurs prophètes », constituent le champ d'action naturel des Japonais et de leurs descendants. En somme, la main-mise du Japon sur l'Asie orientale leur apparaît comme « une question de vie ou de mort » pour leur pays.

Au point de vue matériel, cette situation procède de nécessités d'ordre économique, qui obligent le Japon, en tant que puissance insulaire dépourvue de richesses naturelles, à importer toutes ses matières premières (telles que les minerais et le coton) de l'étranger, et notamment des Indes et de la Chine. Or, ces matières premières abondent en Mandchourie et en Mongolie. D'autre part, le commerce nippon ne peut trouver de débouchés à l'extérieur qu'à l'aide des bas prix de revient permis par une main-d'œuvre abondante, habile et peu coûteuse. Or la Chine, avec sa population de 400 millions d'âmes et une puissance industrielle très médiocre, constitue un débouché qui se trouve être l'enjeu d'autres puissances que le Japon.

A ces raisons d'ordre économique s'ajoutent des motifs d'ordre militaire. D'après le général Hato, « l'organisation défensive de la frontière coréenne ne garantit pas la domination japonaise sur ces régions ». Et même l'occupation de la Mandchourie méridionale, qui fut l'objectif de la dernière guerre russo-japonaise, ne donna pas une solution satisfaisante à ce problème stratégique. Il en résulte « qu'au fur et à mesure que s'accroissent la population japonaise et la puissance de l'État, il faut s'efforcer *d'étendre progressivement l'Empire du Levant sur le continent*. Cette tendance constitue un élément immuable de la doctrine d'État au Japon; elle est entièrement indépendante des changements qui pourraient se produire dans les pays voisins; en aucun cas, elle ne sera modifiée ».

Ce programme politique d'expansion, qui menace directement certaines possessions de l'U. R. S. S., ne date pas d'aujourd'hui. Il se poursuit avec une remarquable continuité, depuis près d'un demi-siècle. Après la victoire remportée sur les Chinois en 1894, le Japon occupa provisoirement la presqu'île de Laodan qu'il dut évacuer sous la

pression germano-russo-française. Et ce sont les Russes qui s'installèrent en 1897 à Daïren et Port-Arthur. Le Japon dut se contenter de faire reconnaître ses droits au protectorat sur la Corée; mais il prit sa revanche en 1905. Le traité de Portsmouth (25 août 1905), puis l'annexion de la Corée en 1910, la pénétration progressive du Japon en Mandchourie et en Mongolie pendant la guerre, enfin le traité conclu entre le Japon et les États-Unis en 1917, marquèrent les étapes de l'expansion nippone sur le continent et consacrèrent les positions acquises par le Japon en Asie.

Dès la fin de la guerre mondiale, cependant, la rivalité des intérêts japonais et américains dans l'Océan Pacifique et en Chine aboutit en 1922 à la Conférence de Washington, qui imposa au Japon une limitation de sa flotte de guerre et de ses droits sur la Mandchourie et la Mongolie. Le Japon dut de nouveau reconnaître le principe de la « porte ouverte » et de l'indivisibilité du territoire chinois.

Le dernier conflit sino-japonais, suivi de la création de l'État indépendant du Mandchoukuo et de l'occupation du Jehol, a considérablement modifié la situation. Pour maintenir et consolider cette situation de fait, le Japon paraît assez décidé à recourir, le cas échéant, à la fortune des armes.

Au point de vue de sa valeur de combat, le soldat japonais est un des meilleurs du monde. Quant à l'armée, son matériel technique ne répondait pas jusqu'à ces derniers temps aux problèmes que poserait devant elle une guerre moderne totale. Les finances de l'État ne lui permettaient pas de se maintenir au niveau du progrès technique. Le conflit sino-japonais de 1932-1933 mit en évidence à cet égard beaucoup de lacunes. Depuis lors le Gouvernement japonais a fait tous ses efforts pour y remédier (1).

(1) A partir de l'année 1932, les Japonais s'efforcèrent, avec toute leur énergie bien connue, d'assurer à leur armée l'équipement de guerre le plus moderne. L'augmentation du budget militaire du Japon en est la preuve. En 1931, ce budget atteignait le chiffre de 454 millions de yen; en 1932, 659 millions; en 1933, 820 millions, et en 1934, 937 millions.

D'après des sources nippones, l'armée japonaise peut engager en cas de guerre dès maintenant 1.200.000 hommes, indépendamment des formations secondaires. Au début de l'année 1934, le Japon, sans compter l'armée mandchourienne de 80.000 hommes, maintenait à demeure huit divisions sur le continent, dont deux en Corée, quatre en Mandchourie et deux dans la région située au Nord de Pékin. Au cas d'un conflit nippo-soviétique, ces divisions, appuyées par l'armée mandchourienne, constitueraient l'avant-garde de l'armée japonaise, et assureraient en quelque sorte la couverture du côté de la frontière chinoise et de la Mandchourie. Les armées d'opérations rencontreraient cependant en Mandchourie beaucoup de difficultés du côté des transports. Mal coordonnées et médiocrement construites, les voies ferrées, dans cette région, donneraient à peine un rendement de douze à vingt-quatre trains par jour (1). Les autorités japonaises se sont mises, il est vrai, ces derniers temps, à compléter le réseau ferroviaire et routier de façon à faciliter la concentration des armées et le ravitaillement des troupes en vivres et en munitions sur le continent.

La flotte aérienne japonaise, qui atteindrait déjà 2.000 unités, dispose en Mandchourie de nombreux terrains d'aviation et de dépôts de matériel. La marine de guerre nipponne est, comme on le sait, la troisième du monde, après l'Angleterre et les États-Unis.

Il n'est donc pas absolument exclu que le Japon cherche à exploiter ses premiers succès en mettant à profit d'une part la crise politique provoquée en Europe par les armements du III^e Reich et le révisionnisme, d'autre part la crise de croissance de l'U. R. S. S., pour porter désormais son effort sur la Mongolie et la Sibérie orientale (2).

Pour l'U. R. S. S. un succès japonais dans cette voie équivaldrait à la ruine de sa politique d'expansion asiatique et à la menace japonaise sur le bassin de Kouznieck,

(1) A titre d'indication, la voie Paris-Strasbourg pourrait supporter une densité d'environ 120 trains par jour, à elle seule.

(2) Le Japon se proposerait d'appliquer à l'Asie septentrionale et orientale une sorte de doctrine de Monroë.

où les Soviets ont entrepris à Magnitogorsk l'édification d'un formidable centre d'industrie lourde.

En dépit d'une puissance militaire indiscutable (1) en voie d'accroissement quotidien, l'ensemble du système soviétique est encore en pleine période d'évolution et les difficultés financières ne manquent pas. Un conflit en Extrême-Orient pourrait ne pas rester localisé; la lutte sur deux fronts pourrait être assez aléatoire. Aussi longtemps que sa situation intérieure ne se sera pas stabilisée, et que son armée n'atteindra pas le potentiel militaire suffisant, la sincérité de la volonté de paix de l'U. R. S. S. est évidente.

Sous la pression des derniers événements d'Extrême-Orient, les Soviets n'en ont pas moins été obligés de concentrer, sous le commandement du général Blucher, plusieurs divisions dans la région du Baïkal et de Vladivostok et de prendre les dispositions nécessaires pour les renforcer le cas échéant.

Les forces soviétiques concentrées actuellement en Extrême-Orient comprennent, d'après des sources japonaises :

— 4 divisions d'infanterie et une demi-division de cavalerie dans la région Vladivostok-Nikolski-Oussourié;

(1) Rappelons pour mémoire que l'U. R. S. S. dispose actuellement de 87 régiments d'infanterie pour l'armée de cadres, et de 125 régiments pour l'armée territoriale; 100 bataillons autonomes pour le service des garnisons; 79 régiments de cavalerie de l'armée de cadres et 18 régiments de cavalerie de l'armée territoriale; 1.500 batteries d'artillerie de types d'ailleurs très divers; 15 régiments de liaison et de reconnaissance; 5 régiments autonomes de liaison et 17 bataillons de transmissions (radio); 10 bataillons ordinaires et 40 compagnies autonomes du train des équipages; 7 bataillons du génie (service des ponts); 15 régiments du service des transports en chemin de fer; 5 régiments auto et motocyclistes; 60 trains blindés et 300 chars; 10 régiments pour le service des gaz; 50.000 hommes du « G. P. U. »; 100.000 hommes détachés de la garde-frontière; 60.000 hommes affectés aux transports et environ 150.000 hommes de garde dans les centres industriels et les ports.

L'aviation soviétique comprendrait 2.000 avions (dont les appareils A. N. T. 3 de construction entièrement métallique et fabriqués en U. R. S. S.). En dépit du secret observé pour tout ce qui touche l'aviation en U. R. S. S., on sait que sa flotte aérienne autonome est une des plus nombreuses au monde, en ce qui concerne notamment les avions de fort tonnage.

— 3 divisions d'infanterie et 1 brigade de cavalerie dans la région Khabarovsk-Blagovechtchensk ;

— 2 divisions d'infanterie et 1 brigade de cavalerie dans la province de l'Amour ;

— 300 chars de combat ;

— 300 avions, dont environ 30 lourds de bombardement ;

— 6 sous-marins d'un tonnage de 500 tonnes à Vladivostok.

Le ravitaillement de ces forces serait à lui seul, en cas de guerre, un problème assez compliqué, car la voie ferrée Irkoutsk—Vladivostok, dont la longueur atteint 2.000 kilomètres, et qui longe les frontières du Mandchoukuo, ne peut suffire à tous les besoins.

La capacité de transport de cette voie ne dépasse pas au grand maximum le chiffre modeste de 14 trains militaires par jour dans chaque sens, ce qui permettrait à peine de ravitailler en vivres et munitions les unités actuellement concentrées en Sibérie orientale et sur le Pacifique.

Entretenir dans cette région des forces plus importantes serait d'autant plus difficile qu'elles ne pourraient vivre sur le pays. Ce territoire naturellement riche, mais complètement négligé encore tout récemment par les autorités bolcheviques, n'est pas en état de nourrir des effectifs considérables. Toute concentration volumineuse de forces soviétiques ne pourrait donc s'opérer pour ces raisons que dans la région du Baïkal (1). La concentration russe serait ainsi scindée en deux groupes éloignés l'un de l'autre de plus de 1.000 kilomètres ; sa valeur stratégique en serait beaucoup affaiblie. La Russie devrait donc entreprendre un effort sérieux pour développer ses communications orientales et améliorer sa situation ; on y travaille du reste déjà avec beaucoup d'énergie. La marine de guerre soviétique, manquant de bases suffisantes en Asie, n'entrerait pas sérieusement en jeu. Seule la flottille de sous-marins, actuellement concentrée à Vladivostok, serait susceptible d'entreprendre des actions de diversion.

(1) La direction de l'Armée rouge s'efforce actuellement de déplacer vers l'Est ses centres de ravitaillement en matériel et en approvisionnements de toutes sortes.

L'arme la plus efficace, dont disposerait actuellement l'Union soviétique, serait son aviation. Situées entre Vladivostok et Khabarovsk, les bases aériennes soviétiques se trouvent à peu près à 1.000 kilomètres de Tokio. En dehors d'une action facile du côté de la Mandchourie, l'aviation soviétique pourrait entreprendre des raids d'ailleurs peu efficaces sur les îles nippones, si les Soviets réussissent à se maintenir à Vladivostok et dans la région côtière dite « Primorskaïa Oblast ». La flotte aérienne soviétique est, comme on le sait, l'une des premières du monde en nombre (plus de 2.000 unités), et en qualité elle ne le cède en rien à l'aviation japonaise. Cette dernière, disposant de bases organisées récemment en Mandchourie, peut entreprendre en cas de guerre une action préventive contre l'aviation russe.

Dans ces conditions, les chances des deux adversaires seraient à peu près équivalentes dans la guerre aérienne, à moins que les Japonais ne réussissent à occuper Vladivostok et la province maritime, ce qui leur conférerait un avantage considérable.

Il semble résulter de ces considérations qu'en cas de conflit localisé, si le Japon limitait sagement ses objectifs notamment sans s'avancer en Sibérie, l'Empire nippon pourrait se croire fondé à disposer de chances assez sérieuses (1).

L'occupation de la voie ferrée de Vladivostok au Transsibérien, et par suite des possessions soviétiques situées sur l'Océan Pacifique, ne présenterait pas pour le Japon de difficultés insurmontables, en dépit des travaux de défense qui y ont été entrepris par l'U. R. S. S. (2). Les positions stratégiques acquises dernièrement par le Japon sur le continent asiatique seraient aussi consolidées et

(1) On ne peut partager à cet égard l'opinion du général américain Gaves, selon laquelle un conflit localisé avec les Soviets conduirait le Japon à une défaite certaine.

(2) Tout au contraire, une pénétration plus étendue des forces nippones, en Sibérie notamment, les affaiblirait à mesure qu'elles s'éloigneraient de leurs bases d'opérations, et augmenterait par là même les chances de l'armée rouge.

lui permettraient de neutraliser la base navale de Vladivostok, si menaçante pour lui en cas de conflit avec les États-Unis.

Du côté soviétique, le rapprochement soviéto-américain paraît avoir consolidé la position de l'U. R. S. S. en Extrême-Orient. La puissance économique des États-Unis leur permettrait, s'ils intervenaient (1), un effort prolongé qui pourrait être fatal aux Japonais. On sait d'autre part que le programme naval, développé récemment par les États-Unis, conformément d'ailleurs aux accords de Londres et de Washington, n'est pas étranger à la menace que fait peser le Japon sur le Pacifique.

Enfin la politique nippone dans le Pacifique et ses tendances à s'assurer le marché chinois d'une façon exclusive, semblent inquiéter de même la Grande-Bretagne. Une entente mutuelle de la Grande-Bretagne et des États-Unis, en vue de barrer la route à une hégémonie japonaise en Extrême-Orient et de maintenir le principe de la « porte ouverte en Chine », ne paraît pas absolument exclue, en dépit de la rivalité anglo-soviétique et des nombreux intérêts communs anglo-nippons en Asie. Pour le moment, on peut supposer que ce sont des considérations de ce genre qui ont incliné le Japon à la prudence (2).

Les déclarations du Gouvernement de Tokio au Gouvernement britannique pour protester de ses intentions pacifiques, ses tendances à se consolider dans le Mandchoukuo,

(1) Cette intervention n'est pas du tout certaine. L'attitude des États-Unis ne serait pas nécessairement hostile au Japon, qui représente pour eux un important débouché. Une certaine extension des influences américaines dans le Mandchoukuo, ou même, le cas échéant, en Sibérie orientale, si les circonstances la détachaient de l'Union soviétique, sous la forme d'un État autonome, analogue au Mandchoukuo, pourrait fort bien être dans l'intérêt des États-Unis et des puissances européennes intéressées, qui pourraient d'un commun accord freiner une expansion par trop dangereuse du Japon en Asie.

En revanche, un blocus naval et économique, appliqué en cas de conflit en Extrême-Orient par les États-Unis, serait de nature à exercer une forte pression sur le Japon, ne serait-ce qu'en raison des matières premières indispensables aux industries de guerre, matières que les États-Unis détiennent dans la proportion de 50 % de la production mondiale.

(2) En outre sa situation financière, très difficile et obérée entre autres par 9 milliards de yen de dette intérieure, ne permettrait pas au Japon de soutenir une guerre de longue durée.

ses offres au Gouvernement de Nankin pour un front commun contre le communisme, tout semble confirmer l'intention d'ajourner le conflit avec l'U. R. S. S. Ce conflit paraît pourtant inévitable un jour ou l'autre, et son éventualité dans un avenir peu éloigné semble répondre aux intérêts et aux intentions de l'Empire japonais. D'autre part, le temps travaille contre le Japon et à l'avantage de l'Union soviétique, surtout depuis l'entrée des Soviets à la Société des Nations et le rapprochement américano-soviétique. Bien que l'éventualité d'un conflit armé en Extrême-Orient se heurte à de considérables difficultés intérieures dans les deux camps, il apparaît notamment que le Japon ne pourra supporter longtemps l'énorme charge financière que lui imposent ses armements. Si donc l'entente militaire sino-nipponne, à laquelle travaille l'Allemagne par l'intermédiaire du général von Seeckt, parvenait à se réaliser, on peut supposer que le Japon n'hésiterait pas à user des armes pour disputer l'Asie aux Soviets.

On ne peut se dissimuler, d'autre part, que l'année 1935 marquera sur ce terrain le début d'une crise politique universelle. C'est en 1935 qu'expire le délai qui rend sa liberté au Japon par rapport à la Société des Nations. Il est difficile de supposer que le Japon se démette à cette époque du mandat qu'il détient sur les îles Carolines et les Marschall, qu'il a fortifiées et militairement organisées en élargissant ainsi ses bases navales sur l'Océan Pacifique. C'est encore en 1935 que doit avoir lieu la Conférence navale, qui peut opposer assez brutalement les puissances rivales dans cette région du Pacifique, d'autant plus que le Gouvernement japonais est décidé à exiger l'égalité en matière de flotte de guerre (1), et la création d'une flotte mandchourienne autonome. En même temps s'achèvera le deuxième plan quinquennal soviétique qui doit renforcer, comme on le sait, la situation matérielle de l'U. R. S. S. au point de vue militaire.

(1) Le Gouvernement japonais a notifié, comme on le sait, aux puissances intéressées qu'il n'accepterait pas le renouvellement de l'accord de Washington.

*
* *

Certains théoriciens militaires, et même des hommes politiques allemands, semblaient croire avant l'avènement du III^e Reich à la possibilité d'un conflit armé localisé. La situation s'est actuellement transformée du tout au tout. Si toutefois le programme annoncé par le chancelier Hitler dans son ouvrage *Mon combat* n'est pas simplement un programme électoral, si le III^e Reich se prépare à courte ou longue échéance à la « destruction de la France », puis à l'« expansion vers l'Est du troisième Empire »; si la première étape de ce programme doit viser à la réalisation de l'Anschluss, suivie de la création d'une « Zwischen-Europa » et de la récupération des anciennes colonies allemandes, à reprendre en un mot la tradition intégrale du Premier Empire, ces intentions à elles seules suffisent à maintenir l'Europe en état de siège et à provoquer, à la longue, une guerre générale, tout comme en 1914.

Contrairement aux conceptions assez simplistes de certains pacifistes notoires qui auraient volontiers fermé les yeux en cas de conflit localisé — en sacrifiant le plus faible à son sort — les innombrables pactes qui lient les uns aux autres tous les pays du continent en liant leurs intérêts, sont de nature à généraliser automatiquement tout conflit local. Il est clair d'ailleurs que c'est parce qu'ils le généraliseraient, qu'ils l'ont ajourné jusqu'à présent, les conditions de l'équilibre politique étant dans l'ensemble actuellement plutôt défavorables à l'assaillant en Europe comme en Asie.

En principe, d'après le pacte de la Société des Nations et en vertu des articles XII, XIV, XV et XVI, tout État membre qui provoque la guerre doit être considéré comme entrant automatiquement en conflit avec tous les autres membres de la Société des Nations. Les accords régionaux, tels que le pacte Rhénan, paraphé en 1925 à Locarno, seraient de nature à étendre le conflit. Mais alors même que ces pactes et accords seraient dénoncés, ou qu'ils ne joueraient pas, les groupements d'intérêt sur le continent

ne peuvent se déplacer sensiblement, sans constituer une menace sérieuse les uns pour les autres. Au point de vue technique, d'autre part, l'armement moderne se prête lui aussi à une guerre intensive. C'est ainsi que la Grande-Bretagne a un intérêt vital à ce que l'indépendance de la Hollande et de la Belgique ne soit pas touchée. Avec le développement de l'aviation, Londres et les régions industrielles de l'Angleterre se trouveraient particulièrement menacés si la Grande-Bretagne ne trouvait aucun appui à ses forces armées sur le continent. De même les voies de communications qui la relie par la Méditerranée aux Indes, à l'Extrême-Orient et à l'Australie ne pourraient être efficacement protégées qu'avec la participation des grandes puissances continentales du bassin méditerranéen.

Enfin il n'est pas possible de ne pas tenir compte des facteurs nouveaux qui sont intervenus depuis 1914 et qui sont le fascisme et le bolchevisme... si bien qu'un conflit armé, actuellement ajourné, pourrait s'étendre brusquement et prendre la forme d'un conflit à la fois politique et social.

Dans l'état actuel des antagonismes nationaux, politiques, économiques et sociaux, il est donc assez vraisemblable que la guerre, où qu'elle éclate, en Extrême-Orient ou en Europe, ne tarderait pas à se transformer en un conflit mondial.

DEUXIÈME PARTIE

LA GUERRE MODERNE

ET LES

PROBLÈMES DE LA DÉFENSE NATIONALE

CHAPITRE I

ATTRIBUTIONS DU GOUVERNEMENT ET DU HAUT-COMMANDEMENT MILITAIRE

1. *Généralités. L'organisation de la défense nationale et la durée présumée de la guerre.*
 2. *Les prévisions d'une guerre à court terme et l'échec du coup de force allemand en 1914.*
 3. *L'organisation de la défense nationale chez les Alliés en 1914.*
 4. *La préparation à la guerre dans l'Empire allemand en 1914.*
 5. *Organisation du gouvernement de la défense nationale et la direction politique de la guerre.*
 6. *Gouvernement et commandement, et direction militaire de la guerre.*
 7. *La conduite des opérations et les attributions du commandant en chef.*
 8. *Conclusions.*
-

1. — Généralités.

L'organisation de la défense nationale et la durée présumée de la guerre.

L'organisation de la défense nationale était envisagée en 1914, dans le monde entier, d'une façon relativement simple. On prévoyait une guerre localisée dont la durée devait être de quelques semaines ou tout au plus de quelques mois. Tous les efforts tendaient donc à la mise sur pied d'armées de premier choc embrassant seulement le tiers des mobilisables. Comme, d'autre part, l'armement comprenait des modèles d'armes peu nombreux (fusils et canons, en principe) avec un approvisionnement limité

de munitions, le système dit de la nation armée n'absorbait qu'en partie les forces vives de la nation.

Ces conceptions furent bouleversées par les hostilités de 1914-1918, qui prirent la forme d'une guerre générale, intégrale et stagnante. Toutes les ressources humaines et matérielles de la nation furent mises à contribution; les moyens techniques se multiplièrent et évoluèrent dans tous les domaines. La bataille décisive désirée n'étant pas obtenue, l'effort dut être prolongé pendant plusieurs années, jusqu'en 1918.

Le système de défense nationale adopté à partir de 1918 fit alors appel à tous les facteurs de force sans exception, en prévision d'une guerre de longue durée. Ses plans dépassèrent de beaucoup en difficultés, complexité et charges les plans simples, schématiques et automatiques de 1914.

Aujourd'hui, les prévisions semblent devoir offrir plus de souplesse. Il convient cependant de commencer par essayer de déterminer les caractéristiques probables ou possibles d'un conflit armé éventuel, en évitant de s'enfermer dans une seule hypothèse, fût-elle la plus vraisemblable : faut-il se préparer à une guerre intégrale, de longue durée, ou à une guerre plus ou moins localisée, aux péripéties précipitées, à décision rapide?

Dans le premier cas, le système de défense nationale reposerait, en principe, sur le service militaire obligatoire, c'est-à-dire sur le système de la nation armée apte à la résistance prolongée. Dans le deuxième cas, en prévision de la forme dynamique de la guerre, on recourrait surtout à une armée de métier, nécessairement moins nombreuse, mais parfaitement instruite et entraînée.

On trouve, sans doute, dans l'histoire maint exemple de guerres courtes, alors qu'il était possible de saisir le gros des forces ennemies et d'obtenir une décision rapide par une bataille rangée; suivait l'occupation du pays vaincu auquel on imposait une paix victorieuse. Le XIX^e siècle abonde en exemples de cette sorte. Napoléon soumit en trois semaines toute la Prusse (24 septembre-16 octobre 1806). La guerre de 1870 constitue aussi l'exem-

ple classique d'une campagne courte, intensive, à décision rapide.

C'est sous l'influence de cette expérience récente qu'à l'encontre des prévisions du maréchal de Moltke, le vieux, on prévoyait en 1914 en Allemagne une campagne à court terme. Sa durée devait correspondre aux approvisionnements prévus pour la mobilisation. Le plan Schlieffen (1) consistait, en effet, à mettre la France hors de combat avant que les armées russes, à mobilisation et concentration lentes, fussent prêtes aux grandes opérations. Il visait donc la recherche de la décision immédiate dans l'Ouest, où il portait initialement la très grande majorité des effectifs de campagne allemands. Ce raisonnement pouvait paraître judicieux; le plan échoua par suite de fautes d'exécution qu'une préparation unilatérale exclusivement militaire, bien que minutieuse, n'avait pu éviter (2). A la même époque, les Français échouèrent aussi dans leur recherche de la décision par l'offensive; il semble bien qu'ils furent plus ou moins surpris par la puissance de feu de l'armement moderne et que leurs troupes mobilisées n'eurent pas le temps de s'y adapter avant le déclenchement des opérations principales.

De cette expérience il ressort que les immenses armées de 1914, comprenant une grande proportion de réservistes, n'offraient pas assez de cohésion ni d'instruction pour entreprendre d'emblée des offensives de grand style. Leur masse considérable, difficile à commander et à mouvoir dans l'état des transports et des transmissions de 1914, ne leur facilitait d'ailleurs pas la manœuvre, la vitesse, le secret et le coup de force brutal qui étaient, selon les prévisions établies, les conditions nécessaires de la décision sur le champ de bataille.

Dans ces conditions, il était plutôt imprudent de dépenser les meilleures forces au cours d'engagements hâtifs,

(1) Voir chap. VI, § 6.

(2) En jouant la victoire sur une seule carte, avec une préparation militaire et un plan de guerre adaptés uniquement à une campagne de quelques semaines en vue de la décision brutale, et contre un adversaire aussi sérieux que la France, les Allemands commettaient une faute cardinale.

très aléatoires, tout au début des hostilités. Décimées et désorientées, les armées se stabilisèrent contre toutes les intentions du commandement. Or rien n'avait été étudié pour faire face à une guerre de longue durée, dans aucune des deux coalitions aux prises. Les approvisionnements en armes et en munitions ne tardèrent pas à s'épuiser, et se montrèrent bientôt insuffisants non seulement pour obtenir la décision, mais pour entretenir la lutte. Sur le front occidental, dès après la Marne et la « course à la mer », à l'abri de retranchements fortement consolidés, on se mit fiévreusement à l'organisation d'une industrie de guerre, dont les plans de mobilisation n'offraient qu'une esquisse rudimentaire.

Et c'est seulement deux ans après, en 1916, que cette organisation commença à faire sentir ses effets pour se développer encore jusqu'à absorber toutes les forces de l'intérieur et contribuer enfin à mettre un terme à la guerre. Que celle-ci ait duré quatre ans, en prenant vers la fin l'aspect d'un cataclysme, ce ne sont pas tant les fautes commises au début qui en furent la cause, qu'une erreur de prévision du temps de paix, erreur à laquelle il était impossible de remédier en peu de temps, en cours d'hostilités.

Si probante que soit une expérience aussi récente, il ne manque pourtant pas de techniciens pour avancer qu'une guerre éventuelle pourrait être de courte durée. C'est là notamment une conception stratégique dont on trouve un peu partout, mais surtout en Allemagne, de nombreux partisans. Cela n'a rien d'étonnant, si on se laisse guider par le sentiment bien naturel d'éviter à tout prix une nouvelle guerre extensive qui aboutirait, à la longue, à la ruine et à l'anéantissement des belligérants. Il va de soi, d'autre part, que les pays économiquement et industriellement mal partagés, placés sous la dépendance de l'étranger pour leurs armements, les matières premières ou les produits de première nécessité, désiraient l'issue rapide d'une guerre qui leur serait imposée et dont la prolongation risquerait de les épuiser à merci.

Il est certain, enfin, que les moyens techniques mis à la

disposition de l'offensive (1) par les progrès de la science se sont considérablement accrus depuis 1918. La rapidité des transports de troupe automobiles, la motorisation des unités, la vitesse et la puissance des nouveaux chars de combat, l'intervention des armées de l'air, le perfectionnement de la T. S. F., tous ces facteurs favorisent de nos jours l'assaillant au point qu'une attaque brusquée serait beaucoup plus redoutable qu'elle ne l'était en 1914.

Cependant la défense contre une agression peut être facilitée par des fortifications permanentes (2) d'une solidité telle que la couverture soit en état de repousser ou d'enrayer les premiers efforts de l'envahisseur. Et le hasard de la guerre subsiste toujours à tel point qu'il serait imprudent dans l'avenir, comme en 1914, de risquer toutes ses forces actives dans une crise prématurée, au détriment de la mobilisation ultérieure des forces nationales. Il n'est d'ailleurs pas du tout certain que la guerre éventuelle prenne une forme brusquée et qu'elle soit de courte durée. Mais, longue ou brève, la durée de la guerre est, bien plus que dans le passé, fonction de l'organisation de la défense totale opposée à l'agresseur — l'agression se portant simultanément à l'intérieur et sur la périphérie du pays attaqué.

La rapidité de la décision ne pourrait de toute façon être obtenue qu'au cas d'une surprise (3) assez complète ou d'une supériorité écrasante. C'est ainsi que pour réaliser ses postulats, la politique orientale de l'Allemagne trouverait un avantage certain à ne rencontrer au delà de sa frontière, comme il y a plus de mille ans, que des « peuplades faiblement armées » et incapables d'opposer autre chose aux armées germaniques que des « hordes turbulentes aussi nombreuses qu'impuissantes ».

Si, au contraire, les forces qui s'opposent se trouvent relativement équilibrées, la possibilité d'une guerre courte et d'une décision hâtée est fortement diminuée. En admet-

(1) Voir chap. VII, § 1.

(2) Voir chap. VII, §§ 1, 2 et 3.

(3) Voir chap. V.

tant même tous les dangers que comporte une guerre qui mènerait à l'épuisement moral, matériel et économique des belligérants et peut-être à des mouvements révolutionnaires, et si persuadé que l'on soit de l'efficacité de la technique de guerre actuelle, une organisation de la défense uniquement fondée sur la prévision d'une décision rapide dans les quelques semaines qui suivraient la déclaration de la guerre paraît imprudente (1).

Il faut donc se tenir prêt contre un coup de force qui engagerait dans la lutte, dès les premiers jours de la mobilisation, des forces bien organisées et formidablement armées. Mais l'ensemble de l'organisation de la défense doit aller plus loin et parer à une guerre intégrale, c'est-à-dire à la mobilisation (2) de toutes les forces vives de la nation, seule en état de pourvoir à des hostilités prolongées; et d'abord, à une première phase, caractérisée par la violence et la rapidité d'opérations, où entreraient principalement en jeu les armées permanentes recherchant la décision avant que ne soit effectuée la mobilisation des réserves. Au cas où ces efforts resteraient vains, la guerre entrerait dans une deuxième phase qui opposerait sur les champs de bataille, en même temps que d'immenses masses humaines, les moyens d'action les plus puissants.

Si ces prévisions sont justes, elles exigent la mise en œuvre d'un effort d'organisation et de coordination d'autant plus grand que sont devenus plus complexes depuis la guerre de 1914 les moyens d'action plus nombreux, servis par des armements de plus en plus différenciés. Déjà très ardu par eux-mêmes, les problèmes de la mobilisation et de la concentration des armées, de la mobilisation des industries, de l'approvisionnement en armes, en munitions, en matériels de toutes sortes et en produits alimentaires, le sont d'autant plus dans les pays à armée active réduite. Et que dire des problèmes financiers que pose une telle préparation? Où trouver aujourd'hui un État assez riche pour couvrir pareilles dépenses? Aussi bien, la solution ne

(1) Il est caractéristique à cet égard que l'organisation militaire soviétique soit basée sur les prévisions d'une guerre de longue durée.

(2) Voir chap. IV.

se trouve point, parce qu'elle serait matériellement irréalisable, dans une accumulation intensive dès le temps de paix de matériel de guerre, vite démodé, mais dans une organisation préparatoire et méthodique de la nation susceptible d'assurer dès le premier jour de la mobilisation un plein rendement des fabrications de guerre (1).

L'armée seule n'y saurait pourvoir. Une préparation de cet ordre ne peut être que l'œuvre de toute la nation et de la collaboration active des autorités politiques, administratives, économiques et militaires. Elle s'adresse autant aux forces morales qu'aux forces matérielles de la nation. Elle rend indispensable l'institution d'un organe pourvu de l'autorité qu'exigent des fonctions destinées à coordonner tous les efforts des techniciens s'exerçant dans ce sens.

Il s'agit bien d'une institution qui, dans les conditions actuelles des relations internationales et dès le temps de paix, doit entièrement répondre aux besoins de la guerre, en permettant à la nation de passer automatiquement et sans heurt de l'état de paix à l'état de guerre. On trouve à ce sujet plus d'un enseignement dans les péripéties qui illustrèrent le cours de la guerre de 1914.

2. — Les prévisions d'une guerre à court terme et l'échec du coup de force allemand en 1914.

Quatre-vingt-cinq divisions d'infanterie et dix divisions de cavalerie furent engagées en août 1914 contre la France par l'Allemagne. Elles comprenaient environ les quatre

(1) Les armées engagées au début des hostilités ne représenteraient qu'une part restreinte du potentiel militaire des belligérants. C'est seulement en pleine guerre, alors qu'ils développeraient leurs moyens d'action, que s'accuserait la puissance effective d'un armement dont les stocks de mobilisation ne constituent qu'une partie infime. Les différences qui se manifesteraient dépasseraient de beaucoup à cet égard ce qu'elles furent au cours de la guerre de 1914-18. L'efficacité des systèmes militaires modernes repose donc principalement sur une organisation telle qu'elle puisse dans le minimum de temps atteindre au développement maximum de sa puissance armée.

cinquièmes de l'armée allemande. La doctrine de guerre allemande, formée à l'origine à l'école de Frédéric II et adaptée par Clausewitz à la stratégie napoléonienne, avait été éprouvée de son vivant par l'illustre élève de Clausewitz, le maréchal de Moltke.

Les troupes dont l'équipement avait été minutieusement étudié disposaient d'un armement puissant et varié. Une artillerie nombreuse, lourde et légère, adaptée aux objectifs de tout ordre, représentait une force nouvelle. L'ensemble constituait aux yeux des Allemands une valeur de combat inégalée, renforcée par l'exceptionnelle qualité d'une élite d'officiers particulièrement avertie, au point de vue théorique et pratique, des moindres détails d'exécution. Elle était secondée par un cadre de sous-officiers méthodiquement dressés et des soldats exercés.

Comment s'étonner dès lors que l'armée allemande, convaincue de sa supériorité, entrât en campagne avec la certitude d'une prompte victoire?

La violation de la neutralité belge assurait à Moltke II un des éléments essentiels de la victoire, la surprise stratégique. Comment n'eût-il pas terminé la guerre, d'un seul coup, à l'aide du gros de ses forces concentrées à son aile droite, pour tourner et écraser l'armée française sous Paris, comme à Sedan, le 2 septembre 1870?... Alors que du côté français l'infériorité était manifeste : peu d'artillerie lourde, des réserves manquant de cohésion et une concentration basée sur des postulats démentis dès les premiers jours de la guerre...

Comment expliquer par suite que, la lutte étant engagée dans des conditions en apparence si défavorables pour elle, la France ait non seulement repoussé le premier choc, mais obtenu la victoire finale?

En réalité, indépendamment des chances du combat, les différences fondamentales entre les conceptions française et allemande de la guerre et de sa direction, qui s'accusèrent dès le début des hostilités, devaient s'accroître tout au long de celles-ci pour aboutir quatre ans après au duel entre Foch et Ludendorff, et contribuer à la victoire.

3. — L'organisation de la défense nationale chez les Alliés en 1914.

C'est une constatation banale qu'aucun des belligérants en 1914 n'était convenablement préparé à la conduite de la guerre tant à l'intérieur du pays que sur le front proprement dit.

Mais alors que les lacunes constatées du côté franco-anglais ne constituaient point des défauts organiques et qu'il fut possible d'y remédier avec le temps, du côté allemand, l'ensemble du système militaire et de la doctrine de guerre, en dépit des facilités données par le régime et malgré un effort d'adaptation réel, s'avéra trop rigide et unilatéral pour être apte à subir une modification utile au cours de la guerre. Il fallut, il est vrai, près de deux ans d'épreuves sanglantes aux Alliés pour organiser la défense nationale et déterminer les attributions et les compétences respectives du Gouvernement, du ministre de la Guerre et du général en chef. Il leur fallut aussi attendre jusqu'en 1918 pour reconnaître que la conduite des opérations devait être assumée par une seule personne et qu'elle ne supportait pas le partage des responsabilités.

En principe, c'est du côté de l'Entente que fut pratiquée la fameuse loi de Clausewitz : « La politique est le cerveau, la guerre un moyen et non le contraire... Il est donc juste que le militaire se subordonne à la politique (1). ». Au point de vue constitutionnel, c'était le chef de l'État qui, chez les Alliés, représentait l'autorité suprême, politique et militaire; en fait, c'était au Gouvernement qu'incombait la direction de la guerre. Du point de vue de l'organisation militaire en temps de paix, l'institution permanente du Conseil supérieur de la guerre (en Angleterre l'*Army Council*) assurait l'unité de direction. En pratique, il n'en était peut-être pas toujours ainsi. L'influence des partis politiques pouvait n'être pas sans exercer une certaine

(1) Général v. CLAUSEWITZ, *Vom Kriege*, Behrs Verlag, Berlin-Leipzig.

action; mais dans les circonstances normales, cependant, alors que les facteurs techniques dominaient, ce qui était la règle, ce système dotait d'un cadre rationnel l'armée active et l'organisation de la défense en temps de paix.

Quant au rôle joué par l'élément économique et politique, il suffit de rappeler les résultats qu'entraînèrent les fautes politiques commises pendant la guerre par les Allemands pour en mesurer l'importance. La violation de la neutralité belge et la guerre sous-marine provoquèrent non seulement l'entrée en guerre de l'Angleterre mais celle des États-Unis et décidèrent par suite de la défaite allemande. Au point de vue économique, l'insuffisance de la préparation allemande devait rendre le blocus des Empires centraux encore plus efficace.

Chez les Alliés, en revanche, le Conseil supérieur de la Défense nationale institué en France en 1906, et l'« *Imperial Defence Committee* » en Angleterre, n'avaient pas laissé que de prévoir, sous les auspices du Gouvernement, certaines mesures d'ordre économique et administratif. Leur rôle, uniquement consultatif, il est vrai, consistait à examiner tous les problèmes relatifs à la défense du pays. Bien qu'ils n'eussent aucune attribution définie en temps de guerre, leur activité en temps de paix était utile en ce sens qu'elle empêchait que les problèmes de la défense ne fussent traités d'une façon par trop unilatérale. Elles fournirent d'autre part certaines bases pour la création du Comité de guerre (1) en France, du *War Committee* en Angleterre, et la formation des gouvernements autoritaires dont le « *War Cabinet* » en 1916 et le gouvernement Clemenceau en 1918 donnèrent toute la mesure.

La direction de la guerre ne constituait point pour cela la prérogative exclusive d'un seul homme. Même Clemenceau, dont l'autorité étendue n'est contestée par personne, n'intervenait pas en principe dans la conduite des opérations. L'unité de la direction générale de la guerre était absolument assurée dans une telle organisation du

(1) Le Comité de guerre, composé des ministres des Affaires étrangères, de la Guerre, de la Marine, du Trésor et de l'Armement, était dirigé par le président du Conseil.

pouvoir politique, puisque tous les ministres, y compris le ministre de la Guerre, étaient les subordonnés du président du Conseil.

L'autorité du président du Conseil n'était d'autre part diminuée en rien chez les Alliés, parce que les chefs d'État n'assumaient en aucune façon, ni directement ni en sous main, la conduite des opérations sur le front.

L'autorité du général en chef ne fut, à vrai dire, pas mise en question aussi longtemps que la guerre se livra sur un seul front. Mais la création d'un deuxième front dans les Balkans fit naître des difficultés.

Le départ pour Bordeaux du Gouvernement, au début des hostilités, sous la menace de l'investissement de Paris, avait laissé les mains libres au général Joffre. Ce n'est que plus tard, avec la stabilisation du front, que la situation se compliqua (1).

L'énergie que dut déployer le général Joffre pour lutter contre l'ingérence des politiciens incompetents et impatientés par la durée de la guerre ne le cédait en rien à celle qu'il consacrait à la conduite des opérations. Il dut en fin de compte quitter la place. La tragique aventure de son successeur ne tarda point à mettre en évidence les conséquences dangereuses de l'immixtion des politiciens dans la conduite des opérations militaires.

4. — La préparation à la guerre dans l'Empire allemand en 1914.

En Allemagne, le chef du Grand-État-Major général se trouvait directement sous les ordres de l'Empereur; son autorité s'exerçait en dehors du Gouvernement et du ministre de la Guerre. Sa fonction se limitait exclusivement à la préparation de l'armée à la guerre. L'administration mili-

(1) Cf. R. POINCARÉ, *L'Invasion*, T. V de : *Au service de la France* (Plon, Paris).

Mémoires du général Joffre (Plon, Paris).

J. M. BOURGET, *Gouvernement et commandement* (Payot, Paris, 1930).

Général ALEXANDRE. AVEC JOFFRE (1911-1916). (Berger-Levrault, Paris, 1932.)

taire, entièrement soustraite à sa compétence, relevait dans chaque État du ministre de la Guerre, qui recevait directement des ordres de l'Empereur, non contre-signés par le chancelier dont dépendait pourtant le ministre en tant que membre du Gouvernement du Reich.

Le commandement suprême était constitutionnellement assumé dès le temps de paix par l'Empereur, qui tenait à avoir directement sous ses ordres les armées de terre et de mer. Aidé d'un cabinet militaire dont les attributions s'accrurent démesurément, l'Empereur seul assurait, en principe, la coordination de la Défense nationale; si l'on ajoute que, par l'intermédiaire du chancelier, il dirigeait l'ensemble de la préparation à la guerre dans le domaine politique et économique, l'organisation apparaît relativement simple et ne constituait point, contrairement à ce qu'affirme le général von Hoser (1), un triumvirat composé de l'Empereur, du chef d'État-Major et du chancelier. En réalité, cette organisation était compliquée par un lourd appareil bureaucratique, qui perpétuait de regrettables cloisons étanches dans la préparation de la nation à la guerre. Les états-majors de l'armée de terre et de mer s'ignoraient l'un l'autre. L'administration militaire travaillait de son côté, tandis que la mobilisation économique de l'État était étudiée dans les services du chancelier indépendamment des autorités militaires.

A la mesure d'un Napoléon et d'un Bismarck réunis, pareille machine, pour peu que se produisissent des grincements entre les détenteurs des postes principaux, pouvait amener des complications dangereuses et même, dans certains cas, le chaos.

L'isolement de l'État-Major, tenu en dehors du Gouvernement et du parlement, eut pour effet d'entraîner d'importantes lacunes dans l'ensemble de la défense nationale. S'il put obtenir des résultats positifs dans l'instruction de l'armée, son insuffisance fut manifeste, en revanche, en ce qui concerne la mobilisation intégrale de la nation qui n'en-

(1) General VON HOSER, *Die obersten Gewalten in Weltkrieg* (Stuttgart, 1931).

trait pas dans ses prévisions étroites d'une guerre de courte durée.

C'est ainsi que Ludendorff pouvait écrire : « En dehors des mesures qui tendaient à assurer les capitaux indispensables pour subvenir aux dépenses nécessitées par une mobilisation éventuelle, rien n'avait été fait au point de vue économique pour la préparation de la guerre (1). » Toujours d'après le même auteur, les projets qui visaient à instituer un conseil économique de guerre avaient été rejetés.

Il n'est pas douteux qu'en dehors des fautes tactiques et stratégiques commises, cette insuffisance de sa préparation économique fut parmi tant d'autres l'une des causes qui empêcha l'Allemagne en 1914 d'exploiter sa supériorité numérique sur la France. Elle provoqua, en revanche, un peu plus tard une crise sérieuse dont souffrit le ravitaillement de l'armée et du pays.

Comment s'étonner, d'autre part, que, tenues systématiquement dans l'ignorance des mesures de préparation à la guerre, les autorités civiles n'eussent pas été à la hauteur de leur tâche, lorsque par la force des choses il fallut leur demander leur collaboration.

La soumission passive des autorités civiles à l'élément militaire équivalait à une capitulation totale des éléments politiques de l'État; elle excluait une collaboration intelligente et active. Dans un moment aussi critique que la guerre, disait Michaelis, le chef du Gouvernement ne doit pas se borner à courir simplement à côté du char de l'État (2). La direction de la guerre, exclusivement assumée en Allemagne par l'élément militaire, accumula des erreurs auxquelles il fut difficile de remédier au cours des hostilités.

C'est ainsi que le Haut-Commandement des armées de terre et de mer fut assumé, en principe, par l'Empereur et en fait par le chef d'État-Major général, qui n'était, en droit, que l'un de ses nombreux conseillers techniques. Il en résultait que selon l'humeur et la valeur personnelle

(1) LUDENDORFF, *La conduite de la guerre et la politique* (Berger-Levrault).

(2) General von HOSER, *op. cit.*

du chef suprême, le chef de l'État-Major général pouvait, ou bien se trouver freiné dans ses initiatives et sa liberté d'action, ou bien, tout au contraire, jouer le rôle de dictateur irresponsable, ce qui arriva vers la fin des hostilités lorsque Ludendorff, sans consulter ni l'Empereur, ni son chef direct, Hindenburg, prit arbitrairement en mains la direction de la guerre. Après l'échec de l'offensive de printemps 1918, où il dépensa une énergie et une activité dignes d'admiration, il fut le premier à chercher un appui auprès du Gouvernement qu'il avait jusqu'alors ostensiblement ignoré. Il ne trouva en Allemagne aucune réponse à son appel.

En définitive, sans contact direct avec la capitale et loin du front de bataille, le Quartier Général agissait dans le vide, dans un complet isolement de la nation et de l'armée.

5. — Organisation du gouvernement de la défense nationale et la direction politique de la guerre.

Suivant que le conflit armé sera localisé ou qu'il prendra le caractère d'une lutte de coalitions, les données sur lesquelles opèrera la direction politique de la guerre entraîneront une organisation simple ou complexe et déterminée par les contingences fort diverses qu'implique la guerre de coalitions.

Les bases politiques d'une guerre de coalitions se trouvent en effet définies par les traités d'alliances. En cas de guerre, toute une série de questions d'ordre politique se poseront qui exigeront des solutions nécessitant des entrevues périodiques, soit entre ministres des Affaires étrangères, soit le plus souvent entre leurs représentants. Il peut être d'autre part nécessaire d'avoir à conclure des accords politiques spéciaux tels qu'au cours de la guerre 1914-1918 l'accord de Londres (mai 1915) ou l'accord de Kreuznach (en 1917) entre les puissances centrales.

Les différences entre les structures économiques des

États coalisés conduisent de même, en vue du front commun, à des accords économiques et financiers, qui s'imposeront par la logique des choses. Il deviendrait sans doute nécessaire à cet effet d'instituer des comités interalliés d'experts.

Enfin, il faudrait résoudre le problème de l'unité de direction de la guerre qui s'imposera avec la même force que celle du plan d'opérations commun. C'est seulement vers la fin de 1917 que les Alliés conclurent un accord de principe qui était cependant encore trop général puisqu'il fallut de longues négociations et des expériences sanglantes pour aboutir vers la fin de la guerre à l'unité de commandement sans laquelle le général Foch n'aurait pu assurer l'action d'ensemble exigée par les circonstances. On trouverait en revanche d'utiles indications dans l'accord qui fut conclu en septembre 1916, entre les puissances centrales.

Faute d'une entente précisant dès le temps de paix tous les éléments de la coordination et de la direction unique de la guerre entre les pays résolus à maintenir et au besoin à imposer la paix (1), il est clair que le jour où la guerre éclaterait sous la forme d'une lutte de coalitions, les opérations présenteraient au début l'aspect le plus chaotique... comme au XVIII^e siècle la guerre de Sept Ans et plus récemment la guerre de 1914-1918.

Tout autre serait l'aspect d'une guerre nationale localisée. L'unité serait automatiquement assurée, aussi bien du point de vue politique intérieure et extérieure que du point de vue économique, par le Gouvernement qui assumerait la direction supérieure de la guerre. Son activité en rapport avec les besoins des opérations militaires s'exprimerait assez bien par la formule lapidaire employée par Clemenceau lorsqu'il prit en mains le gouvernement en 1916 : « Ma politique? Je fais la guerre. Mes finances? Je fais la guerre. Ma justice? Je fais la guerre. »

(1) Les difficultés à surmonter pour réaliser une entente de ce genre sont du même ordre que celles que présente la réalisation d'une armée internationale. Dans l'état actuel des relations internationales et des rivalités nationales, cette limitation des souverainetés nationales paraît difficile à envisager dans la pratique.

Si l'enseignement que l'on est en droit de tirer de la guerre de 1914 n'est pas destiné à rester lettre morte, on doit considérer actuellement comme acquis que l'organisation de la défense nationale comporte nécessairement la mobilisation totale de la nation et l'utilisation de toutes les forces disponibles à l'intérieur du pays comme sur le front extérieur.

Les nécessités de la guerre moderne exigent, d'autre part, une forte concentration du pouvoir, aussi bien dans le domaine de la direction générale que dans celui des opérations. La coordination entre ces deux sources de la volonté de vaincre se trouvera réalisée dans un ordre hiérarchique qui impliquera des responsabilités précises.

Les attributions respectives des autorités supérieures de l'État devront être rigoureusement définies. En ce qui concerne la direction de la guerre, seul le Gouvernement, dont c'est la prérogative exclusive, se trouvera qualifié pour diriger l'effort collectif de la nation, dans les domaines extérieur et intérieur, politique, économique et militaire.

A la situation exceptionnelle déterminée par la guerre doivent correspondre des pouvoirs et une organisation exceptionnels du Gouvernement, qui limiteront notamment le rôle du pouvoir législatif, en consolidant d'autre part le pouvoir exécutif. L'État doit pouvoir utilement intervenir dans tous les domaines de l'activité de la nation, en limitant entre autres la liberté de la presse, de la production et du commerce. Tout en évitant une militarisation excessive et presque toujours nocive de la nation, ces mesures doivent permettre au Gouvernement de se libérer des entraves, particulièrement dangereuses en temps de guerre, de la politique intérieure. De la stabilité d'un Gouvernement de guerre dépendent, en outre, pour une grande part, le moral du combattant et la continuité dans l'effort.

L'action du Gouvernement, en temps de guerre, est incompatible avec le fonctionnement normal du Parlement. En raison même de la rapidité des événements qui entraînent des décisions instantanées, le Gouvernement responsable ne peut être lié par la procédure habituelle des discussions et des interpellations. Investi de la confiance

de la nation, le Gouvernement de la défense nationale doit jouir de la même liberté d'action en ce qui concerne la direction de la guerre que le commandement en chef pour la conduite des opérations.

En temps de guerre, alors que toute l'énergie de la nation doit être tendue vers l'action, l'activité du Parlement doit s'adapter elle aussi aux circonstances exceptionnelles qu'elle implique. La solution la plus rationnelle consisterait par suite pour le pouvoir législatif à conférer les pleins pouvoirs au Gouvernement, et à s'ajourner en s'en remettant, pour la plupart de ses attributions, à un Conseil de la défense nationale qui entrerait automatiquement en fonctions (1).

Muni des pleins pouvoirs, le Gouvernement tel qu'il est constitué en temps de paix n'est pas encore apte cependant à diriger la guerre. Appelé à prendre des décisions rapides, le chef du Gouvernement aura tout avantage à réduire le nombre de ses collaborateurs au minimum. Son cabinet comporterait les ministères suivants : le ministère de la Défense nationale qui centraliserait les ministères de la Guerre, de l'Air et de la Marine; le ministère des Affaires étrangères; le ministère de l'Intérieur qui cumulerait en

(1) On a eu récemment un exemple d'une procédure de ce genre à l'occasion du conflit polono-soviétique. Le général commandant en chef de l'armée polonaise, Joseph Pilsudski, exerçait en même temps les fonctions de chef de l'État avec l'assentiment du Parlement, c'est-à-dire une véritable dictature. Il pouvait compter entièrement sur le patriotisme de la jeune Diète polonaise. Bien que le conflit polono-russe n'ait pas été une guerre intégrale, au moment critique la Diète constitua un cabinet de guerre présidé par Vincent Witos, représentant des masses paysannes, et se démit de ses fonctions en faveur du Conseil de la défense nationale. Réclamées par le Parlement qui n'intervint jamais dans la conduite des opérations, ces deux institutions contribuèrent puissamment à la victoire finale.

Parmi les attributions parlementaires, le droit de contrôle dans la zone des armées est en effet l'un de ceux qui semble le plus discutable. Superflu dans une organisation bien conçue, ce droit s'était déjà montré plus nocif qu'utile pendant la guerre de 1914. Il portait indirectement atteinte à la discipline en diminuant l'autorité des chefs sur le front de bataille, au point que, par sa circulaire du 6 octobre 1917, qui est un modèle à suivre en vue d'une réforme peut-être plus complète, Paul Painlevé, président du Conseil et ministre de la Guerre, arrêta que ce droit de contrôle ne serait désormais exercé que sur une autorisation spéciale du ministre de la Guerre et qu'il excluait toute ingérence dans la conduite des opérations.

dehors de ses attributions normales, celles des ministères de l'Hygiène, du Travail et de l'Éducation nationale; le ministère de l'Économie nationale dont les compétences seraient élargies aux Finances, au Commerce, à l'Industrie et à l'Agriculture; le ministère des Voies et Communications dont le ressort s'étendrait aux voies de terre et de mer, aux Postes et Télégraphes et aux Travaux publics. Les postes secondaires seraient assumés par des sous-secrétaires d'État. Un « secrétariat de la défense nationale », institution mixte, composée de spécialistes civils et militaires, constituerait l'État-Major technique mis à la disposition du président du Conseil; il serait exclusivement chargé de préparer les éléments de la décision qui incomberait, en temps de paix comme en temps de guerre, au chef du Gouvernement pour tout ce qui concerne la direction générale de la défense nationale et de la guerre.

Le chef d'un tel Gouvernement disposerait donc en apparence d'un pouvoir quasi dictatorial.

En réalité, tous les postes comportant des attributions et des responsabilités bien définies, et malgré leur nombre réduit, correspondant pourtant à tous les aspects de la vie nationale en temps de guerre, les fonctions du chef de Gouvernement, constitueraient surtout une sorte de liaison ou de coordination suprême impliquant la décision arbitrale.

6. — Gouvernement et commandement, et direction militaire de la guerre.

Les directives générales, en ce qui concerne les actions militaires à entreprendre, constitueront l'attribution essentielle de la direction militaire générale de la guerre, qu'il ne faut pas confondre avec le commandement en chef et la conduite des opérations (1).

(1) Faute commise par les Allemands par la création d'un Grand Quartier Général (*Oberste Heeres Leitung*) qui cumulait ces deux fonctions; ce cumul paraît avoir été l'une des causes de leur défaite.

En étroite liaison avec le Gouvernement, la direction militaire de la guerre aura notamment pour objet : à l'extérieur, la coordination entre les actions militaires alliées et la sienne propre en vue d'un plan d'ensemble; à l'intérieur, la répartition des effectifs, du matériel militaire et des munitions entre les différents fronts. Elle se prononcera sur les résultats que peut entraîner pour la défense nationale le choix de l'attitude offensive ou défensive, et éventuellement l'exécution de l'offensive. Elle décidera de la création ou de la suppression des fronts locaux, comme cela eut lieu pendant la guerre de 1914-1918 pour le front de Salonique. Il lui appartiendra de proposer ou non l'armistice partiel ou général, et d'exploiter politiquement les succès obtenus. En un mot, elle constituera l'organe suprême de liaison qui centralise toutes les questions relatives à la politique de guerre et qui intéressent également le Gouvernement et le commandement en chef.

Des décisions de cette importance ne peuvent être entièrement soumises à la décision individuelle du chef de Gouvernement ou du ministre de la Défense nationale. Elles entraînent la responsabilité du Cabinet tout entier et du chef de l'État. Elles sont du ressort du Gouvernement, au sein duquel le président du Conseil est appelé en cas de besoin, s'il se produit des divergences d'opinion, à prendre une décision arbitrale.

Pour être en état de faire face aux obligations qui résultent de ses diverses fonctions, le Gouvernement de la Défense nationale établit le budget et se prononce sur les mesures suggérées par le commandement en chef et relatives à la défense contre avions, à l'armée de terre, la marine et l'aviation. Sa compétence s'étend à l'établissement du plan de guerre, pour tout ce qui concerne l'effort à demander à la nation. S'il est à prévoir un conflit simultané avec plusieurs adversaires, le Gouvernement décide contre lequel d'entre eux devra être exercé l'effort principal des forces armées.

Il va de soi qu'en vue de leur mise au point toutes ces questions d'ordre purement technique exigent une

collaboration active de l'élément militaire avec le Gouvernement. Un Haut Comité militaire pourrait être envisagé à cet effet. Il comprendrait en temps de paix les chefs d'état-major des armées de terre, de mer et de l'air à la tête desquels se trouverait le général désigné pour assumer le commandement en chef. Il serait composé en temps de guerre par leurs remplaçants et un général désigné par le commandant en chef.

Le plan de guerre en ce qui concerne les opérations des forces militaires, serait donc l'œuvre du Haut Comité. Ce dernier le soumet au Gouvernement qui l'accepte, le rejette ou le modifie.

En réalité, au point de vue professionnel, l'institution d'un Haut Comité militaire est loin de constituer un idéal. Il serait infiniment plus logique de créer dès le temps de paix un commandement suprême des armées de terre, de l'air et de mer. C'est la solution qu'adopteront vraisemblablement tous les États dont la marine et l'aviation sont relativement peu développées, et les États à régime dictatorial.

Quoi qu'il en soit, un organe technique de ce genre serait utile même dans les pays où il existe un ministère de la Défense nationale qui en coordonne tous les éléments. Le chef de ce Haut Comité soumettrait ses propositions au ministre de la Défense nationale qui en référerait au Gouvernement, c'est-à-dire, en temps de guerre, au Cabinet réduit dont nous avons parlé, et en temps de paix à un conseil de ministres, constitué d'une façon analogue.

7. — La conduite des opérations et les attributions du commandant en chef.

La conduite des opérations et toutes les décisions qui s'y rapportent constituent la prérogative exclusive du général commandant en chef, responsable de ses actes envers le Gouvernement. Sa liberté est entière dans l'emploi des

moyens mis à sa disposition dans le cadre du plan général de la guerre. Elle exclut formellement toute ingérence du Gouvernement, et *a fortiori* des autres éléments politiques, dans les opérations militaires qui, au cours d'une guerre moderne, exigeront des mesures immédiates et sans appel (1).

La conduite des opérations comprend non seulement la direction de la bataille proprement dite, mais tout ce qui se rapporte à l'organisation matérielle du front, à son aménagement, à la concentration des armées et à leur répartition en armées ou groupes d'armées, c'est-à-dire à l'ensemble des opérations militaires telles que les conçoit et les dirige le commandant en chef dans le cadre du plan de guerre adopté par le Gouvernement. L'initiative du commandant en chef ne peut pas plus être limitée que celle du capitaine d'un navire aux prises avec la tempête. Il doit être le maître absolu de ses décisions, non seulement en raison de la rapidité que comporteraient les opérations militaires dans une guerre moderne, mais aussi en raison de la surprise et par suite du secret, qui en serait l'élément décisif. Dans tous les cas où les forces armées opéreraient

(1) La guerre de 1870-71 constitue un exemple classique de l'ingérence intempestive des éléments politiques dans la conduite des opérations : tandis que Bazaine se renfermait dans Metz avec l'armée de Lorraine, Mac Mahon ordonnait la retraite de l'armée d'Alsace sur Châlons. D'après de Moltke (a), ces deux opérations étaient de nature à assurer aux armées françaises le maximum d'avantages dans les conditions données; la volte-face de Mac Mahon sur Metz, pour secourir Bazaine, lui parut incompréhensible.

Il ne tarda pas cependant à en apprendre la raison. Il la trouva dans les journaux français qui publiaient les discours prononcés au Parlement, et dans lesquels il était déclaré que le pays entier réprouverait le général Mac Mahon, s'il abandonnait son collègue.

Les conséquences du changement de direction de Mac Mahon ne se firent pas attendre : son armée rejetée sur la frontière belge, la défaite de Sedan, l'écrasement définitif de l'armée de Châlons, la voie libre sur Paris où éclata la Révolution pour d'autres raisons, d'ailleurs, que celles invoquées par le ministre de la Guerre.

(a) On apprit plus tard qu'informé par Mac Mahon de son projet de retraite sur Paris, le ministre de la Guerre lui avait télégraphié : « Si vous abandonnez Bazaine, c'est la Révolution (*). »

(*) *Gesamte Schriften und Denkwürdigkeiten des Generalfeldmarschall Grafen Hellmuth von Moltke, III Band. Geschichte des deutsch-französischen Krieges : pages 69 et 73.*

sur des fronts différents et seraient soumises à un commandement unique, le commandant en chef se bornerait à donner des directives, qui laisseraient aux commandants de front toute latitude sur leur exécution.

Les armées de terre, de l'air et de mer, opérant sur un front, seront commandées par un seul chef. On évitera ainsi la faute capitale commise à Gallipoli en mars 1915, alors que la marine et les armées de terre avaient chacune leur commandant en chef. Chaque fois que des armées alliées se trouveront liées par une action d'ensemble, un commandement unique interallié sera réalisé (1).

Les charges écrasantes et techniquement différentes qui pèsent d'une part sur le ministre de la Défense nationale, d'autre part sur le commandant en chef, rendent impossible le cumul de ces deux fonctions, même si le ministre est un militaire de profession.

Il n'en est pas moins vrai qu'en raison du caractère d'une guerre moderne, dont l'extension dans l'espace constitue un des caractères principaux, la zone des opérations ne peut être limitée. Il en résulte que les compétences du commandant en chef et du Gouvernement risquent de s'interférer mutuellement, si elles ne sont pas nettement définies dès le temps de paix.

En ce qui concerne la responsabilité du Haut-Commandement, l'expérience qui en a été faite pendant la guerre de 1914-1918 semble bien avoir définitivement tranché la question, en mettant le commandant en chef sous la dépendance du Gouvernement par l'intermédiaire du ministre de la Défense nationale. Telle fut du moins la solution adoptée par les États dotés d'un régime parlementaire.

Quel que soit cependant le régime en vigueur, la liberté d'action du Haut-Commandement doit être absolue, en ce qui concerne la conduite des opérations. S'il perd la confiance du Gouvernement, celui-ci peut le révoquer, mais sans jamais s'immiscer dans la conduite des opérations.

(1) Le rôle de Mackensen en Serbie en 1915.

8. — **Conclusions.**

Force nous est de constater qu'une organisation civile et militaire de la défense nationale, telle que nous l'avons esquissée, paraît n'avoir tenté jusqu'à présent que les États pourvus d'un régime dictatorial, y compris l'U. R. S. S. Il faudrait croire alors que seuls ces régimes détiennent le monopole de l'expérience acquise par la guerre de 1914. Quel que soit pourtant le régime politique, la nécessité de la défense nationale admise, c'est la guerre qui commande les méthodes. Pour les démocraties, *le danger d'une dictature* ne consiste point dans une organisation rationnelle de la défense qui implique nécessairement des pouvoirs spéciaux relatifs aux attributions respectives du chef de Gouvernement et du commandant en chef, *mais dans le chaos qui résulterait de la confusion des responsabilités et des compétences.*

Il y a beau temps d'ailleurs que l'esprit dictatorial semble avoir délaissé sans espoir de retour l'élément militaire pour passer au civil. Encore serait-on fondé à saluer le pouvoir autoritaire de Georges Clemenceau, institué au cours d'une crise comme un fait providentiel; il constitue cependant une exception et un mauvais exemple. Un dictateur imprévu, qu'imposent les circonstances, peut n'être pas toujours aussi bienfaisant, mais se montrer plus nocif qu'un chef accepté et dont les pouvoirs sont définis et limités à l'avance en excluant toute possibilité d'arbitraire. Quoi qu'il en soit, et si tant est que la guerre n'est pas une vaine menace dans le monde d'aujourd'hui, l'organisation de ces institutions ne s'improvise pas. C'est dès le temps de paix que la mobilisation intégrale de la nation doit être prévue par le Conseil de la défense nationale et le Haut Comité militaire. Elle comportera notamment toutes les mesures nécessaires pour investir de pouvoirs exceptionnels le Gouvernement réduit du temps de guerre.

Dirigé par le chef du Gouvernement, le Conseil de la défense nationale coordonne l'action préparatoire des dif-

férents ministères, dans le domaine politique et économique. Au point de vue strictement militaire, le général désigné pour exercer le commandement en chef en temps de guerre assume la responsabilité de la préparation technique de l'armée à la guerre. Sa compétence doit être suffisamment étendue pour qu'il soit en état d'assumer, dans tous les cas où la création d'un ministère de la Défense nationale n'est pas réalisée, la coordination de l'activité des armées de terre, de mer et de l'air.

Une organisation de ce genre devrait, dès le temps de paix, être prévue dans la Constitution et conférer au chef du Gouvernement un pouvoir assez étendu pour lui permettre de diriger effectivement tous les travaux relatifs à la défense nationale. La présidence du Conseil supérieur de la défense nationale, avec le pouvoir restreint dont dispose le président du Conseil dans les États démocratiques à régime parlementaire, ne peut suffire en tant que telle. D'autre part, la coordination des services techniques avec le Conseil supérieur, c'est-à-dire la direction du Haut Comité militaire, doit être exclusivement assurée par le général désigné pour le commandement en chef.

Préconisée par certains hommes d'État et des professionnels tels que les généraux Robertson et Maurice (1), une organisation de ce genre a été d'autre part mise en vigueur depuis quelques années en Italie. Le chef suprême des forces armées y est le Roi. Le président du Conseil, M. Mussolini, y a détenu jusqu'en 1929 puis en 1933 les portefeuilles de la Guerre, de la Marine et de l'Aéronautique. Le chef de l'État-Major général, son subordonné, futur généralissime, est chargé de la préparation et de la coordination; il donne ses directives aux chefs d'état-major de l'armée de terre, de la marine et de l'aéronautique qui constituent avec les sous-secrétaires d'État de ces ministères l'organe exécutif dans les domaines techniques et administratifs. Bien qu'il se fût démis en 1929 du portefeuille de la Guerre, parce qu'il estimait que l'unification

(1) William ROBERTSON, *Soldiers and Statesmen, 1914-1918*.
Général MAURICE, *Le gouvernement en temps de guerre*.

de l'armée était chose faite, M. Mussolini maintint le chef d'État-Major général sous la dépendance directe du président du Conseil.

Bien qu'elle paraisse le mieux adaptée aux nécessités d'une guerre moderne, une organisation de ce genre peut n'être pas réalisable dans d'autres pays. Mais même dans les régimes les plus démocratiques, il n'est pas de constitution qui s'oppose à la désignation dès le temps de paix du commandant en chef chargé d'établir tous les éléments de la défense nationale. On aura clairement défini sa position à l'égard du Gouvernement en le mettant sous les ordres du ministre de la Guerre, ce qui exclut notamment toute prépondérance de l'élément militaire sur l'élément civil.

Ainsi donc la direction de la guerre, aussi bien dans le cas d'une lutte de coalitions que dans celui d'une guerre localisée, ne peut pas être assumée, dans les circonstances actuelles, par un seul homme. Elle exigerait des compétences universelles, à la fois politiques, économiques et militaires, à la mesure d'hommes de génie, qui d'ailleurs ne seraient pas eux aussi à l'abri de défaillances fatales.

En résumé, une organisation rationnelle de la défense nationale comprendrait un cabinet de guerre réduit, dirigé par le président du Conseil investi des pleins pouvoirs par le Conseil de la défense nationale auquel incomberait la direction générale de la guerre, et un Haut-Commandement, seul responsable de la conduite des opérations.

A condition qu'elles soient fortement unies, et pleinement conscientes de leur idéal, dans la mesure où leur amour de la liberté sera à la hauteur de leur volonté de la préserver et de la défendre, les démocraties trouveront dans leurs institutions les éléments d'une organisation rationnelle propre à leur assurer la victoire.

CHAPITRE II

L'ARMÉE MODERNE

1. *Généralités. « L'armée de désarmement ». Offensive et défensive.*
 2. *La mission de l'armée active en temps de paix.*
 3. *La couverture au moment de la déclaration de guerre.*
 4. *Les corps d'élite et l'armée de métier.*
 5. *L'armée de milices.*
 6. *L'armée active à service obligatoire.*
 7. *La préparation militaire, la conscription et la réserve de l'armée active.*
 8. *Motorisation et mécanisation de l'armée.*
 9. *Les chars d'assaut.*
 10. *L'infanterie moderne.*
 11. *La cavalerie moderne.*
 12. *L'artillerie.*
 13. *Conclusions.*
-

1. — Généralités.

« L'armée de désarmement. » Offensive et défensive.

Ce ne sont plus seulement la force démographique de sa population, la résolution de la nation à lutter sans merci pour ses droits, l'étendue du territoire et l'avantage d'une heureuse proportion entre le nombre des habitants et la longueur de la frontière, qui décident de la puissance militaire d'un État. Bien plus que par le passé, cela dépend du degré de puissance industrielle que peut atteindre, en cas de guerre, son économie nationale. Ce changement a été provoqué par l'évolution, si caractéristique pour le *xx^e* siècle, de la technique qui marque de son empreinte l'organisation moderne de la défense nationale.

Cette condition dessert actuellement tous les États situés à l'Est de l'Allemagne et de l'Italie, sans en excepter provisoirement la Russie. Au contraire, le III^e Reich en bénéficie, et il tirera d'autant plus parti de cet avantage naturel, qu'il se libérera des clauses militaires du Traité de Versailles, ce qui est presque chose faite.

Seule, une organisation prévoyante, tant politique que militaire, est en état de maintenir ou de rétablir l'équilibre entre les États de l'Europe.

Avec les armements nouveaux, tels que la flotte sous-marine et l'aviation, la répartition générale du potentiel militaire en Europe a en effet complètement changé. Le temps n'est plus où l'Empire britannique pouvait en quelque sorte baser entièrement sa sécurité sur sa marine de guerre, alors que, depuis 1568 (destruction de l'Invincible Armada), il possédait la maîtrise des mers. La Grande-Bretagne, ainsi qu'il apparut pendant la guerre de 1914-1918, ne trouve plus dans sa situation insulaire des éléments de sécurité naturelle suffisants, en raison du risque d'incursions aériennes.

La réorganisation de la défense nationale comporte donc des facteurs nouveaux, inconnus avant la guerre de 1914 et incomplètement développés pendant cette guerre; parmi ces facteurs, les rapports quantitatifs et qualitatifs à déterminer entre les armées de terre, de l'air et de mer, ne sont pas les moins importants. Sans entrer dans le détail de cette organisation en ce qui concerne l'aviation, à laquelle un chapitre spécial est réservé dans cet ouvrage (1), on peut prévoir notamment, dès maintenant, qu'elle se dégagera, dans un prochain avenir, du cadre étroit d'arme de complément, dans lequel elle fut confinée jusqu'à ces derniers temps.

Selon le rôle qu'on leur attribue dans une guerre moderne, les armes spéciales de l'armée de terre subissent des transformations, qui portent notamment sur une diminution de l'effectif de l'infanterie en raison de l'augmentation de l'armement collectif; sur une augmentation de l'artil-

(1) Chap. III.

lerie, des services et des unités de réserve générale; sur la suppression d'unités à cheval de cavalerie et sur la création d'unités motorisées. La multiplication des véhicules blindés et le développement des unités de défense contre avions y sont constants et rapides. Certaines des armes anciennes, comme l'infanterie et la cavalerie, tendent d'autre part à se suffire à elles-mêmes, par l'adjonction d'unités d'autres armes; on entrevoit enfin la liaison par intégration.

La tendance à l'hybridation des armes, intéressante en soi, demande beaucoup de prudence, pour que les anciennes armes, tout en gagnant d'être dotées de nouveaux moyens techniques, ne perdent pas leurs caractères essentiels, c'est-à-dire ceux qui décident de leur utilité et de l'opportunité de leur intervention dans la bataille.

Quelle que soit la solution donnée à cette question, la principale difficulté subsiste toujours : c'est la dotation des troupes en matériel, et surtout en matériel moderne.

Il n'est pas douteux que la guerre moderne ne mette en jeu des moyens techniques plus variés et plus abondants que jamais. Le matériel militaire le plus moderne est cependant très coûteux. Des considérations d'ordre financier ne permettront pas, bien souvent, le stockage du matériel technique nécessaire à l'ensemble de l'armée. Il faudra peut-être en revenir, faute de mieux, par économie, aux anciennes traditions, et créer des unités d'élite, les mieux armées, les mieux outillées disposant par suite d'une puissance de feu incomparable, d'une plus grande mobilité, et d'une capacité offensive supérieure à toutes les autres. Ce seraient des troupes de choc, destinées aux opérations difficiles et exceptionnellement importantes.

Dans certains pays, notamment dans ceux qui possèdent un système de fortifications très développé, il peut paraître opportun de former des unités tactiques spéciales, particulièrement adaptées au service des régions fortifiées, tandis que les autres armées resteraient entièrement organisées en vue de la manœuvre et du mouvement.

Enfin, il serait capital de définir formellement ce qu'on doit entendre par motorisation et mécanisation des unités, de savoir dans quelle mesure et à quelles armes appli-

quer ces principes, soit en totalité, soit en partie. Il resterait encore à faire coopérer unités motorisées et non motorisées; enfin à élever la puissance d'ensemble de ces troupes à son maximum par un dosage adéquat des divers moyens.

Tout en estimant à leur juste valeur les modifications apportées déjà à l'heure actuelle dans l'organisation des forces armées et celles que l'avenir introduira sans doute en plus grand nombre il faut se garder d'en précipiter ou d'en exagérer l'évolution. Le snobisme de la modernisation à tout prix coûte cher. Tout en s'affranchissant d'un esprit conservateur exagéré — fréquent dans les anciennes armées et qui se transforme facilement en une routine propre à entraver des perfectionnements indispensables au ^{xx}e siècle en raison du progrès technique — on évitera les remaniements hasardeux et multiples dans le domaine de l'organisation. Une armée est un organisme complexe et délicat, qu'on peut aisément fausser, mais qu'il est difficile de réparer. Il suffirait notamment de troubler par des expériences prématurées la confiance des soldats dans le système militaire en vigueur, pour que ce dernier devienne inopérant en cas de guerre.

Dès avant 1914, l'invention de l'arme automatique à tir rapide, le développement considérable du matériel d'artillerie, en comparaison duquel l'artillerie de 1870 était une arme primitive, les grands progrès de la balistique, l'introduction du téléphone, de la radiotélégraphie et le développement de l'automobile auraient pu provoquer une transformation complète dans les principes admis jusqu'alors de la stratégie et de la tactique. Sans doute, celles-ci subirent sous l'influence de ces inventions de profonds changements; la guerre de 1914-1918 donna, au cours des quatre années qu'elle dura, une impulsion extraordinaire aux inventions de la technique de guerre; elle provoqua même une évolution certaine dans les procédés selon lesquels on appliquait l'art de la guerre. Il n'en est pas moins vrai, comme le remarqua justement le maréchal Foch, qu'elles n'en renversèrent pas les principes fondamentaux.

Il en sera de même dans l'avenir. Les principes demeureront intangibles. Mais, sous l'influence capitale du progrès technique, les procédés de guerre employés jusqu'à présent, ainsi que les systèmes d'organisation militaire, devront être soumis à une révision incessante.

C'est ainsi qu'il ne semble pas douteux que, dans l'état actuel des relations internationales, l'une des armes les plus décisives pourrait bien, en cas de guerre, être constituée par les gaz de combat. Il est du moins possible de le déduire des échecs subis par les efforts effectués sur le terrain international pour amener la « paix chimique ». Déjà la menace de l'arme chimique et la possibilité de son emploi sur une grande échelle ont provoqué toute une série de mesures dans le domaine de l'organisation, soit des forces armées, soit de l'ensemble du pays. La défense individuelle contre les attaques par les gaz consistait jusqu'à présent à utiliser des masques et autres appareils filtrants. Ce moyen n'est efficace qu'en partie et pour la protection des voies respiratoires. Il sera inopérant dans le cas où les gaz agissent sur le corps tout entier. Si l'on emploie, dans cette éventualité, des combinaisons couvrant l'homme des pieds à la tête, elles entraveront les mouvements du soldat, ce qui entraînera un résultat fâcheux pour son aptitude au combat. Ce n'est donc pas une considération sans intérêt au point de vue de l'équipement des troupes et de leur emploi. Les seules armes envers lesquelles l'attaque par les gaz reste peu efficace sont l'avion et le char d'assaut. Le premier se met à l'abri en s'élevant dans les airs au-dessus des zones dangereuses, le second arrive au même résultat au moyen de fermetures hermétiques, ou grâce à l'emploi d'air comprimé ou d'oxygène dégagé à l'intérieur de l'espace clos. Pour obvier au danger de la guerre chimique, il conviendrait donc en premier lieu de développer et d'utiliser au maximum ces deux genres d'arme.

Mais l'organisation moderne de l'armée peut être aussi soumise à l'influence souvent prépondérante de facteurs de nature politique. C'est ainsi que la différenciation qu'on a été tenté dernièrement d'établir entre un armement

spécifiquement défensif ou offensif (1) répond moins à un état de fait réel qu'à une idéologie sans fondement positif; elle est purement nominale. L'armée est un instrument dont on peut user pour se défendre ou pour attaquer : si les buts diffèrent, l'instrument reste le même; mais il peut être faussé, quand des conceptions qui n'ont rien à voir avec les nécessités d'ordre technique inspirent ses organisateurs.

Il est hors de doute, en effet, qu'une armée préparée systématiquement en vue de l'offensive — telle que l'envisagent certains États européens en dépit des conventions internationales — assure à l'agresseur une supériorité incontestable sur un État dont la préparation militaire s'est entièrement inspirée de la défensive. S'il y a une différence morale entre une guerre défensive et offensive, il ne devrait y en avoir aucune, en principe, au point de vue technique, entre des armées adverses, à moins de conférer d'importants avantages initiaux à l'agresseur. Une organisation uniquement défensive exposerait l'État attaqué à de sanglants sacrifices et à une infériorité manifeste, du moins dans la première période de la guerre.

Une organisation dite défensive ne s'avèrerait réellement efficace que dans le cas d'une supériorité écrasante de l'armement de l'État attaqué, telle que si nous supposons, par exemple, l'Allemagne pénétrée d'esprit de paix et disposant de ses moyens militaires l'Autriche lui déclarait la guerre. Ainsi donc l'organisation prétendue uniquement défensive d'une armée moderne ne correspond en réalité à aucune des nécessités qu'impose la guerre.

On ne peut nier cependant l'existence des influences paratechniques qui s'exercent dans ce sens. Elles visent à réduire au minimum la durée du service actif, à diminuer l'importance de l'armée en temps de paix, à la priver enfin des armes « dites offensives » pour lui enlever tout ce qui pourrait favoriser plus ou moins des intentions agressives. Elles séduisent des esprits pacifistes, que l'horreur de la guerre abuse singulièrement sur les moyens

(1) Voir chap. VII.

propres à s'y opposer et qui ignorent les nécessités techniques de la défense nationale.

On pourrait, en revanche, envisager, à cet effet, la constitution d'une union des nations pacifiques dont la préparation militaire serait organisée d'après un plan commun; elle limiterait les moyens militaires de chaque État membre, et serait réellement apte à imposer la paix en ne disposant que dans son ensemble d'une incontestable supériorité.

Il ne s'agirait, bien entendu, en aucune façon, de remettre en vigueur le système des alliances militaires tel qu'il était pratiqué avant la guerre, bien qu'il ait assuré après le conflit franco-allemand de 1870 une assez longue période de paix. Basé sur l'équilibre des forces, ce système provoquait une course aux armements, dont l'issue ne pouvait être que la guerre. Cette situation risque, d'ailleurs, de se prolonger, aussi longtemps que ne se produira pas une entente, du genre de celle que nous préconisons, et qui mettrait au service de la paix une force armée unitaire.

Une union de ce genre, qui engloberait pour commencer tout ou partie des anciens alliés, *sans exclure d'ailleurs aucune candidature*, diminuerait fortement les dépenses d'armement de chacune des nations participantes, tout en rendant matériellement impossible toute tentative d'agression contre l'une quelconque d'entre elles.

Quoi qu'il en soit, et bien qu'un tel système constitue la seule chance qui reste encore de limiter sans aucun risque les armements, le moins qu'on en puisse dire c'est qu'il n'est pas politiquement au point. Il en résulte que, dans l'état actuel de la situation internationale, une armée de type défensif, c'est-à-dire, selon la terminologie genevoise, une « armée de désarmement », en faveur de laquelle militent aussi des considérations d'ordre financier, ne répondrait pas aux problèmes qui se poseraient devant elle en cas de guerre.

2. — La mission de l'armée active en temps de paix.

Il ne suffit pas pourtant de doter l'armée d'engins aussi perfectionnés qu'on voudra pour assurer la défense natio-

nale. Cette dernière ne peut être effective sans une préparation préalable qui doit tendre à l'unité d'action de l'armée et de la nation, ce qui est la première tâche de l'armée active en temps de paix. Les ravages imprévus exercés par une arme aussi dévastatrice que les gaz, sèmeraient dans le cas contraire la panique et pourrait même paralyser toute l'activité d'une population non prévenue. L'esprit qui règne dans l'armée reflète fidèlement celui de la nation. Comme l'avait déjà observé Taine : « Toutes les causes qui dissolvent la nation dissolvent aussi l'armée. » Les temps sont passés où l'armée professionnelle pouvait subsister à l'écart de la nation.

La formation militaire du citoyen reste donc l'une des tâches principales de l'armée. Or la tendance actuelle est de réduire la durée du service militaire; elle s'exerce en dépit du progrès technique qui multiplie les matières de l'enseignement à donner aux soldats. Œuvre des instructeurs professionnels, l'éducation militaire des citoyens obtiendra des résultats d'autant plus probants qu'elle s'effectuera dans le cadre de l'armée active et non dans des écoles, ou des centres d'éducation militaire indépendants de l'armée. Outre les avantages techniques qui militent en faveur de cette solution, l'éducation militaire ne peut se passer des forces morales que représentent les corps de troupe par ses traditions, la notion collective d'une discipline consentie, et le culte du drapeau. C'est à Napoléon, qui sut obtenir un maximum de rendement de ses soldats, que l'on doit cette définition toujours d'actualité : « La force morale par rapport à la force physique se trouve comme trois à un. »

En vue d'accroître ses forces morales, l'enseignement donné dans l'armée active sera d'autant plus fécond que le corps des instructeurs professionnels sera plus solide et les troupes à dresser plus disciplinées.

Il en est de même pour la deuxième mission de l'armée en temps de paix, qui est dans la plupart des pays de veiller au maintien de l'ordre public. Il semble bien cependant qu'elle s'accorde assez mal avec sa mission essentielle qui est de préparer la défense nationale et non d'assurer la

paix intérieure. Pour peu qu'un gouvernement de parti l'utilise à ses fins particulières, confondue avec sa police, l'armée peut encourir une injuste réprobation, de nature à faciliter la fermentation antimilitariste. Les missions relatives à l'ordre public relèvent du ministre de l'Intérieur et doivent être assumées par une police d'État, telle que la Schutzpolizei (Schupo) en Allemagne, ou la gendarmerie dans la plupart des pays.

Employer, pour maîtriser des mouvements attentatoires à la paix publique, des détachements de recrues, plus ou moins mal instruits et encadrés, en tout cas très jeunes, c'est commettre une double erreur au point de vue politique et militaire. En effet, il peut se produire qu'ayant perdu la tête, ils se laissent désarmer comme en 1923 à Cracovie, ou bien se livrent à de sanglants massacres comme à Genève en 1932. On utilisera de préférence des éléments même peu nombreux, mais parfaitement encadrés, d'hommes sûrs et maîtres de leurs nerfs, connaissant toutes les ressources de leur métier.

3. — La couverture au moment de la déclaration de guerre.

La couverture a pour objet de protéger l'intégrité du territoire, la mobilisation de la nation et la concentration de l'armée.

Au point de vue purement militaire, l'incursion de détachements ennemis à travers la frontière pourrait ne pas présenter d'inconvénients graves, si elle était repoussée sans délai. Au point de vue politique, en revanche, et surtout en ce qui concerne l'opinion publique, il paraît préférable d'éviter, aussi bien sur les frontières qu'à l'intérieur du pays, toute incursion ennemie, parce qu'elle pourrait entraver la mobilisation en jetant le trouble dans la population.

En principe, la couverture devra mettre en place *dans le minimum de temps* des effectifs combattants suffisants

pour arrêter l'agresseur présumé. La défense aérienne étendue au territoire tout entier ne rentrera pas dans ses attributions propres, mais elle en bénéficiera et elle sera dotée elle-même d'unités de défense contre aéronefs qui y coopèrent. Elle utilisera la rapidité et la souplesse de mouvements que permet la motorisation des unités combattantes « tous terrains ». Bien pourvues de moyens de transports et transmissions, les unités employées à la couverture seront techniquement très entraînées et disposeront entre autres de puissants moyens de feu supplémentaires, d'unités d'aviation et d'engins blindés.

La couverture, sauf en des cas particuliers, ne peut cependant pas être considérée comme un élément indépendant du système militaire en vigueur. Ses missions dérivent de l'organisation civile et militaire de la défense nationale en temps de paix et du plan général de mobilisation, elle fait partie d'un tout.

La couverture peut incomber à des unités qui encadreront les réservistes locaux mobilisés dans un minimum de temps (quelques heures si possible) dès le premier jour de la guerre et spécialement entraînés à cet effet. Certaines de ces unités pourront être des troupes actives en place dès le temps de paix avec des effectifs renforcés, comme en U. R. S. S. les corps de la cavalerie rouge. Il serait plus logique de les constituer en troupes de formation, et de réserver les unités actives pour la manœuvre, comme en Allemagne (*Grenzschatze*); mais le désir de se protéger contre une attaque brusquée éventuelle l'emporte quelquefois (1).

A cet égard, l'armature idéale d'une couverture moderne (2) à effectifs réduits comporterait un système de fortifications permanentes dotées de puissants moyens de feu, d'obstacles passifs, de nombreux abris, d'un réseau

(1) En France, par exemple, parmi les vingt régions militaires, celles auxquelles incombe une mission de couverture possèdent des unités tactiques proches de l'effectif de guerre; les unités actives dans les autres régions sont moins étoffées. Il existe en outre sur le territoire de la métropole une force mobile, prête à l'action d'une façon permanente et composée de contingents nord-africains et coloniaux.

(2) Voir chap. VII.

souterrain de voies de communications et de transmissions et d'une garnison de sûreté, de façon à assurer la sécurité et la défense de la frontière à la première alerte. Au cas où la résistance serait forcée localement, des réserves mobiles, constituées en principe par de grandes unités actives, motorisées de préférence et convenablement réparties à l'arrière, devraient être tenues prêtes à rétablir l'intégrité du front.

L'établissement de fortifications ainsi conçues est toutefois extrêmement onéreux. Les États à budgets réduits seront contraints d'y suppléer par l'emploi de troupes spéciales analogues aux *Grenzschutze* allemands, ou aux corps de garde-frontières soviétiques ou polonais, qui joueront au point de vue de la couverture un rôle auxiliaire aux côtés de l'armée active. Il est bon d'ajouter que l'organisation de ces formations de couverture ne répond pas d'ailleurs aux mêmes desseins. Il est clair qu'en Allemagne elle se base, indépendamment des questions de budget, sur la volonté de conserver en main l'armée d'opérations, en formation de combat et équipée en prévision d'une guerre offensive à décision rapide.

4. — Les corps d'élite et l'armée de métier.

Même opérée méthodiquement, la mobilisation ne peut gonfler les effectifs réduits au minimum du temps de paix que par l'incorporation de réservistes plus ou moins instruits et d'une moindre résistance physique. Pour obvier à cet inconvénient, qui risque d'abaisser momentanément la valeur de combat de l'armée, presque tous les belligérants avant 1914 disposaient de corps choisis qui n'avaient sans doute pas la qualification officielle d'élite, mais dont on prévoyait l'emploi dans les opérations délicates initiales. Tels en France certaines unités de couverture et les troupes d'Afrique; en Allemagne, le troisième corps de Brandebourg et les régiments de la Garde; en Angleterre la Garde royale, les Highlanders et la Regular Army en général.

Il est vrai qu'avec la prolongation de la guerre, les différences entre ces unités d'élite et les autres s'atténuèrent progressivement, ce qui uniformisa en général la valeur de combat dans chaque armée au bout de quelques mois. Il apparut cependant, sur tous les fronts, qu'il était intéressant d'entraîner spécialement des corps sélectionnés, sous la forme de bataillons, de régiments et même de grandes unités, dites d'attaque ou de choc.

A fortiori, avec l'armement moderne, la réduction du temps de service actif et la faible proportion d'éléments actifs dans les troupes mobilisées, il est à craindre que les unités de formation, du type courant et de valeur moyenne, capables de donner satisfaction dans des circonstances banales, n'offrent pas assez de solidité au cours d'épreuves particulièrement dures. Inspireront-elles toute confiance par exemple en cas d'attaque brusquée initiale, ou dans les zones défensives attaquées par de puissants moyens mécanisés, ou pour l'offensive et la manœuvre en terrain libre? Rien n'est moins certain, surtout dans les premières semaines d'hostilités.

Ces missions ne pourront incomber qu'à des troupes très exercées, d'une cohésion confirmée et d'une grande vigueur morale. Le combat moderne exigera du soldat plus de courage et d'instruction que jamais, sous les ordres de chefs très expérimentés. Les armes mécanisées, l'aviation et les chars n'auront d'emblée un bon rendement qu'avec un personnel de haute valeur professionnelle. D'autre part, l'entretien du matériel délicat et compliqué exigera des techniciens très avertis.

Ainsi donc les combattants d'élite, les cadres compétents et les techniciens devront d'abord être sélectionnés, puis passer par une formation très soignée. On pourra en trouver dans les meilleurs éléments du contingent, mais à condition de prolonger et d'approfondir leur instruction. En un mot, ce seront surtout des professionnels qui encadreront la masse des recrues et des réservistes. Les militaires de carrière récupéreront ainsi de nos jours l'importance et le prestige que certains leur déniaient à la fin du XIX^e siècle. Leur nombre devra être élevé en général;

leur proportion parmi les troupes mobilisées ne sera pas uniforme, mais raisonnable dans les unités de catégorie moyenne et élevée dans les unités de mission primordiale.

Tout en basant la défense de l'État sur la mobilisation générale de la nation, instruite au préalable par le service actif et les périodes de réserves, on serait donc amené à prévoir des unités, à proprement parler, d'élite. On les constituerait, soit en dédoublant ou en détripant certaines unités professionnelles du temps de paix par l'incorporation exclusive d'éléments jeunes, bien exercés et se distinguant par leur valeur morale, soit en renforçant l'encadrement de certaines armes par le recrutement de volontaires à long terme (1).

Certains même ont été plus loin dans l'utilisation des militaires de carrière et ont prôné le retour à l'armée de métier. La conception en est surtout anglo-saxonne; cependant l'Europe centrale a paru y incliner au moins à une époque récente. On y cherchait avant tout un expédient au désarmement.

Si toutes les armées du continent étaient organisées d'après un système identique, et sur une base réduite, le type de l'armée de métier pourrait peut-être l'emporter sur le système de la nation armée. Il suffirait même, comme nous l'indiquions précédemment, qu'un groupe de nations, assez important pour imposer la paix, s'entendît sur une répartition qualitative et quantitative des forces armées excluant toute possibilité d'agression de l'une d'elles, pour que le problème soit définitivement résolu dans ce sens.

Mais c'est là un projet qui relève beaucoup plus de la politique que de la technique de guerre.

Quoi qu'il en soit, les partisans de ces nouvelles théories font ressortir indépendamment d'une solution de ce genre

(1) En Italie, notamment, il a été créé en 1926 des bataillons de milices (chemises noires) spécialisés. En 1928, M. Mussolini définissait comme suit le rôle de ces unités : « La milice combattra avec ses bataillons incorporés dans les grandes unités de l'armée. Je suis certain que ces bataillons mériteront cet honneur suprême en se préparant dès maintenant à être des bataillons d'assaut qui devront perpétuer les traditions guerrières de l'arditisme et du squadrisme, un poignard entre les dents, des bombes dans les mains, et dans les cœurs un mépris souverain du danger. »

qu'en vertu de l'efficacité de l'armement moderne, le système de l'armée professionnelle complétée par une armée nationale serait le meilleur dès maintenant. La lourde charge de mobiliser et d'entretenir des masses humaines aussi colossales que vers la fin de la guerre 1914-1918 leur paraît devoir être évité si possible. Il y avait en effet près de 16 millions d'hommes sur le théâtre occidental en 1918 (1). Le matériel utilisé par les formidables armées de la guerre de 1914-1918 s'accrut aussi jusqu'à atteindre des chiffres astronomiques. Les fronts de bataille s'étendaient sur des centaines de kilomètres. La conduite des opérations avec de pareilles masses et des moyens de transport et de transmission toujours imparfaits devenait un problème presque insoluble. C'est pourquoi le général von Seeckt en Allemagne (2) optait résolument pour l'armée de métier et l'offensive foudroyante.

L'Angleterre, dont l'armée a toujours été une petite armée de métier, parut n'envisager pour l'avenir qu'une « guerre mécanisée » (3). L'Italie se déclara, elle aussi, au début, pour une armée d'élite qui, selon la doctrine du général Douhet, devait être constituée par une flotte aérienne, à laquelle incombait un rôle décisif en temps de guerre.

D'illustres précédents ne laissent pas de renforcer cette façon de voir. Comme le notait Clausewitz, Alexandre le Grand, avec des effectifs réduits, mais admirablement dressés, prit aisément le dessus sur des armées incomparablement plus nombreuses, et « réduisit en poussière l'armature pourrie des États asiatiques ». Gustave Adolphe,

(1) Napoléon commandait sous Austerlitz 92.000 hommes; la Grande Armée passa le Niémen avec 462.000 hommes; à la bataille des Nations sous Leipzig, les effectifs engagés atteignaient le total de 772.000 hommes. Enfin, en 1870, l'armée prussienne au prix d'un grand effort engagea environ 500.000 hommes.

(2) Il y était contraint à vrai dire par le traité de Versailles et essayait d'en tirer le meilleur parti.

(3) Le protagoniste éminent de la mécanisation totale de l'armée est en Angleterre le général Fuller, pour lequel l'armée de spécialistes allemande complétée par l'armée territoriale de couverture et d'occupation devrait constituer un modèle pour l'avenir.

Il est secondé dans son action par des écrivains militaires de la valeur du général Ironside et du capitain Lidell.

Charles XII, Frédéric le Grand ne procédèrent point autrement. Raison de plus, disent certains théoriciens, pour suivre leur exemple; de telles armées ne manqueraient pas d'assurer une supériorité indiscutable sur des masses de peu de cohésion, moins entraînées et organisées selon le système de la nation armée.

Si l'on songe par surcroît aux frais énormes qu'entraîne l'armement moderne, quand les sommes nécessaires pour construire un avion de combat suffiraient pour équiper en fusils et mitrailleuses tout un régiment, et que le prix d'achat de douze chars d'assaut payerait l'armement normal d'une division d'infanterie, la thèse ne manque pas d'éléments propres à étayer une conviction.

Des arguments d'ordre technique viennent encore appuyer cette thèse. Les formations de l'arrière destinées à approvisionner et entretenir les unités motorisées en mouvement dépassent facilement le volume des unités de combat qu'elles ont à desservir. En outre, la formidable quantité de munitions consommée au combat par les armes automatiques ou l'artillerie à tir rapide, et la multiplication des besoins de tout ordre nécessitent des services de ravitaillement et de transport accrus dans des proportions qui n'avaient jamais été prévues.

Pour ces deux motifs, le développement des armées équipées d'une façon moderne ne semble pas pouvoir dépasser certaines limites. Le premier, à lui seul, conduirait à une crise les armées relativement importantes et abondamment pourvues de moyens techniques de combat. Ces derniers sont trop coûteux pour que des États, même très riches, puissent en acquérir en temps de paix une quantité suffisante afin d'attendre en temps de guerre le démarrage des fabrications. D'autre part, le renouvellement du matériel de guerre moderne doit être incessant pour qu'il soit à la hauteur des progrès techniques perpétuels. Stockage et renouvellement, même dans des limites réduites, excèdent les capacités économiques et financières de bien des pays. Cette crise peut s'aggraver encore dans l'avenir. Il est possible que pour toutes ces raisons et d'autres encore que nous n'énumérerons pas, à mesure que la

technique de guerre se développera, le recours à des armées de volume restreint, mais de haute valeur, devienne une nécessité.

Cependant, la foi exagérée de certains dans la vertu de la technicité et un mépris inconsidéré pour la puissance du nombre peuvent donner des résultats douteux. La condition *sine qua non* de l'application du système de l'armée de métier est son absolue universalité. Une petite armée de métier non étayée par une armée nationale, si elle se heurte au moment de la guerre à une armée plus largement organisée, peut échouer radicalement.

Les défauts de cette conception ne manquent pas. Une armée réduite, même très bien outillée, est contrainte de chercher un succès initial par l'offensive foudroyante; elle est incapable d'occuper le territoire ennemi; elle offre beaucoup de faiblesses au point de vue des opérations en général.

Les unités motorisées et mécanisées s'usent au combat, en raison géométrique de la durée de leur emploi. Leur efficacité diminue à mesure que se prolonge la bataille et que s'étend l'action. Leur vulnérabilité sur les flancs et l'arrière est d'autant plus grande que sont plus longues les colonnes des services qui les suivent. Aux prises avec des forces plus nombreuses, même moins bien équipées au point de vue matériel, elles seront en mauvaise posture, si les masses opposées à ces armées d'élite mettent en ligne autre chose que de la « chair à canon ».

Cette éventualité rend fort discutable, dans l'état actuel des choses, l'expérience séduisante à première vue des armées professionnelles réduites, qui ne suffiraient plus à leur tâche, dans la guerre intégrale. L'idée d'organiser, à côté d'armées de métier, des multitudes entraînées et fanatisées, s'imposera fatalement aux races belliqueuses et conquérantes, désireuses d'anéantir totalement l'adversaire.

Il est significatif, notamment, que le général von Seeckt fut l'initiateur du projet qui consistait à compléter l'armée professionnelle basée sur un volontariat à long terme, par une armée nationale à service obligatoire de quelques mois.

En vertu de cette conception, l'armée de métier peut être prête à s'engager très rapidement, sans mobilisation préalable. Destinée aux opérations actives, n'assumant pas en principe la couverture, elle est pourvue de tous les moyens de transport qui lui assurent la mobilité et la rapidité; elle comprend des unités de toutes les armes et de tous les services, et peut se suffire à elle-même pendant les premières semaines de guerre. Fournis par l'armée de métier, des cadres sélectionnés sont chargés de l'instruction des jeunes soldats recrutés par service obligatoire et déjà dégrossis par la préparation militaire des jeunes gens; ce serait l'origine d'une deuxième armée dite nationale ayant une moindre valeur que l'armée de métier, mais possédant en revanche des réserves inépuisables. Tandis que l'armée de métier chercherait à obtenir la décision par l'offensive, l'armée nationale assurerait la couverture, le service des secteurs défensifs et les missions secondaires, jusqu'à ce que l'égalisation de leur instruction permette de les amalgamer.

Indépendamment des budgets de guerre prohibitifs qu'il entraîne, ce système, qui équivaut à engager d'un seul coup tous les atouts qu'on possède, ne fut pas sans susciter de sérieuses critiques au point de vue purement technique, et notamment celle du général Debeney (1). L'emploi massif de soldats de métier dans des unités combattantes d'élite limite nécessairement leur nombre dans les unités de réserve et les formations de défense au détriment de la solidité de ces dernières (2).

D'autre part, la dualité entre les corps d'officiers et de sous-officiers de chacune de ces armées présenterait de sérieux inconvénients.

Enfin, dans le cas où la guerre se prolongerait, l'incorporation de nouvelles réserves dans l'armée de métier en diminuerait temporairement la valeur. En un mot, l'armée de métier serait exposée à perdre des qualités que l'armée

(1) Général DEBENEY (*Revue des Deux-Mondes*, 1932).

(2) Les risques encourus par les Soviets, qui adoptèrent ce système avec certaines variantes, pourraient être relativement compensés par l'avantage qu'ils trouvent dans l'étendue de leur territoire.

nationale mal encadrée serait incapable d'acquérir en peu de temps.

Ainsi donc le système préconisé par le général von Seeckt, parce qu'il consiste à juxtaposer deux valeurs radicalement différentes au détriment de l'une et de l'autre, n'est pas viable : il est en outre impuissant à concilier la qualité de l'armée, c'est-à-dire sa sélection, avec sa démultiplication, inévitable dans la guerre moderne.

On écartera donc ce dualisme, de même qu'on a déjà rejeté la conception d'une armée d'élite à effectifs réduits, en tant qu'élément exclusif de la défense du pays.

5. — L'armée de milices.

Préconisée par des démocrates avancés de pays divers, la milice leur paraît présenter des avantages de premier ordre aux points de vue politique, social et économique. On doit entendre sous ce nom une troupe non permanente de soldats-citoyens, qui servent un temps très court et excluant presque entièrement tout élément professionnel. Quant à sa destination, d'Engels à Lénine, tous les théoriciens ont estimé qu'elle pourrait avoir une mission défensive, mais ne devrait pas être inapte à l'offensive. C'est dans cette voie que s'engagea au début le Gouvernement des Soviets qui, par le décret du 22 avril 1918, rendit obligatoire la préparation militaire des masses ouvrières.

Il suffit cependant de quelque expérience pour que le système de milices fût reconnu par les Soviets comme donnant une sécurité insuffisante. Il fut réduit par suite au rôle de complément d'une puissante armée active dite de cadres. Dans l'impossibilité d'incorporer plus de 270.000 soldats sur les 900.000 de la conscription annuelle, et ne voulant pas réduire au-dessous d'un an le service militaire, le Gouvernement des Soviets finit par adopter un système mixte, défini par la loi du 18 septembre 1925. En dehors d'une armée active dite de cadres, de 560.000 hommes, l'armée territoriale, dite de milices, comporte un service

actif d'un an pour l'infanterie et l'artillerie, et de neuf mois pour la cavalerie et les formations spéciales.

La préparation militaire des jeunes gens à l'armée territoriale, avant la conscription, dure deux ans et comprend deux cent quatre-vingts heures de travail obligatoire. Les obligations militaires des citoyens affectés à l'armée territoriale s'étendent sur cinq années. Dans l'ensemble, l'armée territoriale, en raison de la durée du service actif, ne peut donc plus être considérée à proprement parler comme une armée de milices.

Un exemple classique de l'armée de milices nous est, en revanche, donné par la Suisse. Par analogie avec la « levée en masse » pratiquée jadis en Pologne, la défense de l'État y serait assurée par l'appel de tous les citoyens sous les armes. Le service militaire obligatoire y est de quatre mois. En dehors de cent cinquante officiers et cent sous-officiers de carrière, il n'y a aucun personnel actif permanent et par conséquent pas d'armée active. La direction générale de l'instruction des conscrits est assumée par ce corps d'officiers et de sous-officiers de métier, mais le commandement est exclusivement assuré par les officiers de réserve dits de milices. Une situation géographique et politique privilégiée facilitait sans doute en Suisse l'adoption de ce système militaire minimum. Si l'on prend en outre en considération la valeur du soldat helvétique, on ne s'étonnera pas que l'Allemagne impériale, indépendamment des avantages politiques ou économiques qu'elle pouvait trouver dans la neutralité de ce pays ait hésité à l'attaquer pendant la guerre de 1914-1918 (1).

Quelle serait cependant la valeur d'une organisation de cette sorte en cas de guerre? Le rapport présenté à ce sujet, après la guerre, au Conseil fédéral par le général Wille, général en chef de l'armée helvétique, est catégorique à cet égard. Peu de liens entre le commandement et la troupe; une instruction insuffisante des officiers de milices qui, à côté d'un sentiment exagéré d'indépendance, ne possèdent

(1) Les Allemands n'ignoraient pas d'autre part que la France prenait des mesures de précaution, notamment vers Belfort.

ni l'esprit d'initiative indispensable au combat, ni le sentiment exact de leur valeur individuelle. D'importantes lacunes subsistent au point de vue de la formation des cadres. Théoriquement instruits, les officiers de réserve ne possèdent pas la pratique du commandement que le système d'instruction au moyen d'écoles ne leur permet pas d'acquérir; les unités sous leurs ordres ne se sentent pas commandées par des chefs résolus et confirmés.

Ces observations sont valables pour toute organisation du même type.

Dans une guerre moderne, des troupes formées et commandées d'après cette méthode n'opposeraient à l'ennemi qu'une masse peu cohérente, inapte à la guerre de mouvement. Des armées organisées et instruites plus solidement et disposant d'un armement moderne n'auraient pas de peine à les disperser.

Avant la guerre de 1914-1918, comme le reconnaissent les plus ardents partisans des armées régulières, Jaurès entre autres, la milice ne pouvait constituer, en dehors du cas spécial de la Suisse neutre, qu'un programme pour l'avenir. Depuis lors, sa valeur relative a encore baissé. La cause est entendue. L'État qui baserait sa défense nationale sur la milice, s'offrirait en cas de guerre comme une proie bénévole au premier agresseur venu; ses troupes seraient incapables de repousser une attaque brusquée et ne pourraient, faute d'instruction, utiliser le matériel moderne.

Plus encore que le système des armées de métier à effectifs réduits, séparées du reste de la nation, le système des milices n'assurerait une certaine sécurité que par une application loyale et simultanée dans tous les pays à la suite d'un accord universel. Mais, même dans ce cas, les nations où le militarisme est inné, celles dont la jeunesse est naturellement belliqueuse, jouiraient d'une supériorité écrasante sur les nations de caractère et de traditions pacifiques. Enfin le jour où la guerre éclaterait, la nécessité d'improviser une force armée serait tout à l'avantage des États étendus, puissants et pourvus d'un haut potentiel militaire.

6. — L'armée active à service obligatoire.

Pour parer aux éventualités d'une agression et en général de la guerre, à l'époque actuelle, la défense nationale ne pourra être assurée que par une armée active permanente, susceptible d'encadrer en cas de mobilisation la masse des citoyens.

L'élément fondamental de la défense nationale doit être constitué par des cadres professionnels, solides et à la hauteur de leur tâche, et instruisant sa substance par les contingents de recrues appelés chaque année dans les corps de troupe sur la base légale du service militaire obligatoire.

Si âprement critiqué aujourd'hui, le service militaire obligatoire prend son origine dans la Révolution française, puisque la levée en masse des citoyens fut décrétée le 23 août 1793 par la Convention. Codifiée par le Directoire (Loi du 5 septembre 1798), la conscription devint la règle et entra définitivement dans les mœurs sous Napoléon I^{er}.

Les défaites infligées à la Prusse par Napoléon inspirèrent à Scharnhorst une organisation basée de même sur l'obligation universelle du service, mais aussi sur l'utilisation des réserves. Aux formations militaires de métier se substituèrent alors les armées dites nationales, c'est-à-dire englobant la totalité des citoyens. Cette innovation qui transforma considérablement le caractère des guerres au XIX^e siècle ne fut pas d'ailleurs sans jouer un rôle considérable dans l'évolution des institutions des États qui l'adoptèrent. Le devoir imparti à tous les citoyens de participer activement à la défense de la patrie, c'est-à-dire du seul groupement naturel et différencié dans lequel chaque citoyen peut trouver les voies de son accomplissement personnel et social, contribue à la démocratisation et à l'unification des États occidentaux.

Indépendamment de l'entretien de l'armée active indispensable à la sécurité, l'avantage de la conscription obligatoire est de préparer des réserves nombreuses et conve-

nablement instruites. Les armées actives permanentes représentent actuellement de 1/100 à 1/50 de la population dans chaque pays.

En temps de guerre, les hommes mobilisables représentent environ le huitième de la population, ce qui ramène de un à cinq environ la proportion de l'armée active aux réserves, dans l'ensemble des mobilisés.

Il en résulte qu'après une mobilisation générale, l'armée serait impropre à sa mission, si les réserves n'étaient pas convenablement instruites. L'instruction des réserves est donc l'un des buts essentiels de l'organisation militaire moderne. Il y faut du temps. Pour fixer la durée du service actif, on ne peut de toute évidence prendre pour normes celles de la dernière guerre, alors qu'on était obligé d'anticiper sur les dates normales d'incorporation et d'employer souvent dès que possible les classes appelées sous les drapeaux. Cependant, instruits tout d'abord à l'arrière, puis aguerris dans les secteurs calmes du front, les conscrits, encadrés par les soldats déjà confirmés, étaient formés progressivement au métier des armes. L'emploi prématuré des jeunes classes, surtout dans la guerre de mouvement et dans l'offensive — comme Falkenhayn s'y hasarda en octobre 1914 dans les Flandres où fut massacrée la fleur de la jeunesse allemande — est une faute irréparable.

D'autre part, la formation à donner au soldat dans une armée moderne doit s'inspirer résolument, comme nous l'avons dit, des principes généraux de la guerre de mouvement. Aptes à l'offensive, les troupes le seront *a fortiori* pour la défense, la réciproque n'étant pas vraie. Or, la guerre de mouvement, beaucoup plus difficile que la guerre de positions, exige du troupier une formation dont la durée normale était évaluée avant 1914 à deux ans au minimum et en général à trois ans. Or la question était à cette époque moins ardue qu'aujourd'hui. L'armement du fantassin était surtout représenté par le fusil et la baïonnette; les mitrailleuses étaient rares; les chars de combat n'existaient pas. L'aviation en était à ses débuts, si bien qu'il n'était même pas question de dresser l'infanterie, l'artillerie et la cavalerie en vue de leur coopération. Les

problèmes de la liaison entre les différentes armes étaient sommairement traités. La protection contre l'aviation et les gaz dut s'improviser en cours d'hostilités. Depuis lors, les matières à enseigner aux soldats se sont multipliées. Or la création des réflexes, base de l'éducation militaire, s'acquiert d'autant plus difficilement que les éventualités à prévoir sont plus nombreuses.

Il serait pourtant très difficile actuellement, dans la plupart des pays, d'introduire un service militaire obligatoire d'une durée égale à celle de 1914 ou même limitée à deux ans; en tout cas, il ne s'y maintiendrait pas longtemps. La défense nationale doit donc compter sur ce fait indépendant de sa volonté, et s'adapter à la nécessité d'appliquer un service de durée minimum, mais établi une fois pour toutes. L'armée du temps de paix serait exposée, dans le cas contraire, à de perpétuelles fluctuations et à des changements nuisibles à la continuité et à l'égalité de ses efforts.

Cette politique préventive éviterait dans l'avenir les conséquences fatales qu'entraînerait la diminution périodique du service militaire actif, non précédé des mesures préalables qui s'imposent.

Cette diminution apparaît comme inévitable pour des raisons d'ordre politique, économique, financier et social. Pour pallier aux graves inconvénients qu'elle entraîne, il faut tout d'abord que l'armée active soit pourvue d'un cadre professionnel d'élite, qui devra être d'autant plus fort et mieux préparé à remplir une tâche ardue que la durée de service obligatoire sera plus réduite et que par conséquent la formation des conscrits demandera un travail plus intensif et méthodique.

Les programmes concernant l'instruction des recrues devront donc subir une transformation radicale et objective. Il ne peut être notamment question d'une instruction générale, qui conduirait nécessairement à ne donner au jeune soldat que des notions superficielles et dangereusement insuffisantes en regard des lourdes missions qu'implique une guerre moderne. On se contentera de lui inculquer la connaissance approfondie de son arme, qu'il doit

posséder parfaitement, et de ne lui donner des notions des autres armes que dans la mesure où elles lui seront indispensables pour remplir convenablement sa mission.

Tout autre sera la formation des cadres professionnels. Le programme de la Reichswehr, qui rend obligatoire pour chacun de ses membres la connaissance théorique et pratique de toutes les armes, peut à cet égard servir de modèle; les officiers supérieurs, en particulier, doivent avoir subi une préparation les mettant à même de prendre, le cas échéant, le commandement d'un détachement de toutes armes. L'armée moderne compte en outre un certain nombre de spécialistes dont il est impossible de mener à bien l'instruction rationnelle dans un court délai. Ils seront donc formés d'après les mêmes méthodes que les militaires de carrière. Leur recrutement en nombre largement calculé, dans l'aviation et les chars d'assaut notamment, par engagement volontaire à long terme, peut être facilement assuré au prix de certains avantages matériels.

Le temps passé au service par le conscrit devra en outre être exclusivement consacré à sa formation de combattant (1). Tous les services ou emplois divers s'écartant de cet objet seront supprimés. L'instruction sera simplifiée et facilitée en utilisant tous les moyens et tous les procédés scientifiques.

Une autre condition essentielle de la réduction du service actif est la préparation prémilitaire des jeunes gens.

7. — La préparation militaire, la conscription et la réserve de l'armée active.

Les organisations de jeunes gens, telles les « Ballila », ou, dans une certaine mesure mais dans un tout autre esprit, les associations de Scouts, constituent au point de vue physique et moral une excellente préparation du conscrit

(1) Notons, en passant, qu'il suffira de bien moins de temps pour obtenir les mêmes résultats aux peuples militaristes qu'aux nations traditionnellement pacifiques.

à ses devoirs de soldat. Elles sont de nature à rendre les plus grands services dans tous les pays où le temps passé sous les drapeaux a été réduit au strict minimum.

Adaptées aux traditions et aux mœurs de chaque pays, elles développent parmi les jeunes gens le sens de la solidarité, la discipline et l'esprit de sacrifice. Il s'impose cependant d'organiser en dehors de ces sociétés la préparation militaire proprement dite. En Suisse, cette préparation militaire de la jeunesse est depuis longtemps entrée dans la coutume nationale. En France, elle s'est heurtée jusqu'à présent à certaines difficultés. Le Gouvernement y a pris en main l'instruction préparatoire des élèves des grandes écoles, mais ses efforts sont concentrés sur le recrutement et l'instruction des cadres de réserve. En Allemagne, l'instinct de la discipline collective et l'amour des sports constituent un terrain tout trouvé pour les initiatives officielles de ce genre. La préparation militaire obligatoire tient enfin une grande place dans la vie nationale en Russie soviétique, en Italie et au Japon. Quels que soient les buts poursuivis par ces États, il est hors de doute que cette formation préalable des jeunes gens ne peut rester sans effet sur leur caractère et leur attitude générale devant la vie, et par conséquent sur l'ensemble des relations internationales dans l'avenir.

Un des gros avantages de la préparation militaire serait de supprimer la cloison étanche que l'on a trop souvent à regretter dans les pays à conscription obligatoire entre l'esprit militaire et l'esprit civil. Avec la préparation militaire obligatoire, l'appel sous les drapeaux deviendrait l'aboutissement naturel d'une obligation avec laquelle le conscrit se serait depuis longtemps familiarisé. Il est tout indiqué, à cet effet, que la préparation militaire s'effectue sous la direction d'instructeurs de carrière, et qu'elle fasse partie intégrante de l'organisation générale de la défense nationale, au même titre que les lois de recrutement et des cadres.

La préparation militaire comporterait par suite, en dehors d'un programme général, des programmes particuliers, plus étudiés, destinés à la formation des spécia-

listes et des gradés. Elle évitera de donner une instruction superficielle qui serait un leurre dangereux, mais elle se gardera de même d'inculquer aux jeunes gens le militarisme, le chauvinisme ou l'esprit de parti.

Appelé sous les armes le conscrit devrait être formé, en principe, dans l'unité à laquelle il serait plus tard affecté comme réserviste. C'est à peu près le seul moyen de donner tout de suite aux unités mobilisées une cohésion suffisante pour triompher des lourdes épreuves de la guerre moderne. Pour cette raison, et en vertu de la nécessité de maintenir les effectifs des unités tactiques à un niveau suffisant qui permette de procéder à la formation des chefs et à l'instruction des unités, il convient de rejeter la création d'écoles spéciales, de camps de recrues et d'unités des deux catégories, de formation et de perfectionnement. De même, il est indispensable de ne pas séparer la mobilisation de l'armée de son instruction, car cela conduirait à entretenir deux organisations militaires accolées, l'une tactique, l'autre territoriale, ce qui décuplerait l'appareil bureaucratique tout en diminuant la valeur des unités de combat.

La réduction de la durée du service actif entraîne, en outre, la nécessité pour le réserviste de compléter son instruction au moyen de périodes. Qu'il accomplisse ces périodes dans un camp, au sein de son unité de mobilisation, serait sans doute l'idéal. Ce n'est pas toujours praticable non seulement en raison des frais de déplacement, mais aussi des occupations civiles des réservistes, du vieillissement des classes et des mouvements constants de la population. Aussi faut-il compter avec le fait que les unités de réserve dans l'avenir ne seront pas d'une cohésion parfaite au moment où elles seront mobilisées, et qu'elles ne seront pas susceptibles dès le début d'être employées dans des opérations difficiles.

N'oublions pas, d'autre part, qu'on aura plus que jamais besoin de professionnels possédant une compétence supérieure et de spécialistes. On pouvait soutenir naguère qu'il n'y avait pas un tel abîme entre le degré d'instruction du contingent et celui des militaires de carrière. Actuellement, ce n'est plus admissible. De même que la grande

industrie a besoin de professionnels d'élite, de même la guerre moderne, usant dans l'offensive comme dans la défensive d'une machinerie compliquée, ne peut s'en passer.

Évidemment, la supériorité numérique constituera toujours un des facteurs de la victoire. Le principe d'économie des forces, appliqué magistralement par Napoléon et formulé plus tard par Clausewitz : « concentrer au moment et au point voulu le plus grand nombre possible de forces », restera l'une des règles fondamentales de l'art de la guerre. Il a toutefois été précisé et complété. Ce n'est pas seulement l'effectif mais encore la qualité de l'armée qui décide de la victoire. Il faut interpréter le vieil aphorisme : « La victoire est aux gros bataillons » et y ajouter : « aux meilleurs éléments », qui répond d'une façon plus exacte aux contraintes de l'époque. On choisira pour l'effort principal les meilleures unités ; on mettra à leur disposition un matériel supplémentaire et une grande quantité d'éléments de réserve générale (artillerie, aviation, chars, etc.) qui renforceront leur puissance sans augmenter sensiblement leur effectif.

La plupart des États disposent aujourd'hui de contingents de recrues trop nombreux pour qu'il soit possible, au point de vue financier, de les instruire tous au même degré. Une partie d'entre eux, après avoir passé par une simple préparation militaire, seront disponibles pour la levée en masse, en vue de missions secondaires ou en qualité de travailleurs militarisés à l'intérieur du pays.

8. — Motorisation et mécanisation de l'armée.

Il n'est pas douteux que l'emploi d'un matériel très varié et puissant constituera l'un des caractères de la guerre moderne et la différenciera de toutes celles qui l'auront précédée, sans exclure le dernier conflit mondial.

La guerre de 1914-1918 a déjà été remarquable par l'effectif considérable des armées modernes, et la quantité de matériel technique dont elles firent usage. Le rapport de ces deux grandeurs subit toutefois dans les années

1914-1918 une évolution très nette. Les divisions d'infanterie durent à plusieurs reprises diminuer le nombre des hommes armés exclusivement du fusil et augmenter près de vingt fois le nombre des armes automatiques. L'effectif de l'ensemble de la D. I. s'abaissa d'un tiers environ, ce qui permit de créer de nouvelles D. I. avec les hommes jeunes, tandis que les hommes plus âgés renforcèrent les services de l'arrière. Cependant, en 1918, le facteur humain dominait encore sur le champ de bataille. Depuis cette époque, le matériel continue à croître en quantité et en puissance; cette évolution est un fait considérable avec lequel il faut sérieusement compter.

Il ne peut pourtant pas être question de sacrifier l'homme au matériel, ni de substituer la lutte de machines au combat des forces humaines. L'excès de modernisme conduirait droit à l'absurde. Entre les deux extrêmes, il faut trouver une solution intermédiaire qui réponde aux besoins du moment.

L'attitude des différentes nations en face de ce problème varie de l'une à l'autre.

Il est logique que les États dont l'industrie est très développée insistent surtout sur la guerre mécanisée. Pourtant les Allemands exaltent le rôle et l'importance de l'homme dans la guerre (général von Taysen, major Soldau); ils affirment que « la culture germanique oppose la puissance de choc (*Gewaltstoss*) de l'Allemand à la tactique française basée sur l'emploi systématique du matériel de guerre ».

Ce raisonnement était à l'époque la conséquence des clauses militaires du Traité de Versailles. L'armée allemande manquait encore de matériel, il y a quelque temps. Pour éviter que cette pénurie ne décourage les combattants, le commandement allemand prônait systématiquement la prépondérance des forces morales allemandes. Il n'est pas douteux cependant que les techniciens militaires en Allemagne apprécient pleinement le rôle de l'appareil technique dans une guerre moderne et que le cas échéant ils en accélèrent au maximum la fabrication.

Dans les camps d'expérience anglais, on fait de sérieuses

études sur la mécanisation intégrale de l'armée moderne. Selon les conceptions de la jeune école britannique, qui ne sont d'ailleurs admises que partiellement par l'école officielle, toute l'infanterie serait motorisée et mécanisée dans l'avenir, tandis que la cavalerie serait en totalité remplacée par les chars légers et rapides à grand rayon d'action (1).

Les possibilités de motorisation de l'armée dépendent étroitement du développement et de la puissance de l'industrie dans un pays donné. Il en est ainsi non seulement pour la création des détachements motorisés en temps de paix, mais aussi pour leur entretien en temps de guerre. Dès le temps de paix, en raison des progrès constants de l'industrie automobile, l'entretien des moyens de locomotion motorisés demande un grand effort financier et la collaboration permanente de l'armée avec les constructeurs.

C'est pourquoi les pays fortement industrialisés comme l'Amérique, l'Angleterre et l'Allemagne jouissent de grandes possibilités dans le domaine de la motorisation et de la mécanisation militaire (2). Cette condition jouerait un rôle encore plus important pendant la guerre. Il serait impossible de maintenir en action les unités motorisées et de renouveler leur matériel détruit ou vite détérioré, sans maintenir un certain rapport entre le degré de motorisation de l'armée et le rendement des usines nationales.

Il va de soi que le problème est aussi déterminé par les disponibilités en carburants. Les États qui, comme le Reich, ne possèdent pas de puits de pétrole s'efforcent de

(1) Les Anglais n'ont travaillé que sur une petite armée et pour des expéditions coloniales. Depuis deux ans, ils semblent d'ailleurs reconnaître qu'ils ont été trop loin en 1931-32 dans la mécanisation intégrale.

(2) La *motorisation* consiste à remplacer un certain nombre de véhicules hippomobiles par des véhicules automobiles, des types usités dans la nation, d'où motorisation partielle ou totale des unités. Par le déplacement rapide des camions ou véhicules analogues, en particulier sur les routes, elle accroît surtout la mobilité stratégique. La *mécanisation* consiste à utiliser des véhicules de combat tous terrains, blindés et armés; elle confère surtout la mobilité tactique, l'aptitude à la manœuvre rapide et la capacité offensive. La *motorisation* vise le transport, la *mécanisation* vise le combat.

résoudre la difficulté en leur substituant des carburants synthétiques. Des résultats très intéressants ont déjà été obtenus, notamment en partant du goudron de houille et des alcools.

En dépit de ces difficultés d'ordre technique, et des frais énormes qu'elles entraînent, il est probable que la motorisation et la mécanisation progressive, de l'armée moderne s'imposeront avec une force grandissante.

En effet, la puissance de feu ne cessera, sans aucun doute, de s'accroître. Elle ne se manifesterait pas avec toute son ampleur dès le début de la guerre, car les moyens d'action dont disposeraient les armées en campagne seraient d'abord assez limités. Cette situation subirait une modification radicale après le démarrage de l'industrie de guerre; alors le nombre, la variété et la puissance des moyens techniques de combat se multiplieraient considérablement. La seule contre-partie de cette sorte d'évolution devrait être la mise en application de la cuirasse, c'est-à-dire la mécanisation de l'armée, et cela d'autant plus que, grâce à cette mesure, on augmentera en même temps la capacité offensive des unités.

L'avantage principal et l'innovation, en fait de motorisation et de mécanisation, consistent à augmenter la mobilité stratégique et tactique des unités. Les unités motorisées aptes à se mouvoir rapidement sur de grandes distances et sur tous terrains contribuent à la souplesse de la manœuvre, qui utilisera également sur le champ de bataille la puissance et la vitesse dues à la mécanisation.

9. — Les chars d'assaut.

L'extraordinaire développement de la puissance de feu et de la fortification de campagne après le début de la guerre de 1914-1918 détruisit presque entièrement l'équilibre qui devrait toujours exister entre les capacités offensives et défensives des troupes. L'emploi de l'arme automatique, dont on munit les tranchées à profusion sur toute

l'étendue du front, assura aux unités, en position de défense, une immense supériorité sur l'assaillant. Il devint presque impossible de progresser en terrain découvert et d'aborder des positions ennemies convenablement défendues. La marche sous le feu de l'ennemi même sur une faible distance entraînait de telles pertes qu'elles paralysaient l'attaque avant l'assaut. Pour y remédier, on recourut à la préparation d'artillerie méthodique qui détruisait bien les obstacles et un certain nombre d'organes de feu, mais avertissait l'ennemi de l'imminence d'une attaque et lui permettait de porter ses réserves sur le secteur en danger; elle excluait la surprise si nécessaire au succès. On multiplia les tirs d'appui direct, mais sans résoudre le problème de l'accompagnement immédiat.

A mesure que la guerre se prolongeait, on sentit de plus en plus fortement le besoin d'un moyen d'accompagnement dont la liberté de mouvement ne fût pas entravée par les tranchées, les boyaux, les blockhaus, les fils de fer barbelés et les nids de mitrailleuses.

Le char d'assaut à chenilles, se déplaçant sur tous terrains, grâce à son armement et à son blindage, permit à l'infanterie d'entreprendre avec efficacité l'offensive contre des positions armées de mitrailleuses, de canons de tranchées et de toutes armes à tir rapide.

Les chars d'assaut furent une des révélations de la dernière guerre mondiale; ils constituent avec l'aviation et les gaz une des caractéristiques du début du xx^e siècle. Introduits sur le champ de bataille par les Français sur l'Aisne le 16 avril 1916 et sous un modèle différent par les Anglais à Cambrai en novembre 1917, ils y facilitèrent la reprise du mouvement, mais ils étaient encore peu nombreux et imparfaits. Ils restaient liés à l'infanterie, à titre d'artillerie d'accompagnement immédiat, et n'avançaient qu'avec lenteur.

Vers la fin de la guerre, les chars, plus nombreux et plus perfectionnés, permirent la rupture des fronts stabilisés avec une dépense de force moindre et beaucoup moins de pertes. Ils offrirent la possibilité d'abrégier ou même de supprimer la préparation d'artillerie, d'où rénovation de

l'attaque par surprise. En revanche, ils ne purent accélérer le rythme de l'offensive, étendre le succès en profondeur, ni en assurer l'exploitation.

Les premiers chars d'assaut anglais et français étaient du type moyen. Ils donnèrent lieu à beaucoup de déboires et subirent de lourdes pertes dans l'action. On se mit toutefois assez rapidement, après les expériences du début, à étudier leur adaptation aux conditions dans lesquelles ils devaient opérer. En 1918, on employa deux nouveaux modèles de chars. Les premiers, anglais, du type lourd, dits « tanks », étaient aptes à franchir des obstacles importants; ils possédaient un armement multiple, mais coûtaient cher et ne pouvaient être très nombreux. Les deuxièmes, français, du type léger, moins puissants, mais moins coûteux, avaient l'avantage de pouvoir être multipliés. Leur mission consistait à ouvrir la voie et à appuyer l'infanterie; leur tactique était à peu près la même. Pendant la guerre, ces deux types de chars n'opérèrent jamais ensemble sur deux vagues au profit de la même infanterie.

L'armée allemande, dépourvue de chars, chercha des moyens de défense contre les chars ennemis. Les Allemands essayèrent alors plusieurs méthodes. Après avoir constaté que les tirs de barrage par l'artillerie ne donnaient pas de résultats satisfaisants, ils installèrent en première ligne des canons de 77^{mm} ou des minenwerfer, tirant à vue directe. Ils utilisèrent aussi le fusil, type de rempart, de 13^{mm} à balle perforante, la mitrailleuse lourde (1), la grenade, le barrage des voies d'accès à l'aide de murs en béton de ciment, l'inondation quand le terrain s'y prêtait, des tranchées très larges et profondes, camouflées ou non, enfin les champs de mines à détonateurs automatiques. Les chars d'assaut durent dès lors être protégés en cours d'attaque par l'artillerie et l'aviation dont la

(1) Il existe aujourd'hui des mitrailleuses lourdes à gros calibre (en Amérique, la Browning, 12,7^{mm}; en Angleterre, la Vickers, 12,7^{mm}; en France, la Hotchkiss, 13,2^{mm}; en Italie, la Fiat, 12^{mm} et la Breda, 14^{mm}) dont les balles percutantes à grande vitesse initiale peuvent traverser les blindages des chars d'assaut moyennement blindés à moins de 1.000 mètres de distance.

mission était de reconnaître le terrain et d'assurer la liaison entre l'artillerie et les chars.

Depuis la guerre de 1914-1918 d'importants perfectionnements techniques ont été apportés à la construction des chars blindés. On a envisagé en principe trois types formant une gamme : les chars légers rapides, souples et manœuvriers, armés de mitrailleuses, et jouant en somme le même rôle que les A. M. C. de cavalerie; les chars lourds, mieux armés et mieux blindés destinés aux circonstances moyennes du combat; enfin les chars, dits de rupture ou de bataille, très lourds, très puissants, fortement blindés et armés d'un canon.

Le char blindé est au premier chef une arme offensive qui se prête toutefois à la défense par contre-attaque. Il pourra peut-être dans l'avenir acquérir une plus large autonomie et suppléer en partie à l'infanterie; il peut dès maintenant soulager largement cette dernière dans ses missions les plus dures. Toutefois, sans sous-estimer son rôle, il convient de ne pas oublier que certains terrains lui restent encore défavorables. Les espaces en constructions denses, les forêts, les montagnes et les marécages (tels les marais de Polésie) lui sont presque interdits. L'obscurité pendant la nuit et même le brouillard rendent très difficile son emploi. Il est vrai que sa coopération avec les autres armes (infanterie, génie, aviation, artillerie) devient plus intime grâce à l'emploi de la T. S. F. qui facilite de plus en plus l'action du char; mais, sans y être encore arrivé, on cherche surtout le moyen de rendre le char autonome.

Jusqu'à présent, il était sur le champ de bataille l'auxiliaire de l'infanterie, il constituait en quelque sorte son noyau, son centre de force. En tant que char lourd, il était appelé à ouvrir la voie aux vagues d'assaut en détruisant certains obstacles; il était, en tant que char léger, le suppléant de l'artillerie d'appui. Son ambition est maintenant de parvenir à remporter le succès par ses seuls moyens. C'est là une tendance qu'il convient d'envisager avec prudence, tout en reconnaissant d'ailleurs que les chars actuels peuvent déjà opérer seuls à une plus grande distance de l'infanterie, sans être liés à elle. Cependant les

chars sont encore destinés en principe à collaborer au combat avec les autres armes (1).

La réalisation de nouveaux chars à double traction mécanique (roues et chenilles) ou sur chenilles perfectionnées (tuiles beaucoup plus nombreuses selon le système anglais, permettant des vitesses de 60 kilomètres à l'heure sur route) a considérablement augmenté leur mobilité et leur vitesse, et par suite leur valeur au point de vue stratégique et tactique. D'autre part les nouvelles conceptions tactiques, selon Fuller, Chedeville, Estienne et Swinton, prévoient l'engagement simultané des chars légers, lourds et très lourds, d'où accroissement considérable de leur efficacité sur le champ de bataille.

Dans l'avenir, les chars rapides analogues aux A. M. C. pourraient être amenés dans certains cas à coopérer avec la cavalerie pour la reconnaissance et les actions offensives rapidement conduites. En tant qu'arme offensive type, et à un degré moindre comme arme défensive, le char entrera en action avec l'infanterie. Il fera de même partie de détachements mixtes, composés de chars légers et d'A. M. C., d'unités d'infanterie chenillée et de batteries tous terrains. Ces unités seront utilisées sur les ailes et les arrières des armées ennemies et dans la poursuite, où elles prendront pour modèle les anciennes opérations de cavalerie.

(1) Les opérations entreprises en Syrie et au Maroc à l'aide de groupes de chars lancés seuls très loin en avant des colonnes constituent une exception à la règle. Un char moyen, de construction moderne, ne peut emporter avec lui que la charge de carburant nécessaire pour une distance de 100 kilomètres environ.

Si une brigade comprenant 50 chars doit couvrir 180 kilomètres, il lui faut 20 chars supplémentaires, pour le transport du carburant et des lubrifiants. On n'a cherché à augmenter le rayon d'action que sur les A. M. C. de la cavalerie (modèles Panhard du Maroc dont le rayon d'action est de 500 kilomètres sans ravitaillement d'essence). Le perfectionnement des chars de combat portait surtout jusqu'à présent sur la capacité de franchissement, le blindage et l'armement. Cette arme ne possède donc pas encore toutes les qualités d'une arme autonome et ne peut guère s'éloigner des armes auxquelles elle est liée. Sa puissance de feu n'est d'ailleurs pas encore très grande : sur les chars de 15 à 20 tonnes, on ne tire guère qu'avec une mitrailleuse à la fois ; 50 chars équivalent donc, comme débit de feu, à 50 mitrailleuses, soit trois bataillons d'infanterie.

En dépit des progrès accomplis, les chars ne remplaceront pas totalement et dans un prochain avenir la cavalerie. On commence pourtant à étudier le combat de chars contre chars, lutte dans laquelle le modèle très lourd jouerait le rôle du dreadnought sur la mer. Les possibilités d'avenir des chars sont d'ailleurs tellement vastes qu'on peut dire que le char sera peut-être demain l'arme principale.

10. — L'infanterie moderne.

L'infanterie a subi, au cours des siècles, des changements essentiels et une profonde évolution. Elle avait été toute-puissante dans l'antiquité, au moment où la cavalerie ne jouait pas un rôle important, et où l'artillerie n'existait pas. Au Moyen Age, l'épanouissement de la chevalerie la réduisit presque à néant. La guerre de Cent Ans la fit renaître sous la forme d'archers; elle reprit de l'importance au fur et à mesure que le canon sonna le déclin de la chevalerie (Renaissance). Grâce à l'emploi du fusil lisse se chargeant par la bouche — à l'époque de Louis XIV, puis de Napoléon — l'infanterie finit par égaler la cavalerie. A l'époque du fusil à tir rapide et du canon à tir lent, elle atteignit son apogée.

Au début de la grande guerre, l'infanterie était armée presque exclusivement du fusil et de la baïonnette. Elle possédait déjà une mitrailleuse pour 500 hommes, mais elle ne discernait pas encore le rôle capital de l'arme automatique; elle lui assignait un rôle épisodique de supplément de feu, faisait confiance surtout au fusil et comptait utiliser fréquemment la baïonnette. Ces errements lui coûtèrent fort cher dès les premiers combats; ses pertes furent énormes et son usure rapide, en regard de résultats incomplets.

Au cours de la guerre, l'infanterie s'efforça de compléter son armement et de rénover ses procédés pour reconquérir sa puissance perdue. Elle multiplia ses armes automatiques lourdes et légères; elle se servit de canons de très petit calibre, de lance-mines, de grenades à main et à fusil.

Ainsi armée, elle acquit une très grande capacité de résistance, surtout en terrain organisé, mais elle ne récupéra que faiblement sa capacité offensive perdue.

L'infanterie dut par conséquent recourir à des aides extérieures. Ce fut d'abord l'appui de l'artillerie, dont l'importance devint telle qu'on put dire sans grande exagération jusqu'en fin 1917 : « L'artillerie conquiert, l'infanterie occupe. » En 1918, l'apparition massive des chars de combat renversa l'ordre des facteurs. L'infanterie redevint redoutable dans l'attaque autant que dans la défense, toutes les fois qu'elle bénéficia d'un appui convenable d'artillerie et de chars.

Depuis la fin de la guerre, tous les efforts de l'infanterie ont tendu à augmenter ses moyens propres, pour se suffire le cas échéant à elle-même, sans le concours d'aides extérieures toujours aléatoires. A cet effet, elle absorbe une quantité de matériel de plus en plus considérable et varié : moyens de transmission et de transport, mortiers de plus en plus nombreux, canons antichars, engins de défense contre avions. Elle se motorise et se mécanise progressivement.

Quel sera le thème de cette évolution? Nul ne peut en fixer le cadre *a priori*. Il semble que l'infanterie accroîtra de plus en plus ses possibilités d'action, sa souplesse de manœuvre, sa puissance de feu, sa capacité de mouvement. Transportée pour les trajets de quelque longueur, elle réserverait le déplacement pédestre aux distances courtes, à la progression à travers champs et au combat. Apte à toutes les missions, sur tous les terrains, elle serait l'arme universelle, la plus employée. Augmentant la proportion de son matériel par rapport à ses effectifs, elle cesserait d'être ce qu'elle est devenue pendant la guerre de 1914-1918, une arme déshéritée, vouée aux travaux, fatigues et dangers, pour se ranger parmi les armes scientifiques de l'époque moderne.

Il semble cependant qu'il faille dans cette voie s'imposer certaines limites. Sous peine de perdre ses qualités essentielles de souplesse et de mobilité, l'infanterie ne peut ni se compliquer ni s'alourdir à l'excès. Elle doit rester avant

tout capable de conquérir et de garder le terrain; elle a besoin pour cette mission primordiale d'un nombre d'hommes suffisant. Elle ne devrait donc pas remplacer entièrement ses combattants à pied par une nuée de chars monoplaces, comme le rêvent de hardis novateurs.

Il faut d'ailleurs se souvenir encore une fois que motorisation et mécanisation sont limitées dans l'application par les ressources industrielles et financières de chaque pays. Les États riches possèdent beaucoup d'usines; désireux d'économiser surtout le personnel, ils pourront songer à accentuer la transformation de l'infanterie à l'extrême. Les États moins bien partagés au point de vue matériel, mais bénéficiant d'une forte natalité, pourront conserver un type d'infanterie moins cher et plus facile à réaliser, où l'élément humain sera un facteur plus important.

Quoi qu'il en soit, il ne devrait plus arriver qu'on eût dans l'avenir le spectacle d'une infanterie parcourant à pied des centaines de kilomètres ou marchant à l'attaque poitrine découverte sous le feu d'un ennemi invisible. Ce serait là un gaspillage coupable et fort coûteux d'une force inestimable.

La guerre moderne exigera toutefois du fantassin encore plus que par le passé des qualités individuelles d'endurance physique et morale, que l'on n'obtiendra que par une formation militaire poussée à fond.

11. — La cavalerie moderne.

Le Moyen Age et les temps modernes jusqu'au xix^e siècle ont été le règne de la cavalerie.

Il n'est pas indifférent de noter qu'au xvi^e et au xvii^e siècles, la cavalerie polonaise était une des meilleures du monde (1). Elle sut tirer un excellent parti des valeurs

(1) La victoire remportée par le roi J. Sobieski en 1683 sous Vienne est un exemple mémorable du rôle joué par la cavalerie à cette époque.

propres à cette arme : l'élan et la puissance de choc, tout en conservant sa souplesse et sa rapidité. C'étaient là les éléments essentiels de la tactique pratiquée par les husards, les chevaux-légers polonais et les cosaques. Qu'il s'agit de la rupture du front de bataille ou de la poursuite, les Polonais employaient toujours la cavalerie avec le maximum de vigueur et de vitesse.

Frédéric II s'appropriâ cette tactique en l'adaptant avec succès à l'armée prussienne. Depuis cette époque, l'attaque à cheval en ordre serré, à l'arme blanche et au galop allongé devint la règle dans toutes les armées occidentales.

La valeur propre de la cavalerie dépendait surtout de ses forces morales : audace, énergie, initiative et mordant. Le génie de Napoléon sut exalter ces vertus et faire de cette arme un emploi tactique et stratégique d'un art consommé.

Le XIX^e siècle marque dans son ensemble le déclin de la cavalerie. La guerre de Sécession vit bien quelques expéditions lointaines, analogues aux chevauchées des guerres polono-tartares, mais le perfectionnement des armes à feu (1866) mit à peu près fin à la possibilité d'attaque à cheval. La guerre de 1870-1871, en dépit des charges de Reichshoffen et de Rezonville, fameuses dans les annales équestres, en apporta la confirmation. La guerre russo-japonaise (1905), en raison de l'inertie de la cavalerie russe et des effectifs réduits de la cavalerie japonaise, ne fournit aucun exemple intéressant de l'utilisation moderne de la cavalerie. Les fautes commises par l'armée russe furent cependant si visibles, les occasions perdues si manifestes, qu'elles réveillèrent l'espoir d'utiliser la cavalerie à cheval au combat, à condition qu'elle fût convenablement préparée à sa tâche et commandée par un chef averti.

Au début de la guerre de 1914, dans aucun pays la cavalerie ne répondit à ce qu'on en attendait. La cavalerie conservait l'avantage d'une mobilité plus grande que celle de l'infanterie; alors que celle-ci couvrait 4 kilomètres à l'heure et 25 à 30 kilomètres par jour, la cavalerie en couvrait le double et même dans certains cas exceptionnels

le triple. En revanche, on ne trouva pas la possibilité d'engagements à cheval, ce qui était conforme à la doctrine en cours, d'après laquelle la principale mission de la cavalerie était la reconnaissance. La participation de la cavalerie au combat devait constituer l'exception; les chevaux s'usèrent d'ailleurs très vite. Peu préparée au combat à pied, la cavalerie possédait, d'autre part, un armement insuffisant pour jouer un rôle important dans la bataille (1).

Au cours de la guerre, on s'efforça d'augmenter la puissance des grandes unités de cavalerie sans diminuer leur mobilité. On accrut surtout leurs moyens de feu par l'adjonction de fusils (bataillons de cuirassiers à pied), d'armes automatiques et de batteries d'artillerie. La division de cavalerie devint ainsi réserve stratégique, facile à mouvoir et apte à s'engager sur des grands fronts; mais elle restait composée d'une immense majorité de cavaliers et de véhicules hippomobiles; elle était assez alourdie pour ne plus se déplacer qu'à l'allure du pas; elle faisait en somme figure d'infanterie montée.

Après la guerre, la cavalerie fut progressivement motorisée et mécanisée; elle s'enrichit d'A. M. C. rapides et de motocyclistes. Elle retrouva ainsi la possibilité d'exécuter des missions lointaines, telles qu'en réclament la découverte et la sûreté, sans rien perdre de sa puissance. L'inconvénient de cette réforme fut que la division comprit désormais des éléments d'allure et de rayon d'action très différents; cet ensemble hétérogène était d'un maniement assez difficile. On ne peut s'étonner alors que les partisans de la motorisation et de la mécanisation intégrales se mirent à réclamer la suppression complète des unités hippomobiles.

Cette transformation radicale ne semble cependant pas opportune. L'escadron à cheval était encore l'élément le plus apte à se déplacer sur tous terrains, à s'engager dans le combat régulier, à fouiller une zone couverte et à faire de l'action dite retardatrice. Le cavalier devait donc

(1) Actions des corps de cavalerie à la Marne en septembre 1914 et raid de la cavalerie allemande sur Molodeczno en 1915.

continuer à constituer la majorité des groupes de reconnaissance de division d'infanterie et de corps d'armée en tant que base tactique de ces groupes; il restait indispensable à la division de cavalerie en beaucoup de circonstances.

La solution mixte est à d'autres égards avantageuse au point de vue des dépenses budgétaires et de la mobilisation, car le cheval se trouve aisément par voie de réquisition, tandis que les véhicules automobiles chenillés, armés et blindés doivent être construits spécialement pour l'armée. Cette considération reste intéressante pour les États plus agricoles qu'industriels, ou disposant de ressources financières insuffisantes.

Dans les grandes unités, constituées par des régiments de cavalerie, la motorisation conformément au modèle allemand serait uniquement étendue aux services et détachements techniques et comprendrait un bataillon de tirailleurs et de l'artillerie. A défaut d'une organisation de ce genre, il serait très difficile de coordonner les unités composant la division et plus encore de les diriger pendant la bataille. Les chars d'assaut, en revanche, coopèreront utilement, toutes les fois qu'il le faudra, avec la cavalerie, dans la reconnaissance tactique et *a fortiori* au combat.

Il semble donc que certaines grandes unités de cavalerie seulement seront entièrement mécanisées dans un avenir prochain. Elles auront d'ailleurs de telles possibilités de vitesse (20 kilomètres/heure), de rayon d'action (100 à 200 kilomètres par jour) et de feu (moyens comparables à ceux d'une division d'infanterie), qu'elles pourront s'engager seules, sur un grand front, à grande distance, par surprise. Leur emploi peut fort bien causer une révolution dans la conduite des opérations.

Supposons par exemple qu'au début de la guerre de 1914 le général Joffre ait disposé d'unités de ce genre (1). Pendant la concentration, le commandant en chef français aurait pu leur demander une exploration beaucoup plus

(1) Puisque nous sommes en pleine hypothèse, nous supposerons pour la commodité de l'explication que l'armée allemande en aurait été dépourvue.

lointaine, plus rapide et plus efficace que celle qui fut assurée par le corps de cavalerie Sordet. Il les aurait ensuite lancées à la rencontre de l'armée von Kluck pour retarder son mouvement débordant à chaque coupure de terrain. Pendant la course à la mer de septembre et octobre 1914, il aurait par le même moyen gagné de vitesse la droite allemande et couvert le débarquement de ses corps d'armée à proximité immédiate du front à occuper.

Dans la bataille même, les grandes unités mécanisées auraient une puissance considérable, avec l'appoint d'aviation et de chars de combat. En 1914, à la Marne (1), il lui aurait été possible de déceler et d'exploiter immédiatement la lacune du front allemand, entre les armées Kluck et Bulow, et elle y aurait entraîné à sa suite les armées alliées French et Franchet d'Espérey. Des possibilités d'actions analogues se trouveraient en plus grand nombre dans l'histoire de la grande guerre sur le front est de l'Europe (bataille de Lodz, etc...). Ce ne sont d'ailleurs que des hypothèses.

Quoi qu'il en soit, il ne semble pas exagéré de voir dans la division de cavalerie mécanisée un des prototypes de la grande unité légère de l'avenir. L'évolution dans ce sens sera plus rapide dans certains États, moins rapide dans d'autres (2); elle ne paraît pas douteuse. Mais dans l'avenir comme dans le passé, la cavalerie ne remplira sa mission de combat que si elle est utilisée d'une façon massive. En tant qu'arme autonome, elle doit rester à la disposition du Haut-Commandement.

Des actions de diversion entreprises sur les ailes et les arrières de l'armée adverse, en cours de bataille, la poursuite et la protection des arrières en cours de retraite, telles seront les missions classiques des opérations de cavalerie. Il est probable que l'aviation remplacera dans l'avenir la cavalerie pour les reconnaissances à grande distance. La cavalerie y assumera un rôle auxiliaire.

(1) Voir note précédente.

(2) La cavalerie italienne compte 12 D. C. mixtes semi-motorisées et comprenant chacune un régiment de cyclistes. La Pologne a 40 régiments à cheval, l'Allemagne 18 régiments (officiellement), l'U. R. S. S. possède la plus nombreuse cavalerie à cheval (98 régiments).

12. — L'artillerie moderne.

L'artillerie utilisera encore pendant quelque temps ses matériels de la guerre de 1914-1918. Au point de vue de la traction, le cheval est encore le moins coûteux et il dote l'artillerie d'une mobilité tactique suffisante. En revanche, il est plus que médiocre en ce qui concerne la mobilité stratégique. Le camion automobile et le tracteur possèdent des qualités exactement opposées.

Le moyen de traction le plus moderne est la chenille améliorée, atteignant une grande vitesse sur routes et offrant une facilité de progression remarquable sur tous terrains. Déplacée rapidement d'une région à l'autre sur les grandes distances et entrant instantanément en action, une artillerie ainsi équipée pourrait répondre à toutes les nécessités de la guerre beaucoup mieux que par tout autre moyen. Comme il est très coûteux, ce système ne peut être appliqué que progressivement en commençant par l'artillerie de campagne et les unités à la disposition du commandant en chef.

L'artillerie automotrice, c'est-à-dire sur affûts automoteurs, de préférence blindés, serait le plus apte à accompagner l'infanterie au plus près, à combattre les chars ennemis et à changer très vite de position dans la guerre de mouvements rapides. Actuellement, elle est suppléée par les chars lourds armés d'un canon, mais il est possible qu'elle devienne une subdivision de l'artillerie, sans prendre un très grand développement à cause de son prix de revient.

Le ravitaillement de l'artillerie en munitions constitue encore une servitude très lourde pour les armées; il exige beaucoup de temps et de puissants moyens de transport; on ne peut guère mettre à pied d'œuvre plus d'une unité de feu par jour. Tout le problème consiste donc à économiser dans la mesure du possible les munitions sans diminuer l'efficacité du tir. Aussi longtemps que l'artillerie d'une seule division consommera des centaines de tonnes de

munitions en un seul jour, le ravitaillement en munitions se heurtera à des difficultés très grandes et ralentira le rythme des opérations.

Des découvertes récentes paraissent devoir remédier à cet inconvénient par le perfectionnement de la préparation et de l'exécution du tir, qui tendent à accroître la précision et la vitesse d'intervention par concentration brusque et transport de feu rapide, ainsi qu'à rapprocher les objectifs de tir des premières lignes de l'infanterie sans danger pour cette dernière.

Les progrès à réaliser en ces matières sont encore considérables. On est cependant déjà arrivé aujourd'hui, grâce aux progrès des transmissions et au concours de l'aviation, à conduire l'action de l'artillerie en masse et à grande distance, ce qui est particulièrement important dans la guerre de manœuvre.

Il serait sans doute plus important encore d'arriver à accélérer la vitesse de tir des canons, condition imposée par la rapidité de l'action dans la lutte moderne, et l'intensité sans cesse croissante du combat. En présence du développement considérable de l'aviation qui prolonge de fait l'action de l'artillerie à des centaines de kilomètres, l'accroissement de la portée de tir de l'artillerie, en dehors de la zone immédiate du combat, restera un problème secondaire. Il en résulte que la guerre moderne mettra sans doute au premier plan l'artillerie légère et moyenne. C'est ce type d'artillerie, calibre 155 y compris, qu'étudie particulièrement tous les pays du monde.

Dès après la guerre il existait un grand nombre de types de canons. En 1925 on en vint au projet de construire un type d'obusier léger, et un peu plus tard un canon à toutes fins utiles (1929), pour tout objectif aérien ou terrestre. Ces temps derniers, l'obusier a semblé prévaloir, comme étant plus approprié au combat rapproché, grâce au tir courbe, utile contre un adversaire à couvert. Au contraire, le canon obusier dit universel paraît être une chimère. La multiplicité des matériels d'artillerie reste nécessaire, par spécialisation, au point de vue de la portée, de la puissance, de la mobilité, etc.

Des missions multiples exigent des matériels multiples, encore actuellement.

La portée moyenne de l'artillerie légère à tir tendu est de 7 à 14 kilomètres pour les canons de campagne et de 12 kilomètres pour l'obusier de 150 ou 155. Le but principal des perfectionnements est d'accroître la portée et la puissance sans nuire à la mobilité. Le problème est facilité, comme il a déjà été dit, par l'emploi de la traction automobile.

Mais le trait le plus caractéristique de l'évolution de l'artillerie après la guerre est la multitude des types de canons d'accompagnement d'infanterie. On en compte actuellement environ 25. L'artillerie s'efforce d'autre part de créer des canons spéciaux aptes à combattre les chars blindés, les avions et les nids de mitrailleuses. Ces missions spéciales ont abouti à l'étude de matériel à deux tubes ou à tubes amovibles, encore peu pratiques.

Il est intéressant de noter que l'artillerie serait en état d'employer l'arme des gaz sur une grande échelle, si ce moyen de combat était utilisé. Une seule batterie de 150^{mm} peut déverser un tonnage équivalent à celui que projetterait toute une escadre d'avions, à temps égal, tout en jouissant d'une précision de tir beaucoup plus grande (1).

Grâce à sa puissance de feu, à sa vitesse et à sa mobilité, l'artillerie restera un des facteurs décisifs de supériorité aussi bien dans la guerre de manœuvre que dans la guerre de position. Convenablement blindée, elle est le principal adversaire des chars et de toute arme blindée. Elle est enfin la base essentielle de la défense contre avions.

L'artillerie restera par excellence l'arme capable de projeter en très peu de temps un maximum de matériel explosif. La création d'une artillerie d'accompagnement chenillée, très mobile, peu vulnérable, précise à grand débit constituerait, pour la guerre moderne, un des principaux éléments tactiques de la manœuvre.

(1) Le débit d'un canon de 155 ou de 150^{mm} est en moyenne 1,5 coup à la minute, soit 60 à 80 coups à l'heure, et cela pendant plusieurs heures, soit 400 à 600 coups environ en un jour. L'obus pesant environ 40 kilos, cela donne un poids de 24 tonnes de munitions en un jour.

Dans les mains du commandant en chef, la réserve générale d'artillerie sera la masse de fer qu'il utilisera en temps et lieux voulus pour décider de la victoire.

13. — Conclusions.

Comme nous l'avons vu, parmi les armes principales d'antan, l'infanterie et l'artillerie ont gardé intacte toute leur importance. Cette dernière, grâce aux progrès de la technique et à l'application rationnelle de la chenille, a déjà accru et accroîtra encore dans l'avenir son rôle au combat.

Dans les pays fortement industrialisés, le rôle de la cavalerie à cheval, en revanche, a été plus ou moins réduit. Dans d'autres pays, profondément réorganisée, cette arme a changé de caractère.

D'arme de complément, l'aviation est passée aujourd'hui arme principale et autonome. Un rôle important incombera aux chars, et peut-être à l'arme chimique. Le matériel technique a fait d'immenses progrès. Non moins grand serait le rôle, dans une guerre moderne, de l'organisation des transmissions et de la liaison (1), qui assurera la coopération des armes principales, et l'action combinée des groupements tactiques, nécessairement composés d'éléments de plus en plus variés.

Ainsi donc, les éléments qui concourent à élever la valeur de combat de l'armée moderne sont à beaucoup de points de vue différents de ceux qui existaient vers la fin de la guerre de 1914-1918. Appliquer les méthodes qui répondaient aux conditions de la dernière guerre mondiale aux prévisions d'une guerre moderne, sans tenir compte des

(1) Les moyens techniques de transmissions faciliteraient le commandement dans une guerre moderne. C'est ainsi qu'au cours de la guerre de 1914-18, les chars de combat étaient dirigés au moyen de la signalisation optique. Ce système alors médiocre le serait encore plus aujourd'hui avec la vitesse que peuvent atteindre les chars. La T. S. F. a donné à ce problème une solution entièrement satisfaisante. Tout char possède aujourd'hui un écouteur et les chars de commandement un émetteur.

changements nécessités par les progrès techniques, serait sacrifier à une routine dangereuse.

En raison de l'influence dominante de la technique dans une guerre moderne — la supériorité du nombre quant aux effectifs continuant à jouer un rôle important — il sera impossible d'équiper toute l'armée simultanément en armement moderne. Il en résulte que l'armée moderne doit disposer d'unités tactiques d'élite ou de choc, composées de soldats dont la formation doit être irréprochable aux points de vue physique et moral. Ces unités, très mobiles, se prêteront particulièrement à des opérations brutales, entraînant la décision.

Le système militaire que nous avons esquissé dans ces pages tient compte du progrès technique dans ses applications pratiques. Il libère l'organisation de l'armée moderne de cet anachronisme que fut la guerre de tranchées. Il laisse de même de côté plus d'un dogme du passé. En présence de l'évolution continue subie par le matériel de guerre, l'étape actuelle est évidemment transitoire. La structure de l'armée devrait être assez élastique pour permettre une évolution progressive, parallèle à celle du progrès technique qui détermine dans une si grande mesure le progrès militaire.

Ce système diffère dans une certaine mesure de tous les types antérieurs d'armée; il n'hésite pas à tracer la voie de l'avenir, mais en se voulant objectif, pratique et réalisateur, il évite les anticipations prématurées, telles que la mécanisation intégrale des troupes et l'attribution d'un rôle décisif à l'aviation d'aujourd'hui.

CHAPITRE III

L'AVIATION

ET LA DÉFENSE CONTRE AVIONS

I

L'AVIATION

1. *Ses moyens et son rôle pendant la guerre de 1914-1918.*
2. *L'aviation de 1934.*
3. *L'aviation de l'avenir et sa coopération avec les armées de terre et de mer.*
4. *La guerre aéro-chimique.*
5. *La théorie du général Douhet.*
6. *Les missions de l'aviation dans une guerre moderne.*
7. *Mobilisation de l'aviation.*

II

LA DÉFENSE CONTRE AVIONS DU TERRITOIRE

1. *Généralités.*
 2. *Les conditions générales de la défense.*
 3. *Défense active.*
 4. *Défense passive.*
 5. *Mesures administratives. Conclusions.*
-

I

L'AVIATION

**1. — Ses moyens et son rôle pendant la guerre
de 1914-1918.**

L'emploi de l'aviation à des fins militaires en 1914-1918 fut une innovation qui provoqua une véritable révolution dans l'art de la guerre; et cependant les possibilités de la nouvelle arme étaient encore bien modestes à cette époque.

En 1914, les premiers appareils, peu puissants, furent utilisés surtout pour l'exploitation stratégique dans un rayon d'action d'une ou deux étapes tout au plus. Puis l'avion de renseignements vint compléter, et parfois suppléer, la cavalerie pour la reconnaissance et la liaison.

L'aviation prit ensuite part au combat avec des appareils de chasse et de bombardement.

L'avion de chasse, alors monoplace, était armé d'une simple mitrailleuse tirant dans l'axe de marche et dont le tir n'était précis qu'à très courte distance (de 25 à 50 mètres en général). Manquant de rayon d'action, assez peu rapide, très vulnérable sur ses flancs et l'arrière, il devait borner son action à la protection immédiate des lignes, sans s'enfoncer en zone ennemie à plus de quelques kilomètres. Difficile à manier, il n'était redoutable qu'aux mains de virtuoses très rares et souvent victimes des hasards du combat (Guynemer, Nungesser, Richthofen, Boelck, etc...) (1).

(1) Presque seul, Fonck, capitaine de l'armée française, survécut à de très nombreuses victoires (environ 100 avions ennemis abattus), grâce à ses qualités exceptionnelles de combattant.

L'avion de bombardement était tout aussi imparfait, de rayon d'action limité (une centaine de kilomètres), de capacité portante réduite en général à quelques bombes de moyen calibre (10 à 50 kilos). Son tir était en outre fort peu précis et son effet plus moral que matériel; impuissant contre les objectifs peu étendus, disséminés ou protégés, il visait surtout les gros rassemblements de personnel non abrité. Il était loin de posséder la puissance et la précision de tir de l'artillerie.

Enfin, l'efficacité du vol étant étroitement subordonnée à l'état de l'atmosphère, les raids à grande distance constituaient une opération hasardeuse. Les statistiques montrent que sur les vingt-huit raids tentés sur Paris par les Allemands, 37 avions sur 485 atteignirent leur objectif; 13 d'entre eux furent détruits par l'artillerie française, d'autres par l'aviation de chasse, les autres furent victimes d'accidents.

2. — L'aviation en 1934.

Depuis cette époque primitive, l'aviation a fait d'immenses progrès. L'avion est à la fois plus résistant, plus léger, plus maniable et plus rapide dans le vol vertical comme dans le vol horizontal (250 à 400 kilomètres-heure). Il peut atteindre un plafond beaucoup plus élevé (couramment 8.000 ou 10.000 mètres) et son rayon d'action s'est considérablement étendu (2.000 kilomètres aller et retour). Il vole aussi bien de nuit que de jour. Il peut transporter des charges considérables (une à deux tonnes).

Disposant d'un armement infiniment plus puissant qu'en 1914-1918, muni d'appareils de T. S. F. qui le renseignent à tout instant et permettent aux escadres de manœuvrer avec précision, l'avion de combat paraît actuellement justifier l'importance qu'il a acquise récemment dans l'armement moderne, grâce au progrès technique accompli.

3. — L'aviation de l'avenir et sa coopération avec les armées de terre et de mer.

Arme offensive et défensive à la fois, apte aux missions les plus diverses, telles que le bombardement, la liaison, les transports, la reconnaissance, etc..., l'aviation serait chargée plus spécialement de conquérir la maîtrise de l'air et de bombarder à terre tous les objectifs importants.

L'offensive aérienne peut être entreprise soit contre les armées, soit sur les arrières des armées ennemies. Elle serait dirigée : à l'avant contre les troupes, à l'arrière contre les voies de communications stratégiques, les établissements des services, centres de ravitaillement, gares, dépôts de matériel, camps et cantonnements, terrains d'aviation, etc... Les objectifs susceptibles d'être bombardés sont donc très nombreux; les services de l'arrière, en raison de l'accumulation de matériel de guerre, présentent, en particulier, de nombreux points sensibles, très visibles, très vulnérables en eux-mêmes et entre lesquels la circulation est ininterrompue.

L'aviation de bombardement, manquant encore de précision et cherchant les effets de destruction, opère par masse, par groupes, régiments ou brigades, surtout contre les objectifs importants. On a bien cherché à remédier à cet inconvénient à l'aide de viseurs perfectionnés, et en instruisant d'autre part des tireurs d'élite. Un procédé courant aujourd'hui consiste à faire « piquer » l'avion à toute vitesse, presque à la verticale, en direction de l'objectif, à lâcher la bombe à 200 mètres du sol et à remonter aussitôt (1). Il semble bien toutefois que la solution la plus efficace consisterait à étudier un type d'avion à très grands écarts de vitesse, de façon à permettre à l'équipage de survoler exactement l'objectif à atteindre et de placer ses projectiles comme à la main.

(1) La bombe, en somme, est pointée par l'avion comme par un canon; elle garde sa direction après le lancement, parce qu'elle a une vitesse d'environ 500 kilomètres à l'heure : 140 mètres à la seconde; le tir est très précis en vol piqué. L'aviation américaine le pratique couramment.

Le champ d'activité de la flotte aérienne comportera ainsi de nombreuses actions de grand style destinées à frayer la voie aux armées de terre et de mer (1), plutôt qu'à obtenir la décision de la guerre à elles seules. Elles seront destinées, notamment, à entraver la concentration et le regroupement des armées adverses, ou même à rendre impossible leur transport en temps et lieux voulus, c'est-à-dire à bouleverser leurs plans d'opérations au moment décisif.

L'aviation militaire est appelée d'autre part à jouer un rôle important dans la couverture, à condition qu'elle soit capable de développer dès les premiers jours de la guerre une activité intense. Dans tous les cas de tension politique inquiétante, elle surveillera attentivement les frontières et toute la zone située au delà du front de couverture, sans survoler le territoire de l'adversaire.

Dès la déclaration de guerre, les escadrilles d'aviation de reconnaissance survoleront le territoire ennemi en profondeur (200 kilomètres et plus) afin d'observer le sens et l'importance du mouvement de transports, les mouvements de troupes et de déterminer les régions de concentration de l'ennemi. Survolant les arrières de l'ennemi, ces escadres en feront la reconnaissance détaillée.

Si puissante que soit la défense, ces reconnaissances seront d'autant plus fécondes que les mouvements de troupes et de transports s'effectueront, en raison de l'extrême urgence de la concentration, de jour et de nuit sur les lignes de chemin de fer et les routes.

Il est donc particulièrement important que la couverture

(1) L'évolution de l'aviation a considérablement modifié les possibilités et les méthodes de la guerre navale. Les flottes de guerre ne peuvent plus se passer de nouveaux types de navires et d'engins tels que les navires porte-avions, les catapultes à air comprimé, les convoyeurs d'hydravion et les croiseurs à pont d'envol. La maîtrise de la mer, qui reste le but de la guerre navale, ne pourra plus être obtenue qu'avec la participation intensive et parfois même exclusive de l'aviation, dans le combat naval, dans l'attaque des bases navales et aériennes de l'adversaire, et de ses voies de transit (cf. la théorie du capitaine de frégate italien Fioravanzo). Dans les mers fermées telles que la mer Baltique, on emploiera des escadres d'avions possédant une vitesse de 350 kilomètres-heure. Sur les mers libres et l'océan, on peut prévoir l'emploi de l'hydravion de haute mer, faisant partie de la flotte autonome de l'air.

dispose, dès le début, d'une aviation de renseignement assez forte et nombreuse pour effectuer des reconnaissances à toutes les distances, même les plus lointaines. Ces dernières exigeront l'emploi d'avions à grand rayon d'action munis de puissants moteurs, capables d'atteindre un plafond très élevé et pourvus d'instruments de navigation adéquats.

Les missions de renseignement rapprochées pourront être effectuées par les escadrilles d'avions de moyenne puissance, aux ordres des commandants des grandes unités de couverture.

Les reconnaissances éloignées seront confiées à des escadrilles dont l'activité sera coordonnée par le Haut-Commandement.

Simultanément, des escadrilles d'avions de bombardement à très grand rayon d'action et grosse capacité portante, puissamment armés et faisant partie de l'armée de l'air, attaqueront en masse les trains de concentration de l'ennemi et ses colonnes de transports automobiles, jetteront le trouble dans les centres d'industrie de guerre et bombarderont les nœuds stratégiques jusqu'à des centaines de kilomètres de la frontière.

L'aviation de chasse couvrira la concentration contre les reconnaissances et les bombardements de l'aviation ennemie. Elle pourra contribuer à la protection aérienne du pays, par ordre du Gouvernement.

Les progrès constants de cette arme (biplaces et multiplaces de combat) lui permettront sans doute à l'avenir d'escorter les avions de reconnaissance et de bombardement dans les lignes ennemies, mission difficile pour les monoplaces de combat de la dernière guerre.

En tout cas, l'aviation de chasse est capable dès maintenant de couvrir avec succès les mouvements et les transports des unités de couverture, en les protégeant contre l'aviation ennemie et en assumant un rôle actif dans la défense des points vitaux du pays.

Dans sa lutte contre les objectifs vivants, dont les méthodes ont été considérablement perfectionnées depuis la guerre de 1914-1918, l'aviation s'efforcera de disperser

les rassemblements ennemis, d'isoler du champ de bataille le gros des réserves, d'empêcher la progression de l'ennemi, de faciliter l'attaque. L'aviation de combat, dans une guerre moderne, devrait donc être capable d'entreprendre des attaques directes et répétées contre des forces armées organisées, à l'aide du vol « rasant », particulièrement étudié actuellement en U. R. S. S.

L'intervention d'escadres aériennes sur le champ de bataille était fréquente déjà en 1918; mais elle produisait un effet plus moral que matériel. Leur mode d'action ne s'est d'ailleurs pas radicalement modifié aujourd'hui : ce sera toujours en principe le bombardement, par obus, par gaz ou par fumées, et exceptionnellement, jusqu'à nouvel ordre, l'attaque à la mitrailleuse. Cette action, en règle générale, se produira de jour à l'aide d'avions groupés, volant assez bas pour apercevoir et tirer sur des objectifs aussi limités, mobiles et peu visibles que sont des détachements en cours d'opérations.

En conséquence, les mesures suivantes s'imposent dans les interventions contre les troupes à terre :

1° le vol des escadres de bombardement, *par essaims groupés*, pour se défendre de tous côtés à la mitrailleuse (1);

2° l'emploi d'avions, en général *extrêmement mobiles*, et moins chargés que les grands avions de transport lourds et lents;

3° le tir à l'aide de bombes d'un calibre moyen, de façon que chaque avion puisse en emporter une grande quantité (à l'exception des bombes contre chars et objectifs matériels en général).

Ces mesures prises, les opérations aériennes pourraient avoir pour but principal aux armées :

1° dans l'offensive, de préparer, commencer, couvrir et appuyer l'attaque par chars et unités motorisées;

(1) La couverture des opérations de bombardement de grande envergure ne peut pas être assurée, comme nous l'avons déjà dit, par les avions de chasse actuels, qui sacrifient le rayon d'action à la vitesse et à la maniabilité; ils n'ont d'essence que pour 2 ou 3 heures de vol.

2° dans la défensive, de ralentir et même de paralyser (à l'aide de bombes à gros calibre), dans leurs positions de départ, les attaques par chars et unités motorisées;

3° de prolonger et compléter en général l'action de l'artillerie lourde à longue portée.

C'est là sans doute une mission qu'imposeront les circonstances. Mais elle risque d'être chèrement payée, si les forces adverses sont capables d'en assurer la contre-partie.

La coopération de la flotte aérienne avec la marine doit aussi être fortement prise en considération, car elle peut contribuer à l'issue des combats navals. Les navires sont en effet justiciables de l'avion, soit bombardier, soit torpilleur. La sécurité de vol des avions était dans le passé extrêmement faible; en pleine mer, seuls pouvaient coopérer avec la marine les hydravions pilotés par des marins aviateurs. Cette coopération était d'ailleurs très limitée, l'hydravion ne pouvant se poser sur la mer que par temps calme. Actuellement, un avion convenablement caréné peut se maintenir sur les flots pendant quelque temps. Un avion à plusieurs moteurs ne craint plus guère de panne mécanique. Les progrès obtenus dans ce domaine vont si loin qu'on a même songé dans certains pays à incorporer à la flotte aérienne la totalité de l'aviation navale. Il serait préférable, à notre avis, d'affecter organiquement un certain nombre d'escadres d'hydravions à la marine, en vue de leur coopération permanente. La flotte aérienne proprement dite opérerait avec l'aviation navale, selon les circonstances, pour attaquer l'aviation ou la marine adverses : ce serait pourtant l'exception.

L'action normale de la flotte aérienne consistera plutôt à bombarder les ports, les côtes, les terrains d'aviation de l'adversaire, sur la demande de la marine et selon les instructions du Gouvernement.

Il faudra de même compter dans une guerre prochaine sur la puissance accrue de l'aviation de chasse. Celle-ci emploie déjà des avions biplaces, grâce à l'augmentation de puissance et de force de ses moteurs. On peut même prévoir que dans un proche avenir ces avions, partielle-

ment blindés et puissamment armés (1), emmèneront à bord un nombreux équipage spécialisé. Les escadres composées d'avions de ce genre seront dans l'avenir l'adversaire redoutable auquel auraient à faire face les flottes aériennes.

La *reconnaissance aérienne* remplacera pour l'exploitation lointaine les anciennes découvertes de cavalerie. Elle donnera au commandement les renseignements indispensables pour prendre ses décisions. Comme les mouvements de troupes s'opéneraient le plus souvent la nuit, la reconnaissance aérienne s'effectuerait aussi bien de jour que de nuit, en se servant dans ce dernier cas de fusées éclairantes.

Son rôle sera d'autant plus efficace qu'elle ne se limitera pas à observer seulement les routes et les chemins de fer, mais que bien peu de chose échappera à son observation dans une région donnée, grâce à la photographie sur film qui pourra déceler notamment les déplacements d'unités motorisées à travers tous terrains, peut-être même de nuit.

Dans une guerre moderne, aux péripéties rapides, pleine de surprises brutales, le commandement serait impuissant, s'il ne pouvait disposer d'un service de reconnaissance fonctionnant en permanence avec une grande activité et lui communiquant au besoin d'heure en heure les renseignements obtenus. Les détachements d'armée, les armées, les groupes d'armées devront donc disposer d'escadrilles d'avions de reconnaissance, assez nombreuses et fortes pour que le commandement ne soit pas exposé à agir au hasard.

(1) On propose, notamment, que l'avion de chasse soit armé d'un canon destiné à remplacer les mitrailleuses qui, en raison de la vitesse croissante du vol, semblent perdre progressivement leur valeur de combat. Le tir d'un canon de chasse sera sans doute plus hasardeux que la mitrailleuse (il tire coup par coup et n'atteint qu'un point, tandis que la mitrailleuse tire par rafales et couvre une zone), mais l'obus provoquera toujours des avaries importantes à l'avion adverse, surtout si ce dernier est entièrement métallique.

L'avantage du canon pour le chasseur est aussi de pouvoir tirer de plus loin qu'avec la mitrailleuse, quand le déplacement *relatif* du chasseur par rapport au but est moins rapide. Il s'agit d'ailleurs d'un tout petit canon, environ 25 à 35^{mm}.

L'*observation aérienne* donnait déjà, dès 1916-1918, des résultats inestimables, pour régler le tir d'artillerie, établir la liaison entre unités de combat et renseigner le commandement.

Elle se heurtera sans doute à des difficultés plus grandes qu'en 1918 en raison des progrès obtenus dans la précision du tir d'artillerie contre aéronefs, mais une meilleure organisation et le perfectionnement des transmissions accroîtront son rendement.

La nécessité absolue de surveiller les mouvements de l'adversaire sur le champ de bataille et sa préparation au combat s'imposera comme par le passé. Sans avion d'observation, il serait impossible de déceler en temps voulu et d'assez loin les attaques brusquées par unités motorisées et chars rapides. A cet effet, les groupes d'avions d'observation voleront de jour et de nuit, prendront des clichés du terrain observé et communiqueront d'une façon permanente par T. S. F. avec le commandement.

Leurs missions d'observation aérienne seraient notablement facilitées par l'emploi d'appareils à écarts de vitesse appréciables et susceptibles d'atterrir sur tout terrain, comme les hélicoptères (ou l'autogyre de la Cierva). Ces missions exigeront normalement l'emploi de multiplaces (pilote, observateur, sans-filiste, mitrailleur), moins puissants et moins rapides et par conséquent moins coûteux que les multiplaces de reconnaissance ou ceux qui feront partie de la flotte aérienne indépendante. L'équipage comportera des observateurs de l'armée de terre.

Ce serait donc une aviation spécialisée pour agir en liaison intime avec les troupes à terre et qui ne rentrerait pas dans les cadres de l'armée de l'air proprement dite, comme en Italie, par exemple, où les forces aériennes de coopération sont nettement distinguées des forces aériennes indépendantes.

Une des missions de l'aviation sera peut-être dans l'avenir le transport des troupes. Pour transporter un bataillon d'infanterie entièrement équipé pour le combat, avec un approvisionnement suffisant pour quelques jours, il suffirait dans quelques années d'une vingtaine d'avions de

transport de fort tonnage (1). Il deviendra possible, dans une guerre moderne, de transporter à de grandes distances de petites unités de combat destinées à des coups de mains ou des diversions sur les arrières de l'adversaire. Il ne faut pas oublier cependant que les transports par avions, même à vol rapide exécuté en secret, soulèvent beaucoup d'objections. Même s'ils arrivent sur place sains et saufs, des détachements de ce genre ne seront capables d'exécuter la mission qui leur sera confiée que dans des circonstances exceptionnelles. Ils seront toujours exposés à l'anéantissement total en cours de route, ou à leur arrivée, si l'adversaire n'est pas entièrement pris au dépourvu. Ils auraient en revanche quelques chances de succès sur un adversaire démoralisé ou contraint à une retraite désordonnée. L'occupation de quelques points choisis, sur le chemin de retraite de l'ennemi, pourrait changer sa défaite en désastre. Des cas exceptionnels peuvent se présenter où les risques courus par une descente en avions seraient compensés par les résultats obtenus. Chaque fois par exemple qu'il s'agira d'unités isolées ou cernées à ravitailler ou à sauver, ou de voies de communications stratégiques importants dont la perte ou la destruction entraînerait la désorganisation de l'adversaire (2).

4. — La guerre aéro-chimique.

Il ne paraît malheureusement pas probable que, si la guerre éclatait de nos jours, l'activité de l'aviation se

(1) Ces avions pourraient sans doute arriver à transporter une centaine de passagers : ce qui ferait huit ou dix avions pour un bataillon, personnel seulement.

Il faut y ajouter armement, vivres, munitions, etc... qui occupent à terre : 2 voitures à 1.000 kilos par compagnie, 4 à 5 voitures à 1.000 kilos par bataillon, 16 voiturettes à 200 kilos pour les mitrailleuses, outre les 20 kilos environ portés par chaque homme, au total peut-être 15 à 30 tonnes de matériel, pour lesquelles il faudrait 3 ou 4 avions de plus (bien entendu sans embarquer les véhicules).

(2) Les théories énoncées à ce sujet par l'écrivain militaire F. V. Borgmann, selon qui on pourrait utiliser les descentes en avion pour cerner l'adversaire, nous paraissent encore très prématurées.

limite à ces objectifs purement militaires. Et cela d'autant plus qu'en dépit des progrès constants du bombardement par avions en précision, l'aviation se prête, maintenant encore, plutôt au bombardement d'objectifs étendus, et beaucoup moins à celui d'objectifs réduits et définis (1).

Bien qu'elle soit réprouvée par tout homme civilisé ayant encore gardé le sens de la dignité humaine, la guerre chimique associée à l'aviation constitue une menace redoutable surtout pour la population civile.

Si peu recommandable qu'elle soit, il n'en est pas moins vrai que la guerre, comme toute manifestation humaine, comporte un aspect moral. Il n'est pas douteux notamment qu'en dehors de motifs d'ordre économique, ce sont bien des considérations d'ordre moral qui ont amené le président Wilson à déclarer la guerre à l'Allemagne; la violation de la neutralité belge a entraîné la décision de l'Angleterre de se ranger aux côtés de la France et de la Russie. Pour avoir cru pouvoir négliger le droit des gens, l'Allemagne s'exposa à la réprobation universelle qui l'isola du monde.

Aujourd'hui encore, des techniciens tels que les professeurs Hanslian et Bergensdorff n'affirment-ils point, non sans trouver une large audience dans les milieux dirigeants du Reich, que l'arme chimique est l'arme principale de la stratégie moderne... que la puissance de l'industrie chimique doit assurer au Reich, non seulement une supériorité écrasante sur les nations plus faibles, mais encore l'empire du monde? Ne font-ils point ressortir pour se justifier (?) l'efficacité foudroyante de l'arme chimique, la facilité avec laquelle n'importe quelle usine de produits chimiques peut fabriquer de nouveaux gaz dont le secret de fabrication est relativement facile à garder en temps de paix. Comme en 1914 ils restent convaincus que l'horreur soulevée par la mise en pratique de pareils principes peut n'être que passagère, la fin justifiant les moyens.

(1) La précision du tir d'avion, quels que fussent les projectiles employés, bombes grandes ou petites, bombes incendiaires, projectiles de petit calibre contre objectifs humains, mitrailleuses, s'avéra au cours de la grande guerre très relative. C'est ainsi notamment que, bombardée fréquemment au cours de la guerre 1914-1918 par des escadrilles d'avions, la gare de Metz-Sablons fut retrouvée fort peu endommagée après l'armistice.

Or les Allemands ne sont pas les seuls à admettre pareilles théories. D'après le général A. Fries (1) : « Il n'est point de domaine où les possibilités s'annoncent aussi grandes que dans la guerre chimique. Les gaz toxiques se sont montrés comme l'un des moyens les plus efficaces au cours de la guerre 1914-1918. C'est l'une des raisons pour lesquelles on ne songera jamais à n'en point faire usage. Des conventions sur le papier n'y sauraient remédier. »

Il n'y a plus à se faire d'illusions. Depuis le jour où l'Angleterre, les États-Unis, l'Allemagne, l'Italie, la Hollande et la Suède ont rejeté à Genève le principe des sanctions collectives à l'égard de l'État qui ferait usage de l'arme chimique, la situation ne comporte plus la moindre équivoque. Les laboratoires où l'on étudie les gaz toxiques se sont multipliés dans le monde entier. Associée à l'aviation, l'arme chimique, en l'absence de sanctions, est partout redoutée comme une éventualité irrémédiable, avec cette seule réserve qu'on s'efforcera peut-être, le jour venu, de rejeter toute la responsabilité de son emploi sur celui qui en prendra le premier l'initiative...

On ne contestera pas aux promoteurs de cette stratégie, « bien moderne », l'efficacité des méthodes qu'ils préconisent. Quelques escadres d'avions, pourvues à raison de plusieurs tonnes par appareil de bombes à gaz persistant, seraient certainement capables, si elles arrivaient au but, d'anéantir pour longtemps toute manifestation de vie dans des agglomérations telles que Paris, Berlin, Londres, etc... Il n'y a d'ailleurs pas que les gaz. Les bombes incendiaires à phosgène, sous un poids réduit, quelques kilogrammes à peine, déclenchent en quelques secondes des incendies presque impossibles à éteindre. Il existe enfin des bombes de deux tonnes, qui, lancées d'une hauteur de 4.000 mètres, sont susceptibles de détruire complètement des objectifs s'étendant sur quelques centaines de mètres en surface et une dizaine de mètres en profondeur.

(1) Général A. FRIES et major C. J. WEST. *Chemical Warfare*.

5. — La théorie du général Douhet.

Alors qu'elle se prête à des emplois si variés, il n'est pas étonnant que l'aviation soit devenue l'un des thèmes principaux des doctrines de guerre modernes. C'est ainsi qu'en juin 1927, dans un discours à la Chambre des Députés, M. Mussolini déclarait : « Il est indispensable que notre aviation, en laquelle je crois de plus en plus, soit assez nombreuse et puissante pour que le vrombissement de ses moteurs amortisse tout autre bruit sur la péninsule, et que l'ampleur de ses ailes intercepte les rayons du soleil sur toute notre terre. Lorsque nous y arriverons, nous serons en état, demain, c'est-à-dire entre les années 1935 et 1940, quand l'Europe se trouvera à un nouveau tournant de son histoire, de contraindre les autres à nous entendre et à reconnaître nos droits... »

Que ce ne fut point là une simple manifestation oratoire, malgré l'exagération voulue de l'orateur, l'imposant développement de l'aviation italienne, couronné en 1933 par le raid Rome-New-York et retour, effectué avec un plein succès par une escadre composée de vingt-quatre hydravions et comprenant cent hommes d'équipage, en est une preuve qui n'est pas dénuée de signification au point de vue militaire.

Ce développement est entièrement conforme par ailleurs à la théorie formulée par le général Douhet dans l'ouvrage *Il dominio del aria* (1), qui prévoit une armée aérienne autonome et la guerre aérienne intégrale (2). C'est à l'aviation qu'incomberait, en cas de guerre, la décision, visant d'abord à obtenir la maîtrise de l'air par la destruction de l'aviation ennemie, puis à briser en même temps, par une offensive méthodique contre les forces armées

(1) Soutenue à ses débuts par des techniciens militaires de la valeur du général Grazioli, la doctrine du général Douhet peut être considérée dans son ensemble comme incorporée à la doctrine de guerre officielle de l'État-Major italien.

(2) Voir " *La doctrine de guerre du Général Douhet* ", par le Colonel VAUTHIER. Paris, 1935. (Berger-Levrault.)

de terre et de mer, les réactions défensives possibles de la population civile.

Les conceptions du général Douhet trouvent, il est vrai, leur point de départ dans la situation géographique de l'Italie, dont les frontières sont constituées, pour les huit dixièmes, par un littoral particulièrement vulnérable, en raison de son étendue, à une attaque simultanée par voie d'air et de mer. La frontière terrestre italienne qui se trouve en pleine chaîne des Alpes est relativement facile à défendre sur terre. D'où la formule du général Douhet : « Défensive sur terre et sur mer, offensive par voie aérienne. »

Notons en passant que les mesures militaires prises par l'Italie ne sont sans doute pas totalement étrangères à sa politique méditerranéenne. Une flotte aérienne puissante, en cas de conflit européen, serait de nature à lui assurer des avantages certains, et sinon la suprématie en Méditerranée, du moins un certain contrôle sur cette mer et des possibilités d'arbitrage avec lesquelles il faudrait compter.

La théorie du général Douhet n'est cependant pas entièrement neuve ni originale. On sait en effet que vers la fin de la guerre de 1914-1918, la Grande-Bretagne avait entrepris la construction d'une puissante flotte aérienne, dont certains Anglais espéraient des résultats décisifs, mais qu'on n'eut pas le temps d'utiliser.

Nous avons déjà dit ce qu'il faut penser d'une organisation militaire et de doctrines de guerre basées uniquement sur un armement ou une méthode exclusifs, et prétendant décider *a priori* de la victoire. De plus, si l'aviation a fait de réels progrès, elle en a fait dans tous les pays; et d'autre part l'organisation de la défense contre avions en a enregistré tout autant.

L'efficacité d'une attaque aérienne massive reste donc subordonnée à la force numérique et qualitative de l'aviation chez les belligérants éventuels, en même temps qu'aux moyens de la défense contre aéronefs à surmonter. L'offensive aérienne peut être interdite ou entravée par l'aviation de l'adversaire. En admettant qu'elle atteigne son but, même avec l'emploi de bombes incendiaires et à gaz, les résultats obtenus peuvent ne pas entraîner une décision

rapide, si l'organisation défensive a été rationnellement conçue, organisation évidemment plus difficile à réaliser dans les pays comportant des agglomérations denses et rapprochées, et partant plus vulnérables, comme en Allemagne, relativement plus aisée dans les pays comme la Pologne ou même la France (en dehors de Paris) où la population est moins concentrée.

Il faut d'ailleurs remarquer qu'une nation au moral solide ne se déclarera pas vaincue parce que l'aviation ennemie aura effectué quelques raids aéro-chimiques, suivis de résultats. Surtout si elle a mis sur pied une armée moderne ayant toute sa confiance et capable de mettre à la raison l'ennemi, à bref délai.

Harcelées par les avions de chasse, contraintes à prendre de la hauteur ou à évoluer à l'abri de rideaux de fumées pour échapper à l'artillerie, ce qui dans les deux cas diminue la précision du bombardement par avion, les escadres aériennes, sous peine de risquer de grosses pertes, et à moins qu'elles ne se soient livrées à une agression par surprise en temps de paix, atteindront difficilement leurs objectifs de jour.

Enfin, bien que les vols de nuit aient gagné en précision et en sécurité, une attaque de nuit ne serait relativement efficace que contre un adversaire non prévenu.

De puissants vaisseaux aériens, blindés, à grand rayon d'action et à grande vitesse, élèveraient considérablement la valeur de l'aviation, en tant qu'arme décisive dans une guerre moderne. Des croiseurs aériens de ce genre, armés de pièces d'artillerie légère à tir rapide et de nombreuses mitrailleuses, et susceptibles de transporter à de grandes distances un important matériel explosif, constitueraient une armée particulièrement dangereuse, au cas où il n'en existerait que chez une seule des parties aux prises. Bien qu'on n'ait encore construit nulle part de Dreadnoughts aériens de cette sorte, il existerait déjà des types d'avions qui s'en rapprocheraient (1).

(1) Le Junkers G. 39 construit au Japon en vertu d'une licence spéciale, serait susceptible de transporter 12 tonnes de bombes (?). Armé de 7 mitrailleuses, cet avion multimoteurs de 3.200 CV tiendrait l'air pendant vingt

La première solution pour obtenir la décision à l'aide de la flotte aérienne serait d'obtenir la maîtrise de l'air, puis de maintenir ensuite cette supériorité, mais ce n'est pas facile.

La lutte pour la maîtrise de l'air se développera dans des conditions très différentes de celles qui peuvent être réalisées sur terre, où peuvent intervenir des fronts stables couvrant des espaces définis et permettant la défense des positions conquises, alors qu'il est possible d'envisager une réalisation progressive d'un plan établi à l'avance et d'accéder pas à pas au but fixé.

Il en est tout autrement dans les airs. De même que sur la mer, mais à un bien plus haut degré, l'adversaire peut demeurer insaisissable, en raison des insuffisances de l'observation, même de jour et *a fortiori* pendant la nuit. Bien plus, alors que les découvertes techniques nouvelles renforcent en règle générale la force défensive des armées de terre, l'inverse est vrai pour l'armée aérienne. Le progrès technique multiplie la force offensive de l'aviation, qui diffère par surcroît essentiellement de l'armée de terre par sa capacité de manœuvre presque illimitée.

A 7.000 ou 8.000 mètres d'altitude, l'avion échappe à l'action de la défense terrestre contre avions. Cette dernière est de plus en plus difficile à réaliser, ne serait-ce qu'en raison de l'accroissement constant du rayon d'action de l'aviation. La création de l'armée aérienne la plus forte ne peut par suite éliminer entièrement le danger d'incurSIONS aériennes ennemies. La couverture qu'elle peut fournir aux armées de terre et de mer est de même, par la nature des choses, insuffisante.

Les rencontres d'avions pendant la grande guerre se limitaient le plus souvent à des duels entre avions ou combats entre patrouilles. Dans une guerre moderne, les possibilités de batailles aériennes ne sont sans doute pas exclues, bien qu'elles puissent facilement dégénérer en luttes

heures. Il est assez probable, si cet avion existe avec de pareilles capacités, que les Allemands ont dû prendre toutes mesures utiles pour le construire en série, imités d'ailleurs dans cette voie par l'U. R. S. S.

individuelles par suite de la dispersion des escadres. Les batailles aériennes pourraient ainsi présenter quelque analogie avec le choc des masses de cavalerie ou les combats navals. Le parti qui aura essuyé la défaite ne sera pas loin d'être anéanti, et la victoire épuisera le vainqueur. Aussi bien, les deux adversaires ne s'exposeront pas à la légère à ces sortes d'hécatombes, à moins que l'un d'entre eux ne dispose d'une supériorité écrasante. Si ce n'est pas le cas, chacun d'eux sera contraint d'accroître à tout prix sa fabrication d'avions, pour réparer si possible les pertes subies.

La maîtrise de l'air n'est certaine et entière que par la destruction complète de l'aviation ennemie (1). Or il est impossible de contraindre la flotte aérienne de l'adversaire à accepter la bataille qui déciderait de son sort. Elle pourra presque toujours l'éviter; elle pourra dans la plupart des cas retourner dans ses bases, si toutefois elle dispose d'avions assez rapides, si elle est bien éclairée et si son commandement se trouve en de bonnes mains.

Il appartiendra au parti le plus faible de profiter de ces possibilités, de temporiser. La flotte aérienne la plus forte peut s'exposer, en revanche, si elle recherche la bataille à tout prix, au risque très grave d'une usure prématurée.

On comprendra facilement combien il peut être difficile d'amener l'adversaire à accepter la bataille, si l'on se rend compte que, même lorsqu'un des adversaires aura défini exactement et en temps voulu la direction d'une attaque aérienne, il ne pourra atteindre l'ennemi et engager le combat que s'il dispose d'appareils supérieurs en vitesse et en puissance.

Bref, pour obtenir la supériorité aérienne, il faudrait attaquer les bases aériennes adverses et les détruire. La bataille aérienne proprement dite peut avoir lieu soit accidentellement par la rencontre imprévue de deux esca-

(1) Voir : Général NIESSEL, *La Maîtrise de l'Air*.

dres, soit lorsque les deux parties auront décidé de s'affronter; mais ce sera l'exception. En règle générale, la guerre aérienne comportera un échange de raids de destruction contre les bases ennemies. Pour le moment, c'est encore le moyen le plus efficace d'action interaérienne.

On peut d'ailleurs présumer que cette méthode deviendrait elle aussi infructueuse, si, par suite de nouveaux progrès techniques, le problème des terrains d'atterrissage cessait d'être tyrannique. Le démontage rapide des ailes permettrait de dissimuler les avions dans les couverts ou bien de les stationner disséminés à découvert comme les batteries d'artillerie de campagne hors des hangars et des tentes où ils sont actuellement. A proximité du front, les avions pourraient être garés dans des abris souterrains. Enfin, un morcellement convenable des terrains de base les rendrait moins vulnérables et diminuerait leurs risques de destruction.

Dans ces conditions la maîtrise de l'air pourrait bien constituer au début d'une guerre une chimère comme la maîtrise des mers. L'offensive aérienne aboutirait à un échange de raids infructueux au point de vue suprématie aérienne, si l'une seulement des deux armées de l'air, ou les deux à plus forte raison, évitait la bataille rangée.

La suprématie appartiendrait à la longue à l'armée aérienne la plus puissante mais aussi de beaucoup la plus nombreuse, c'est-à-dire à celle qui pourrait consacrer à la fois le plus grand nombre d'unités à la défense, aux raids, à la recherche et à la destruction des avions ennemis et de leurs bases. Et c'est seulement à l'abri de cette supériorité que la mobilisation, la concentration et les opérations des armées de terre et de mer pourraient s'effectuer utilement et décider de la victoire. Il va de soi que l'avenir peut apporter bien des modifications à ce sujet, à plus d'un titre. Actuellement, la décision paraît ne devoir s'obtenir que par la coopération de toutes les armes, sur terre, sur mer et dans l'air, parmi lesquelles l'aviation est appelée à jouer dès maintenant le rôle d'arme autonome.

6. — Les missions de l'aviation dans une guerre moderne.

Aussi longtemps que ne seront pas bannis de la vie internationale les risques d'une agression et par conséquent d'une guerre aérienne, il s'imposera à la défense nationale de constituer une flotte aérienne, autonome ou non. On trouve en Italie le type classique d'une telle formation autonome, prévue pour engager la guerre de masses, soit d'une façon indépendante, soit en coordination avec les armées de terre et de mer, dans la défensive comme dans l'offensive. Par rapport à son effectif total, les unités de coopération affectées à la marine et à l'armée de terre seraient, à l'avenir, relativement peu nombreuses, parce que chargées de missions secondaires au point de vue aéronautique. Sous l'impulsion du général Schwarte et du major Ritter, les théories de Douhet semblent avoir été partiellement adoptées en Allemagne, qui compte déjà actuellement plus de 250 avions susceptibles d'effectuer du bombardement. Ces derniers constitueraient le noyau d'une puissante flotte aérienne organisée par le général Gœring. Au Japon, sur un effectif total de 1.312 unités en 1933, 350 avions étaient détachés pour former une armée aérienne autonome. Les Soviets possèderaient une flotte de 2.000 unités dont 400 avions de bombardement, parmi lesquels des types modernes pentamoteurs.

Il semble bien que tous les autres pays, la France, les États-Unis et dernièrement la Grande-Bretagne (1) se sont engagés résolument dans cette voie.

Telle qu'elle se présente actuellement, l'aviation militaire accuse une variété de types d'appareils qui rend très

(1) Le programme d'aviation militaire anglaise pour l'année 1934 porte à 41 le nombre d'escadres d'avions, ce qui doit amener la Grande-Bretagne à constituer elle aussi dans un proche avenir une flotte de l'air autonome. L'aviation navale (y compris les navires porte-avions), sur laquelle l'Angleterre avait presque exclusivement porté son effort jusqu'à présent, est, comme on le sait par ailleurs, l'une des plus puissantes du monde.

complexe son organisation. Même en supprimant les différences établies entre l'observation et la reconnaissance qui comporteraient encore deux types d'avions à court et long rayon d'action (1), et de même entre les avions de bombardement de nuit et de jour, il faudrait compter avec les avions de chasse, de transport, les estafettes et les avions sanitaires, plusieurs types d'avions (2).

Il va sans dire qu'au point de vue technique l'organisation rationnelle d'une flotte aérienne entraînerait nécessairement la centralisation des recherches, des essais et de la construction des appareils, en vue d'obtenir une fabrication mieux coordonnée, rapide et économique, en série, qui limiterait au maximum les modèles d'avions, tout en facilitant la formation des pilotes, des mécaniciens et des services techniques. Le regroupement des escadres serait aussi rendu plus facile pour la formation de groupes d'opérations.

D'autres considérations de nature tactique influent de même sur cette évolution. Une flotte aérienne doit constituer une masse à la fois homogène, puissamment armée et possédant une grande mobilité qui la rende apte à la

(1) L'avion de reconnaissance devrait avoir une vitesse égale ou supérieure à celle de l'avion de chasse, pouvoir monter à 10.000 mètres de hauteur, avoir un rayon d'action de 2.000 kilomètres environ et être de dimensions assez réduites pour être difficile à découvrir dans le ciel. En somme, ce serait un avion de chasse ayant moins de maniabilité et plus de rayon d'action.

(2) Analogie des types d'avions actuels avec les formations de cavalerie et la marine :

TYPES D'AVIONS	FORMATIONS DE CAVALERIE	NAVIRES DE GUERRE
Reconnaissance.	Autos-mitrailleuses et cavalerie légère.	Croiseurs légers.
Observation.	Unités de cavalerie des divisions d'infanterie et des corps d'armée.	Éclaireurs d'escadre.
Bombardement.	Artillerie à cheval, cavalerie de ligne.	Vaisseaux de ligne.
Chasse.	Autos-mitr. puissantes.	Croiseurs de bataille.
Avions estafettes.	Chars légers et rapides.	Destroyers.
Avions de transport.	Liaisons à cheval.	Avions.
Avions sanitaires.	Dragons portés.	Croiseurs auxiliaires.
	Ambulances.	Navires-hôpitaux.

manceuvre. Elle comportera donc des avions de bombardement capables non seulement de bombarder des objectifs à terre, mais aussi d'assurer leur propre défense et d'engager le combat aérien (1).

La chasse, l'observation et la liaison seraient assurées par l'avion biplace blindé et armé, dont la vitesse et la souplesse seraient les attributions essentielles.

La sécurité du vol, en formation d'escadres massive, de la flotte aérienne reste cependant, de toute évidence, la condition de l'efficacité des raids aériens. A puissance égale des appareils, on ne l'obtiendra que par la supériorité numérique des escadres.

7. — Mobilisation de l'aviation.

Entretenue en temps de paix avec des effectifs voisins de ceux de guerre, l'armée aérienne devrait en outre avoir assez de matériel de rechange pour tenir au début des hostilités jusqu'au moment où la construction des nouveaux avions dans les usines mobilisées atteindrait son plein rendement. Le tiers environ du nombre total des appareils du temps de paix serait mis en réserve pour couvrir les pertes.

En dehors de l'aviation militaire active, la réquisition de l'aviation civile, prévue dès le temps de paix, fournirait des appareils plus ou moins utilisables pour les missions secondaires. Dans certains pays comme l'Allemagne, où l'aviation civile est subventionnée par l'État, les avions des Sociétés de transport sont dès maintenant construits en vue d'être immédiatement adaptables aux missions militaires telles que le bombardement et la reconnaissance.

(1) Le type qui répondrait le mieux à ces missions, mais dont la réalisation paraît encore assez éloignée, serait l'avion de bombardement gros porteur blindé, à plusieurs moteurs, d'un rayon d'action de 2.000 kilomètres, volant à 250 kilomètres à l'heure, puissamment armé et capable d'emporter plusieurs tonnes de bombes. Une flotte aérienne composée d'avions de ce genre constituerait un instrument puissant pour la manœuvre stratégique et jouerait un rôle de premier plan, surtout dans une guerre générale comportant des fronts nombreux, à grande distance les uns des autres.

Partout ailleurs, les avions de transport seraient utilisés surtout comme avions sanitaires, estafettes, etc...

Le personnel militaire actif recruté par voie d'engagement volontaire, pour une période plus ou moins longue selon les spécialités, pilotes, mécaniciens, bombardiers, mitrailleurs, sans-filistes, photographes, sera renforcé par un personnel de réserve astreint en temps de paix à de fréquentes périodes, indispensables pour le mettre et l'entretenir en condition.

En raison de l'accroissement continu de la vitesse et de l'élévation du plafond de vol jusqu'aux grandes altitudes, les qualités physiques et l'entraînement de l'équipage deviendront des facteurs très importants dans la lutte aérienne. La conduite d'un appareil, alors que l'équipage est obligé de recourir à la respiration artificielle, devient une épreuve d'endurance qui influe sur le rendement de l'aviation de guerre.

II

LA DÉFENSE CONTRE AVIONS DU TERRITOIRE

1. — Généralités.

La défense contre avions d'un pays doit envisager toutes les mesures propres à interdire aux avions ennemis de survoler le territoire, et si l'ennemi parvient néanmoins au-dessus de son objectif, à protéger les établissements et les vies humaines contre le bombardement aérien.

La défense aérienne était encore récemment envisagée sous deux formes différentes. La première, purement défensive, en vogue en Angleterre, employait surtout l'aviation de chasse et la D. C. A. terrestre. La deuxième, de caractère

offensif, adoptée par l'Italie, relevait exclusivement de l'aviation de bombardement. Or, l'aviation de chasse ne possède qu'une rapidité d'intervention et un faible rayon d'action insuffisants. Le tir de D. C. A., s'il peut être presque instantané, manque encore de précision, et la défense par bombardement des bases ennemies ne peut être efficace que préventivement ou sous forme de représailles. Un choix exclusif de l'un ou de l'autre des deux systèmes défensif ou offensif paraît donc, dans les conditions actuelles, inopportun.

Il en résulte que les États partisans des méthodes exclusivement offensives furent amenés, en vue de la défense contre avions, dans ces dernières années, à compléter leur aviation de bombardement par une aviation de chasse et une défense terrestre adéquate, et réciproquement (1).

2. — Les conditions générales de la défense.

Quel que soit le système adopté, il n'aura d'efficacité que dans la mesure où il disposera d'un service de guet et d'un service de transmissions organisés de telle façon qu'ils rendent impossible une surprise d'une certaine importance. On peut éviter la surprise jusqu'à un certain point si, dès le temps de paix, le service de renseignements fonctionne comme il se doit. En temps de guerre, un service de guet

(1) En dehors de son aviation de chasse, qui comprend environ 160 avions parmi lesquels le type Hawker Fury (325 kilomètres à l'heure) et des biplans du type Hawker Demon, qui sont parmi les meilleurs du monde, l'Angleterre ne pouvait trouver de moyen plus efficace pour assurer la défense de ses communications avec l'Empire et ses dominions.

Tout au contraire, l'Italie, qui s'était résolument engagée au début dans la construction presque exclusive d'une aviation offensive, a fortement accru son aviation de chasse dont l'effectif est actuellement de 350 avions. Le CR. 20 et le CR. 20 bis, armés de deux mitrailleuses, volent à 230 kilomètres à l'heure et montent à 7.800 mètres en quinze minutes. Le CR. 30 atteignait dès 1932 la vitesse de 342 kilomètres à l'heure. D'autres types sont actuellement à l'étude qui paraissent devoir atteindre la vitesse de 400 kilomètres-heure. Les Italiens se sont mis de même, ces dernières années, à l'organisation de la défense terrestre contre avions; si bien que dans l'ensemble leur système paraît être aujourd'hui un des plus complets qui soient.

bien organisé est la condition *sine qua non* de l'entrée en action de la défense. Encore faut-il prévoir que, s'il peut fonctionner d'une façon relativement satisfaisante de jour, grâce à l'observation visuelle, le guet auditif pendant la nuit n'a pas une portée ni une sûreté aussi grandes. Les indications fournies par les postes de guet seront donc d'autant plus précises que le réseau de guet sera plus dense à l'intérieur du pays et sur les frontières, et que les centraux de commandement seront capables de filtrer instantanément les renseignements donnés, de façon que l'information et son exploitation soient presque simultanées. Le nombre des lignes de guet, et par suite celui de recoupements, doivent être tels qu'ils permettent l'alerte en temps voulu et à coup sûr.

Seul un personnel exercé, surtout dans les centraux, peut donner à cet égard de suffisantes garanties de sécurité. Le réseau de transmissions ainsi que le réseau de postes d'alarme, parfaitement organisés, devront être d'autant plus sûrs et fonctionner d'autant plus vite, que s'accroîtra la rapidité de vol de l'aviation moderne.

Parmi les organisations de cet ordre, les organisations italienne et allemande paraissent être fort bien conçues. Assuré en Italie par une milice (D. J. C. A. I.) composée de territoriaux âgés de plus de quarante ans et de jeunes gens n'ayant pas encore effectué leur service militaire, encadré par des unités de l'armée active, le service de guet et de repérage de D. A. T. comprend un effectif qui atteint en temps de paix *100.000 hommes*. L'Italie éviterait de cette façon d'avoir à improviser en cas de guerre son système de défense dans ce domaine, comme cela paraît devoir se produire dans certains autres pays.

3. — Défense active.

Le moyen de défense le plus efficace contre une offensive aérienne reste, en dépit de toutes ses lacunes, l'avion. L'attaque dirigée sur les terrains de départ de l'aviation ennemie, les raids de représailles, le combat aérien, telles

sont les réactions de la défense aérienne. L'armée de l'air autonome en assumera une partie. La défense restera en outre, pour une part, la tâche de l'aviation légère, pourvue d'avions de chasse perfectionnés. Concentrés en des points convenablement choisis, prêts à chaque instant à l'action, ils devraient pouvoir voler à la rencontre des escadres ennemies, afin d'engager le combat soit en cours de vol, soit à proximité des objectifs visés par l'adversaire, pour lui infliger le plus de pertes possibles, le contraindre à battre en retraite et en tout cas pour ne pas lui permettre de remplir sa mission.

Dans l'état actuel des choses, il faut convenir que la défense uniquement par avion de chasse, sauf dans des cas exceptionnels, paraît assez problématique, et le deviendra plus encore à mesure que la vitesse des avions de bombardement s'accroîtra. Il y aura en somme course de vitesse entre les escadres d'attaque et les transmissions du pays attaqué.

La mission principale de l'aviation autonome et de l'aviation de coopération affectée aux armées de terre et de mer, est de collaborer avec ces dernières à la victoire finale. Il convient à cet effet de ne pas gaspiller la flotte aérienne et de ne pas l'employer, sauf exception, à des missions purement défensives de couverture aérienne. Sans doute, il faut prévoir que l'armée de l'air pourra prendre une part active à la défense du territoire chaque fois que l'aviation ennemie dirigera ses attaques contre des points intéressant la défense nationale, tels que les centres industriels, ou que son action sera de nature à provoquer la panique d'une population trop nerveuse. Dans les cas de ce genre, appel pourra être fait par le Gouvernement aux escadres d'avions de chasse, et surtout aux actions préventives ou aux représailles de l'aviation de bombardement en territoire ennemi.

Les attaques aériennes contre les bases de l'aviation ennemie, la destruction des terrains, des hangars et des entrepôts de matériel, seront la forme normale de l'action de la flotte aérienne. Elles seront facilitées par la surprise, dont les chances seront d'autant plus grandes que les

opérations auront été mieux préparées. Ces opérations auront pour objet de paralyser l'aviation ennemie avant qu'elle puisse elle-même bombarder.

Afin d'écarter le danger d'une pareille attaque ou en tout cas pour en atténuer les résultats, on évitait en 1918 de stationner les escadres groupées sur des espaces restreints, et l'on commençait à construire des abris spéciaux pour avions. Ce dernier moyen coûterait fort cher pour une aviation nombreuse, et serait pratiquement d'une réalisation difficile. Le modèle d'avion auquel il faudrait arriver serait l'avion rustique et souple, atterrissant sur tous terrains et restant sur place la nuit, à découvert, c'est-à-dire un avion qui pourrait se passer de terrains spécialement aménagés et de hangars, ce qui rendrait très difficile à l'ennemi leur découverte.

L'avion ne constituera donc dans une guerre moderne que l'un des éléments principaux de la défense active. Son action sera complétée par tous les moyens dont dispose la défense terrestre. Parmi ces derniers, les plus importants sont l'artillerie contre avions composée actuellement de canons spéciaux de 75 et 105^{mm} et les mitrailleuses lourdes d'un calibre de 13 à 25^{mm}.

On évaluait en 1918 à 5.000 le nombre d'obus nécessaires pour descendre un avion. Aujourd'hui l'artillerie contre avions est une arme spécialisée, entièrement modernisée et dont le tir bien dirigé par batteries et par groupes est plus redoutable qu'en 1918. Or les avions de bombardement sont très chargés, assez lents; ils évoluent à des hauteurs moyennes et descendent encore plus bas le cas échéant pour bombarder avec précision des objectifs terrestres. Il en résulte que le nombre d'obus nécessaire pour abattre un avion pourrait être maintenant réduit d'un tiers par rapport au chiffre précédent. Si l'on arrive à augmenter la portée du tir d'artillerie contre avions (la portée du 105^{mm} est déjà de 7.000 mètres en altitude) et si l'on dispose d'un nombre suffisant de ces pièces, elles seront pour l'aviation de bombardement un adversaire dangereux qui, en particulier, contraindra les avions ennemis à prendre de la hauteur, à se disperser, à évoluer, à faire demi-tour et en

tout cas ne leur permettra pas de se maintenir longtemps au-dessus des objectifs, ce qui entravera dans une très grande mesure l'action offensive du bombardement. Quand les escadres sont dispersées, les avions isolés peuvent, de plus, devenir une proie facile pour l'aviation de chasse de la défense.

L'artillerie moderne contre avions agira de nuit comme de jour, à condition que les écouteurs situent exactement l'aviation ennemie, et que les projecteurs la saisissent et la suivent avec leurs pinceaux lumineux. L'expérience a montré qu'un avion repéré la nuit par une batterie de projecteurs a beaucoup de mal à s'échapper.

Il est de même possible de se défendre contre les avions volant à basse altitude au moyen des mitrailleuses lourdes, à condition qu'elles soient en nombre suffisant et servies par un personnel exercé. Elles peuvent empêcher pratiquement l'avion de descendre au-dessous de 1.000 ou 2.000 mètres.

On doit distinguer nécessairement, dans la défense aérienne active, la D. C. A., c'est-à-dire défense des unités tactiques en mouvement ou en stationnement, des batteries en position, des établissements, des services, etc., et la D. A. T. ou défense de l'intérieur du pays.

Les unités de défense contre avions aux armées (en France la D. C. A.) doivent pouvoir se conformer aux mouvements des armées. Elles sont plus mobiles que les unités de défense du terrain en général.

Ces unités doivent être assez fortes, si l'on ne veut pas éviter que la liberté de manœuvre des troupes soit entravée par l'aviation ennemie. Il est clair que les sections de mitrailleuses lourdes contre avions, qui peuvent être aussi utilisées comme armes anti-chars, seront beaucoup plus nombreuses que les batteries d'artillerie contre avions. Alors que ces dernières seront d'habitude à la disposition directe du commandant en chef qui les affectera selon les besoins et la situation à telle ou telle unité, les groupes de mitrailleuses spécialisées contre avions feront partie organique des unités tactiques; il est désirable que toute unité de l'importance du régiment ait des mitrailleuses aptes à ce genre de tir.

Dans toutes les armées, abondamment pourvues de matériel de guerre moderne, ce sera sans doute une réalité prochaine.

Une organisation bien conçue de la défense active contre avions du territoire qui, pour des raisons d'ordres divers, et notamment financier, devra se borner aux centres vitaux du pays, présente cependant une très importante garantie de sécurité. Le seul fait de l'existence d'une organisation de ce genre est de nature à faire réfléchir l'adversaire et à limiter ses entreprises dans la guerre aérienne.

4. — Défense passive.

Si nombreux et perfectionnés qu'ils soient, les moyens envisagés pour la défense active ne mettent pas de façon certaine tout le territoire à l'abri des bombardements de l'aviation ennemie. Il est donc prévu en outre une défense dite passive, consistant à abriter ou à dissimuler les objectifs terrestres. Pour être efficace cependant, elle nécessiterait en principe une transformation quasi radicale de l'aménagement des localités et surtout des grandes villes, c'est-à-dire l'adaptation de l'urbanisme et de l'architecture à l'éventualité d'une guerre aérienne.

Dans cet esprit, les bâtiments seraient entièrement construits en béton de ciment armé, et élevés en forme de « buildings », afin de diminuer leur surface et l'efficacité des attaques aéro-chimiques; des terrasses bétonnées suffisamment résistantes à l'action des bombes de calibre moyen, remplaceraient partout les toits actuels; des abris souterrains qu'on pourrait rendre instantanément étanches seraient prévus dans chaque bâtiment contre les gaz toxiques; les canalisations d'eau, de gaz et d'électricité seraient amenées aux étages dans des conduites blindées groupées au centre du bâtiment.

Le plan même de la ville, au lieu de répondre au besoin de centralisation des services publics, tiendrait à les disperser le plus loin possible les uns des autres; les voies de

communications rectilignes, plus ou moins élargies suivant le sens des vents régnants, comporteraient des rues souterraines spécialement aménagées à cet effet et qui serviraient d'abris sans interrompre la circulation en cas d'attaque. La cité s'étendrait par suite en surface, en multipliant les zones *non ædificandi*, tandis que les bâtiments, à grande distance les uns des autres, s'élèveraient, à l'instar des buildings américains, à des centaines de mètres de hauteur. Les centres administratifs importants, les usines, les centrales de force seraient placés hors des villes.

En dehors des abris privés dans chaque maison seraient prévus des abris collectifs, munis de fermetures étanches, d'appareils à air comprimé et de masques contre les gaz.

La solution idéale serait donnée par la cité jardin (1), extensible à volonté, élément de transition entre la ville et la campagne, où les habitations privées seraient groupées autour de places comprenant les services d'intérêts publics, reliés aux centres administratifs, commerciaux et universitaires par de larges voies de communication, et tels que dans l'ensemble les surfaces construites n'excèdent pas le dixième des surfaces libres.

Mais nous sommes encore loin de pareilles réalisations. En attendant, la densité des agglomérations urbaines, telles que Paris (quinze fois supérieure à celle de villes comme Berlin ou Londres), avec leurs rues, leurs ruelles, leurs cours et leurs courettes, rend l'application des mesures de la défense passive presque inopérante. Certains auteurs ont été conduits à envisager la possibilité d'évacuer les grandes villes particulièrement menacées par l'aviation ennemie. C'est de toute évidence très difficile (2).

D'autres mesures, comme les faux signaux, le camouflage, l'extinction des lumières la nuit et les fausses lumières, les rideaux de fumées, ont provoqué des recherches en vue du perfectionnement du repérage et de l'orientation en les

(1) Cf. Lieutenant-colonel VAUTHIER, *Le danger aérien et l'avenir du pays*, Paris, 1932 (Berger-Levrault).

(2) Pour évacuer aux trois quarts le département de la Seine, en utilisant toutes les voies et les transports disponibles, il faudrait au moins dix à quinze jours.

affranchissant de la recherche des indices du sol. La lutte ne se limite pas d'autre part au domaine technique; les services de renseignements arrivent à déceler les secrets les mieux gardés. D'aucuns préconisent, par exemple, le transport secret des services importants d'un endroit à l'autre pour dépister l'ennemi. Même si l'on possède à cet égard de sérieuses disponibilités en locaux, tout en assurant les liaisons, le résultat est fonction du secret gardé.

La dissémination des centres vitaux tels que les gares régulatrices des armées, avait déjà été amorcée en 1918. On avait aménagé celles-ci de telle façon qu'un bombardement aérien n'empêchât pas leur fonctionnement, et causât des dommages limités, aisément réparables.

Avec l'aviation nouvelle, la dissémination devrait être encore plus étendue. Elle aboutirait en temps de guerre à une décentralisation économique et administrative qui semble être à l'opposé des tendances contemporaines du temps de paix.

On sera donc en fait amené à se contenter des abris collectifs, aménagés selon les types prévus par la Commission internationale des experts de la Croix-Rouge, pour protéger une partie de la population civile contre l'action des bombes explosives, incendiaires et toxiques. Des abris de ce genre seront indispensables pour assurer d'abord le fonctionnement de la D. A. T., la protection du personnel des gares, des usines (1) et en général de tous les services publics importants. On peut utiliser, à cet effet, tous les tunnels, voies souterraines, métropolitain, etc... pourvus dès le temps de paix de l'appareillage technique nécessaire (2).

Ces abris toutefois ne seront pas suffisants dans les grandes agglomérations urbaines. La construction dans

(1) Tous les centres industriels de quelque importance devraient être directement reliés aux centraux de renseignements, posséder leurs propres équipes de défense, un service de pompiers et un service sanitaire, formés sur place et organisés avec le concours des employés, des ouvriers et de la population qui seraient munis de masques à gaz. Un système d'alerte rapide donnerait l'alarme et permettrait à chacun de rejoindre son poste.

(2) La loi du 20 décembre 1932 a rendu obligatoire en Italie l'aménagement préventif des voies souterraines en prévision d'une agression aérienne.

les maisons neuves de blockhaus intérieurs blindés, l'utilisation des caves de maisons privées, recensées à l'avance, consolidées et convenablement aménagées constitueront des mesures provisoires.

A examiner de près les problèmes qui se posent à l'organisation de la défense passive contre avions, il faut bien constater que la protection effective de la population tout entière contre une offensive aérienne et surtout aéro-chimique, est une chimère. Dans l'état actuel des choses, vu la répartition et la densité des agglomérations urbaines, il faudra bien, avant tout, prendre toutes les mesures de protection nécessaires pour assurer le fonctionnement de la défense et de l'administration des pays en temps de guerre, ce qui déjà, pour les États pauvres, sera difficile à obtenir. L'application des mesures de défense dépendra dans la plupart des cas du sang-froid et de la discipline de la population, ainsi que d'une instruction suffisamment poussée en temps de paix.

La seule défense véritablement efficace contre la guerre aéro-chimique serait l'action préventive de la flotte aérienne par les opérations qu'elle entreprendrait contre l'aviation adverse et ses bases.

5. — Mesures administratives. — Conclusions.

La responsabilité de la défense passive contre avions serait assumée par les autorités civiles, le maire dans les villes de petite et moyenne importance, des commissaires spéciaux, par arrondissement, dans les grandes villes. Toute agglomération ainsi définie posséderait une centrale de renseignements et une direction, chargée de donner l'alarme et les ordres visant à appliquer toutes les mesures de défense passive, extinction des lumières, alerte, arrêt de la circulation dans les rues, émission de faux signaux, alarme aux corps de pompiers, aux services sanitaires, etc..., etc...

Des exercices en temps de paix, assez nombreux, pour faire naître la discipline et l'automatisme indispensables,

seraient dirigés par le chef de l'agglomération (ville ou circonscription administrative).

Une organisation de ce genre serait évidemment subordonnée à celle des différents ministères : Guerre, Air, Marine, pour la formation des cadres et les établissements militaires, et au ministère de l'Intérieur pour tout ce qui concerne les autorités civiles. Les ministères des Postes et Télégraphes, de l'Hygiène, des Travaux publics, du Commerce et de l'Industrie, et même de l'Instruction publique (1) y participeraient de même, chacun dans sa spécialité.

La coordination et la centralisation de tout ce qui concerne la défense contre avions, sous tous les aspects de la vie nationale, incombe en Italie au chef du Gouvernement, ministre de la Défense nationale. Il est secondé par le chef de l'État-Major général qui, depuis 1917, dispose d'un état-major spécial (de défense contre avions) composé d'officiers d'artillerie, de marine et d'aviation, et qui peut aussi en appeler au Conseil suprême de la Défense nationale, ainsi qu'au Comité de la mobilisation civile.

En France, il a été créé en 1931 une inspection générale de la défense du territoire contre aéronefs (D. A. T.). Entre les organisations française et italienne, il n'y a pas de différences essentielles. En pratique, cependant, en France, l'Inspection générale de la D. A. T., dont les attributions sont fort étendues, doit toujours en référer à la présidence du Conseil chaque fois que les mesures qu'elle préconise doivent être réalisées par l'un des ministères. En cas de guerre, et c'est une supériorité incontestable sur le système italien, l'inspecteur général de la D. A. T. assume la direction de la défense passive et active dans tout le pays, zone des opérations non comprise.

En résumé, les compétences de la direction de la D. A. T. s'étendront aux chapitres suivants : élaboration de toutes instructions spéciales; division et classification des régions en catégories selon leur importance par rapport à la

(1) Pour la préparation de la jeunesse à la défense contre avions. Cette formation a été rendue obligatoire en Russie soviétique à partir du 1^{er} décembre 1932.

D. A. T.; organisation d'un réseau de guet et de signalisation sur toute l'étendue du territoire; installations des postes de défense active; constitution des stocks de matériel des unités; instruction des équipes par un personnel professionnel; mise de masques à gaz à la disposition des éléments actifs de la population et constitution de stocks de masques à céder aux parties prenantes aux prix de revient; enfin organisation d'équipes civiles de défense passive.

Il va de soi que ces dispositions ne peuvent se passer du concours actif et de l'initiative permanente des autorités municipales et administratives. Il leur appartiendra en particulier de préparer la population à l'éventualité d'une attaque aéro-chimique et de créer chez elle des réflexes en multipliant les exercices et en faisant la propagande opportune en vue de la défense collective. Des lois promulguées à cet effet, comme en U. R. S. S., en Pologne et surtout en Italie, seraient de nature à faciliter leur tâche, en imposant l'obligation à chaque citoyen de participer à la défense aérienne du territoire. La direction de la D. A. T. doit inspirer constamment toute initiative dans ce domaine et notamment toutes mesures à l'aide desquelles il sera possible de renforcer progressivement la défense des centres vitaux du pays contre des attaques aéro-chimiques.

Il est clair que si la guerre se prolongeait, du sang-froid de la population, de son courage et des moyens mis en œuvre pour la protéger, pourra dépendre en grande partie la résistance du pays jusqu'à la victoire des armées.

Quels que soient en effet les efforts consacrés par l'État à la défense contre avions du pays, elle ne doit pas être effectuée au détriment de l'organisation et de la puissance des forces armées de terre, de l'air et de mer, sur lesquelles reposent la sécurité du pays en temps de paix et qui peuvent seules assurer la victoire en temps de guerre.

CHAPITRE IV

LA MOBILISATION

1. *La mobilisation en 1914.*
 2. *La mobilisation en prévision d'une guerre moderne.*
 3. *L'approvisionnement des unités combattantes en matériel de guerre et l'autarchie économique du pays. Le plan de la mobilisation économique.*
 4. *Les stocks de mobilisation.*
 5. *La mobilisation morale et politique. Conclusions.*
-

1. — La mobilisation en 1914.

Jusqu'en 1914 la mobilisation consistait essentiellement à mettre sur le pied de guerre les forces armées du temps de paix. Elle était basée partout sur l'existence de forces actives importantes, portées à leur effectif de guerre, selon des tableaux d'effectifs établis à l'avance. Opération relativement simple qui se limitait à l'incorporation des réservistes, à la réquisition du matériel prévu et à la formation de quelques unités de réserve (parfois par dédoublement des cadres actifs). Elle était facilitée par la présence de trois classes, en moyenne, sous les drapeaux. La transformation de l'armée active en armée de campagne résumait, en somme, la mobilisation en 1914 comme en 1866 ou en 1870. Elle s'effectuait d'après des règles assez rigides, appliquées automatiquement avec certaines variantes par presque tous les pays qui allaient entrer en

guerre. En principe, l'effort de mobilisation (1) donné, les armées entraient en campagne avec un approvisionnement, un matériel et des réserves qui devaient durer jusqu'à la décision prévue à très bref délai. Il suffisait dans ces conditions de quelques jours et, dans le plus mauvais cas, de quelques semaines pour porter à leur effectif de combat les armées qui s'affrontaient. Le nombre des unités de formation était faible; ainsi, le nombre des divisions d'infanterie fut porté de 50 à 79 en Allemagne, de 78 1/2 à 123 1/2 en Russie, de 47 à 75 en France.

En dehors d'une coopération réduite, d'ailleurs exceptionnelle, la population civile ne prenait aucune part directe à la défense nationale. La participation de l'industrie et en général des forces économiques du pays était très limitée, dans l'hypothèse de la guerre courte.

2. — La mobilisation en prévision d'une guerre moderne.

Actuellement, l'éventualité de la guerre, courte ou longue, générale ou localisée, requiert avec l'armement moderne la mobilisation intégrale de la nation (2). Les

(1) L'ordre de grandeur de cet effort était évidemment fonction des disponibilités en effectifs, c'est-à-dire de l'indice démographique d'un pays donné, et de ses possibilités économiques, industrielles et financières. D'un juste équilibre entre ces deux facteurs dépendaient (et dépendront dans l'avenir) l'efficacité et la valeur de combat des forces armées. C'est ainsi que dans les pays très industrialisés, l'administration des ressources humaines prit une importance décisive. Dans les pays comme la Russie, en revanche, où la question des ressources humaines ne se posait pas, l'approvisionnement en munitions et en armes devint le point crucial de la mobilisation.

(2) Dans cet esprit, le Gouvernement italien promulgua le 8 juillet 1925 une loi qui met en réquisition toutes les ressources de la nation en cas de guerre. En vertu de cette loi :

Tous les citoyens (hommes et femmes), toutes les organisations sont tenus de concourir à la défense matérielle et morale de la nation et soumis à une « discipline de guerre » (art. 3);

Le Gouvernement peut requérir les services individuels ou collectifs de tous les citoyens, de toutes les sociétés, tous les biens mobiliers et immobiliers (art. 9);

En vue de la défense de l'État, le Gouvernement peut se servir de ces dispositions, même avant une mobilisation (art. 15).

cadres administratifs, l'industrie et, dans l'ensemble, tous les services civils seraient nécessairement soumis dès le début des hostilités à une réglementation totale ou partielle selon le rôle qu'ils seraient appelés à jouer dans la défense nationale. La mobilisation générale comporterait par suite, dans l'avenir, d'une part la réquisition générale de toute la nation (comme en France en 1793) et l'utilisation de toutes ses forces économiques et politiques; d'autre part, la mobilisation proprement dite des forces armées.

Mais alors même qu'elle serait prévue dans les moindres détails, la mobilisation totale demanderait pour atteindre son plein rendement un assez long délai (1). Selon certains théoriciens, un État décidé à la guerre en fixerait l'échéance à l'avance et tenterait de procéder d'abord à la mobilisation clandestine de son industrie, ce qui lui assurerait de toute évidence une avance matérielle indiscutable et peut-être décisive sur son adversaire, puis à la mobilisation brusque de ses forces armées. La rationalisation de l'industrie et la constitution de stocks importants de matière première permettent un accroissement très rapide de la production du matériel de guerre et cadre logiquement avec des conceptions de ce genre. Il est peu probable, cependant, que les pays exposés à une agression négligent de prendre de leur côté toutes les dispositions nécessaires pour être renseignés à temps, ce qui n'offre pas, notons-le en passant, de difficultés insurmontables. Ils procéderaient par suite, en dehors de démarches politiques internationales, à des préparatifs immédiats de défense. Il en résulte que l'agresseur serait contraint dans tous les cas de réduire au minimum les préliminaires de la guerre. Dans ces conditions, chacun des belligérants cherchera à prévenir l'autre

(1) Le plus long est le *démarrage* des fabrications de guerre, qui exige la transformation de l'outillage et le recrutement d'un personnel spécialisé pour chaque fabrication, l'aménagement des ateliers, la perception des matières premières et des essais de fabrication progressivement améliorés, puis la fabrication en série.

Un industriel qui transforme sa fabrication en temps de paix a besoin d'au moins six mois avant de produire à plein. Grâce à l'aide de l'État, on peut descendre en moyenne à trois mois, et l'on assure que les Allemands n'auraient besoin que de quarante-cinq jours de démarrage.

par la rapidité de sa mobilisation. Ce qui donnerait lieu à une course de vitesse afin d'être prêt avant l'adversaire. Ces préparatifs peuvent durer des semaines ou des mois selon les cas.

La réduction progressive du service actif, qui ramène notamment à la moitié de ce qu'ils étaient en 1914 les effectifs de la division (5.000 hommes au lieu de 11.000), serait toutefois de nature à retarder considérablement la mise sur pied de guerre de la totalité des forces armées (1). D'où la nécessité de mobiliser par échelons, dont le premier, la couverture, serait appelé dans le minimum de temps exigé par les besoins du pays à couvrir et les circonstances.

Pour toutes ces raisons, les forces mises en ligne au début des hostilités — c'est-à-dire les troupes actives des régions frontières mobilisées dès la tension politique et les réservistes rappelés, soit pour compléter les unités actives, soit pour constituer des unités de formation, soit pour gonfler les dépôts en prévision des pertes — seront relativement limitées en cas de mobilisation partielle. En cas de mobilisation générale, aujourd'hui comme par le passé, on s'efforcera de mettre sur le pied de guerre, le plus rapidement possible, le maximum d'unités de combat.

Par rapport à la dernière guerre, les différences dans la répartition numérique entre les réserves et les unités combattantes s'accuseront d'une façon capitale. Indépendamment d'une importante fraction des corps actifs maintenus en disponibilité permanente, pour former le noyau actif des nouvelles unités de combat, les vieilles classes des réserves assureront le fonctionnement des services auxiliaires de la défense à l'intérieur du pays, la garde des voies de communications stratégiques au delà de la zone d'opérations et la fabrication intensive du matériel de guerre.

En précisant, dès le temps de paix, en ce sens, dans le plan général de la mobilisation, la répartition et l'utilisation

(1) C'est le cas dans presque tous les États, à l'exception des divisions renforcées de couverture et de rares unités maintenues aux effectifs de guerre (telles les divisions de la Reichswehr et de l'armée régulière soviétique).

des réserves, on évitera le retour des erreurs commises en 1914, qui rendirent nécessaire la mise en affectation spéciale de certains combattants. Plus d'un tiers de l'effectif total des soldats mobilisés furent en effet affectés vers la fin de la guerre au service intérieur (usines, transports, etc...) qui n'en comportait au début qu'un dixième environ.

Les spécialistes et les ouvriers qualifiés, qui sont relativement peu nombreux, pourront être maintenus indépendamment de leur âge, dans les spécialités qui correspondent aux besoins de la défense nationale; mais, en principe, tout homme âgé de moins de quarante ans et apte au service armé doit pouvoir être utilisé dans les unités de combat.

Le rôle des cadres dans la guerre moderne grandit d'autant plus que s'accroît l'importance de leur mission au cours de la bataille, en raison non seulement du matériel technique employé et dont le maniement exige des spécialistes confirmés, mais aussi de la diminution du service actif qui abaisse la valeur individuelle et l'initiative du soldat. Les pertes en officiers et sous-officiers seront donc plus sensibles et l'on n'y remédiera qu'en renforçant les cadres, selon des modalités dépendant du système militaire adopté.

3. — L'approvisionnement des unités combattantes en matériel de guerre et l'autarchie économique du pays. Le plan de la mobilisation économique.

Il convient de prévoir, pour l'avenir, que les divisions mises sur pied de couverture pour protéger la mobilisation disposeront d'un supplément de matériel et d'armement d'excellente qualité. Les unités de manœuvre, c'est-à-dire en principe les unités de l'armée active, disposeront surtout d'un matériel de guerre se prêtant à l'offensive. Les garnisons des secteurs disposeront d'un armement défensif renforcé. Le matériel de guerre devra, à ces fins, être stocké

dès le temps de paix, en quantité suffisante pour permettre à l'armée de poursuivre les opérations pendant les premières semaines, c'est-à-dire jusqu'au plein fonctionnement de l'industrie de guerre.

Il sera difficile cependant de maintenir cet équipement de toute l'armée à son niveau initial. Il faut donc compter avec le fait que la valeur de cet équipement s'abaissera si les opérations ne connaissent aucune accalmie avant le démarrage des fabrications. Bien entendu, cette crise ne sera pas grave dans les pays industriellement et économiquement forts.

Tout au contraire, les pays à faible structure industrielle épuiseront dans les premiers engagements leur approvisionnement en matériel de guerre. Pour compléter cet approvisionnement, et aussi pour équiper les unités des échelons de mobilisation suivants, les difficultés seront d'autant plus grandes que les capacités de développement de l'industrie de guerre seront plus faibles, et la production du matériel plus lente. Ces pays seront donc amenés à recourir en partie à l'étranger pour assurer leurs besoins; les pays liés par des alliances devront d'autre part coordonner leurs ressources pour réparer mutuellement leurs lacunes dans ce domaine.

On ne peut cependant compter plus qu'il ne convient sur l'aide extérieure. Dans le cas d'une guerre générale, chaque pays pensera d'abord à lui-même. Avec l'usure du matériel, qui peut dépasser de beaucoup les prévisions les moins optimistes, le ravitaillement interallié pourrait fort bien rester à l'état de projet, indépendamment des meilleures volontés. Enfin, le prodigieux développement de l'aviation et de la flotte sous-marine expose tout belligérant à rester isolé du reste du monde, quels que soient les avantages qu'il tire de sa situation géographique.

Il en résulte qu'à la base de tout système militaire doit se trouver le principe absolu que chaque pays doit organiser ses fabrications et réunir une dotation initiale de matériel qui lui permette de se suffire à lui-même pendant un délai plus ou moins long selon sa situation. Ce qui entraîne, dès le temps de paix, la prévision de

mesures strictement adaptées aux besoins et aux ressources de l'ensemble du pays, entre autres la constitution de stockages de matériel et de matières premières, la réquisition ou la taxation des produits et le rationnement des denrées de première nécessité.

On reste enfin dans le domaine des probabilités en admettant qu'à l'égal de toute autre arme, les belligérants useront de l'arme économique. On cherchera à désorganiser l'économie de l'adversaire, à attaquer sa devise, à le couper du commerce international par le blocus et le boycottage, en exerçant ailleurs une forte pression sur les neutres, toutes mesures qui entraveraient sa production de guerre et agiraient peut-être aussi efficacement, sinon plus, qu'une victoire sur les champs de bataille.

On mesurera à sa juste valeur une offensive de ce genre si l'on se représente les frais qu'ont entraînés les hostilités pendant la guerre de 1914-1918. D'après le Dr Gaspary (1), les dépenses de guerre en Allemagne s'élevèrent par mois à 1,7 milliard en 1914-1915 et à 2 milliards en 1915-1916.

L'organisation rationnelle de la mobilisation économique du pays comporterait non seulement l'aménagement des industries en vue de la défense nationale, mais leur répartition en zones définies par rapport au rayon d'action des incursions ennemies. A cet égard, le plan théorique d'organisation soviétique est incontestablement un modèle du genre (2). Les directives qui ont présidé à l'établissement du premier plan quinquennal n'ont pas été sans s'inspirer en partie des nécessités impliquées par la guerre. La continuité de l'effort soviétique dans ce domaine est d'ailleurs confirmée par une motion du XV^e Congrès soviétique, qui assigne au deuxième plan quinquennal, comme l'un de ses objectifs essentiels : « la consolidation de la défense de l'État et sa stabilité économique en temps de guerre ».

(1) Dr Adolf GASPARY, *Wirtschafts Strategie und Kriegsführung*, Mittler, Berlin, 1932.

(2) D'autres pays semblent d'ailleurs s'engager dans cette voie, sans parler de la Pologne, où l'industrie de guerre est la propriété de l'État, ce qui la met entièrement à l'abri des intérêts privés et lui permet de servir exclusivement les intérêts de la défense nationale.

La transformation du régime industriel en U. R. S. S., dont les frais se montent à 64,6 milliards de roubles (771,2 milliards environ de francs), est effectivement subordonnée aux besoins de sa défense. L'industrie lourde et ses dérivés (métallurgie, produits chimiques, automobiles, etc.) ont été répartis à cet effet dans les régions centrales où elles sont appelées à dépasser la production régionale du bassin du Don (Ukraine), qui représentait jusqu'à présent 33 % de la production totale de l'Union (dont 77 % pour le charbon, 56,5 % pour le fer et 45 % pour les produits chimiques). Le deuxième plan quinquennal a affecté d'autre part 2 milliards de roubles (24 milliards de francs environ) à l'organisation d'un centre industriel dans l'Oural, où d'importants gisements de houille et de minerais se prêtent particulièrement au fonctionnement d'une industrie de guerre. Enfin la Sibérie occidentale doit elle aussi être entièrement réorganisée au point de vue agricole et industriel.

4. — Les stocks de mobilisation.

Les prévisions les plus optimistes ne peuvent entièrement reposer sur les possibilités de la production en temps de guerre. C'est précisément au début des hostilités, en raison de leur violence certaine, que la qualité et la quantité des stocks de toutes sortes joueront le rôle le plus décisif. Sans doute la question n'est pas aussi urgente pour les États comme l'Angleterre, les États-Unis ou même bientôt les Soviets, qui disposent ou disposeront d'une puissance industrielle très élevée. Leur capacité à se suffire à eux-mêmes peut leur permettre une mobilisation relativement tardive, si leur couverture répond aux besoins de leur défense. Enfin leur étendue et leur situation géographique leur confèrent par elles-mêmes une certaine sécurité.

Ce n'est pas la règle. En général, les stocks de mobilisation seront d'autant plus importants pour un pays donné — dotation de la couverture non comprise — que sa capacité économique et industrielle sera moindre. L'infériorité

réelle des pays agricoles ou faiblement industrialisés ne peut être compensée à cet égard, quels que soient les stocks de matériel de guerre entreposés, que par leur association, groupement qui, en dehors des considérations politiques, leur est imposé par le déterminisme inflexible de leur situation géographique et économique.

Les approvisionnements réunis en temps de paix en vue de la mobilisation doivent suffire entièrement à la première période de la guerre, qui pourrait, dans des conditions peu favorables, se prolonger jusqu'au démarrage des fabrications; la production industrielle de guerre doit ensuite suffire aux besoins. Tout le problème consiste à entretenir dans ce but les stockages indispensables, mais sans tomber, sous prétexte de prévoyance, dans l'exagération. En effet, des stocks trop considérables entraveraient en temps de paix la réforme éventuelle de l'armement, et augmenteraient les frais d'entretien à l'excès. Dans le cas contraire, l'armée, si la guerre éclatait brusquement, se trouverait impropre à entreprendre une action de grande envergure. Il pourrait fort bien arriver qu'avant même d'avoir mis en activité des usines parfaitement préparées à une production massive de matériel, avant même qu'elles parviennent à produire en série un armement dont on aurait préparé en temps de paix les prototypes les plus modernes, la guerre soit terminée et perdue.

Il est donc d'une importance capitale de déterminer l'approvisionnement initial nécessaire pour la mobilisation et la première période d'opérations actives, et d'assurer ensuite leur ravitaillement régulier au moyen de la production industrielle.

5. — La mobilisation morale et politique.

Conclusions.

Un plan de mobilisation ne serait cependant pas complet s'il ne prévoyait toutes les mesures utiles pour maintenir intactes les forces morales de la nation. On sait quels ravages peut faire une propagande habile, quelle influence

elle peut exercer sur l'opinion publique, sous le couvert de mots d'ordre humanitaires, pour démoraliser l'adversaire. L'Allemagne disposait à cet effet en 1914-1918 de deux institutions contrôlées par le ministre des Affaires étrangères et le Grand Quartier général : la « *Zentralstelle für Auslandsdienst* », organisée dès 1914, et le « *Kriegspresseamt* », créé en 1915. En France, l'« Alliance Française » rendit les plus grands services au début des hostilités. En 1917 fut créée l'« Union des grandes Associations françaises contre la propagande ennemie ». Enfin les services de propagande attachés au ministère des Affaires étrangères et la Maison de la Presse furent centralisés par un commissariat général d'information et de propagande, institué par Clemenceau en mai 1918, auquel collaborèrent des écrivains connus et les savants les plus éminents.

Un véritable modèle de propagande de grand style fut l'organisation anglaise qui s'étendait à tout l'Empire britannique, aux pays neutres et aux pays ennemis. Dirigée au début par le « *Central Committee for national patriotic organisation* », elle fut complétée en 1917 par le « *War Alms Committee* », particulièrement chargé d'obvier à la propagation du défaitisme à l'intérieur de l'Empire. Il ne paraît pas contestable enfin que le « *Ministry of information* », qui comportait un service spécial de propagande à l'étranger, dirigé par lord Northcliffe, contribua à affaiblir le moral de l'armée autrichienne sur le front italien. On ne saurait de même sous-estimer l'effet des mots d'ordre formulés en 1918 par Wilson, qui visaient à libérer le peuple allemand du « militarisme prussien » en établissant la culpabilité de l'Allemagne impériale.

Les tracts répandus à profusion sur le front par des avions et des petits ballons s'efforçaient de toucher directement les combattants.

La multiplicité des fronts d'attaque, dans une guerre de mouvement, les diversions sur les arrières des formations combattantes se prêteraient particulièrement à l'action de la propagande ennemie, qui s'efforcera d'autre part de provoquer et d'appuyer les mouvements révolutionnaires parmi les minorités nationales et dans les centres ouvriers.

Des organisations comme la G. P. U. en U. R. S. S., les S. S. en Allemagne, et la milice fasciste en Italie sont particulièrement destinées à en paralyser les effets. Il est sans doute dans l'ordre que tous les pays pourvus d'un régime dictatorial consacrent de gros efforts à l'organisation défensive et offensive de leur propagande; les démocraties, de par leurs institutions mêmes, s'y prêtent moins. Les moyens mis en œuvre pour maintenir la force morale de la population, parce qu'ils sont basés sur le sentiment légitime des libertés civiles, y sont plus complexes et demandent plus de doigté.

*
* *
*

Il semble résulter de l'examen rapide des multiples problèmes que pose à notre époque la mobilisation nationale, que seuls les pays qui auront pris à temps les mesures nécessaires aux points de vues militaire et civil seront en état de résister à une guerre moderne. Cependant les difficultés d'une préparation convenable de la défense nationale s'accroissent de jour en jour parce qu'elles finissent par s'identifier, comme nous l'avons vu, à tous les aspects de la vie nationale.

Il en résulte que le plan de mobilisation s'adresse en fait dans le détail à toutes les branches de l'administration publique, représentées par les différents ministères.

En revanche, la direction générale ainsi que le plan d'ensemble de la mobilisation économique incombent au chef du Gouvernement dont c'est la prérogative exclusive; son collaborateur le plus proche est le ministre de la Guerre, et son conseiller technique le général désigné pour le commandement en chef.

Les nations pauvres et faiblement industrialisées sont appelées à consacrer en temps de paix un effort proportionnellement plus important à leur mobilisation. A préparation égale, les pays riches, possédant un réseau de communications étendu et une industrie très développée, peuvent mobiliser plus rapidement et plus intensivement. Elles peuvent selon les circonstances opérer la mobilisation

générale ou partielle ou par échelons, et d'une façon clandestine ou encore ouvertement, en période de tension politique.

L'époque actuelle, à cet égard, présente peu d'analogies avec la période qui précéda la guerre de 1914. L'élaboration du plan de mobilisation ne peut se faire qu'au prix d'un travail de préparation extrêmement précis et judicieux dans tous les domaines. D'une mise au point faite en temps voulu dépendent en grande partie les chances de la victoire.

CHAPITRE V

LE RÔLE DE LA SURPRISE DANS UNE GUERRE MODERNE

1. *Définition de la surprise.*
 2. *La surprise pendant la guerre de 1914-1918.*
 3. *La surprise stratégique et la surprise tactique dans une guerre moderne.*
 4. *La surprise technique.*
 5. *La surprise bactériologique.*
-

1. — Définition de la surprise.

On sait que la surprise stratégique consiste à laisser ignorer à l'ennemi la zone d'offensive assez longtemps pour qu'il n'ait plus le temps de la renforcer par de grosses réserves (donc des réserves de Haut-Commandement stratégiques).

La surprise tactique consiste à dissimuler le point, le jour et l'heure, puis toutes les circonstances du débouché de l'attaque, de façon que l'ennemi ne puisse pas y adapter le plan de défense locale (feux mal coordonnés, concentrations de feux de contre-préparation tombant dans le vide, première ligne surprise avant le déclenchement des tirs d'arrêt, réserves locales n'ayant pas le temps d'intervenir, etc...).

La surprise technique consiste à employer des engins encore inconnus de l'ennemi (chars, gaz, avions, etc... d'un modèle nouveau).

L'idéal serait évidemment de réaliser la surprise complète dans tous les domaines.

2. — La surprise pendant la guerre de 1914-1918.

Pendant la première période de la guerre de 1914-1918, la surprise était relativement facile en raison de la rapidité des changements de situation et de l'absence des préparatifs sérieux. Ainsi les Allemands furent surpris par la contre-offensive de la V^e armée française à Guise (29 août 1914) et par l'apparition de la VI^e armée française sur la Marne (5 septembre 1914).

Pendant la guerre de positions, de novembre 1914 à fin 1917, l'attaque des positions organisées exigeait de longs et importants préparatifs qui éveillaient l'attention de l'ennemi longtemps à l'avance, d'où absence de surprise stratégique (offensive Nivelles du 16 avril 1917 et Joffre du 25 septembre 1915, offensive allemande sur Verdun du 21 février 1916).

La préparation d'artillerie, qui durait souvent plusieurs jours, en vue de la destruction préalable des obstacles, excluait la surprise tactique (Somme, 1916). L'ennemi avait tout le temps de prendre ses mesures et de se renforcer. Les résultats de l'attaque étaient donc nuls ou limités.

Au cours de la guerre de semi-mouvements en 1918, la plupart des secteurs intéressants des fronts divers étaient déjà tout équipés; les préparatifs étaient courts, la surprise stratégique devenait possible. C'est ainsi que les Allemands réussirent la surprise stratégique et tactique en perfectionnant la préparation d'artillerie réduite à quelques heures (œuvre du colonel Bruchmuller (1)), grâce aux gaz. Enfin les Alliés supprimèrent la préparation d'artillerie ou la réduisirent à quelques minutes grâce aux chars (Mangin, 18 juillet 1918).

Si bien que, vers la fin de 1918, l'expérience acquise de part et d'autre, certaines mesures étant prises pour garder le secret, la concentration s'opérant de nuit, la neutra-

(1) Voir Colonel G. BRUCHMULLER : *L'artillerie dans l'offensive en guerre de position (Die Artillerie beim Angriff im Stellungskriege)*, Berger-Levrault, Paris, 1932.

lisation par les gaz et l'emploi des chars remplaçant la préparation d'artillerie, ressuscitèrent la surprise tactique qui consiste à improviser une attaque soudaine en un point choisi, comportant une progression brusque et rapide.

La surprise sur le champ de bataille n'en restait pas moins un problème difficile à résoudre en raison de la lenteur avec laquelle s'effectuait la concentration des forces armées, et des difficultés que présentaient le choix et la préparation des positions de départ. Ce n'est que dans des circonstances exceptionnelles que l'on trouvait des positions de départ favorables à la surprise, telle que la forêt de Villers-Cotterets, d'où Mangin fit sortir sa contre-attaque le 18 juillet 1918.

3. — La surprise stratégique et la surprise tactique dans une guerre moderne.

Dans une guerre moderne, la surprise constituerait la règle des plans de bataille. Les armées modernes, pourvues des moyens techniques les plus perfectionnés, dont on userait avec infiniment plus d'habileté que pendant la grande guerre, se prêteraient fort bien à ce genre d'opérations. La motorisation permettra la concentration rapide des forces. Les chars et l'aviation peuvent rendre superflue la préparation d'artillerie. Il sera opportun de même d'aménager le terrain à l'avance en vue des offensives de grand style; d'ailleurs, il est devenu possible de dissimuler à des distances relativement assez grandes du front de bataille des dépôts de matériel et de vivres : le transport du matériel dans ce cas se fera exclusivement par des transports automobiles. Convenablement utilisés, les rideaux de fumées permettent de masquer la manœuvre, même en terrain découvert, et d'entreprendre des opérations de toutes sortes en plein jour en dépit du feu d'artillerie de l'ennemi. Sous ce voile, les brigades mécanisées disposant de chars lourds puissants et blindés s'efforceront de rompre le front ennemi, utilisant pleinement la force destructive de ces engins. Les chars légers s'engageront dans la trouée,

après quoi la cavalerie mécanisée interviendra pour exploiter les avantages obtenus. Des masses d'aviation de bombardement pourront appuyer puissamment une action de ce genre. Les manœuvres et les regroupements d'armées s'effectuèrent avec la plus grande rapidité. En portant aussitôt les unités motorisées et mécanisées sur un autre secteur du front, on essaiera à nouveau de surprendre l'adversaire jusqu'à ce qu'il soit complètement disloqué. Tel pourrait être le développement de la lutte contre des positions organisées. Des attaques de ce genre se succédant dans le temps et l'espace, liées en un tout organique, rappelleraient la méthode employée par le maréchal Foch en 1918, mais en disposant d'un matériel que les Alliés n'avaient pas à cette époque. Possibles contre des positions organisées même très fortes, de telles attaques, en somme brusquées, seraient plus aisées et encore plus efficaces en terrain non organisé et en guerre de mouvement. Elles viseraient toujours la dislocation du dispositif ennemi, en largeur et en profondeur, puis la destruction des éléments ennemis disloqués, si possible en gagnant leurs flancs et leurs arrières.

Une guerre moderne consisterait donc avant tout en actions brutales et inattendues qui pourraient provoquer l'affaissement de l'une des parties combattantes et notamment de celle qui, dès le temps de paix, n'aurait pas su s'organiser.

4. — La surprise technique.

La surprise technique a toujours eu la plus grande influence sur l'évolution de la guerre selon l'importance et l'efficacité des armements nouveaux et des inventions qui s'y rapportaient. Au cours de la guerre de Crimée, l'infanterie française, armée de carabines à canon rayé, contraignit au silence à 800 mètres de distance l'artillerie russe dont les boulets pleins étaient inefficaces au delà de 1.000 mètres. L'infanterie russe, armée de fusils à canon lisse, n'était pas en état de se mesurer à l'infanterie française.

L'infériorité du feu d'infanterie des Russes contribua puissamment à leur défaite, parmi beaucoup d'autres facteurs. L'artillerie prussienne, très supérieure à l'artillerie française au point de vue du matériel, en 1870, exerça de même une influence sans compensation.

L'un des éléments de surprise préparé par les Puissances centrales fut, au début de la guerre, l'utilisation massive d'artillerie lourde.

La surprise technique se produisit plusieurs fois en 1914-1918, quand les belligérants utilisèrent pour la première fois sur le champ de bataille les armes nouvellement créées par la science technique. Telle fut notamment l'action des gaz allemands, essayés près d'Ypres, en 1915. Il en fut de même pour l'emploi des avions français Spad en 1916 dans la bataille de la Somme, et plus tard pour l'emploi en grand nombre de chars d'assaut groupés par les Anglais sous Cambrai, en 1917. Ces surprises furent effectuées à l'aide de nouvelles inventions techniques, convenablement utilisées sur le champ de bataille, c'est-à-dire dans l'attaque. Si elles ne provoquèrent pas des résultats directs et décisifs, c'est uniquement parce qu'elles ne furent pas appliquées sur une assez grande échelle pour obtenir le succès sur un front suffisamment large. En outre, les troupes qui les utilisèrent n'y étaient pas suffisamment préparées pour pouvoir exploiter sur-le-champ des avantages acquis. Ainsi s'explique, notamment, l'échec de la tentative allemande d'attaque par les gaz en 1915.

Mais aucune de ces surprises techniques n'égalera très vraisemblablement celles que révélerait une guerre moderne (1). L'élément décisif de l'efficacité d'un nouvel engin de guerre est le secret absolu qui doit être gardé même pen-

(1) Cf. notamment dans le *Field Service Regulations*, vol. II, 1929, le passage suivant :

« A la guerre la surprise est l'arme la plus efficace et la plus puissante. La surprise consiste à créer une situation à laquelle l'ennemi n'est pas préparé. Elle a pour résultat de donner l'ascendant moral, physique ou matériel. Le secret obtenu en dissimulant ou en déguisant ses intentions, l'usage d'armes nouvelles ou un nouvel emploi des armes existantes, la rapidité de l'exécution, tels sont les moyens qu'offre la surprise pour obtenir la supériorité sur l'ennemi.

« Pour obtenir la surprise, il faut la mobilité. »

dant la fabrication en grande série. Alors seulement, tout perfectionnement ou renouvellement de la technique de guerre constitue un danger maximum pour l'adversaire. La surprise peut, dans ce cas, porter un coup mortel au pays dont l'industrie ne se trouverait pas de taille à y parer et ne saurait répondre à temps par une invention nouvelle destinée à neutraliser celle de l'adversaire. Il faut bien dire, toutefois, que même si la fabrication n'est pas effectuée exclusivement par des arsenaux d'État, il est fréquemment impossible de garder un secret de ce genre. A défaut d'un contrôle international, dont l'efficacité pourrait être douteuse dans tout pays résolu à la guerre, les services de renseignements paraissent devoir réussir à soulever le voile dans bien des cas. Il peut arriver aussi que certains préparatifs puissent être décelés par les indiscretions de la presse ou du Parlement, mais elles se produisent malheureusement en règle générale plutôt dans les pays démocratiques et pacifiques que dans les autres. Il est indubitable notamment que l'Allemagne consacre tous ses efforts à exploiter son outillage industriel moderne en vue de la guerre et de la surprise technique. Leur croiseur de poche, qui surpasse en puissance toutes les unités de même tonnage au monde, en fournit en son temps une preuve éclatante.

La science allemande a toujours excellé dans ce genre d'inventions. Les Allemands se montrèrent des maîtres dans l'art de la préparation technique de la guerre. Il serait périlleux de le sous-estimer. Les professionnels les plus compétents n'avaient-ils pas en leur temps jugé extravagant le rôle qu'on voulait assigner au sous-marin comme arme? On sait ce qu'il en fut. La plus grande vigilance à cet égard est plus qu'indiquée pour l'avenir. Et surtout pour ce qui touche l'éventualité de la guerre aéro-chimique.

Au cours de la dernière guerre, l'aviation ne constituait pas une arme particulièrement avantageuse pour la surprise. Elle était étroitement liée à des terrains situés très près du front, groupés presque toujours dans l'axe de son champ d'opérations et ses aménagements ne pouvaient

échapper à l'observation aérienne de l'adversaire; son rayon d'action, encore faible, en était la cause.

Il n'en sera pas de même dans l'avenir. Le développement rapide de l'aviation civile a provoqué l'aménagement de nombreux terrains d'aviation qui pourraient rendre les plus grands services à la flotte aérienne en cas de guerre, surtout dans les pays où les Sociétés civiles d'aviation sont soumises aux directives du Gouvernement (U. R. S. S., Allemagne, Italie). L'accroissement constant de son rayon d'action, les progrès de la transmission qui assurent la liaison des escadres à de grandes distances avec les unités de combat sur le front de bataille et le commandement, ont libéré partiellement l'aviation de ses servitudes terrestres, en accroissant sa liberté d'action. Elle peut se concentrer à son aise à l'intérieur du pays. Massée à volonté en un point central ou répartie sur un grand espace, elle peut échapper à la reconnaissance ennemie et devient par suite un élément important de la surprise. Les possibilités dans ce domaine seraient d'autant plus grandes que les avions de l'avenir seront capables d'atterrir sur tout terrain, et qu'il serait possible de les démonter rapidement pour les dissimuler aux yeux de l'ennemi. On doit prévoir aussi l'éventualité d'offensives massives de flottes aériennes nombreuses, intervenant avant la déclaration officielle de la guerre.

5. — La surprise bactériologique.

Mais la surprise, sans doute, la plus décisive dans une guerre moderne serait l'attaque physico-chimique.

Les moyens chimiques apparaissent particulièrement efficaces comme moyen de surprise. On connaît aujourd'hui des gaz dont l'application n'exige ni un vent favorable ni même un air sec. Si l'on en croit les confidences de MM. Haber et Hanslian, les méthodes de l'attaque par les gaz subiraient par suite une transformation radicale. Elles ne seraient plus liées comme par le passé à des conditions atmosphériques déterminées et leur maniement se passerait de machines lourdes et nombreuses. Il en résulte que les

gaz auraient à jouer un rôle important de surprise non seulement dans la guerre de position mais dans la guerre de mouvement.

L'application massive des gaz changerait complètement l'aspect de la guerre. Son influence sur l'organisation de l'armée et des opérations militaires ne pourrait se comparer qu'à la transformation provoquée par l'invention de la poudre.

Au cours de l'enquête faite par la Société des Nations à ce sujet, les experts et les membres de la Commission instituée à cet effet admirent sans réserve « que la guerre chimique constitue une menace aussi bien pour les unités combattantes proprement dites que pour la nation entière, pour la population civile, pour ses richesses et toutes ses ressources vitales... Il en résulte pour le général Buchsineck que « toute considération sur le thème des possibilités futures doit compter avec le fait qu'il faudra engager le combat contre les masses entières de la nation ennemie... La guerre moderne rompt avec le principe d'après lequel tout effort doit être dirigé contre l'armée ennemie... Le but de la guerre future est l'ensemble de la nation ennemie, et le théâtre de la guerre le territoire ennemi sur toute son étendue (1) », et pour le major Soldau « la guerre signifie plus que jamais la lutte pour la vie. La guerre moderne pour l'existence nationale n'admet plus d'être liée par des accords et des paragraphes de même qu'elle ne connaît point de contraintes morales. Les guerres chevaleresques appartiennent aux époques où se livraient bataille des armées professionnelles. Elles ne sont pas concevables à une époque où les nations luttent pour leur existence. Alors même qu'aujourd'hui les nations, après les terribles épreuves de la dernière guerre, se couvrent du divin symbole de la noblesse humaine, la guerre qui vient en fera des chiffons de papier, comme il arriva des obligations semblables au cours du conflit mondial des nations (2) ».

(1) Général BUCHSINECK, *Der Krieg von Gestern und Morgen*, 1930.

(2) Major SOLDAU, *Der Mensch und die Schlacht der Zukunft*. Berlin.

C'est à la mise en pratique de cette doctrine que s'apprête fiévreusement le III^e Reich. Ses savants et ses philosophes glorifient ouvertement et publiquement la guerre sans merci contre la population civile.

On sait bien que la protection individuelle et collective contre les gaz est extrêmement difficile. Les produits contenus dans les masques ont un pouvoir absorbant d'une efficacité limitée. Ils ne protègent l'organisme que contre tel gaz donné. Contre tous les autres, leur filtre ne sert à rien. Il en résulte que, depuis des années, les inventions relatives aux gaz et aux masques se livrent à une sorte de jeu de cache-cache, dont l'issue constituera peut-être la tragique surprise d'une guerre moderne.

L'avenir le plus proche apportera sans doute d'importantes surprises en matière de tactique dans la guerre chimique. Il existe, paraît-il, dès aujourd'hui, des gaz irritants encore mystérieux qui pénétreraient en dépit du masque dans les voies respiratoires du soldat; ils l'obligeraient à retirer son masque; à ce moment d'autres gaz toxiques provoqueraient sa mort. Les recherches effectuées pour trouver un masque ou une combinaison recouvrant tout le corps contre les gaz connus et inconnus n'ont pas encore donné de résultats satisfaisants. Si ces recherches devaient aboutir, le pays qui découvrirait ce masque universel, et ce n'est après tout qu'une question de temps et de technique appropriée, s'assurerait du même coup une supériorité écrasante sur l'adversaire éventuel.

La *guerre bactérienne*, solennellement et absolument proscrite par la Société des Nations en 1929, n'a pas été prise jusqu'à présent en sérieuse considération. Selon l'opinion des professeurs Pfeiffer, Bordet, Madsen et Cannon, les microbes des maladies épidémiques ne constituent pas une arme dangereuse. Il est possible en effet d'arrêter assez rapidement et efficacement, à l'aide de moyens préventifs, toute épidémie. Bien qu'on ne puisse préjuger de l'avenir, pour le moment la guerre bactérienne reste encore assez hypothétique, bien que les Allemands, comme on le sait, en envisagent la possibilité. La seule considération susceptible, à vrai dire, d'empêcher son appli-

eation, est la contamination à laquelle s'exposeraient ceux-là mêmes qui en feraient usage. Leur propre pays et leurs détachements en pourraient être les victimes. Ce danger serait encore plus grand dans une guerre de mouvement que dans une guerre de positions. Si l'on pouvait arriver par un moyen quelconque à éviter la contamination il n'est pas douteux qu'il faudrait compter sur cette atroce possibilité. La contamination des puits et des sources au moyen de cultures microbiennes cholériques, pesteuses, typhiques et morveuses, l'emploi d'obus chargés de bouillons de cultures seraient de nature à provoquer de terribles hécatombes. On ne sera jamais trop vigilant à cet égard. Des mesures préventives telles que les vaccinations collectives d'hommes et d'animaux, doivent être prévues pour éviter les épidémies. On veillera donc particulièrement sur les questions de l'hygiène dans l'armée et la population, qui doit constituer elle aussi partie intégrante de la défense nationale.

CHAPITRE VI

LES PLANS DE GUERRE

1. *Le plan de guerre.*
 2. *Le plan de concentration.*
 3. *Le plan de couverture.*
 4. *Le plan des transports de concentration.*
 5. *Le plan d'organisation des arrières.*
 6. *Le plan d'opérations.*
-

1. — Établissement des plans en vue d'une guerre moderne. Plan de guerre.

Le caractère total des conflits modernes, la probabilité de la lutte des coalitions, la continuité de la politique nationale, le principe de la sécurité du pays avant tout, les intérêts vitaux, les forces et les faiblesses de l'État sont les éléments essentiels dont s'inspirera la défense nationale pour établir le plan de guerre.

C'est au Haut Comité militaire qu'il appartiendra d'élaborer la partie militaire de ce plan dans le cadre des grandes lignes fixées au préalable par le Gouvernement. Le Gouvernement mettra en concordance ce plan d'action militaire avec ses intentions politiques et économiques. Comme personne ne peut prévoir exactement le caractère ni surtout les péripéties du futur conflit armé, le plan de guerre se bornera à des prévisions générales, de façon qu'il soit toujours possible de l'adapter plus tard aux circonstances.

Parmi les facteurs qui influent au premier chef sur le plan de guerre, tous les États attribuent nécessairement une des premières places à leurs alliances.

Mais les accords militaires et politiques ne sont pas eux-mêmes que des documents à mettre aux archives, s'ils ne constituent pas pour les deux parties un engagement moral ferme et s'ils ne sont pas basés sur leurs intérêts positifs mutuels.

Le « renversement des alliances » qui s'est produit au milieu du XVIII^e siècle, la trahison des Saxons pendant la bataille de Leipzig sont des exemples frappants du peu de solidité de ces accords dans le passé.

Aujourd'hui, les conventions militaires sont encore moins sûres et offrent encore moins de garanties de stabilité que les accords politiques. Leur application éventuelle dépend des préparatifs faits en temps de paix. Or, pour procéder à cette préparation, il faut disposer de ressources difficiles à réunir; ignorant en effet les dispositions des conventions secrètes et les obligations qui en découlent, l'opinion publique est généralement opposée aux charges qu'elles entraînent.

Au surplus, les accords militaires et les conventions précises ont manifestement tendance à perdre de plus en plus de leur valeur. Les innombrables conférences et les pactes, qui se succèdent et se modifient sans cesse, nous ont habitués dans la vie internationale à une trop fréquente révision des documents internationaux. De plus en plus, les Gouvernements hésitent à prendre des engagements précis et étendus et les Parlements désavouent trop souvent les Gouvernements lors des ratifications. Si l'on prend, d'autre part, en considération les difficultés d'ordre intérieur qui surgiraient probablement dans plus d'un pays au moment où éclaterait la guerre, lorsqu'il s'agirait de remplir les obligations imposées par les alliances et d'interpréter d'une façon positive le *Casus fœderis* prévu par convention, il est aisé de comprendre que presque tous les États sont aujourd'hui plus isolés que par le passé en ce qui concerne leur sécurité.

Pendant les premiers jours de la guerre, période critique entre toutes, les États ne devront donc compter que sur leurs propres forces, même s'ils ont reçu des garanties formelles de l'étranger.

D'autre part, l'essai actuel de sécurité internationale, à la fois si complet et si imparfait, peut encore retarder et compliquer la mise à exécution des conventions d'alliances militaires. Toutes ces alliances se rattachent directement ou indirectement au pacte de la Société des Nations, lequel exige avant tout une définition précise de l'agresseur. Or, une réponse prompte et précise à cette question, souvent obscurcie à dessein, sera difficile ou impossible à faire dans la plupart des cas. Les premiers coups de feu partent d'une façon en quelque sorte automatique, mais chacune des parties assure, de bonne ou de mauvaise foi, que c'est l'adversaire qui a commencé les hostilités. La discussion qui se poursuit encore à ce sujet relativement au début de la guerre 1914-1918 en offre un exemple classique. L'agresseur saura, d'ailleurs, se procurer toujours l'apparence du bon droit en usant d'arguments plus ou moins fallacieux. C'est ce qu'ont fait les Gouvernements allemands en accusant la France d'avoir déclenché les hostilités en 1914 par un raid aérien sur Nuremberg et en forgeant de toutes pièces la légende des prétendus francs-tireurs belges pour justifier l'invasion de la Belgique, ainsi que les représailles auxquelles ils s'étaient livrés. Il en résulte qu'en élaborant le plan de la guerre éventuelle, tout Gouvernement devra admettre que ses alliés, s'ils interviennent, le feront forcément avec un certain retard. Il lui faudra adapter son plan à cette éventualité, limiter ses intentions initiales et prendre toutes mesures pour les réaliser à l'aide de ses seules forces, dans le cas où ses alliés ne feraient pas immédiatement face aux engagements contractés.

En dehors de la sécurité qui est un besoin permanent, toute guerre a pour objet la défaite de l'adversaire. Aussi le Gouvernement et le Haut Comité militaire ont-ils le devoir de bien préciser ce but dans chaque cas concret et de définir les moyens et les méthodes qui peuvent conduire à sa réalisation. Cette réalisation ne sera certes ni simple ni aisée.

En 1914, les Allemands comptaient triompher de la France avant que la Russie ne fût prête à entrer en guerre, ils n'y parvinrent pas. D'autre part, Hindenburg et

Ludendorff avaient dressé en août 1916 un plan d'après lequel les puissances centrales devaient « en finir avec la Roumanie tout en maintenant leurs positions sur tous les autres fronts; créer dans tous les pays de la Quadruple Alliance de nouvelles unités de combat et renforcer la production de guerre... »; ils y parvinrent incomplètement.

C'est ainsi que, de nos jours, la Pologne devrait avoir un plan de guerre très étudié et chercher, grâce aux dispositions judicieuses de ce plan, à compenser la supériorité numérique de ses adversaires présumés. Comme les conditions géographiques ne lui seraient pas en général favorables dans l'éventualité d'une guerre, il importe que le Gouvernement et la direction militaire de la guerre s'attachent d'autant plus à parer à ces désavantages naturels, et même à les retourner au bénéfice de leur pays.

Il faudrait en outre qu'en dépit de ses désavantages relatifs, la Pologne comptât d'abord sur ses propres forces. Elle rechercherait donc une organisation plus perfectionnée de son armée, une plus grande capacité de mobilisation, la possibilité d'opérer plus rapidement sa concentration. La bonne instruction des troupes et leur approvisionnement en matériel technique, enfin — et surtout — l'unité morale, politique et sociale de la nation polonaise ne joueraient pas un rôle moins important.

La force morale et matérielle du pays constitue encore, en effet, la garantie la plus efficace de sa sécurité. Lorsque les puissances de l'Entente occupèrent, en 1922, le bassin de la Ruhr, les Allemands, malgré leur surexcitation évidente, ne tentèrent pas de s'y opposer, parce que l'Entente avait pour elle, non seulement le texte formel du traité, mais aussi la force. Inversement, les Italiens purent bombarder impunément, en 1923, l'île de Corfou, parce que la Grèce ne disposait pas des moyens nécessaires pour réagir.

Encore que ces faits soulignent nettement l'importance que présentent pour chaque pays ses propres forces et mettent en relief la valeur toute relative des accords poli-

tiques et militaires, ils n'écartent pas la nécessité de se prémunir minutieusement contre la guerre au point de vue politique. Il ne s'agit pas seulement de conclure si possible des alliances formelles. Il n'est pas moins important de s'assurer la neutralité bienveillante des pays susceptibles de prêter aux belligérants, en cas de guerre, un appui matériel, soit en approvisionnant leur armée en munitions et en objets manufacturés, soit en leur fournissant les matières premières indispensables pour les fabrications de guerre. Problème particulièrement grave pour les pays qui ne peuvent se suffire dans ce domaine par leurs propres moyens qu'à un faible degré. Les pays complètement indépendants de l'étranger à cet égard sont de très rares exceptions, si même il en existe. D'autre part, ils ne sont pas tous en mesure de remplacer ce qui leur manque par des succédanés dans la fabrication desquels excellent surtout les Allemands.

Lorsqu'un pays peut avoir à faire face à plusieurs adversaires, son Gouvernement doit, en élaborant son plan de guerre, déterminer l'adversaire le plus à craindre, l'adversaire à contenir, et l'adversaire à vaincre en premier lieu. Dans les études auxquelles il sera procédé de ce fait, il faudra examiner la nature du terrain, l'attitude à adopter ou la forme de guerre, et le rapport des forces. Par exemple, la Pologne ne devrait pas, en principe, baser sa stratégie sur l'usure de l'adversaire; car, dans l'éventualité d'une guerre prolongée, le temps travaillerait plutôt à son détriment et en faveur de son ou ses adversaires. Tel a été son cas jusqu'à présent en regard de la Russie, où la mobilisation et la concentration se sont toujours opérées avec lenteur. Pendant un certain temps encore, mais assez court, il en sera de même par rapport à l'Allemagne.

Il est bien difficile d'envisager toutes les éventualités de guerre et de prendre en considération tous les facteurs intérieurs et extérieurs qui entrent en jeu à cette occasion. On ne peut donc pas déterminer *a priori* la décision la plus raisonnable pour chacune de ces multiples hypothèses. Le Gouvernement et le commandement en seront souvent

réduits à faire des prévisions pour les cas les plus probables et à se contenter des solutions les moins discutables.

Il est difficile, notamment, d'évaluer avec certitude les forces de l'adversaire, à cause des armements secrets et des différences qui existent actuellement entre les diverses organisations militaires. Jadis, avant l'introduction du système des réserves instruites (Prusse, 1806-1813), il suffisait d'être renseigné d'une manière générale sur les ressources financières et les effectifs de l'ennemi en temps de paix, pour évaluer assez exactement les forces qu'il pourrait mettre en ligne en temps de guerre (étant donné que les armées ne s'augmentaient que peu avec la mobilisation) (1). Chaque pays adaptait en règle générale ses efforts aux positions militaires de l'adversaire, telles qu'il les connaissait; il basait son plan de guerre sur le rapport des forces ainsi déterminées. Les surprises à cet égard étaient rares, car les armées mises en ligne représentaient en général toute la force militaire de chaque pays; et il n'était pas possible de les reconstituer en cas de défaite, en raison de l'absence presque complète de réserves instruites.

Ces conditions se sont aujourd'hui modifiées du tout au tout. La guerre, telle qu'elle était conçue encore au XVIII^e siècle avec ses buts limités et son cadre strictement défini, est périmée, depuis que l'occupation d'une province ou la prise d'une forteresse, quelque importante qu'elle soit, ne décide plus du résultat final. Aujourd'hui, il y a en outre une énorme disproportion entre les effectifs du temps de paix et ceux du temps de guerre dans presque tous les pays; de plus la nation dans son ensemble est entraînée aujourd'hui dans le conflit et se dresse tout entière pour la lutte meurtrière qui décidera de son existence.

La guerre moderne, qui exalte au plus haut degré les antinomies nationales et parfois raciales (?), pose pour les belligérants un problème de vie ou de mort. Elle engage toutes les ressources des groupements humains en lutte,

(1) Seule la Pologne, avec la convocation du ban et de l'arrière-ban des hommes en état de porter les armes présentait jadis, dans une certaine mesure, une exception à cet égard.

au point de vue économique, industriel et financier. Aussi son plan général dépend aujourd'hui en premier lieu du Gouvernement. Il en est ainsi depuis que les forces mobilisées absorbent toutes les énergies nationales.

Il importe de prévoir ou de bien évaluer dans le plan général de guerre la consommation du matériel de guerre, y compris les munitions, et son remplacement. Il faut éviter par-dessus tout les erreurs de sous-estimation commises au début de la guerre de 1914-1918, car on sait que le manque de munitions paralysa les Allemands après la Marne, le manque d'armes les Russes en 1915, le manque d'hommes les Anglais au début de 1918.

Si une pareille crise devait se reproduire dans l'avenir, elle entraînerait des conséquences qui pèseraient lourdement sur l'issue finale de la lutte.

On comprendra toute l'importance du problème si l'on se représente qu'en 1918 chacune des grandes puissances engagées dans la guerre consommait en moyenne 200 millions de cartouches de fusil par mois et devait fabriquer environ 100.000 obus par jour. Pour répondre à ces besoins considérables et toujours croissants, il faudrait prévoir un développement formidable de l'industrie de guerre.

Il se peut cependant qu'une guerre moderne exige une consommation de munitions moindre, mais on n'en sait absolument rien. D'ailleurs, les luttes qui se dérouleront pendant la période initiale se signaleront par leur extrême violence et leur intensité. Aussi importe-t-il que le stockage et le ravitaillement en matériel soient pris en considération lors de l'établissement du plan de guerre.

Les grandes lignes du plan de guerre doivent être arrêtées *ne varietur* par le Gouvernement pour que le commandant en chef puisse étudier et préciser autant que possible les principaux éléments de son plan d'emploi des forces.

Celui-ci doit se borner uniquement à l'essentiel et ne pas aller au delà des prévisions à peu près certaines concernant les nécessités politiques du pays et la situation militaire. Des indications trop détaillées ne tiendraient pas compte de l'imprévu et gêneraient l'adaptation ultérieure aux circonstances du moment.

Si le conflit venait à se prolonger, il serait indispensable de développer et de compléter le plan de guerre. D'autre part, les directives de la politique militaire peuvent être modifiées au cours des hostilités en fonction des événements.

Le Gouvernement fixera les nouveaux buts de la guerre et assurera en même temps au commandant en chef les moyens nécessaires pour atteindre les résultats visés; mais il lui laissera toute liberté quant au choix des procédés de réalisation.

Différant en cela des plans militaires des temps passés, tout plan de guerre doit tenir compte aujourd'hui des attaques aériennes de l'ennemi qui se déclencheront peut-être quelques heures, à peine, après l'ouverture des hostilités ou même simultanément. Indépendamment du rôle attribué à l'armée aérienne par la doctrine de guerre du pays, on peut affirmer que chacun des adversaires cherchera à exécuter contre l'autre des attaques aériennes brusquées, aussi bien pour paralyser sa mobilisation et la concentration de ses forces que pour entraver le développement de ses premières opérations. Il importe donc d'être fixé d'avance sur les dangers que représentent les attaques de ce genre, sur leur probabilité, leur rayon d'action, leur force et leur efficacité, et d'élaborer en conséquence un plan en vue de l'organisation de la défense aérienne, tant active que passive, du territoire. Si on le négligeait, comme aussi dans le cas où la supériorité de l'aviation ennemie serait très marquée, l'agresseur pourrait en profiter pour exercer une activité aérienne particulièrement efficace au début des hostilités, période critique entre toutes. Il faudrait en particulier assurer efficacement la protection des grands centres de mobilisation, qui ont souvent, en même temps, une grande valeur au point de vue industriel et politique, et des grands transports de concentration en général très sensibles aux attaques aériennes. Enfin, il convient d'attacher non moins d'attention à la défense des principales lignes de communication nationale avec l'extérieur dont l'obstruction éventuelle pourrait entraver considérablement l'exécution du plan de guerre du pays.

2. — Le plan de concentration.

Le plan de concentration a pour but la réunion des forces mobilisées, sous la protection des troupes de couverture. Il indique la répartition de principe des unités entre les armées, d'après leur mission. Il sert de directive pour l'établissement des plans de transport.

Tout ce travail ne serait ni long, ni compliqué et la préparation des transports ne présenterait pas de très grandes difficultés, si le plan pouvait être arrêté ferme en temps de paix et appliqué automatiquement en temps de guerre (Plan Schlieffen, 1914).

Or, des prévisions aussi précises n'ont jamais été sûres, et elles le sont de moins en moins, étant donné le rôle que jouent à la guerre les facteurs imprévisibles, les réactions de l'ennemi et la rapidité des modifications d'ordre de bataille à l'époque moderne. Il faut donc toujours prévoir et préparer des modifications éventuelles au dispositif et des variantes correspondant aux transports. Ainsi, par exemple, le plan XVII prévoyait que la IV^e armée (Lanrezac), concentrée normalement en réserve dans la région de Sainte-Menehould, pourrait être, en cas de besoin, transportée sur la Meuse au nord de Verdun, et entrer en ligne en Luxembourg belge. C'était la seule variante prévue, d'ailleurs insuffisante, pour faire face à une extension de la droite allemande (au sud de la Meuse et de Liège). De nos jours, le plan doit être plus souple.

Toutefois, le commandement ne peut préparer en temps de paix qu'un nombre limité de variantes, et cela pour des raisons techniques de chemin de fer. On établit par suite d'ordinaire un plan général minimum, valable en toutes circonstances, et on prépare seulement les principales variantes se rapportant aux éventualités les plus probables. Si, le moment venu, les circonstances exigent que les transports de concentration subissent des modifications non prévues en temps de paix, il faudra recourir à des transports improvisés dits « en cours d'opérations », plus longs à effectuer

que les transports préparés et risquant en outre de provoquer des mécomptes.

Le plan de concentration doit donc être conçu de façon que le déploiement stratégique adopté se prête à toutes les manœuvres que le commandant en chef pourra juger opportunes en présence de la réalité. Ainsi, le Grand Quartier Général allemand, en juillet 1870, arrêta dans la région de Mayence des débarquements d'abord prévus dans la Sarre; il put ensuite reporter sa II^e armée sur la Sarre sous la protection indirecte de la I^{re} armée concentrée à Wittlich-Trêves; il ne réalisa d'ailleurs ni la réunion de toutes ses forces, ni la bataille décisive projetée sur la Sarre.

Depuis 1870, les masses de troupes à concentrer sont bien plus grandes que par le passé. L'art est donc de les rassembler judicieusement en un tout bien articulé, souple et adaptable aux circonstances.

Le dispositif de concentration est déterminé par la géographie physique et politique du pays, ainsi que par les renseignements sur l'ennemi à combattre. Dans ce cadre, il correspond aux intentions de manœuvre du commandant en chef.

Le problème est relativement simple lorsque la frontière menacée est unique et étroite (la Belgique en 1914), ou aussi lorsque le plan est basé uniquement sur une seule hypothèse bien nette (le plan Schlieffen). Il se complique lorsqu'il faut défendre des frontières étendues sur une immense longueur et faire face à de multiples adversaires (le plan de Conrad von Hötendorf en 1914).

Dans ce dernier cas, il est tout indiqué de limiter au strict nécessaire les forces affectées ferme à chaque front, afin de constituer une réserve générale aussi importante que possible, non pas portée *a priori* sur les différents théâtres de la guerre (comme les réserves de Conrad von Hötendorf en 1914), mais gardée en position centrale et maintenue disponible jusqu'à ce que la situation se soit un peu éclaircie. Toutes mesures doivent être prises, et c'est là une grande difficulté technique, pour transporter ensuite la réserve en temps voulu sur le front

estimé principal, comme en septembre 1914 les réserves autrichiennes passèrent de Serbie en Galicie.

Il convient enfin de noter que le secret et la rapidité des déplacements stratégiques constitue, encore plus que par le passé, la condition impérieuse du succès; la guerre de 1914-1918 l'a bien démontré.

3. — Le plan de couverture.

Les différences entre les délais de concentration chez les belligérants en 1914 n'étaient pas très grandes. Elles étaient de quelques heures ou tout au plus de quelques jours, si on excepte la Russie où la concentration prenait plusieurs semaines en raison de l'étendue même de ce pays.

De nos jours, il n'en serait plus du tout de même. Les délais seraient extrêmement variables, étant fonction du système militaire adopté par chaque pays, des concessions faites aux tendances pacifistes et du recours éventuel à l'arbitrage de la Société des Nations.

C'est ainsi qu'en Europe, certains États ont adopté le désarmement partiel et un système de milices, tandis que d'autres renforcent par tous les moyens leur potentiel militaire.

Il est évident que les pays à mobilisation lente risquent de se trouver dans une situation extrêmement dangereuse, si leur situation géographique n'est pas des plus favorables. Les pays les mieux préparés eux-mêmes peuvent se trouver subitement paralysés par une agression des éléments motorisés et de l'aviation ennemie.

Il convient donc de disposer d'un système efficace de couverture strictement adapté aux nécessités et possibilités du pays, par rapport à celles de l'adversaire éventuel.

En principe, le plan de couverture doit être conçu de façon à assurer les deux missions de la couverture, qui sont, d'une part de couvrir la mobilisation et la concentration des armées, d'autre part de couvrir le territoire national.

La première mission est d'autant plus importante de nos jours qu'il s'agit de couvrir la mobilisation de toute la

nation qui peut durer de quelques jours à plusieurs semaines (mobilisation par échelons) et commencer dès la tension politique. En revanche (deuxième mission), le temps pendant lequel il faut couvrir la concentration des armées (c'est-à-dire protéger les débarquements et le déploiement stratégique à proximité de la frontière) est assez court; la sécurité est alors assurée par les armées elles-mêmes dans lesquelles rentrent les unités de couverture.

Enfin, la couverture du territoire national est une mission nouvelle, inconnue en 1914. Elle est indispensable, parce que les ressources en hommes et en matériel de toute la nation devront désormais être utilisées pour la guerre. Si des mesures avaient été prises à cet effet, en 1914, la France aurait peut-être conservé la disposition du bassin de Briey et de la région minière et industrielle du Nord pendant les hostilités.

Les moyens mis à la disposition de la couverture seront en général les troupes actives voisines de la frontière (1), mises en place dans un délai de quelques heures; des gardes frontières ou « *Grenzschatze* », ou formations de réservistes locaux prises sur pied et installées dans un délai très court (vingt-quatre heures); en général toute l'aviation et toute la cavalerie; enfin des gendarmes, douaniers, gardes forestiers, etc., chargés surtout de la surveillance et de la police. Ces unités constituent le fond de la couverture.

Selon les renseignements recueillis sur l'ennemi, ce système peut sembler supérieur ou inférieur aux besoins. Dans le premier cas, on se contentera d'un service de surveillance et de fermeture de la frontière, étayé ou non par des garnisons actives de la frontière et par de petites unités de réservistes locaux rappelés dans la mesure des besoins. Dans le deuxième cas, il faudra renforcer le dispositif par des unités actives rappelées de l'intérieur ou par un rappel de réservistes plus considérable.

Dans ces conditions, la mise en place de la couverture ne peut être automatique et rigide comme en 1914. Elle

(1) La proportion des troupes actives varie d'un État à l'autre, suivant que ces unités sont plus ou moins groupées en temps de paix près de la frontière, et suivant qu'elles ont ou non d'autres missions à assurer.

est affaire de Gouvernement et fait l'objet d'une décision politique, visant à assurer la sécurité en évitant de troubler la vie de la nation et les relations internationales.

En période de tension politique, la couverture sera commandée par les régions militaires sous les ordres du ministre de la Guerre; en cas de mobilisation générale la couverture constituera le premier échelon des armées sous les ordres du commandant en chef.

L'attitude de la couverture est en principe défensive. En effet, si élevés que soient ses effectifs, ils seront toujours trop faibles relativement à l'étendue des frontières : ou bien la densité du front sera trop faible, ou bien les réserves feront défaut.

La construction de fortifications permanentes (par ailleurs si onéreuses) permet d'économiser les effectifs de première ligne; avec les économies d'hommes ainsi réalisées, il deviendrait possible de constituer des réserves de couverture plus nombreuses, motorisées et mécanisées, si possible, pour plus de mobilité.

Le renforcement de la couverture et l'économie des effectifs ont été les préoccupations dominantes du maréchal Pétain, lorsque le vainqueur de Verdun mit au point après la grande guerre le plan d'organisation défensive permanente des frontières françaises.

Un service de renseignements et une aviation très vigilante seront indispensables pour diriger les réserves de couverture sur les secteurs menacés.

Ainsi constituée et organisée, la couverture doit assurer une résistance frontale acharnée et des contre-attaques vigoureuses; elle est susceptible de contenir l'ennemi, tant qu'il ne dispose lui-même que de forces limitées. A cet effet, à toute mobilisation partielle de l'adversaire, le commandement doit demander au Gouvernement de répondre immédiatement par une mesure analogue, sous peine d'exposer le pays à une catastrophe.

Il est nécessaire en tout cas de préparer à l'avance le barrage de toutes les voies d'accès de la frontière en cas d'alerte, pour éviter l'irruption de détachements ennemis (surtout de cavalerie ou de détachements motorisés), en

territoire national; la mise en œuvre de ces dispositifs est une des premières mesures de couverture en général.

Le Gouvernement indiquera, en outre, dès le temps de paix et conformément au plan général de guerre, quelles sont les régions à couvrir particulièrement, à son avis. Ces régions pourront être par exemple des centres économiques et industriels importants qu'il est essentiel de ne pas laisser tomber, même momentanément, aux mains de l'ennemi.

La sécurité recherchée à l'aide de la couverture pourrait en certains cas être obtenue par une offensive préventive contre l'ennemi en voie de concentration (1); mais c'est une solution difficile à réaliser, car elle exige une armée déjà prête à entrer en campagne et une pleine liberté d'action au point de vue politique.

On peut aussi arriver aux mêmes résultats, à moindres frais, en occupant des positions défensives en avant des frontières nationales. Il est difficile cependant de préparer en détail dès le temps de paix une action défensive de ce genre, au point de vue militaire comme au point de vue politique. Il est rare qu'on puisse la prévoir ferme à l'avance. Le cas pourra se présenter de façon accidentelle ou même s'imposer lorsqu'à la suite d'une offensive en territoire étranger non couronnée de succès l'armée est amenée à s'organiser défensivement.

La solution normale consiste à occuper des positions défensives en territoire national, en principe au plus près des frontières. Solution moyenne et sûre, mais certainement moins avantageuse que les solutions précédentes. Elle sera mise en œuvre dans la majorité des cas, surtout dans les pays faiblement armés, tandis que les nations puissantes pourraient choisir la première ou la deuxième.

4. — Plan des transports de concentration.

Les troupes mobilisées dans le pays doivent être transportées des garnisons de l'intérieur à la base de concentra-

(1) Méthode envisagée en septembre 1915 par la Serbie, informée de l'offensive germano-austro-bulgare en préparation.

tion. Il faudra à cet effet embarquer des millions d'hommes et des millions de tonnes de matériel de guerre en usant des moyens de communications les plus rapides, de façon que cette opération préliminaire puisse s'accomplir en un minimum de temps. En 1914, elle fut effectuée en environ douze jours (France et Allemagne), abstraction faite de la mise en place des troupes de couverture. Pour la mener à bonne fin en un si court délai, il faut un puissant réseau de voies de communication et un plan d'emploi minutieusement établi à l'avance.

En 1914, les transports vers les points de concentration se faisaient presque exclusivement par chemin de fer; la voie de terre, par étapes à pied, n'avait été adoptée que pour les unités mobilisées à proximité de ces points. La voie ferrée est un excellent moyen de transport au point de vue militaire. Un seul train peut transporter un bataillon d'infanterie ou une batterie. Sur des lignes bien construites, la vitesse moyenne de ces trains est de 25 kilomètres à l'heure; quant à leur nombre, il peut varier de 24 à 120 par jour sur chaque ligne suivant les aménagements et le nombre des voies utilisées. Rien d'étonnant dès lors qu'étant donné ce rendement élevé, le chemin de fer ait constitué, depuis 1870, le principal moyen de transport de concentration.

Il a également fourni d'innombrables exemples de son excellent fonctionnement en cours d'opérations; par exemple, lors de l'offensive allemande de mars 1918, quand le front anglais fut enfoncé dans la région de Saint-Quentin, les réserves françaises furent transportées en dix jours entre Oise et Somme, par 1.376 trains, sans compter les trains de matériel (1). Pendant la période finale de la guerre, l'activité militaire des chemins de fer devint extrêmement importante et le transport des troupes en vue de la manœuvre s'accrut dans des proportions inconnues jusque-là.

La voie ferrée, fut aux mains du Haut-Commandement, un organe de manœuvre incomparable, rendant possible

(1) Les chemins de fer assuraient en même temps les ravitaillements et les évacuations, avec une puissance et une régularité qui ne donnèrent lieu à aucun déboire pendant toute la guerre.

l'établissement des fronts défensifs ou l'organisation d'opérations offensives, dans des conditions de rapidité très satisfaisantes. Les exigences que la guerre imposa à la Direction des chemins de fer dépassèrent de beaucoup, en cours d'opérations, tous les précédents et toutes les prévisions faites en temps de paix. On peut aller encore plus loin dans cette voie, mais difficilement.

En effet, le transport par voie ferrée n'est pas sans inconvénients. Il manque de souplesse. Au cours de la dernière guerre, il en résultait un décalage entre l'émission des ordres de déplacement stratégique et leur réalisation, et en général une limitation de la manœuvre, une trop grande rigidité d'action. Chaque armée dépendait étroitement de la ligne de chemin de fer qui la desservait; elle ne pouvait s'écarter de plus d'une étape de ses gares avancées, sous peine de ne plus pouvoir se ravitailler qu'avec d'extrêmes difficultés.

De nouvelles complications surgirent avec l'immense développement de l'aviation de bombardement et de l'artillerie à longue portée. Les attaques aériennes sont particulièrement dangereuses pour les transports par chemin de fer. Les voies ferrées qui se dessinent nettement sur le terrain, les gares d'une certaine importance, les viaducs, les ponts, les triages, les aiguillages, les installations d'eau constituent des cibles toutes trouvées pour les bombes et les projectiles lancés par les avions, même en pleine nuit. Les réseaux de chemin de fer présentent donc un grand nombre de points sensibles dont la destruction peut paralyser temporairement le fonctionnement de certains courants et retarder les transports à un moment très inopportun, ou même les rendre irréalisables en temps voulu.

Dès la fin de la guerre et surtout en 1918 une solution auxiliaire a heureusement été trouvée dans les transports automobiles. Les véhicules automobiles ont reçu depuis lors des perfectionnements si importants (1) que leur rôle dans l'avenir ne peut que grandir.

(1) Pneumatiques, chenilles, augmentation de tonnage et de vitesse considérable, régularité de fonctionnement, etc...

L'emploi des véhicules automobiles est beaucoup plus souple que celui des chemins de fer. Il n'a évidemment pas un rendement aussi élevé : un train normal vaut à ce point de vue une centaine de camions de 3 tonnes, et il parcourt en vingt-quatre heures environ 600 kilomètres, soit trois ou quatre fois plus qu'un convoi sur route. Le transport automobile est donc destiné surtout à suppléer la voie ferrée déficiente. C'est pourquoi les armées possédant une organisation moderne disposent maintenant d'un grand nombre de véhicules automobiles des types les plus variés : autos-mitrailleuses, autos de liaison, voitures sanitaires, camionnettes, camions, tracteurs à quatre roues motrices ou à chenilles, aptes à se déplacer sur tous terrains, trains rouleurs, remorques à deux ou quatre roues, etc...

Le nombre total des automobiles nécessaires est très élevé. En effet, le transport des seuls éléments combattants à pied d'une division d'infanterie nécessite 500 à 600 camions ; avec l'artillerie légère et un très petit nombre de véhicules et de chevaux : 1.200 à 1.500. Ce sont là des chiffres importants. Même les États les plus riches ne peuvent songer à stocker en temps de paix des dizaines de milliers de voitures de tous les modèles. Il convient donc de prévoir la réquisition des autobus, des camions et de tous les véhicules utilisables appartenant à des particuliers. Seules les unités mécanisées disposeraient dès le temps de paix de leurs véhicules spéciaux.

D'autre part, les colonnes de camions, même à distances réduites, encombrant également le réseau routier, plus ou moins dense et utilisé également par les éléments hippomobiles et les troupes à pied.

Le transport sur autochenilles susceptibles de rouler, soit par route, soit en dehors des routes, à travers tous terrains serait une solution parfaite de cette difficulté. Ce moyen offre encore l'avantage de se prêter à la conservation du secret et de desservir directement le champ de bataille. Il convient particulièrement aux pays dont les réseaux ferré et routier sont peu développés. On peut donc l'estimer le meilleur et croire à son avenir, mais il faut bien constater qu'aujourd'hui il ne peut pas encore servir

au transport d'effectifs importants ni de matériel abondant.

On y supplée encore de nos jours à l'aide des transports hippomobiles plus sûrs, mais aussi plus lents. A cause de cette lenteur, ils seront peut-être considérés dans l'avenir comme un moyen de transport anachronique. Pour le moment cependant, même dans les pays où les véhicules automobiles ont atteint un développement avancé, l'armée continue à utiliser le cheval dont chaque pays peut réquisitionner en mobilisation des dizaines et des centaines de milliers dans l'agriculture.

Le transport fluvial, surtout lorsqu'il s'agit de très grandes distances, est le plus économique pour les matières pesantes et l'évacuation des blessés; c'est un appoint à ne pas négliger, et son organisation est simple et facile, mais il est très lent. Le transport maritime est employé en concentration par les États ayant une marine militaire capable d'en assurer la sécurité. La communication sous-marine est trop peu développée pour qu'elle puisse entrer actuellement en ligne de compte.

Certains techniciens considèrent qu'avec les progrès toujours croissants de l'aviation, la navigation aérienne constituera dans l'avenir un puissant moyen de transport. Pour le moment cependant, les dirigeables, très coûteux, peu nombreux, fragiles et vulnérables ne se prêtent pas du tout à cet usage. Quant aux avions, leur capacité de transport est actuellement très faible; dans l'état actuel de la technique, un avion des types courants ne pourrait emporter plus d'une quinzaine de fantassins. Il y a lieu de supposer que, dans l'avenir le plus proche, des avions dits géants seront capables de transporter une cinquantaine ou une centaine d'hommes; mais ce sont là des chiffres qui ne joueraient aucun rôle dans une guerre moderne. En dehors de cas exceptionnels et tout à fait épisodiques (petits détachements, évacuations sanitaires, colonies), les transports aériens ne peuvent jouer qu'un rôle occasionnel dans les guerres où sont engagés d'énormes effectifs.

Chacun des moyens de transport usités, voie ferrée, automobile, voie d'eau et même navigation aérienne en certains cas, possède en résumé des caractéristiques le

spécialisant dans le transport de certains éléments, personnel ou matériel, dans certaines conditions de temps et de distance. Aucun d'eux ne peut être négligé. Leur application comportera des utilisations, à des degrés variables suivant la géographie du théâtre d'opérations. Le plan de transport en prévoit l'emploi simultané et en coordonne l'activité, ses prévisions entraînent en temps de paix l'aménagement méthodique des voies de communication et l'entretien du nombre des véhicules de tout ordre à l'intérieur du pays, en vue de leur réquisition en temps de guerre.

5. — Plan d'organisation des arrières.

Les réseaux routiers, dans les pays pauvres en voies de communication, telle que la Pologne ou les Balkans, avec tous leurs défauts et tous leurs inconvénients, furent un vrai cauchemar pour le commandement au cours de la guerre de 1914-1918. Ils n'étaient surtout pas assez denses pour suffire aux besoins du front. Les routes se détérioraient rapidement et devenaient en peu de temps impraticables. Fort souvent aussi, elles étaient encombrées de troupes et de convois de ravitaillement en vivres et en armes, ce qui, parfois, paralysait entièrement la circulation. Ces encombrements se produisaient généralement au moment où la situation particulièrement grave aurait exigé que le transport des troupes et du matériel de combat fût effectué à un rythme accéléré.

La situation s'est, depuis 1918, beaucoup améliorée à cet égard. L'emploi des véhicules automobiles, dits tous terrains, permettrait aujourd'hui, dans les pays moins bien pourvus, d'obvier partiellement à ces inconvénients. D'un autre côté, grâce aux conquêtes récentes de la technique, il est devenu possible de construire plus vite des routes beaucoup plus résistantes à l'usure et d'effectuer plus rapidement l'entretien ou la réparation des voies existantes.

Toutefois, il convient de ne jamais oublier que la guerre moderne n'est possible qu'avec une très forte organisation des services à l'arrière, un réseau bien développé de voies de communication, de nombreux dépôts et parcs abon-

damment pourvus de matériel et de personnel. C'est pourquoi l'organisation des arrières fera l'objet d'une préparation très poussée dès le temps de paix.

Cette organisation avait déjà préoccupé Napoléon. L'aménagement des routes d'étapes, l'installation des magasins et des dépôts, la répartition des troupes destinées à les protéger, l'organisation du ravitaillement régulier du front, ont toujours absorbé une grande part de son activité lors de la préparation de chaque campagne. Il faut reconnaître qu'à ce point de vue la campagne de 1812 représentait pour l'époque une réalisation magistrale. Si, néanmoins, les arrières de la « Grande Armée » ne fonctionnèrent pas toujours convenablement, c'est que le problème posé par la campagne de Russie en 1812 était insoluble avec les moyens techniques de l'époque.

Les moyens sont à cet égard bien plus perfectionnés de nos jours, mais les besoins d'une armée en campagne ont, eux aussi, grandi démesurément; tandis qu'à l'époque napoléonienne, quelques caissons de munitions pouvaient suffire, il en faut aujourd'hui des centaines de milliers de tonnes.

Pour ces motifs, pendant la guerre mondiale et au cours du conflit entre la Russie soviétique et la Pologne (1918-1920), le ravitaillement des armées laissait à désirer chaque fois que les voies ferrées et les routes étaient déficientes et qu'il fallait surtout recourir aux transports hippomobiles.

Les difficultés s'accroîtraient encore dans une guerre moderne qui serait, tout au moins dans ses débuts, une guerre de mouvement et de manœuvre; elles s'accroissent d'ailleurs constamment par suite de l'augmentation de débit de l'armement moderne. L'énorme consommation de munitions (1) provoquée par l'emploi massif sur le champ

(1) La consommation de munitions pour un combat de quelque importance est d'environ :

Canon d'artillerie légère	200 à 300 coups, 2 à 3 tonnes
— d'artillerie lourde courte	75 à 100 coups, 3 à 5 —
— d'artillerie lourde longue	75 à 100 coups, 2 à 3 —
suivant le calibre.	

Au total pour une division : environ 100 à 200 tonnes; pour une artillerie de corps d'armée, environ le même tonnage. Les munitions d'infanterie ne représentent qu'une faible partie des besoins.

de bataille d'armes automatiques et d'une puissante artillerie à tir rapide ainsi que la détérioration rapide des engins et véhicules perfectionnés, exige un service de ravitaillement à très grand rendement.

La bonne organisation des arrières conditionne en particulier la rapidité et la profondeur de la progression offensive. Si elle est inférieure aux besoins, la puissance du feu faiblira et l'attaque arrivera prématurément à un point mort.

Si, pendant la guerre de Mandchourie (1903-1905), les troupes russes échouèrent devant les Japonais numériquement plus faibles, une des causes de leur défaite fut certainement qu'elles combattaient à 7.000 ou 8.000 kilomètres de Moscou, avec la médiocre voie ferrée du transsibérien comme fil ombilical, alors que les Japonais opéraient à une distance bien inférieure de leur métropole et utilisaient les transports maritimes.

La guerre mondiale a opéré dans ce domaine une véritable révolution. Toutefois, elle n'a pas apporté d'enseignement à ce sujet, parce qu'elle s'est déroulée surtout sur des positions stabilisées dont l'organisation fut perfectionnée constamment pendant des années. Les armées dans l'offensive étaient très largement pourvues de matériel, leurs approvisionnements se trouvaient à leur portée immédiate grâce à la sécurité conférée par le front continu et à une préparation toujours très longue.

L'attaque atteignait ainsi, dans sa phase initiale, une intensité formidable, mais elle s'affaiblissait à mesure qu'elle se prolongeait et que le front s'éloignait de la base de départ. Une réorganisation du ravitaillement s'imposait avant d'effectuer un nouveau bond en avant. Même en 1918 les offensives ne progressèrent jamais que de quelques kilomètres par soubresauts, et chacune d'elles exigeait une ou deux semaines de préparatifs.

Des considérations analogues déterminèrent Falkenhayn à renoncer à l'occupation de Salonique en fin 1915. Il estima que la Serbie et la Macédoine ne possédaient pas un réseau de voies de communication suffisant pour qu'il pût entreprendre une opération de cette envergure. De

même, les Anglais n'entreprirent au printemps 1917 leur marche sur Bagdad, en partant de Bassora dans l'Irak, qu'après une année de préparatifs préliminaires, quand ils eurent créé de toutes pièces de formidables arrières.

C'est aussi à cause du manque de routes, de voies ferrées et de tous les moyens de locomotion technique que le général Franchet d'Espérey, vainqueur en Macédoine en septembre 1918, mit près de deux mois à porter son front sur le Danube de Belgrade, ce qui, d'ailleurs, dans les conditions données, constituait un vrai record (1).

Les améliorations techniques introduites depuis lors faciliteront certainement beaucoup le fonctionnement des arrières grâce à la multiplication des engins mécaniques et des transports automobiles sur route en tous terrains. Il en résulte que les offensives demanderont un moindre délai de préparation et ne s'amortiront pas aussi rapidement qu'en 1918. De même il sera relativement plus facile d'opérer en territoire ennemi et de porter les armées à une grande distance.

Mais aucune opération avec des gros effectifs ne pourra réussir si l'organisation de l'arrière présente des lacunes. On doit, par conséquent, dès le temps de paix, compléter et améliorer les communications, les transmissions, les futures gares régulatrices, les stations, les magasins, les stockages, les hôpitaux, les terrains d'aviation. Ces travaux préliminaires seront conduits de façon à équiper progressivement toutes les régions frontières menacées en fonction des effectifs qu'elles auront à absorber et des opérations de guerre possibles.

Le plan de ces aménagements préalables sera établi par les ministères de la Défense nationale, qui en réalise-

(1) Ses avant-gardes, les armées serbes (6 D. I. et 1 D. C.) avaient couvert 450 kilomètres à vol d'oiseau en quarante-cinq jours, ce qui représentait en réalité plus de 20 kilomètres par jour. Elles y étaient parvenues en vivant exclusivement sur le pays, ce que n'aurait pu faire le gros des armées alliées d'Orient (22 D. I.). On peut donc dire que dans ces conditions la poursuite sur le Danube s'effectua avec le maximum de rapidité et de puissance compatible avec les circonstances.

ront une partie par leurs propres moyens et orienteront l'activité des autres ministères (Travaux publics, P. T. T., etc.). Les crédits nécessaires seront échelonnés sur le nombre d'années admissible, suivant un ordre d'urgence, pour être achevés à l'époque à laquelle une guerre semble à redouter. Ce qui ne peut être effectué dès le temps de paix sera étudié en vue de sa réalisation en tension politique ou au début des hostilités à l'aide d'unités de travailleurs avec toutes les précautions voulues pour en assurer le secret.

Tous les mouvements importants des armées, toutes les modifications sérieuses de leur ordre de bataille exigeront d'ailleurs des travaux du même ordre en temps de guerre, pour adapter le service des étapes à la nouvelle situation. Ce travail sera perpétuellement à recommencer, surtout dans la guerre de mouvements.

Cette organisation restera toujours une servitude considérable. Il est hors de doute qu'elle sera d'autant plus facile à réaliser que le pays sera riche et peuplé, doté d'une industrie puissante et pourvu de réseaux abondants de communications et de transmissions dès le temps de paix.

C'est là une des raisons de l'incontestable faculté d'adaptation des grands États à la guerre moderne.

Les pays pauvres, peu industrialisés ou mal équipés, ne pourront au contraire entretenir que des armées moins nombreuses et d'une capacité offensive moindre; certains ne pourront pas utiliser, au delà d'une certaine limite, leurs ressources humaines.

Dans cet ordre d'idées, on avait déjà vu, au cours des XVIII^e et XIX^e siècles, l'Empire des Tsars incapable d'entretenir, avant la création des chemins de fer, une armée de plus de 200.000 à 300.000 hommes sur un théâtre de guerre éloigné. Aujourd'hui encore, l'insuffisance des communications ferroviaires et routières dans la partie orientale du vieux monde et l'organisation très défectueuse des services de l'armée soviétique, entraveraient considérablement la mobilité des troupes de l'U. R. S. S.; elles paralyseraient même dans une certaine mesure l'initiative du

commandement de l'armée rouge en matière d'opérations militaires (1).

Cependant le fardeau des étapes et services, si lourd en 1918, semble devoir s'alléger dans l'avenir grâce aux progrès techniques récents. Les besoins en munitions pourront diminuer avec l'emploi de nouvelles méthodes de tir et surtout par suite de la tactique des armes mécanisées. Les besoins en établissements sanitaires à proximité du front seront moins urgents, si les progrès de la médecine et de la chirurgie permettent de pratiquer l'évacuation lointaine plutôt que le traitement sur place. La construction des routes et des réseaux de transmission s'effectuera à l'aide des moyens mécaniques d'un rendement très supérieur à l'énorme main-d'œuvre actuelle.

En général, la motorisation des trains, parcs et convois facilitera le transit direct entre le front et des magasins ou ateliers plus éloignés, donc moins nombreux et plus stables. Une séparation moins tranchée entre les ressources du territoire et celles des armées permettra d'ailleurs de s'adresser à des établissements de l'intérieur, au lieu d'en créer de spéciaux dans la zone de l'avant ou la zone des étapes.

Une telle transformation, progressivement mais résolument entreprise dès maintenant, semble indispensable, pour que les services et les arrières puissent suivre le rythme accéléré de la guerre de mouvement, que les armes mécanisées paraissent devoir imposer.

6. — Plan d'opérations.

Grâce au plan de guerre du Gouvernement, les grandes lignes et le cadre d'après lequel se déroulerait une guerre

(1) Les plans quinquennaux doivent d'ailleurs remédier à cet état de choses. D'importants crédits y ont été réservés pour l'amélioration des routes, des pistes et des voies ferrées existantes. De nouvelles voies de communication sont en construction pour relier les centres industriels récemment créés. La production des automobiles s'accroît à Nijni. Enfin les lignes aériennes, qui desservaient un parcours total de 18.461 kilomètres, doivent être poussées jusqu'à 45.000 kilomètres.

éventuelle sont connus d'avance; mais ce seront les conditions du moment qui décideront de la façon dont seront conduites les opérations nécessaires pour la mise à exécution.

S'il faut donc étudier le plan d'opérations aussi minutieusement que possible, c'est pour être prêt à toutes les éventualités, et non pour s'enfermer dans un schème rigide. Nous n'en voulons pour preuve que l'écroulement du plan Schlieffen, témoignage de l'erreur qu'ont commise à cet égard les Allemands.

Il est vrai également que, la concentration des troupes une fois opérée, l'initiative et la liberté d'action du commandant en chef s'en trouvent limitées. Aussi ses projets et intentions qu'il élabore tout en les gardant secrets en temps de paix, doivent être à la base du plan de concentration.

C'est le commandant en chef qui doit diriger les opérations et, par conséquent, en dresser également le plan; c'est là son domaine absolu. Chargé par le Gouvernement de la mission exposée dans le plan général de la guerre, il doit pouvoir agir en toute indépendance, dans les conditions qu'il a choisies et procéder, de même, à la répartition des moyens mis à sa disposition en vue de la réalisation du but poursuivi. Sa liberté d'action, dans le cadre du plan général de guerre fixé par le Gouvernement, ne saurait être entravée par aucune sorte de contrôle ni de restriction. Si les résultats obtenus ne paraissent pas satisfaisants, le Gouvernement peut décider de remplacer le commandant en chef, mais il ne doit sous aucun prétexte empiéter sur ses attributions ni intervenir dans la conduite des opérations. Cette méthode est la seule admissible en saine logique. Elle a été appliquée, à titre d'exemple historique, par le Gouvernement allemand envers Moltke II en septembre 1914, et envers Falkenhayn en août 1916. Elle est également valable pour la préparation du plan d'opérations en temps de paix.

En conséquence, le commandant en chef désigné arrête en temps de paix son dispositif initial de concentration.

Il peut avoir l'intention ferme d'observer la défensive

sur tel front, et de prendre l'offensive sur tel autre à partir de tel jour des hostilités; mais il se contente de communiquer aux ministres de la Défense nationale les conditions de réalisation de ses prévisions gardées secrètes; par exemple : fortifier une certaine étendue de la frontière, concentrer un groupement de forces en une région pour une date donnée, etc...

Sur ses indications, l'État-Major général arrête les bases du plan de concentration et établit en détail le plan de transport, sans en connaître davantage sur les intentions d'opérations du commandant en chef.

La concentration stratégique préliminaire de l'armée nationale, opérée plus ou moins près de la frontière du pays, exerce évidemment une grande influence sur les premières opérations de guerre, qu'elle oriente *a priori* dans un certain sens.

C'est ainsi que la concentration du gros des forces françaises à l'est de la Meuse, opérée en août 1914 conformément au plan XVII, pesait encore sur la manœuvre française en octobre 1914, trois mois après le début des hostilités.

Il ne peut guère en être autrement avec des armées de plusieurs millions d'hommes, malgré toute la puissance des moyens de transports modernes.

La mise en place de telles masses exige de longs travaux d'état-major, et le remaniement du plan de concentration en présence de l'ennemi ne peut se faire que par paliers successifs.

La concentration ne peut donc pas se faire sans une intention générale d'opérations qui dicte la répartition initiale des forces et leur articulation. Le temps n'est plus où un Cunctator pouvait prendre un dispositif à toutes fins utiles et « voir venir ». En revanche, l'intention d'opérations ne peut se muer en temps de paix en plan ferme d'opérations, ce qui mènerait tout droit à un échec analogue à celui du plan Schlieffen, automatique et rigide.

On se garde donc du schème, on procède par raisonnements prudents sans négliger aucune hypothèse. Certes, il se peut que l'intuition d'un véritable homme de guerre

discerne plus sûrement une décision plus précise *a priori*. Cependant, il semble bien que, malgré la légende, Napoléon n'ait pas poussé la présomption en 1805 jusqu'à annoncer un mois à l'avance : « Je les battrai là ! » Il procédait lui aussi par étude des différentes hypothèses, par choix d'un dispositif initial souple et par décisions successives, le moment venu.

En 1914, le général Joffre avait réservé sa décision définitive jusqu'au 20 août, bien que ses armées fussent prêtes à commencer l'action dès le 18 août. En réponse à l'enquête relative à la défense du bassin de Briey, il déclara à la Commission instituée à cet effet : « On ne formule pas par écrit un plan d'opérations; le commandant en chef le porte dans sa tête. » Cette réponse résume au mieux la méthode lorsqu'il s'agit des décisions définitives du commandant en chef.

L'exemple fourni par l'année 1914 mérite d'arrêter plus longuement l'attention, et cela parce que les batailles livrées à cette époque étaient particulièrement caractéristiques et instructives à ce point de vue. Dès le début des hostilités on put notamment constater que la réalité de cette guerre, si différente des hypothèses qui avaient été formulées en temps de paix, comme c'est souvent le cas, bousculait les plans et les projets établis antérieurement. Et cela se passait à ce moment des deux côtés du front occidental où s'opposaient l'un à l'autre deux plans de concentration trop rigides et des intentions de manœuvre trop arrêtées *a priori*.

Le plan Schlieffen se signalait par une conception simple et séduisante, mais poussée jusqu'aux limites de la logique. Il comportait une décision en tous points complète et précise; Schlieffen avait conçu sa bataille de Cannes comme un schéma, dont il ne pouvait concevoir ni l'arrêt ni l'échec. Il s'était d'ailleurs assuré le maximum de chances de succès par une formidable accumulation de forces au point voulu, à l'aile droite, aux dépens de tout le reste du front.

Il est vrai que son successeur Moltke II, n'ayant pas le même tempérament de dogmatisme intransigeant, avait

plus ou moins corrigé cet excès et diminué la force de l'aile droite pour s'assurer plus de sécurité; par ailleurs, les Allemands ont voulu voir dans cette prudence de Moltke II la faute qui entraîna l'échec du plan Schlieffen, supposé par eux génial.

Cependant, il faut convenir que Schlieffen avait établi son plan sur le papier, sans tenir compte d'aucune contingence, sans admettre que les circonstances pussent en influencer l'exécution même dix ans plus tard. Moltke était certainement plus proche de la méthode normale d'établissement d'un plan, en temps de paix.

La faute de Moltke (et de tous les Allemands) fut surtout dans l'exécution, qu'il admit automatique, en dehors de son intervention, en août 1914.

Le plan de campagne allemand de 1914 devait, selon son auteur, se dérouler automatiquement, chaque armée poursuivant l'exécution de sa mission, sans que les armées fussent coordonnées entre elles par le commandant en chef.

Évidemment, cette carence du G. Q. G. allemand était due en partie à la précarité des liaisons et transmissions de l'époque. Cependant, le commandant en chef allemand, même pourvu de transmissions meilleures, aurait été désarmé en présence des événements, puisqu'il ne s'était ménagé ni réserves ni possibilités.

C'est ce qui empêcha les Allemands d'exploiter à leur profit la bataille des frontières et les conduisit à la première défaite sur la Marne. Il est vrai que le manque d'énergie de Moltke fit perdre à l'Allemagne un grand nombre d'atouts que lui fournissait ce plan. Il est vrai que la diminution de la valeur qualitative de la masse concentrée sur l'aile droite du front allemand, d'où résulta l'atténuation de l'élan de l'attaque partie de cette aile, exerça une action considérable sur les résultats définitifs de la première bataille décisive où s'affrontèrent Français et Allemands. En effet, la partie adverse tira pleinement profit de ces erreurs et fit pencher la balance en sa faveur pendant la première phase de la guerre. Quelque géniale qu'en soit la conception, la marche en avant n'aboutit à rien si, au moment où le commandant en chef doit concen-

trer, pour la développer, toute son énergie, cette énergie lui fait défaut. Il n'en est pas moins vrai qu'étant donnée l'insuffisance des moyens techniques dont on disposait alors, Schlieffen lui-même, s'il eût vécu encore et présidé à l'exécution de son plan, se serait également heurté à des difficultés inattendues en tentant d'adapter ce plan d'opérations aux événements qui se succédèrent en France dans le courant de 1914.

Du côté français on opposait d'ailleurs aux Allemands un plan de concentration également défectueux. Il est vrai qu'après avoir assumé les fonctions de chef d'état-major général, le général Joffre rompit délibérément avec la passivité qui pesait sur l'armée française à la suite de la défaite de 1870 et se rallia résolument à la tradition napoléonienne. Il établit donc et, en 1914, chercha à réaliser un plan qui se proposait en premier lieu de devancer l'adversaire en prenant une offensive de grande envergure et en paralysant ainsi son initiative.

Il était évidemment imprudent de rechercher d'emblée la bataille décisive avec des troupes non aguerries, parmi lesquelles les unités actives avaient une grande valeur morale mais une instruction à confirmer, et les unités de réserve assez peu de cohésion. Quelque temporisation n'eût pas été déplacée dans ces conditions, un début de guerre étant toujours plein de surprises et d'aléas.

Cependant, le général Joffre était imbu des doctrines alors en vogue dans toute l'Europe sur les vertus de l'offensive et la prépondérance des forces morales sur les forces matérielles. Il avait pris avec beaucoup de fermeté et de sang-froid la décision grave d'attaquer sur tout son front, toutes forces réunies, effort principal au centre en Luxembourg belge.

Le général Joffre savait en effet que les Allemands pouvaient violer la neutralité belge. Il en était même à peu près certain dès 1911, sans savoir si l'ennemi limiterait son mouvement débordant à la Meuse de Liège-Namur, ou s'il étendrait sa droite au nord de la Meuse.

Cette incertitude paraissant alors peu importante, parce que, d'après les doctrines de l'époque, celles de « la sûreté

par l'offensive », l'attaque énergique sur le centre ennemi devait paralyser le mouvement débordant de la droite allemande.

Le général Joffre avait d'ailleurs pris des précautions contre ce débordement possible dans les plaines belges. Il comptait de ce côté opposer à l'ennemi les troupes belges, les troupes anglaises et ses armées de réserve concentrées à son aile gauche.

Peut-être eut-il quelque doute sur l'efficacité de ces mesures de précaution, vers le 18 août 1914, lorsqu'il vit les troupes belges assez mal en point, les Anglais et l'armée Lanrezac en retard et sans liaison suffisante. Mais, peu après, ses renseignements lui montrèrent des gros de forces allemandes traversant le Luxembourg belge du Sud-Est au Nord-Ouest, à une ou deux étapes en avant de ses armées prêtes à attaquer dans le flanc des colonnes en marche; et il donna le 20 août l'ordre de prendre l'offensive à son centre, de façon à saisir l'ennemi en flagrant délit de manœuvre, avant que l'aile droite allemande ne devînt dangereuse.

Théoriquement, il tenait à ce moment compte de l'armée belge dont l'action fut provoquée par la violation de la neutralité de son territoire. Mais cette armée était en pleine réorganisation et trop faible (6 divisions d'infanterie et 1 division de cavalerie) pour pouvoir suffire à la tâche que lui imposaient les événements.

Donc, si elle a certes protégé la concentration française dans le Nord, l'armée belge ne put pas jouer un rôle plus important dans la phase initiale de la guerre. Elle ne put pas en particulier arrêter le flot montant de l'armée germanique qui envahit très rapidement presque toute la Belgique et força l'armée belge à se mettre à l'abri des défenses du camp retranché d'Anvers.

Le corps expéditionnaire anglais concentré en toute hâte à la frontière franco-belge, à la suite de la violation de la neutralité de la Belgique, ne pesait pas non plus à ce moment d'un grand poids dans la balance (4 divisions d'infanterie et 1 division de cavalerie). Il ne pouvait être prêt à intervenir dans l'action avant le 24 août, donc trop tard

pour contribuer à contenir l'offensive allemande qui se développait avec la rapidité d'une avalanche.

Joffre lui-même a fait incontestablement figure de chef dans toute l'acception du mot. Toutefois, entravé fortement par son propre plan d'opérations (le plan XVII) dont l'idée directrice lui avait masqué trop longtemps la réalité des faits, il ne discerna et ne comprit qu'assez tard que le principal danger menaçait la France par le Nord.

Ce n'est que dans son instruction du 15 août que nous trouvons la première preuve de l'heureux changement survenu dans ses dispositions de ce fait. Force lui fut cependant de reconnaître qu'ayant engagé l'armée française dans la bataille des frontières, conformément à la concentration opérée, il n'était pas facile de procéder à sa reconcentration sur l'échelle commandée par les circonstances. C'est pourquoi le regroupement de la V^e armée française ne donna pas de résultats positifs à cause du retard apporté à la concentration anglaise et du rejet de l'armée belge sur Anvers. L'action projetée de ces deux groupes avorta. De même les ordres lancés par Joffre le 21 août s'avérèrent inexécutables, malgré l'ardent héroïsme des troupes françaises. Après quelques jours de luttes particulièrement sanglantes, l'armée française, qui avait perdu la bataille des frontières et dont les arrières étaient menacés, fut forcée de battre en retraite presque sur tout le front.

Le plan XVII s'était effondré. Les directives de Joffre et les ordres qu'il donna à ce moment-là démontrent suffisamment combien il était difficile d'opérer le regroupement des armées lancées de différents côtés, et de concentrer la masse de manœuvre nécessaire pour remédier à la menace allemande d'enveloppement par le Nord, menace à laquelle le plan XVII n'avait pas paré.

Sans doute, toute action militaire exige impérieusement des prévisions de manœuvre et un plan de concentration. Mais les événements de 1914 ont démontré qu'on ne doit pas pousser la précision trop loin dans les prévisions de manœuvre et que le plan de concentration doit offrir le plus de souplesse possible. Le plan d'opérations ne doit pas, lui non plus, entraver la liberté d'action du commandant

en chef et faire de lui l'esclave d'une conception préconçue, théorique.

Tout plan d'opérations devra, à l'avenir, tenir compte, dans la plus large mesure, de la puissance des armes modernes qui agissent à une distance considérable et surtout d'écharpe, de même que de la rapidité des moyens de transport qui facilitent l'organisation de réserves à la fois fortes et mobiles.

Le principe de l'économie des forces jouera un rôle important, surtout dans les pays ayant des frontières étendues et difficiles à défendre. La dissémination, sous prétexte de sécurité, des unités disponibles, serait une faute capitale. En effet, la victoire décisive s'obtient en réunissant des moyens supérieurs à ceux de l'ennemi dans la zone choisie pour attaquer par surprise. Il faut pour cela beaucoup de disponibilités. On pourra les trouver en organisant la défensive économique sur les autres régions du front. C'est la méthode qui procura aux Allemands, en 1914-1918, leurs succès de Serbie, Roumanie, Pologne et Russie (défensive dans l'Ouest en 1915 et fin 1916-1917).

Si le total des forces nationales ne suffit pas pour défendre un front stabilisé et attaquer simultanément dans la zone décisive, il pourra être indiqué de recourir à l'action retardatrice au lieu de la défensive sur les fronts secondaires, dans le but d'économiser encore davantage les troupes.

Les disponibilités ainsi créées devront être dans la main du commandant en chef exclusivement, et stationnées de façon à pouvoir être portées dans la ou les directions décisives en un minimum de temps.

Il faudra se garder de les dépenser pour la sécurité du front de couverture, autant qu'il se pourra, malgré toutes les demandes et les démarches que le commandant en chef recevra certainement à cet effet. La masse de manœuvre disponible ne doit pas s'effriter en efforts locaux. On peut d'ailleurs admettre que les ressources de la fortification et une grande vigilance de l'aviation permettent de nos jours d'augmenter les réserves du commandant en chef sans diminuer la solidité des fronts; l'idéal serait de réserver le tiers environ des forces, si faire se pouvait.

Une fois l'heure de l'offensive arrivée, les réserves devront être concentrées sur un front assez étroit pour y prendre une supériorité numérique très nette. La réunion des forces aura lieu en secret et le débouché par surprise; l'action sera menée avec vigueur et rapidité.

Par ces procédés, on peut tenter d'emporter la décision même contre un ennemi supérieur en nombre dans l'ensemble. Les Serbes le réalisèrent avec succès contre les Autrichiens en 1914 (délivrance de Belgrade). Une telle entreprise n'a donc rien de chimérique.

Elle rendrait de grands services, mais seulement dans les limites où elle facilitera les manœuvres des troupes concentrées dans la direction des terrains d'opérations les plus importants. La dispersion des forces dictée par le désir de protéger uniformément tout le théâtre de la guerre, constituerait une erreur susceptible d'entraîner des conséquences néfastes. Elle serait grave dans un pays dont les frontières sont beaucoup plus étendues et n'ont pas comme en France d'appui fixe.

Le maintien permanent des troupes sur une portion défensive du front n'est utile que dans la mesure où il garantit la liberté d'action et aide à monter une manœuvre en tirant pleinement profit de la souplesse et de la capacité de déplacement des armées d'aujourd'hui, qui permettent d'organiser des concentrations massives plus aisément que cela ne pouvait se faire dans le passé.

Il faut que la masse de manœuvre formée par la réserve et prévue par le plan d'opérations dispose d'une quantité aussi grande que possible d'éléments de réserve générale (de moyens techniques de combat). Les réserves du commandant en chef devraient être composées des unités à la fois les plus étoffées, les mieux instruites, les mieux encadrées, pourvues des moyens d'action les plus puissants. Ce seraient notamment des éléments doués de la plus grande mobilité, des grandes unités de cavalerie mécanisée ou non, ainsi que des détachements d'infanterie et d'artillerie motorisés totalement ou tout au moins partiellement. Devraient également y trouver place le gros de l'aviation de combat, l'artillerie lourde et l'automotrice, les chars de

combat et les engins cuirassés. Il faudra faire preuve de décision, mais aussi d'une grande prudence dans l'emploi de ces forces irremplaçables. En les lançant dans une mauvaise direction, on s'exposerait à une défaite irréparable. Instrument puissant, mais unique et fragile, elles ne seront mises en œuvre qu'à bon escient.

La constitution de cette masse de manœuvre sera en tout cas préférable à la défensive systématique et passive qui, sur des fronts étendus, conduirait inévitablement à la défaite. Ainsi s'expliquent notamment les insuccès initiaux de l'offensive polonaise en 1920. Comme il fut impossible d'autre part d'opérer immédiatement le regroupement des forces polonaises en vue de reconstituer une réserve suffisante, la bataille décisive, au lieu de se livrer sur la Duna ou le Dniepr, fut reportée en arrière sur la Vistule et le Boug.

L'articulation des réserves prévues du commandant en chef devra être assez souple pour s'adapter aussi bien à l'action offensive qu'à l'action défensive. On évitera en effet, au début d'une guerre, l'attitude exclusivement offensive qui exposerait à des insuccès dont le contre-coup sur l'armée et la population est toujours dangereux. Sur les théâtres d'opérations très étendus, on évitera aussi de prescrire des mouvements ou des manœuvres d'une trop grande ampleur : il en résulterait des pertes de temps, des actions décousues et une dangereuse dispersion des forces. Il ne faut pas oublier enfin que l'emploi massif de l'aviation ou de la cavalerie en raids d'une grande profondeur serait de nature à dévoiler prématurément les intentions du commandement et à le priver des forces les plus utiles aussi bien pour la marche d'approche et la bataille que pour l'exploitation d'une victoire éventuelle.

* * *

Il a déjà été dit et démontré, dans le texte établi précédemment, qu'il n'y a pas de plan d'opération ferme en temps de paix.

On peut objecter que l'histoire militaire offre des exem-

ples de la thèse contraire; en effet, il y eut des cas réussis de plan *a priori* :

Napoléon, en 1805, entrant en Bavière, avec l'idée de converser à droite sur le Danube et d'envelopper l'armée autrichienne.

Napoléon, en 1806, franchissant le Frankenwald; avec l'idée de se porter sur les communications de l'armée prussienne.

Moltke I^{er}, en 1866, prévoyant une bataille en Bohême.

Cependant les cas où les événements déjouèrent les prévisions et obligèrent le stratège à monter une manœuvre non prévue d'avance, sont beaucoup plus nombreux :

Napoléon, en 1809, voulant saisir l'Archiduc Charles sur l'Esar et n'y parvenant qu'en aval de Vienne (Essling-Wagram).

Moltke I^{er}, en 1870, cherchant une bataille sur la Sarre et ne l'obtenant qu'à l'ouest de la Moselle à Saint-Privat.

Moltke II, en 1914, partant pour envelopper la gauche française et voyant sa propre droite débordée.

Et pourtant il était plus facile autrefois que maintenant de prévoir les mouvements de l'ennemi qui se déplaçait à raison de 20 kilomètres par jour et qui disposait d'un très petit nombre de voies de communication. De nos jours, la souplesse et les variétés des mouvements sont devenues telles qu'il est chimérique de tâcher de prévoir, si perfectionnées que soient les transmissions, ce qui se passera le moment venu. On ne peut surtout plus faire d'hypothèses longtemps à l'avance sur le jeu de l'ennemi. On ne peut qu'étudier le terrain et en tirer des conclusions générales; en revanche, il est nécessaire de le faire, pour jeter les bases du plan de concentration à préparer en temps de paix.

On peut dire à cet égard que le plan Schlieffen était un plan de concentration, et que Moltke II eut le tort d'en tirer un plan d'opérations dressé jusque dans les moindres détails; comme si le hasard, l'ennemi, les intempéries, les fautes des subordonnés, la politique et le reste ne pouvaient pas créer des interférences contraires! Le rôle du

commandant en chef au cours des opérations est précisément d'y pourvoir, et Moltke II n'y songeait même pas!

Même en négligeant le passé, il est certain qu'à l'avenir la motorisation et le jeu aisé des transports grâce à l'automobile rendent plus hasardeuses encore les prévisions établies longtemps à l'avance dans le détail.

Le général désigné pour le poste de commandant en chef aura donc en temps de paix simplement une idée générale des opérations (et non un plan) en fonction de laquelle sera monté le plan de concentration le plus souple possible. Il étudiera les principales hypothèses qui pourraient se présenter en cas de guerre et les manœuvres qu'il pourrait monter dans chacune d'elles, sans arrêter en aucune façon ses intentions *a priori*.

De telles études peuvent se faire sur la carte ou sur le terrain. Il est tentant de les approfondir à l'aide de Kriegsspiele ou de manœuvres réelles; mais cette méthode expérimentale peut donner lieu à des indiscretions extrêmement graves. N'oublions pas que les Belges connurent dès 1906 l'innovation (mouvement débordant par Liège et Bruxelles) du plan dit Schlieffen, qui n'était cependant adopté par l'Allemagne que depuis 1905, et la France eut vent d'un exercice du G. Q. G. allemand antérieur à 1914, où le territoire belge était virtuellement violé. Le risque de tels exercices est donc grand, au point de vue politique et militaire. Le secret s'impose. La meilleure façon de l'assurer est encore que le commandant en chef désigné ne dévoile à personne ses intentions en temps de paix.

Il importe au contraire que les moyens d'exécution permettant d'adapter le plan de concentration aux différentes hypothèses d'opérations soient l'objet d'efforts persévérants de préparation. Fortifications, voies de communications, variantes de transport, dépôts de matériel, dossiers d'état-major, tout doit être prêt à l'avance, afin que dans n'importe quelle situation initiale de guerre, le commandant en chef puisse prendre et réaliser la décision imposée par les circonstances.

Une des questions les plus délicates de cette préparation sera la coopération à réaliser avec les alliés. Militairement,

il serait désirable qu'elle soit réglée d'avance avec une grande précision. Les conventions anciennes le prévoyaient : par exemple celles que conclurent les États membres de la Triple Alliance obligeaient notamment l'Autriche-Hongrie à intervenir en Galicie à une date et avec des forces données.

Malheureusement, on trouve déjà dans l'histoire militaire de nombreux exemples de conventions non exécutées (1). Aujourd'hui cela pourrait être encore plus fréquent, pour des motifs politiques et en particulier en raison des délais encourus par l'interprétation du terme « État agresseur » ou du recours à la Société des Nations. Un État ne peut plus tenir compte de ses alliances au même degré pour assurer sa sécurité ; il doit compter surtout sur lui-même. Par voie de conséquence, le commandant en chef ne saurait baser ses projets d'opérations sur le concours des forces alliées, qui peut ne pas lui être fourni dans le délai prévu ou même lui faire complètement défaut.

(1) Par exemple, la Convention conclue en 1912 entre les États balkaniques ; on sait que cet accord ne joua pas en faveur de la Serbie assaillie par l'Autriche en 1914.

CHAPITRE VII

LES OPÉRATIONS INITIALES, LEUR CARACTÈRE ET LEUR CONDUITE

1. *Les opérations initiales et l'efficacité d'une défense moderne.*
 2. *Les fortifications permanentes et provisoires.*
 3. *L'offensive.*
 4. *La conduite des opérations en période de couverture et de concentration.*
-

1. — Les opérations initiales et l'efficacité d'une défense moderne.

Des méthodes d'action adoptées en temps de guerre dépendront le rendement et l'efficacité du système de défense établi. Naturellement portées à n'envisager que les méthodes défensives, les démocraties contemporaines voudraient éviter à tout prix l'offensive, même au cas d'une guerre d'agression. (Notons, en passant, que ce n'est pas le cas de l'U. R. S. S., dont les doctrines de guerre sont pénétrées d'esprit offensif.) Cette manière de voir est, comme nous l'avons vu, entièrement erronée; l'attaque en cours de lutte est techniquement le meilleur moyen de se défendre. Aussi bien, quelle que soit la politique pratiquée, surtout si elle procède d'une politique défensive, pour arriver à ses fins, c'est l'offensive stratégique qu'elle doit envisager et préparer dès le temps de paix, comme méthode de défense.

Il suffit pour s'en convaincre de se demander si, d'après les méthodes classiques et au point de vue purement tech-

nique, la défensive est possible, à titre de méthode exclusive. Or il n'est pas douteux que, quel que soit le caractère de la guerre, offensif ou défensif, c'est en premier lieu *le terrain* qui décidera des mouvements de troupes et de la manœuvre. Il peut sans doute, dans certains cas, constituer pour l'une des parties un avantage sérieux, facilitant la couverture, la concentration et le groupement des armées avant la bataille.

L'utilisation et l'exploitation du terrain, qui fut élevée à la hauteur d'un dogme au XIX^e siècle, était un terme à peu près vide de sens aux époques primitives, anciennes et au Moyen Age. Plus tard, avec l'introduction de l'arme à feu, jusqu'à la guerre de 1914-1918, elle constitua une des règles stratégiques fondamentales de l'art de la guerre. L'aménagement du terrain et des obstacles naturels, sous forme de fortifications permanentes modernes, répond actuellement à l'accroissement de puissance des engins modernes, tels que les chars, l'artillerie à longue portée, le bombardement par avions, etc...

2. — Les fortifications permanentes et provisoires.

Comme l'a démontré la guerre de 1914-1918, les fortifications de campagne, telles que les tranchées protégées par fils de fer barbelés, blockhaus, etc., sont devenues insuffisantes, et le seraient encore plus dans une guerre moderne. D'où la nécessité d'aménagements modernes fortifiés et blindés, comportant des communications souterraines et un armement important.

Malheureusement, les fortifications modernes sont extrêmement coûteuses. La construction sur une grande échelle de fortifications modernes donnerait sans doute au pays qui l'entreprendrait une sécurité relative, et épargnerait les vies humaines, mais elles seraient aussi ruineuses que la guerre. D'autre part, ces constructions demandent beaucoup de temps et devraient être constamment réadaptées aux progrès de la technique et de l'armement.

En pratique, il faudra donc se contenter de fortifier les

endroits les plus exposés et d'utiliser dans la mesure du possible des obstacles naturels, fleuves, montagnes, etc. Les centres de résistance, disposés en damier, convenablement approvisionnés et armés (notamment en armes anti-chars), seraient construits de façon à rester aptes au combat, même débordés par l'ennemi.

Trop étendues, ces fortifications absorberaient des effectifs importants au détriment des forces armées actives de manœuvre, à la disposition du Haut-Commandement.

Telles quelles, en effet, si perfectionnées qu'elles soient, des fortifications modernes ne constituent pas un obstacle insurmontable. Aussi bien, y consacrer la majeure partie des forces armées, en sacrifiant à la légère les armées de manœuvre, serait une imprudence qui équivaldrait à livrer le pays à l'ennemi, aussi longtemps bien entendu que l'on n'aura pas trouvé le moyen de résister à coup sûr à l'agression de forces armées disposant d'un armement moderne, ce qui actuellement n'est, à vrai dire, guère concevable.

Enfin, si l'on en croit les plaintes constamment adressées à Genève, les fortifications ne seraient pas entièrement dépourvues de valeur offensive. C'est d'ailleurs vrai, en partie. Rationnellement employées, les fortifications, servies par des détachements de troupes de valeur moyenne, permettent, en tenant quelque temps, une certaine économie de force qui avantage les armées de manœuvre. L'artillerie dont elles seront garnies pourrait bombarder le territoire de l'adversaire, ce qui constituera cependant l'exception. La défense utilisera surtout, en effet, le feu croisé à courte distance et les obusiers à trajectoire courbe et portée assez réduite, en terrain accidenté.

En revanche, il n'est pas douteux que les fortifications peuvent couvrir avec une certaine efficacité les offensives projetées et constituer des stocks de matériel de guerre utilisables à cet effet. Elles peuvent donc faciliter en principe des offensives de grand style et la surprise, en multipliant des débouchés possibles qui fourniraient autant de variantes à la manœuvre.

Dans ces limites, on peut reconnaître une certaine valeur

offensive aux fortifications. Il est bon d'ajouter, toutefois, que l'offensive pratiquée dans une guerre moderne ne rappellerait que faiblement celles qui furent entreprises au cours de la guerre de 1914-1918. Sans compter les incursions aériennes qui auront pour but de désorganiser les arrières, les attaques, dans une guerre moderne, se livreront autant que possible par surprise, en coup de bélier, au moyen d'unités mécanisées et motorisées débouchant en masse avec la plus grande rapidité. On ne peut se dispenser par suite d'envisager la rupture possible d'un front, si bien fortifié soit-il. Seules les armées de manœuvre seraient capables de rétablir la situation, en contre-attaquant, c'est-à-dire, malgré tout, en utilisant les méthodes offensives.

On est donc conduit à envisager l'attaque comme moyen de défense et par conséquent l'offensive stratégique comme étant le seul expédient pour réduire l'agresseur.

3. — L'offensive.

En résumé, les fortifications les plus solides ne constituent pas une garantie absolue de sécurité. Assumant un rôle important dans la couverture, au début des hostilités, et de frein au cours de la lutte, elles donnent des avantages très précieux au Haut-Commandement, en tant que centres de résistance sur lesquels il peut compter selon les circonstances.

A cet égard, les fortifications les plus modernes sont les fortifications continues qui ont été élevées par la France tout le long de la frontière franco-allemande. Mais il ne sera pas toujours possible à d'autres États, pour toutes sortes de raisons, de les réaliser chez eux. Ils se contenteront le plus souvent d'aménager des centres de résistance par rayons dans les endroits les plus exposés. Leur mission essentielle sera de faciliter la mobilisation et la concentration en consolidant la couverture, et en conservant à l'armée proprement dite son rôle essentiel, qui est de réduire l'ennemi à l'impuissance et non de se borner à une défense passive, qui, telle quelle, sera toujours inopérante.

4. — La conduite des opérations en période de couverture et de concentration.

Des ouvrages classiques, restés fort intéressants dans beaucoup de leurs enseignements (Clausewitz, Jomini, etc.) ont traité de la stratégie et de la conduite des opérations. Ils ont besoin d'être révisés aujourd'hui, en raison des processis modernes de mobilisation et de concentration. La manœuvre de guerre ne peut être identique en couverture, pendant la réunion des forces, ou toutes forces réunies; le facteur motorisation vient encore compliquer la question dans chacune de ces situations.

En période de couverture. — Quelle que soit la forme de la couverture, sujet déjà traité en un chapitre spécial, dans tous les cas elle comportera une résistance frontale étirée le long de la frontière, et des réserves mobiles, plus ou moins étoffées, prêtes à intervenir. Les positions de résistance et leurs garnisons, prévues dès le temps de paix, ne pourront guère être modifiées sous peine de perdre momentanément une partie de leur solidité. Le rôle du commandant en chef sera donc surtout de manier ces réserves.

Ces dernières seront toujours restreintes par rapport à l'étendue du front; il faudra d'autant plus les économiser pour étayer une « croûte » fragile ou garnir de nouveaux secteurs de couverture sur les théâtres d'opérations qui viendraient à s'ouvrir. Il ne peut donc pas être envisagé de les utiliser à des opérations d'intérêt local ou à des renforcements de secteur. Mieux vaut pour le pays renoncer temporairement à quelques arpents de terre que de gaspiller les seules divisions alors disponibles.

Les réserves de couverture devront de préférence procéder par interventions massives et rapides dans les circonstances graves, puis être, si possible, retirées du combat, afin de redevenir disponibles. Elles doivent, par suite, être très mobiles (unités motorisées ou montées, aviation) et appuyées par de nombreuses unités de chars de combat

ou de cavalerie mécanisée. Leur intervention, pour s'opérer à bon escient, nécessite un service de renseignements, une découverte aérienne, une sûreté éloignée et des transmissions d'un rendement maximum. Si elle est exceptionnelle et temporaire, elle doit être massive et énergique.

On peut cependant être contraint de dépenser les réserves de couverture au cours d'opérations imposées par les besoins de la politique, en actions de secours aux alliés mal en point, ou en vue d'un intérêt national quelconque. Le devoir du commandement est dans ces circonstances de s'efforcer de pourvoir à leur remplacement par des unités à mobilisation accélérée, suivant un mécanisme préparé en temps de paix et déclenché avec l'autorisation du Gouvernement. Si ce palliatif était insuffisant, la mobilisation générale s'imposerait.

*
* *

En cours de concentration. — La situation change, dès que les unités mobilisées à l'intérieur commencent à affluer dans la zone des armées. Les fronts peuvent être renforcés par un certain nombre d'entre elles; les autres unités débarquant accroissent progressivement les disponibilités du commandant en chef.

La tentation naît dès lors de réaliser une partie des buts de guerre nationaux, ou de saisir l'occasion éventuelle de remporter un succès militaire. Est-il opportun d'agir immédiatement? Est-il plus sage d'attendre d'avoir en mains toutes forces réunies?

De très nombreux facteurs décideront du choix entre ces deux méthodes. En tout cas, même si un rapport des forces favorable incite à l'action prématurée, il faut bien se rappeler que les armées modernes ne sont pas aptes à livrer bataille d'emblée, comme l'étaient les troupes de Napoléon I^{er} en 1805 et 1806.

Les unités mobilisées d'armée nationale comprennent en effet un noyau actif non aguerri et une grande majorité de réservistes qui pourraient manquer d'instruction et sûrement de cohésion; leur matériel, neuf, en est à la

période de mise au point ou de rodage; leurs animaux réquisitionnés récemment ne sont pas encore entraînés. De telles unités ne peuvent pas être jetées au combat sans une période minima de mise au point.

Les troupes fussent-elles des meilleures, la prudence ne s'en imposerait pas moins. En effet, les doctrines tactiques élaborées en temps de paix ont besoin d'une phase d'expérimentation, au cours d'opérations partielles, avant d'être confirmées. Tous les débuts de guerre suivant de longues périodes de paix ont été des tâtonnements, et pour beaucoup des leçons. Il est certain que le souvenir des révélations d'août 1914 sur la puissance de feu inciteront les belligérants à ne pas courir l'aventure avec leurs armées neuves. La circonspection sera d'autant plus une vertu que le matériel moderne et la motorisation réserveront sans doute des surprises.

Même si la préparation à la guerre était reconnue judicieuse et la troupe apte à marcher sans délai à la bataille, la période de concentration ne serait pas encore favorable à des opérations de quelque envergure. A ce moment des hostilités, en effet, les transports intensifs de l'intérieur vers le front rendraient difficiles le regroupement des unités déjà débarquées et surtout les mouvements de rocade; les éléments des services et les petites unités de réserve générale feraient en partie défaut; l'équipement du champ de bataille ne serait pas terminé.

Dans ces conditions, prendre l'initiative stratégique sera une décision lourde de conséquences, à laquelle le Haut-Commandement se résoudra seulement s'il l'estime tout à fait nécessaire, avant la fin de la concentration. Des positions défensives se dessineront; une certaine analogie avec 1914-1918 pourra très bien se manifester provisoirement en raison de cette stabilisation momentanée.

*
* *

Après l'achèvement de la concentration. — Une fois les forces nationales toutes mobilisées et concentrées, l'expect-

tative stratégique ne pourra se prolonger sans de graves objections :

Les hommes d'État craindront, en effet, d'enliser la nation dans une guerre interminable comme la précédente, qui faillit provoquer par sa durée la révolution et la ruine dans toute l'Europe;

Les stratèges appréhenderont pour leur part la rupture des fronts stabilisés par un ennemi motorisé et mécanisé;

Enfin, les populations menacées par la guerre aéro-chimique auront le désir d'en finir; leur moral n'aura pas une résistance indéfinie.

Il est donc vraisemblable qu'on cherchera à abréger la période de défensive initiale pour passer à l'offensive et hâter la décision de la guerre.

L'offensive semble devoir devenir toujours plus redoutable, aux mains d'un belligérant puissamment outillé en matériel moderne. Elle pourrait progresser plus vite et plus profondément qu'au cours de la guerre de 1914-1918, par bonds amples. Sachant le défenseur abrité derrière les obstacles importants du terrain, elle sera dans l'ensemble basée sur l'étude géographique du théâtre d'opérations et visera successivement les grandes coupures du terrain.

Appelé à passer des fleuves et à franchir des chaînes de hauteurs, où la résistance du défenseur s'ajoutera aux difficultés naturelles, l'assaillant songera à tourner les barrières frontales par de larges mouvements débordants. Ainsi les moyens motorisés et mécanisés peuvent faire renaître la manœuvre en terrain plus ou moins libre. La marche d'une offensive pourrait bien rappeler celle de la Grande Armée de 1806, qui prit comme objectifs successifs la Saale, l'Elbe, la Sprée.

*
* *

Ainsi donc, la guerre moderne, avec les moyens dont disposeraient actuellement les belligérants, postule la manœuvre, des fronts discontinus et par conséquent l'application stratégique du principe de l'articulation des forces.

Pour parer à une agression entreprise selon ces méthodes, une organisation de la défense nationale, analogue à celle que nous préconisons dans cet ouvrage, paraît s'imposer en ce qui concerne notamment la mobilisation, la consolidation des régions exposées et l'approvisionnement de l'armée en matériel technique.

La manœuvre sur le modèle napoléonien serait sans doute favorisée par rapport à d'illustres précédents, grâce à l'aviation et à la cavalerie modernes, par un service de renseignements infiniment plus précis; la motorisation des unités de choc et un réseau de voies de communication rationnellement établi augmenteraient encore la mobilité; enfin les transmissions faciliteraient le commandement. Mais la possibilité de changements brusques plus fréquents dans la situation, et la mise en jeu d'effectifs considérables compliquent sa tâche et rendent nécessaire une organisation irréprochable et parfaitement mise au point.

Enfin, contrairement aux guerres du passé, et si l'on en croit les principes proclamés par certains États, une guerre moderne prendrait un caractère de lutte implacable, visant à la destruction de l'adversaire. Ce serait donc pour tout État victime d'une agression une question de vie ou de mort.

Comme nous l'indiquions au début de cet ouvrage, indépendamment des actions politiques, le plus sûr moyen d'en écarter la possibilité est avant tout, pour les nations pacifiques, de ne rien ignorer des éventualités que comporte une guerre moderne, et de constituer une force strictement adaptée à ses nécessités, capable, au besoin, d'imposer la paix.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
PRÉFACE.	▼
INTRODUCTION	IX

PREMIÈRE PARTIE

SOUS LA MENACE D'UNE NOUVELLE GUERRE

CHAPITRE I

La guerre est-elle possible?	3
--	---

CHAPITRE II

L'Europe en état de siège et le conflit d'Extrême-Orient.

1. Le réarmement du Reich	26
2. La politique de l'équilibre et la paix armée.	47
3. La situation politique et militaire en Extrême-Orient. Le caractère intégral d'une guerre moderne.	55

DEUXIÈME PARTIE

LA GUERRE MODERNE ET LES PROBLÈMES DE LA DÉFENSE NATIONALE

CHAPITRE I

Attributions du Gouvernement et du Haut-Commandement militaire.

1. Généralités. L'organisation de la défense nationale et la durée présumée de la guerre	70
2. Les prévisions d'une guerre à court terme et l'échec du coup de force allemand en 1914	75

	Pages
3. L'organisation de la défense nationale chez les Alliés en 1914.	77
4. La préparation à la guerre dans l'Empire allemand en 1914.	79
5. L'organisation du Gouvernement de la défense nationale et la direction politique de la guerre.	82
6. Le gouvernement et le commandement et la direction militaire de la guerre	86
7. La conduite des opérations et les attributions du commandant en chef	88
8. Conclusions.	90

CHAPITRE II

L'Armée moderne.

1. Généralités. « L'armée de désarmement. » Offensive et défensive.	94
2. La mission de l'armée active en temps de paix.	100
3. La couverture au moment de la déclaration de guerre.	102
4. Les corps d'élite et l'armée de métier.	104
5. L'armée de milices	111
6. L'armée active à service obligatoire.	114
7. La préparation militaire, la conscription et la réserve de l'armée active.	117
8. Motorisation et mécanisation de l'armée.	120
9. Les chars d'assaut.	123
10. L'infanterie moderne.	128
11. La cavalerie moderne	130
12. L'artillerie	135
13. Conclusions.	138

CHAPITRE III

L'aviation et la défense contre avions.

I

L'aviation.

1. Ses moyens et son rôle pendant la guerre de 1914-1918.	141
2. L'aviation de 1934	142
3. L'aviation de l'avenir et sa coopération avec les armées de terre et de mer.	143
4. La guerre aéro-chimique.	150
5. La théorie du général Douhet.	153
6. Les missions de l'aviation dans une guerre moderne.	159
7. Mobilisation de l'aviation.	161

II

La défense contre avions.

	Pages
1. Généralités	162
2. Les conditions générales de la défense.	163
3. Défense active	164
4. Défense passive.	168
5. Mesures administratives. Conclusions.	171

CHAPITRE IV

La mobilisation.

1. La mobilisation en 1914.	174
2. La mobilisation en prévision d'une guerre moderne.	175
3. L'approvisionnement des unités combattantes en matériel de guerre et l'autarchie économique du pays. Le plan de la mobilisation économique.	178
4. Les stocks de mobilisation	181
5. La mobilisation morale et politique. Conclusions.	182

CHAPITRE V

Le rôle de la surprise dans une guerre moderne.

1. Définition de la surprise.	186
2. La surprise pendant la guerre de 1914-1918.	187
3. La surprise stratégique et la surprise tactique dans une guerre moderne.	188
4. La surprise technique	189
5. La surprise bactériologique	192

CHAPITRE VI

Les plans de guerre

1. Le plan de guerre.	196
2. Le plan de concentration	204
3. Le plan de couverture.	206
4. Le plan des transports de concentration.	209
5. Le plan d'organisation des arrières	214
6. Le plan d'opérations.	219

CHAPITRE VII

Les opérations initiales, leur caractère et leur conduite.

	Pages
1. Les opérations initiales et l'efficacité de notre défense moderne	233
2. Les fortifications permanentes et provisoires.	234
3. L'offensive	236
4. La conduite des opérations en période de couverture et de concentration	237
TABLE DES MATIÈRES	243

IMPRIMERIE BERGER-LEVRAULT, NANCY-PARIS-STRASBOURG — 1935

